

Précis analytique des travaux
de l'Académie des sciences,
belles-lettres et arts de
Rouen

Académie des sciences, belles-lettres et arts (Rouen). Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 1973.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

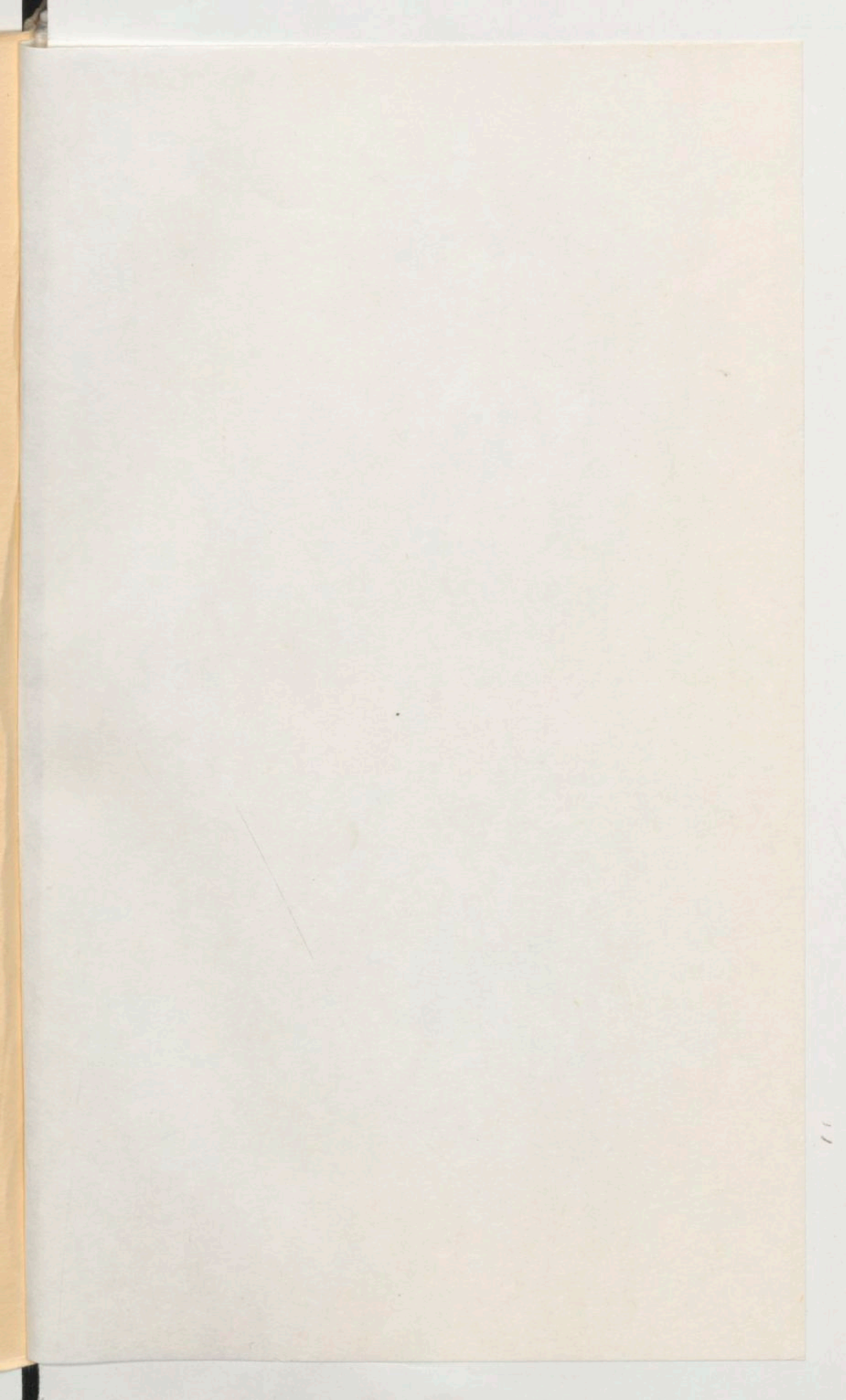
PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE
DES SCIENCES
BELLES-LETTRES
ET ARTS
DE ROUEN

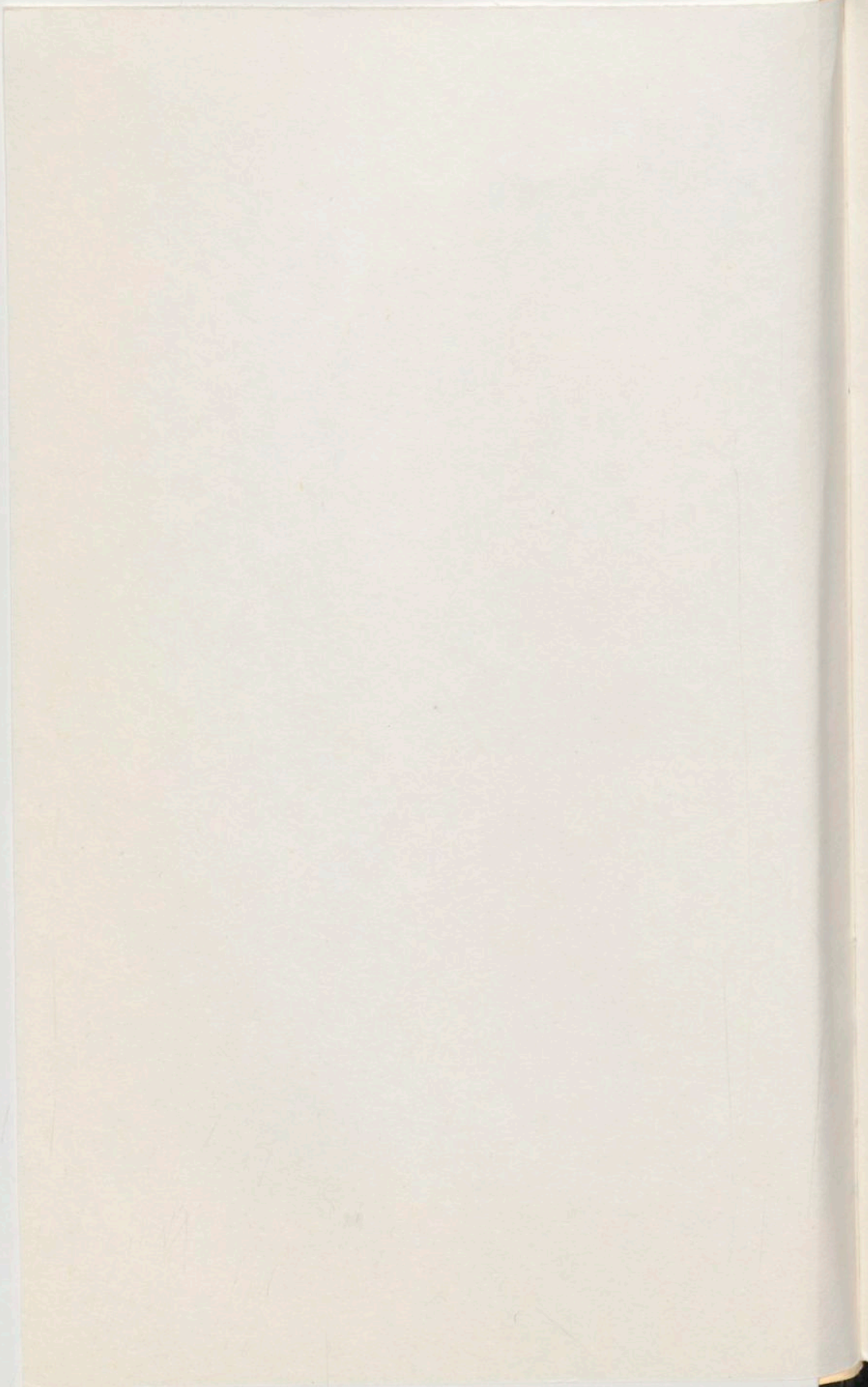
1971 - 1972



FÉCAMP
L. DURAND & FILS
1973



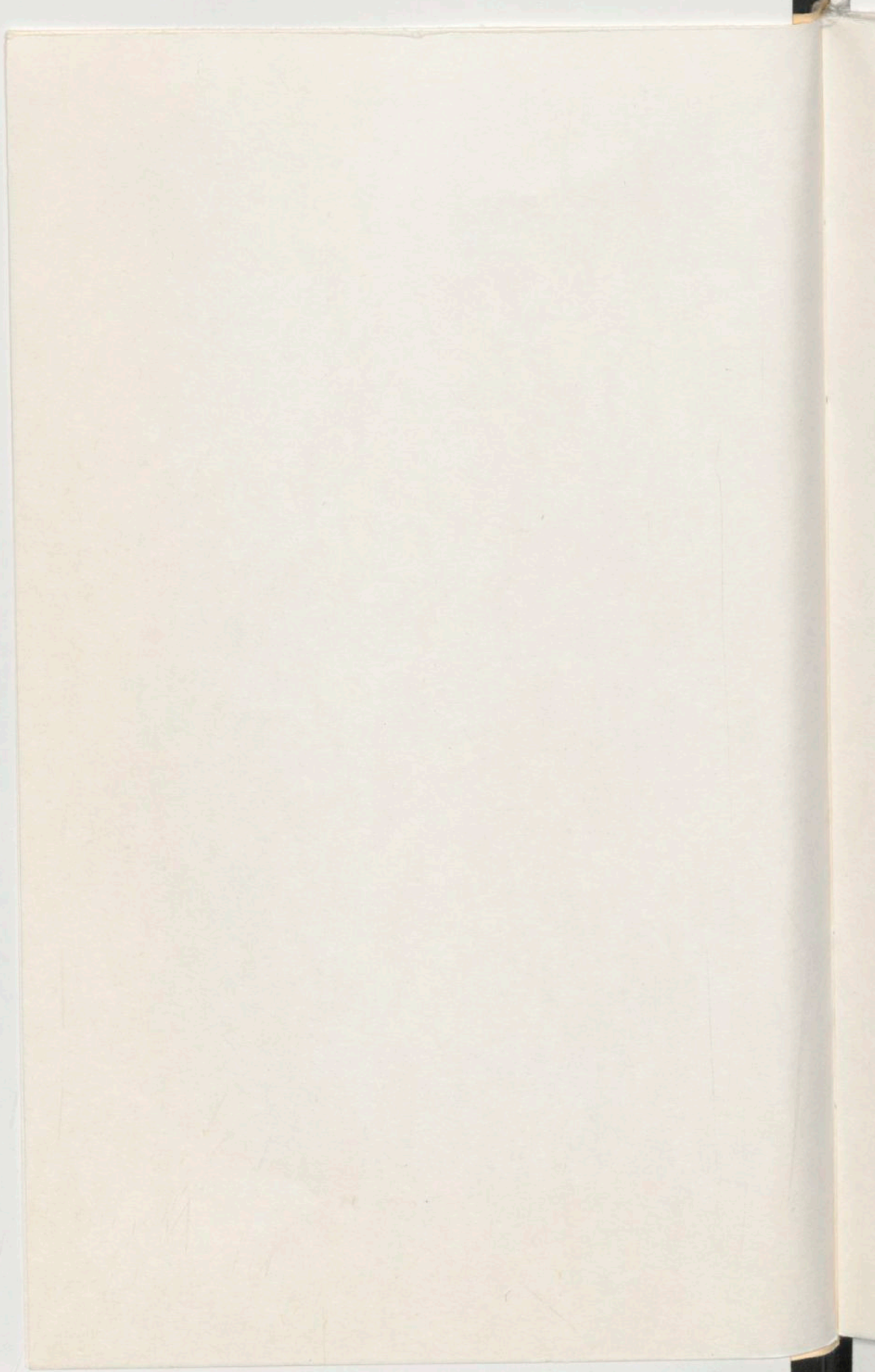




PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS
DE ROUEN

1971

1972



PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS
DE ROUEN

1971

1972



ARTICLE 59 DES STATUTS

L'Académie déclare laisser à leurs auteurs toute la responsabilité des opinions et des propositions consignées dans les ouvrages lus à ses séances ou imprimés par son ordre.

Cette disposition sera insérée, chaque année, dans le *Précis* de ses travaux.

1971
1972

PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS
DE ROUEN

MEMBRES D'HONNEUR

M. LE PRÉFET DE LA SEINE-MARTINIQUE
M. LE DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE
M. LE PREMIER ADJOINT DE L'ACADÉMIE DE ROUEN
M. L'ARCHÉVÊQUE DE ROUEN

1971

M. LE MAIRE DE ROUEN
M. LE GÉNÉRAL COMMANDEUR EN CHEF MILITAIRE

1972

MEMBRES RÉSIDANTS



M. Marcel Langlois, professeur de littérature, membre du conseil d'administration (12 mai 1909).
M. René Guillemin, professeur de philosophie (1909).
M. René Bataillon, professeur de la section de littérature (1917).
M. Victor Lanson, professeur de littérature (1917).
M. Pierre-Maurice Levesque, professeur de philosophie (1917).
M. Raymond Queneau, professeur de littérature (11 février 1929).
M. Jacques Lacroix, O.S.A., docteur en sciences (13 janvier 1951).
M. Pierre Pichon, C.S., S., S., docteur en sciences (16 janvier 1952).
M. Robert Broutier, O.S., C.S., industriel, président de la Société Industrielle (14 février 1953).
M. Félix Abel Guillemin, docteur en lettres, professeur de philosophie à l'Université de Rouen (1953).
M. Louis Hély, professeur de philosophie (1953).
M. Louis Hély, professeur de philosophie (1953).

FÉCAMP - L. DURAND & FILS

PARIS - A. PICARD, RUE BONAPARTE, 82

1973

PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN

1971
1972



ÉDITÉ PAR L'ACADÉMIE
A. RICARD, RUE COMBAULT, 83
1973

TABLEAU
de
**L'ACADÉMIE DES SCIENCES,
BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN**
(au 31 Décembre 1972)

MEMBRES D'HONNEUR

- M. LE PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME.
- M. LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE.
- M. LE PREMIER PRÉSIDENT DE LA COUR D'APPEL DE ROUEN.
- Mgr L'ARCHEVÊQUE DE ROUEN.
- M. LE MAIRE DE ROUEN.
- M. LE GÉNÉRAL COMMANDANT LA 23^e DIVISION MILITAIRE.

MEMBRES TITULAIRES RÉSIDANTS

- M. Marcel LANQUETUIT, ✱, I 🌿, compositeur de musique, titulaire du grand orgue de la Cathédrale (9 mars 1934).
- M. René-Gustave NOBÉCOURT, O ✱, 🌿, 🏛️, historien (12 mai 1939).
- M. Robert TROUDE, ✱, 🌿, I 🌿, agrégé de l'Université, professeur honoraire au Lycée Corneille (28 novembre 1942).
- M. René ROUAULT DE LA VIGNE, O 🌿, vice-président de la Société de l'Histoire de Normandie (7 juin 1947).
- M. Victor BOUTROLLE, O ✱, notaire honoraire (25 octobre 1947).
- M. Pierre-Maurice LEFEBVRE, ✱, A 🌿, 🏛️, architecte D.P.L.G. (19 juin 1948), vice-président de la Commission départementale des Antiquités.
- M. Raymond QUIBEL, I 🌿, artiste peintre (11 février 1950).
- M. Jacques LIGER, O 🌿, docteur ès sciences (13 janvier 1951).
- M. Pierre PETITCOLAS, C ✱, 🌿, 🏛️, 🏛️, docteur ès sciences (10 janvier 1953).
- M. Robert BLONDEL, O ✱, C 🌿, industriel, président de la Société Industrielle (14 février 1953).
- M. l'abbé Paul GRENET, docteur ès lettres, professeur de philosophie à l'Institut Catholique de Paris (28 novembre 1953).
- M. Louis HÉDIN, ✱, ingénieur agronome (21 mai 1955).
- M^{lle} Elisabeth CHIROL, ✱, 🌿, 🏛️, diplômée de l'École du Louvre, conservateur des Musées départementaux de la Seine-Maritime (10 décembre 1955).

- M. André ROBINNE, O ✱, ✱, architecte, président d'honneur du Conseil régional de l'Ordre des Architectes (29 mai 1958).
- M. Pierre SEMENT, assureur conseil, président honoraire de l'Ecole Sociale (17 octobre 1959).
- M. Daniel LAVALLÉE, professeur au Lycée Fontenelle (13 février 1960).
- M. André RENAUDIN, ✱, O ✱, journaliste honoraire (27 mai 1961).
- M. Charles SCHNEIDER, ✱, ✱, président de la Société normande d'archéologie préhistorique et historique et membre de la Commission départementale des Antiquités (17 février 1962).
- Dom René HESBERT, ✱, ✱, moine bénédictin de Solesmes en résidence à l'abbaye de Saint-Wandrille (20 octobre 1962).
- M. Bernard LEFEBVRE, ✱, ✱, ✱, art et techniques photographiques (18 mai 1963).
- M. le Docteur J.-B. ANDRIEU-GUITRANCOURT, médecin laryngologiste des Hôpitaux (24 octobre 1964).
- M. l'abbé André FOURÉ, ✱, secrétaire de la Commission départementale des Antiquités, secrétaire de la Société de l'Histoire de Normandie (22 janvier 1966).
- M. Jean VÉRON, C ✱, ✱, ✱, général du cadre de réserve (5 mars 1966).
- M. Jean MONTIER, ✱, ✱, historien (23 avril 1966).
- M. François BURCKARD, ✱, directeur des Archives de la Seine-Maritime, président de la Société de l'Histoire de Normandie (25 juin 1966).
- M. Michel CHEVALIER, ✱, chancelier de l'Université (29 octobre 1966).
- M. Raoul LEROY, O ✱, architecte en chef de la Seine-Maritime (28 janvier 1967).
- M. Gabriel REUILLARD, O ✱, ✱, homme de lettres et journaliste (élu membre correspondant le 17 avril 1964 et devenu membre résidant le 25 mai 1968).
- M. Xavier CAMILLERAPP, C ✱, ancien élève de l'Ecole Polytechnique (24 juin 1967).
- B. Bernard BOULLARD, ✱, professeur à la Faculté des Sciences (24 février 1968).
- M. Philippe DESCHAMPS, professeur (14 février 1970).
- Maître Fedia JULIA, avocat, ancien bâtonnier, (11 avril 1970).
- M. le docteur Jean-Louis BILLIARD-DUCHESNE, ✱ (6 juin 1970).
- M^{me} Ch. LEMERCIER-QUELQUEJAY, orientaliste (27 mars 1971).
- M. Bernard COURMONTAGNE, ingénieur agricole (24 avril 1971).
- M. le chanoine Robert DELESTRE, maître de chapelle de la Cathédrale (6 novembre 1971).
- M. Georges MAC GRATH, ✱, docteur en droit, ancien préfet (élu membre correspondant le 20 juin 1970 et reçu comme membre résidant le 21 octobre 1972).

MEMBRES ÉLUS ET NON ENCORE REÇUS

au 31 Décembre 1972

M^{me} Germaine RICOU (élue le 13 mai 1972).

MEMBRES TITULAIRES NON RÉSIDANTS

- M. Jean LAFOND, ✱, archéologue (3 avril 1925).
 M. Jean DELACOUR, O ✱, O ☉, ornithologiste (30 novembre 1934).
 M^{lle} Marie-Josèphe LE CACHEUX, archiviste honoraire du Calvados (22 novembre 1947).
 M. Louis LEMARIGNIER, industriel (20 novembre 1948).
 M. François BLANCHET, ✱, I ☙, conservateur aux Archives nationales (9 décembre 1950).
 M. Henri VAN EFFENTERRE, ✱, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes, professeur à la Sorbonne (26 février 1955).
 M. Georges HEULLANT, poète (27 novembre 1965).
 M^{lle} Jeanne DUPIC, ✱, archiviste paléographe, ancienne directrice des Bibliothèques de la Ville de Rouen (23 mars 1946).
 M. le docteur Pierre NICOLLE, ✱, ✱✱✱✱, chef de service à l'Institut Pasteur (élu membre correspondant le 13 décembre 1958, reçu comme membre titulaire le 12 novembre 1966).
 M. Albert ROBIN, O ✱, docteur en médecine, reçu comme membre titulaire le 24 juin 1950.

MEMBRES ASSOCIÉS

- M. Paul PARAY, compositeur et chef d'orchestre, membre de l'Académie des Beaux-Arts (28 octobre 1948).
 M. Emmanuel BONDEVILLE, directeur de l'Opéra, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts (26 janvier 1952).
 M. André COUDER, astronome, membre de l'Académie des Sciences (23 février 1957).
 M. Jean LECOMTE, physicien, membre de l'Académie des Sciences (25 mai 1963).
 M. Georges CHAUDRON, professeur de chimie, membre de l'Académie des Sciences (9 novembre 1963).
 M^{me} la comtesse Jean DE PANGE (10 janvier 1971).
 Dom Paul GRAMMONT, abbé du Bec (15 mai 1971).

MEMBRES CORRESPONDANTS

- Mgr ANDRIEU-GUITRANCOURT, Doyen de la Faculté de Droit canonique à l'Institut Catholique de Paris (16 juin 1945).
- M. ARGUILIÈRE, directeur des Papeteries de La Chapelle (25 octobre 1958).
- M. Jean BAILLY, inspecteur de la Société française d'archéologie, au Trait (13 mai 1961).
- M. Marcel BAUDOT, inspecteur général des Archives de France (3 mai 1940).
- M. Michel DE BOÜIARD, Doyen honoraire de la Faculté des Lettres de Caen (27 février 1960).
- M. Charles BRISSON, conservateur du Muséum d'Elbeuf (29 janvier 1937).
- M. Marc CHESNEAU, professeur à Stockholm (8 mai 1942).
- M^{me} Josette HÉBERT-COËFFIN, sculpteur, graveur en médaille, à Paris (24 juin 1938).
- M. Georges DETHAN, conservateur des Archives du Ministère des Affaires Etrangères (13 mai 1961).
- M. le D^r Marc DOLLFUS, archéologue, Lyons-la-Forêt (12 novembre 1955).
- M^{lle} Geneviève DUHAMELET, ✱, ✠, professeur et femme de lettres, vice-présidente de l'Association des Ecrivains Catholiques (11 avril 1964).
- M. Clément DUVAL, directeur de Recherches au C.N.R.S. (23 février 1957).
- M. Bernard FAY, écrivain et professeur à Fribourg (Suisse) (9 décembre 1932).
- M. Jean ADIGARD DES GAUTRIES, ancien maître de Recherches au C.N.R.S. (1962).
- M. le D^r Louis GOSSELIN, à Caen (25 février 1938).
- M. l'abbé Maurice GRAINDOR, maître de Recherches au C.N.R.S., Collège de France (6 avril 1963).
- M. Maurice D'HARTOY, homme de lettres, à Paris (5 juin 1925).
- M. François LENOUVEL, professeur agrégé de physique, détaché au Commissariat à l'énergie atomique, à Bourg-la-Reine (25 mai 1963).
- M. Fernand LE PELLETIER, ✱, ✠, ✠, professeur honoraire à l'Institut Catholique de Paris (26 février 1944).
- M. Wilfrid LUCAS, homme de lettres, à Paris (30 avril 1937).
- M. Gilbert MARTIN, agriculteur, membre de l'Académie d'Agriculture, à Le Theillement-Boissey-le-Chatel (mai 1961).
- M. André MASSON, inspecteur général honoraire des bibliothèques de France, à Pau (12 juin 1942).
- M. Lucien MUSSET, professeur à la Faculté de Lettres de Caen (27 février 1960).
- M. Raymond POSTAL, homme de lettres, à Paris (13 mai 1961).
- M. Alphonse-Georges POULAIN, conservateur des Archives et du Musée de Vernon (14 décembre 1928).
- M. Georges PRIEM, ancien professeur, au Havre (23 novembre 1962).
- M. Jean ALBERT-SOREL, avocat, homme de lettres, à Paris (février 1961).
- M. Raymond DE TOULOUSE-LAUTREC, colonel de cavalerie, à Grigneuville (Seine-Maritime) (13 décembre 1958).
- M. François DE VAUX DE FOLETIER, directeur honoraire des Archives de la Seine, à Paris (1962).
- M. Jean VIDALENC, professeur de faculté, à Fontenay-aux-Roses (mars 1962).

- M. Maurice YVART, conservateur des Musées de Lillebonne et de Fécamp (30 janvier 1954).
- M. Marcel THOMAS, conservateur en chef des manuscrits à la Bibliothèque nationale (11 février 1967).
- M. Bernard FLAVIGNY, musicien, à Paris (11 février 1967).
- M. le chanoine Henri BIÉVELET, directeur des fouilles archéologiques de Bavai (Nord) (14 octobre 1967).
- M. Maurice DURUFLÉ, professeur au Conservatoire national supérieur, organiste de Saint-Etienne-du-Mont, à Paris (14 octobre 1967).
- M. Gabriel OLIVIER, avocat, à Paris (4 mai 1968).
- M. Max PINCHARD, compositeur de musique (4 mai 1968).
- M. Reynold ARNOULD, artiste peintre, à Paris (12 octobre 1968).
- M. Jacques GUILLOUET, conservateur du Musée de Douai (8 mars 1969).
- M. Jean-Jacques ANTIER, historien de la Marine (8 mars 1969).
- M. Maurice MOINE, économiste (22 mars 1969).
- M. Jacques NOBÉCOURT, historien, correspondant à Rome du journal *Le Monde* (22 mars 1969).
- M. Pierre GEORGEL, assistant des Musées nationaux (22 mars 1969).
- M. Maurice CARITÉ, ✱, journaliste (20 juin 1970).
- M. André QUEVAUVILLER, docteur en pharmacie (20 juin 1970).
- M. l'abbé François COULON, vice-président de la Commission d'Art Sacré (20 juin 1970).
- M. Ivan CLOULAS, conservateur aux Archives de France (16 janvier 1971).
- M. Pierre BAZIN, conservateur du Musée du Vieux Château, à Dieppe (16 janvier 1971).
- M. Michel CIRY, artiste peintre et graveur, à Varengeville-sur-Mer (16 janvier 1971).
- Maître Jacques GIFFARD, avocat au Conseil d'État et à la Cour de Cassation, à Paris (16 janvier 1971).
- M. Jacques LE ROY-LADURIE, président de la Fédération des Comités de propagande des produits agricoles, ancien député, à Villeray (Calvados) (15 mai 1971).
- M. Michel MANGARD, archéologue, à Lillebonne (25 mars 1971).

MEMBRES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

- M. l'abbé Emile BEGIN, directeur de la Revue de l'Université Laval, au Canada, et historien (14 mai 1960).
- M. Robert CHOQUETTE, poète et romancier, à Ottawa, Canada (6 avril 1963).
- M^{lle} Clémentine DE COURTEN, professeur et critique littéraire, à Milan, Italie (1926).
- M. Gaetano FALZONE, professeur à l'Université de Palerme, Italie (12 mai 1962).
- M^{lle} Elisabeth-Annie FRANCIS, secrétaire de l'Anglo-norman text Society et professeur à Oxford, Angleterre.
- M. Georges MÉAUTIS, professeur à l'Université de Neuchâtel, Suisse.
- M. Giulio PRUNAÏ, surintendant des archives de Toscane, à Florence, Italie (11 février 1967).
- M. Toshio SUGI, professeur émérite à l'Université de Tokio (2 décembre 1967).

MEMBRES DÉCÉDÉS

EN 1971

Membre associé :

M. Marcel DUPRÉ (11 décembre 1936), décédé le 30 mai.

Membres correspondants :

M. Robert OLIVIER (27 février 1954), décédé le 26 juin.

M. Lambert DE FRONDEVILLE (10 mars 1956), décédé en mai.

M. Paul JUBERT (23 juin 1939).

EN 1972

Membres titulaires :

M. René HERVAL (26 décembre 1928), décédé le 11 février.

M. Pierre-René WOLF (2 décembre 1938), décédé le 6 avril.

M. Jacques NICOLLE (26 mars 1966), décédé le 15 mai.

Membre associé :

M^{me} la comtesse Jean DE PANGE (10 janvier 1971), décédée le 29 février.

Membre correspondant :

M. Louis CAYEUX (8 mars 1969), décédé le 14 novembre.

BUREAU

— ANNÉE 1971 —

Président : M. le docteur J.-B. ANDRIEU-GUITRANCOURT.*Vice-Président* : M. l'abbé André FOURÉ.*Secrétaire pour la classe des Lettres* : M. R.-G. NOBÉCOURT.*Secrétaire pour la classe des Sciences* : M. Jacques LIGER.*Trésorier* : M. Victor BOUTROLLE.*Archiviste* : M. René ROUAULT DE LA VIGNE.

— ANNÉE 1972 —

Président : M. l'abbé André FOURÉ.*Vice-Président* : M. le général Jean VÉRON.*Secrétaire pour la classe des Lettres* : M. R.-G. NOBÉCOURT.*Secrétaire pour la classe des Sciences* : M. Jacques LIGER.*Trésorier* : M. Victor BOUTROLLE.*Archiviste* : M. René ROUAULT DE LA VIGNE.

LE BUREAU

— ANNEE 1921 —

Président : M. le docteur J. B. ANDRÉ-GOISSARD
 Vice-Président : M. Léon André LÉONARD
 Secrétaire pour la classe des Lettres : M. R. G. NOUVEAU
 Secrétaire pour la classe des Sciences : M. Jacques LAFONT
 Trésorier : M. Victor BOUQUET
 Archiviste : M. René ROBERT DE LA VIGNE

LE BUREAU

Président : M. Léon André LÉONARD
 Vice-Président : M. le docteur Jean VÉRON
 Secrétaire pour la classe des Lettres : M. R. G. NOUVEAU
 Secrétaire pour la classe des Sciences : M. Jacques LAFONT
 Trésorier : M. Victor BOUQUET
 Archiviste : M. René ROBERT DE LA VIGNE

818

CHRONIQUE
DES
SÉANCES DE L'ACADÉMIE

ANNÉE 1971

16 JANVIER. — Le Docteur Jean-Baptiste Andrieu-Guitrancourt succède à M. Charles Schneider à la présidence de l'Académie; M. l'abbé André Fouré lui succède à la vice-présidence. — M. le chanoine Robert Delestre, directeur de la Maîtrise Saint-Evode et maître de chapelle de la Cathédrale, est élu membre titulaire résidant. Sont élus membres correspondants: M. Pierre Bazin, conservateur du Musée du Vieux Château à Dieppe; M. Ivan Cloulas, directeur des Archives de l'Eure; M. Michel Ciry, artiste peintre et graveur; Maître Jacques Giffard, avocat au Conseil d'État et à la Cour de Cassation.

30 JANVIER. — Mme la comtesse Jean de Pange, née de Broglie, est élue membre associé. — Désignation des membres des Commissions des prix littéraires et des prix de vertu. — M. Victor Boutrolle, trésorier, présente son rapport sur les comptes de l'Académie pour l'exercice 1970. — M. Charles Schneider fait une communication sur Louis-Alexandre Dambourney.

13 FÉVRIER. — M. Georges Mac Grath, préfet d'Eure-et-Loir (Chartres), membre correspondant, prend publiquement séance. Il consacre son discours à « Pierre Teilhard de Chardin, prophète en procès ». M. l'abbé Fouré, vice-président, salue M. Mac Grath dont il rappelle la carrière préfectorale et les attaches normandes.

27 FÉVRIER. — Communication, en séance semi-publique, de M. le chanoine Biévelet, membre correspondant, sur les récentes découvertes faites dans les fouilles de Bavai (Nord) dont il est le directeur.

13 MARS. — Communication de M. l'abbé Fouré sur le Grand Séminaire de Rouen en 1825. — Communication de M. Pierre Sement sur le chanoine Desgranges, l'une des personnalités les plus marquantes du clergé français dans la première moitié du vingtième siècle.

27 MARS. — Réception de Mme Chantal Lemercier-Quelquejay, membre titulaire résidant, qui consacre son discours aux « Turcs et Normands, conquérants et bâtisseurs d'Empire ». — Mlle E. Chirol, dans son discours en réponse, à propos de l'orientalisme représenté dans les musées de la ville, rappelle deux orientalistes rouennais : G. de Montbret et P.-E. Botta.

24 AVRIL : Réception de M. Bernard Courmontagne, membre titulaire résidant, qui expose la situation et les problèmes des « agriculteurs d'aujourd'hui ». M. l'abbé Fouré l'accueille ; il évoque le rôle passé et le sort des églises rurales, « les clochers dans la plaine ».

15 MAI. — L'Académie décide d'adresser des compliments et des vœux à M. Marcel Dupré, membre associé, à l'occasion de son 85^e anniversaire. — Le Président salue la mémoire de M. Lambert de Frondeville, membre correspondant, récemment décédé. — Le Révérendissime Dom Paul Grammont, abbé du Bec, est élu membre associé, et M. Jacques Le Roy Ladurie est élu membre correspondant. — M. Maurice Carité, membre correspondant, fait en séance publique, une communication sur les débuts rouennais, comme poète et comme avocat, de M. Edward Montier.

5 JUIN. — A la suite de la mort de M. Marcel Dupré, survenue le 30 mai, l'Académie décide d'adresser au maire de Rouen le vœu que la chapelle Saint-Louis, place de la Rougemare, soit affectée à un musée Albert et Marcel Dupré. — Vote d'une motion répondant à une demande du président du Consortium relative à la rédaction de la « Revue des Sociétés savantes de Haute-Normandie ». — Maître Fédia Julia informe la Compagnie de l'état de l'enquête sur la jeunesse dont le projet avait été accepté.

9 OCTOBRE. — M. André Renaudin donne lecture de l'hommage qu'il a rédigé à la mémoire de Marcel Dupré, puis salue celle de M. Robert Olivier, membre correspondant, décédé. — Informée par M. Victor Boutrolle d'une disposition testamentaire de l'abbé A. Maurice en sa faveur, l'Académie décide de réitérer le geste de renonciation qu'elle avait déjà fait quant à une disposition figurant sur un autre testament. — Communication de M. Pierre Sement sur l'action déterminante de M. Churchill dans le cabinet britannique en juin 1940.

23 OCTOBRE. — Communication de M. R.-G. Nobécourt sur « le débarquement de 1937 », c'est-à-dire sur les manœuvres qui se déroulèrent en Basse-Normandie en septembre 1937 et dont le thème était un débarquement à l'embouchure de l'Orne suivi d'une bataille dans la région Argentan-Falaise.

6 NOVEMBRE. — Réception de M. le chanoine Robert Delestre, membre titulaire résidant, qui consacre son discours à trois illustres musiciens rouennais : Paul Paray, Marcel Dupré, Emmanuel Bondeville. Après un intermède musical, M. André Renaudin répond au chanoine Delestre dont il rappelle la carrière et l'œuvre, mêlant à cet éloge des souvenirs personnels sur les trois musiciens évoqués.

20 NOVEMBRE. — En séance publique, M. Marcel Thomas, membre correspondant, conservateur en chef des manuscrits à la Bibliothèque nationale, fait une communication sur le duc de Berry, « bibliophile éminent ». Il commente les projections en couleurs des plus belles enluminures de ses « riches heures » fameuses.

4 DÉCEMBRE. — Selon les divers rapports qui lui sont présentés, après avis favorable des Commissions, l'Académie attribue son Grand Prix, ses prix littéraires et ses prix de vertu.

18 DÉCEMBRE. — L'Académie élit à sa présidence pour l'année 1972 M. l'abbé André Fouré, vice-président, et à sa vice-présidence M. le général Jean Véron. — La séance publique traditionnelle se déroule ensuite devant une assistance nombreuse. M. l'abbé Fouré prononce un discours sur « la représentation des vertus au tombeau des cardinaux d'Amboise à la cathédrale ». M. R.-G. Nobécourt présente le rapport sur le Grand Prix de l'Académie et les prix littéraires et M. André Robinne le rapport sur les prix de vertu. Le président, le Docteur Andrieu, remercie les rapporteurs et félicite les lauréats. La chorale « A cœur joie » Cassiopée fait entendre ensuite divers chants de Noël. L'orchestre de chambre des Étudiants de Rouen participe à cette audition musicale. La séance se prolonge agréablement par une réception dans le salon de l'Académie, selon l'habitude prise depuis quelques années.

ANNÉE 1972

22 JANVIER. — M. l'abbé André Fouré succède au Docteur Andrieu-Guitrancourt à la présidence et M. le général Véron accède à la vice-présidence. — Une commission de cinq membres est élue pour mettre au point la collaboration de l'Académie à la rédaction et à la publication de l'*Histoire du Palais de Justice* souhaitées par le Premier Président de la Cour d'Appel.

12 FÉVRIER. — Réception, en séance publique, du Révérendissime Père Dom Paul Grammont, abbé du Bec, élu membre associé. Il consacre son discours à « l'économie du salut dans l'histoire ». M. Victor Boutrolle lui répond en évoquant « les grandes heures de l'abbaye du Bec ».

26 FÉVRIER. — M. Schneider rend hommage à M. René Herval, décédé le 11 février. — M. Victor Boutrolle, trésorier, expose la situation financière de l'Académie. — Le Secrétaire aux Lettres rend compte qu'à la suite d'un récent entretien du Bureau avec le Premier Président de la Cour d'Appel sur les conditions dans lesquelles l'Académie participerait à l'*Histoire du Palais de Justice*, la commission élue à la précédente séance n'a plus d'objet. M. Philippe Deschamps coordonnera les travaux des divers collaborateurs à cet ouvrage. — Échange de vues sur l'opportunité, la nature, les modalités et l'intérêt d'une enquête menée par l'Académie auprès de la jeunesse.

11 MARS. — Conférence en séance publique de M. le professeur B. Boullard sur la Pologne telle qu'il l'avait vue en 1958 et telle qu'il vient de la retrouver en 1971.

25 MARS. — Élection, comme membre résidant, de M. Georges Mac Grath, élu membre correspondant quand il était préfet d'Eure-et-Loir. Élection comme membre correspondant de M. Michel Mangard, archéologue spécialiste des antiquités gallo-romaines. — Le délai entre le vote de félicitations et l'achèvement des visites que le règlement demande à tout membre résidant éventuel, avant son élection, est fixé en principe à six mois. — M. l'abbé Fouré relate le rapide voyage qu'il vient d'effectuer à Palerme à l'occasion du neuvième centenaire de l'arrivée des Normands en Sicile (1072).

15 AVRIL. — Hommage par le Président à la mémoire de M. Pierre-René Wolf décédé le 6 avril. — Élection des membres des Commissions des Prix. — Sur rapport du Secrétaire aux Lettres, il est admis qu'un certain nombre des tableaux appartenant à l'Académie et que vient de lui restituer le conservateur du Musée des Beaux-Arts où ils avaient été déposés, soient mis en vente par le commissaire-priseur.

29 AVRIL. — L'Académie se rend à Dieppe où elle est reçue au Musée du Vieux Château par son conservateur, M. Pierre Bazin, membre correspondant de la Compagnie, puis au château de Miromesnil où l'accueillent M. et Mme de Vogüé.

13 MAI. — Élection comme membre résidant de Mme Germaine Ricou. — M. Jacques Liger entretient l'Académie du prochain centenaire de Pouchet. — A la demande de M. le chanoine Delestre, l'Académie accepte de patronner une conférence qui, en octobre, inaugurerà les activités d'un « atelier » de musique liturgique.

10 JUIN. — Répondant à l'invitation du R.P. Dom Grammont, l'Académie se rend à l'abbaye du Bec qu'elle visite longuement après y avoir déjeuné.

7 OCTOBRE. — M. Liger rend hommage au Professeur Jacques Nicolle, décédé accidentellement le 15 juin. M. Victor Boutrolle fait connaître que M. Jacques Nicolle a légué par testament à l'Académie un herbager sis à Isigny. Délibération est prise acceptant avec reconnaissance le legs de M. J. Nicolle et mandatant le Président pour signer toutes pièces nécessaires. — Sur rapport de M. François Burckard, des « félicitations » sont votées à M. François de Beaurepaire. — Communication de M. Jacques Liger sur la célébration du centenaire de Pouchet.

21 OCTOBRE. — Séance publique. Conférence de M. Mac Grath, préfet des Hautes-Pyrénées en 1958, sur « les événements de Lourdes en 1858 ».

4 NOVEMBRE. — Communication de M. R.-G. Nobécourt sur « Gamelin et Joffre en 1915 ».

18 NOVEMBRE. — Séance publique. Conférence de Mme Ch. Lemercier-Quelquejays sur « Les Normands à Palerme », pour le neuvième centenaire (1072) de leur arrivée en Sicile.

2 DÉCEMBRE. — On précise les conditions dans lesquelles un membre correspondant venant habiter Rouen peut devenir membre résidant. — Rapports sur les prix littéraires et les prix de vertu ; désignation des lauréats.

6 DÉCEMBRE. — Sur l'initiative de M. Liger, l'Académie commémore le centenaire de la mort de Félix-Archimède Pouchet devant son buste, dans le vestibule du Museum. Le Secrétaire de la classe des Sciences rappelle les travaux du savant, travaux qu'a sans doute fait trop oublier sa dispute avec Pasteur.

16 DÉCEMBRE. — M. le général Véron est élu président de l'Académie et M. François Burckard vice-président pour l'année 1973. — Séance publique pour la proclamation des lauréats des prix; discours du Général Véron sur le courage; rapports sur les prix littéraires par M. R.-G. Nobécourt et sur les prix de vertu par M. André Robinne; « histouères cauchoises » racontées par M. l'abbé Alexandre. Après la séance publique, réception des lauréats et de leur famille, des personnalités et des épouses des membres de la Compagnie.

Le Secrétaire de la Classe des Lettres,
R.-G. NOBÉCOURT.

PRIX DE L'ACADÉMIE

ANNÉE 1971

PRIX LITTÉRAIRES

GRAND PRIX DE L'ACADÉMIE : M. Michel FRÉCHON, artiste peintre, pour l'ensemble de son œuvre.

MÉDAILLE DE L'ACADÉMIE : M. Jean-Pierre CHALINE, pour son étude « Rouen sous la monarchie de Juillet ».

Félicitations : M. Paul BERTRAND DE LA GRASSIÈRE, pour son travail « Le Chevalier au vert lion, Robert Bertrand, baron de Briquebec et maréchal de France ».



PRIX DE VERTU

GRAND PRIX GADON : M^{me} ANTHOR, de Petit-Quevilly.

PRIX BRAQUEHAIS-VERDREL : M^{me} V^{ve} GUEUDRE, de Rouen.

PRIX ROUSSELIN-MAYET : M^{me} V^{ve} LEGAY, de Rouen.

PRIX MARIE-LAMBERT : M^{lle} PEZIER, de Petit-Quevilly.

PRIX PELLECAT : M. Guy CHAPLAIN, de Rouen.

ANNÉE 1972

PRIX LITTÉRAIRES

GRAND PRIX DE L'ACADÉMIE : M. Alain NIDERST, pour son ouvrage sur
« Fontenelle à la recherche de lui-même ».

MÉDAILLE DE L'ACADÉMIE : M. Jean-Pierre BARDET, pour ses travaux
sur Rouen au XVIII^e siècle : le plan de la ville vers 1770 et la maison
rouennaise, économie et comportements.

PRIX DE LITTÉRATURE RÉGIONALISTE : M. Camille-Robert DÉSSERT, pour
son récit *La rue d'Enfer* et l'ensemble de son œuvre.



PRIX DE VERTU

GRAND PRIX GADON : Famille LESUEUR, de Rouen.

PRIX BRAQUEHAIS-VERDREL : Famille BOULANGER, de Rouen.

PRIX PELLECAT : M. Jean-Marie DELESTRE, musicien ; M. J.-Louis Gossin,
étudiant en philosophie.

Pierre Teilhard de Chardin

DISCOURS DE RÉCEPTION DE
M. Georges MAC GRATH
DISCOURS

DE RÉCEPTION

Mademoiselle, Messieurs,

Au lendemain de sa dislocation survenue en 1955, les idées et les thèses du Père Teilhard de Chardin (qui, de son vivant, s'était vu interdire par ses Supérieurs le droit de publier) se répandirent en France, en Europe et dans le monde avec une rapidité extraordinaire. Sa légataire, Mademoiselle Merlier, autrefois secrétaire de la revue *Études* (à laquelle collaborait le Père), aidée par un comité scientifique et un comité général comprenant de très hautes personnalités scientifiques et politiques, entreprit la publication des ouvrages du Père. Elle y veille toujours avec soin. Les deux principaux d'entre eux, presque des classiques aujourd'hui, *Le Phénomène Humain* et *Le Milieu Divin*, connaissent en gros tirage (de l'ordre de 5000 exemplaires, ce qui est vraiment beaucoup pour des ouvrages de doctrine).

Et en même temps un très grand nombre d'auteurs, venant des horizons les plus divers (religieux, savants, philosophes) entreprirent d'étudier les thèses de Pierre Teilhard de Chardin, d'en faire l'exégèse, la critique, l'analyse, en apportant chacun selon sa tournure d'esprit son point de vue et son avis.

Et depuis lors cet intérêt ne s'est pas démenti. C'est ainsi qu'à ma connaissance, en 1970, deux ouvrages nouveaux furent publiés au sujet du Père Teilhard de Chardin : tout d'abord les deux livres du Père René d'Oulicqz : *Un Prophète en procès* (dans « l'Église de son temps, et l'avenir de la pensée chrétienne ») et

ANNÉE 1792

DISCOURS

DE RÉCEPTION

GRAND PRIX DE L'ACADEMIE

MEDAILLE DE L'ACADEMIE

PRIX DE LITTÉRATURE NATIONALE

PRIX DE VERTU

GRAND PRIX GADON

PRIX BRACQUEREAU-VERMOREL

PRIX PELLÉAT

Pierre Teilhard de Chardin

DISCOURS DE RÉCEPTION DE

M. Georges MAC GRATH

(13 février 1971)

Mademoiselle, Messieurs,

Au lendemain de sa disparition survenue en 1955, les idées et les thèses du Père Teilhard de Chardin (qui, de son vivant, s'était vu interdire par ses Supérieurs le droit de publier) se répandirent en France, en Europe et dans le monde avec une rapidité extraordinaire. Sa légataire, Mademoiselle Mortier, autrefois secrétaire de la revue *Études* (à laquelle collaborait le Père), aidée par un comité scientifique et un comité général comprenant de très hautes personnalités scientifiques et politiques, entreprit la publication des ouvrages du Père. Elle y veille toujours avec soin. Les deux principaux d'entre eux, presque des classiques aujourd'hui, *Le Phénomène Humain* et *Le Milieu Divin*, connurent un gros tirage (de l'ordre de 60.000 exemplaires, ce qui est vraiment beaucoup pour des ouvrages de doctrine).

Et en même temps un très grand nombre d'auteurs, venant des horizons les plus divers : religieux, savants, philosophes, entreprirent d'étudier les thèses de Pierre Teilhard de Chardin, d'en faire l'exégèse, la critique, l'analyse, en apportant chacun selon sa tournure d'esprit son point de vue et son avis.

Et depuis lors cet intérêt ne s'est pas démenti. C'est ainsi qu'à ma connaissance, en 1970, deux ouvrages nouveaux furent publiés au sujet du Père Teilhard de Chardin : tout d'abord les deux livres du Père René d'Ouince : *Un Prophète en procès* (dans « l'Église de son temps, et l'avenir de la pensée chrétienne ») et

La Vie de Pierre Teilhard de Chardin, par Robert Speaight, auteur d'outre-Manche (avec une traduction française).

C'est qu'à la vérité le problème posé par le Père, la réponse qu'il lui apporte continue, et continuera longtemps, encore, à intéresser, à passionner même le public intellectuel ou non qui prend la peine de songer au milieu de cette vie agitée que nous menons, à nos origines, à notre devenir, à notre aboutissement.

Certains le résolvent ce problème à la lumière des découvertes les plus récentes de la biologie, de manière tout à la fois radicale et définitive. Ainsi en est-il pour Jacques Monod dans son ouvrage récent, lancé sur le marché il y a quelques mois, *Le hasard et la nécessité*. Jacques Monod évoque d'ailleurs Teilhard de Chardin dans cet ouvrage. Mais nous y reviendrons plus loin.

Tout ce rappel j'ai tenu à le faire en préambule à mon propos pour souligner l'actualité très réelle encore aujourd'hui, plus de quinze ans après la mort du Père, de sa théorie de l'Évolution.

Je vous parlerai donc de Teilhard de Chardin. Je le fais avec d'autant plus d'intérêt et de conviction que plus je m'informe à ce sujet, plus je trouve de raisons nouvelles à poursuivre cette étude souvent ardue et difficile.

C'est pourquoi l'Honnête Homme du xx^e siècle, bientôt du xxi^e, se doit de connaître au moins le principe de base de la thèse de Teilhard. L'on dit couramment que sa croyance serait une sorte de religion de l'optimisme. L'on dit aussi qu'il a su réhabiliter Science et Foi, qu'il a réconcilié la foi en Dieu et la foi au monde. L'on dit enfin que Teilhard a des admirateurs et des adeptes non seulement parmi les croyants, mais aussi parmi les athées et chez les marxistes qui voient dans sa thèse scientifique une certaine concordance avec l'évolution du monde vers le matérialisme historique tel qu'ils le conçoivent.

Tout ceci est vrai, du moins pour partie. Nous aurons l'occasion de le constater tout à l'heure.

Mais, il ne faut pas se cacher qu'il y a eu incontestablement, qu'il existe peut-être un peu encore aujourd'hui, un certain snobisme dans certains milieux qui se voulaient teilhardiens, du moins au départ, lorsqu'il y a quinze ans cette pensée se répandit de par le monde.

Il en fut ainsi en toutes les époques lorsque telle idée nouvelle, telle théorie exaltante commence à prendre naissance, se répand peu à peu, intrigue et intéresse.

Mais à la vérité, ce côté du mouvement teilhardien, s'il existe, ce teilhardisme superficiel de salon (selon *Les Nouvelles Littéraires* du 31 décembre 1970), ne nous intéresse évidemment pas. Ce que l'on peut dire sans aucun doute c'est qu'il y a incontestablement tout un groupe de penseurs et de fidèles qui de plus en plus se sentent étroitement associés sous le signe de la doctrine teilhardienne. Il y a aussi des adversaires acharnés et même des ennemis intraitables des thèses de Teilhard. L'un des opposants les plus irréductibles c'est Jean Rostand, de l'Académie française.

Mais je voudrais entrer dans le vif du sujet. Je vais donc vous parler de la vie et de l'œuvre de Teilhard de Chardin pour vous faire ensuite l'exposé résumé de ses idées.

QUI EST TEILHARD DE CHARDIN ?

Pierre Teilhard de Chardin est né le 1^{er} mai 1881 — la même année que Jean XXIII — à Sarcenat, dans le domaine possédé depuis plusieurs générations par cette famille, une modeste gentilhommière près de Clermont-Ferrand.

« Ma petite enfance s'est écoulée parmi les pierres, dans les montagnes d'Auvergne, auprès d'un père naturaliste qui m'a donné le goût de la nature et guidé ma passion naissante de la géologie. Mes promenades parmi les roches m'ont inspiré le désir de connaître ce monde minéral, si mystérieux et si fascinant, qui exerçait déjà sur mon esprit d'enfant une puissante et tenace attraction. »

Sa mère, arrière-petite-nièce de Voltaire, était fort pieuse et donna une instruction religieuse d'une grande profondeur à ses onze enfants, dont Pierre était le quatrième. Elle était l'âme du foyer, et Teilhard devait écrire, quand elle mourut en 1936 : « Chère maman, c'est à elle que je dois le meilleur de moi-même. »

Élève des Jésuites au collège de Mongré à Villefranche-sur-Saône, il y trouva sans doute sa vocation religieuse. Il y fut un excellent élève, obtenant en classe terminale le prix d'honneur en même temps que le baccalauréat ès lettres. L'année suivante celui de « math-élem ».

Il entre à l'âge de dix-huit ans, le 20 mars 1899, dans la Compagnie de Jésus au Noviciat d'Aix-en-Provence.

Le 25 mars 1901 il prononce ses premiers vœux.

En 1902, il obtient sa licence ès lettres à l'Université de Caen. Mais le Combisme sévit en France. Il lui faut partir et poursuivre ses études religieuses en terre étrangère, à Jersey d'abord, puis au collège de la Sainte-Famille au Caire. Mais en même temps et parallèlement à sa vocation religieuse, se développe sa vocation de naturaliste, son goût pour la géologie, la paléontologie. Et il explore avec des amis le désert égyptien de Fayoum, le Mariet. Il y rencontre des chercheurs qui seront des grands noms de cette science : Marcellin Boule, du Muséum d'Histoire Naturelle ; l'abbé Breuil, professeur au Collège de France ; Jean Boussac, de l'Institut Catholique.

Vient la Grande Guerre, qu'il accomplit comme simple soldat, tout à la fois infirmier et aumônier dans un régiment de tirailleurs marocains. Ces années de tranchées lui révèlent la réalité vivante de la masse humaine, la présence du « multiple » comme il se plaît à l'écrire éloquemment. Sa correspondance en témoigne (cf. *Genèse d'une Pensée* — lettre à sa cousine, Mary Teilhard Chambon, en littérature Simone Aragones).

Après cette guerre qui, par la réflexion et la méditation qu'elle entraîne chez lui, permet à son génie d'éclorre, il fut reçu tout d'abord licencié ès sciences (1920) avec des certificats de géologie, botanique, zoologie obtenus à la Faculté des Sciences de Paris, puis docteur ès sciences (naturelles) en 1922, et il acquit la chaire de géologie à l'Institut Catholique de Paris.

Alors commence pour lui une grande carrière scientifique.

Dès 1923, il est chargé par des Fondations scientifiques internationales de missions géologiques en Chine. Il explore le bassin du Fleuve Jaune. Il est à Tien-Tsin de 1923 à 1927 et parcourt tous les sites dignes de recherches archéologiques.

Rentré à Paris en 1924, il parcourt l'Europe, prend contact avec les milieux scientifiques les plus élevés, et notamment avec Édouard Le Roy, apôtre de l'idée évolutionniste.

Mais en 1926, le jésuite géologue dont les idées nouvelles se répandent peu à peu grâce à des conférences, à des photocopies largement diffusés, entre en conflit avec son Ordre. On lui reproche un certain déviationisme par rapport au dogme.

On l'invite à quitter l'Institut Catholique. Il se soumet et, aidé par les mêmes Fondations scientifiques, il part de nouveau avec l'accord de ses Supérieurs qui ont souhaité son éloignement, pour l'Extrême-Orient. Il séjourne tantôt en Chine à Pékin où sa renommée scientifique est grande. Il participe aux découvertes mémorables de Chou Kou Tien, c'est-à-dire du Sinanthrope, Homme de la Préhistoire, puis retourne à Paris. Il se rend ensuite

en Abyssinie avec Henri de Monfreid, et retourne à nouveau à Tien-Tsin.

En 1929, il explore les régions septentrionales de l'Asie jusqu'à la Sibérie. Il participe encore à de nombreuses expéditions scientifiques : en 1931-1932, la Croisière Jaune - Citroën, puis il se rend au désert de Gobi, prend part à des fouilles en Inde, en Birmanie. Il devient à la fois « globe trotter » et spécialiste en paléontologie de réputation internationale. On fait appel à lui, de partout, comme à un expert particulièrement qualifié. Après la guerre 1940-1945 qui l'avait immobilisé dans des conditions souvent pénibles à Pékin, il revient à Paris et il est nommé au Centre National de la Recherche Scientifique. Il faut lire la vivante et passionnante relation des séjours de Teilhard en Chine ⁽¹⁾ rapportés par l'un de ses meilleurs amis et compagnon de recherches (dans ce domaine de la géologie) faite par le Professeur George B. Barbour, d'origine écossaise, doyen honoraire de la Faculté des Sciences de Cincinnati, et que j'ai eu plaisir de rencontrer, de saisir l'humour spécifiquement britannique, lors d'une session d'études, il y a trois ans à Vézelay.

Mais ses Supérieurs majeurs, c'est-à-dire Romains, avaient déjà refusé la publication de ses écrits. Ils l'éloignèrent à nouveau de France où son audience devenait trop importante. Et le Saint-Office, saisi depuis longtemps de son cas, émettait « *un avertissement* » sur ses œuvres, et pria, en août 1947, le Supérieur général de son Ordre de l'aviser de l'interdiction définitive de publier quoi que ce soit en matière philosophique ou théologique. Décisions que le Père ressentit d'autant plus durement qu'à la même époque il venait d'être atteint d'un infarctus du myocarde. Très affaibli, il était soigné à la clinique des Frères de Saint-Jean-de-Dieu. Cette interdiction devait être plusieurs fois renouvelée, malgré des démarches à Rome effectuées par des personnalités scientifiques ou religieuses éminentes.

Après s'être vu ainsi constamment refusé l'autorisation de publier ses essais, où il confrontait ses vues scientifiques et sa foi religieuse, le Père doit, par obéissance, décliner une offre qui lui était faite d'enseigner au Collège de France. La manière dont ses idées se répandent, malgré tout, lui valent un nouvel et dernier éloignement de Paris, et ses dernières années se passent à New-York d'où il ne revient qu'une fois à Paris.

Il est alors membre étranger de la Royal Anthropological Institute de Grande-Bretagne et d'Irlande, membre de l'Académie des Sciences (Institut de France), membre d'honneur de l'Académie

(1) *Teilhard de Chardin sur le terrain*, par George BARBOUR, Ed. du Seuil.

mie des Sciences de New-York et membre de la Société américaine de Géologie. Il mourut à New-York, le jour de Pâques, dans l'apothéose de la Résurrection, le 10 avril 1955; son vœu le plus cher avait été de mourir le jour de la Résurrection!

« C'était un causeur délicieux, dit André Billy, d'une bonne grâce irrésistible et d'un humour parfois mordant. Un sourire lumineux éclairait son fin et beau visage. »

C'était surtout un savant dont le travail scientifique fait autorité parmi les spécialistes. Le Professeur Piveteau, membre de l'Académie des Sciences, professeur à la Sorbonne, a écrit de cette œuvre scientifique : « Elle nous a ouvert des perspectives grandioses ; elle a renouvelé notre vision du Monde ; elle marquera une des grandes étapes du développement de la paléontologie. »

Mais c'est un savant discuté. Son principal adversaire, je l'ai déjà dit tout à l'heure, c'est Jean Rostand, le biologiste et académicien de réputation internationale.

C'était enfin un religieux, dont la foi était d'une force extraordinaire et qui donna des témoignages bouleversants de son esprit d'obéissance et d'humilité. Mais dans ce domaine religieux, là encore il est discuté. Si l'on rend hommage à sa vie exemplaire, on discute sa foi et sa croyance au Monde en même temps que son idée de « Dieu ».

Comme l'a écrit sa légataire, Mlle Jeanne Mortier, « A la suite du Christ et comme Lui, Pierre Teilhard a aimé Dieu et le Monde dans le sacrifice permanent, constitué par les vœux religieux et l'immolation effective imposée par l'obéissance. « Il n'est pas de plus grand amour que de donner sa vie »... Pierre Teilhard a sacrifié, durant presque la totalité de son existence, ce qui lui était plus cher que la vie corporelle : sa vocation d'apôtre... ».

Teilhard de Chardin, durant son existence, a été frappé par deux idées force, et ceci dès son enfance. Tout d'abord, l'idée de l'Absolu. Il est frappé par *l'identité de la composition de base de tout objet*, de tout être, de toute substance existant sur cette terre. Dès son plus jeune âge il collectionnait des pierres ramassées au cours de ses promenades en Auvergne, il collectionnait également des métaux, des morceaux de fer notamment — et l'une de ses tristesses était de constater que ces objets en fer ne se gardaient pas intacts et subissaient l'offensive de la rouille ; d'où peu à peu chez lui l'idée de mouvement, l'idée de transformation, de marche vers un certain Absolu qui s'imposaient à lui dès son plus jeune âge.

La deuxième idée force qui a caractérisé durant toute sa vie Teilhard de Chardin : c'est l'absurdité et l'inutilité de la vie, si elle ne conduit nulle part, si ce n'est à la mort.

C'est une idée aujourd'hui très répandue. On dit souvent que la vie est absurde, qu'elle n'a aucun sens puisque nous sommes créés pour mourir. D'où le relatif mépris que l'on pourrait avoir pour les activités terrestres : réussir, faire fortune par exemple, est sans intérêt si l'on voit les choses au-delà de l'instant immédiat où elles se réalisent et jusqu'à la mort qui anéantit tout. C'est la thèse existentialiste. Pas plus encourageante n'est à mon avis la thèse de Marcuse : cette mise en condition de l'homme pris dans un système qui durant sa vie en fait le servent, pour ne pas dire l'esclave, de cette civilisation technique que l'on se plaît à qualifier de civilisation de consommation. D'où la conclusion logique : il faut supprimer cette prétendue mise en condition, ce qui conduit tout droit à l'anarchie.

Il marque aussi sa déception devant le sens de la vie donné par l'ensemble des religions. La religion islamique : c'est la religion de la fatalité ; Mektoub c'est écrit : « l'action sur la terre est inutile » — d'où un certain esprit contemplatif des Musulmans qui attendent Allah. Le Bouddhisme nous dit : « que nous nous déplaçons sur terre en un monde de péché ; qu'il n'est de salut qu'en abandonnant même volontairement ce monde cahotique où nous vivons » — d'où par exemple le sacrifice des bonzes qui en mourant par le feu au cours de ces dernières années au Vietnam ou en Inde appellent l'attention des masses sur leur drame, mais en même temps gagnent plus vite le ciel auquel aspire chaque véritable bouddhiste. La religion catholique elle-même, dans son sens traditionnel, n'est pas une religion de l'action — la vie n'est qu'un passage, il faut s'y comporter le mieux possible pour gagner son avenir éternel, mais à quoi bon agir sur terre autrement que pour cela. C'est le détachement des biens de ce monde. Et Pascal interprétant cette pensée observe que les hommes passent sur cette terre leur vie à rechercher un tout autre but que celui qui seul devrait les attirer.

Karl Marx et Nietzsche ont dénoncé ce détachement et condamné ce qu'ils appellent l'évasion, la mutilation, la faiblesse du Christianisme devant la vie. Et cette condamnation, vous le savez, n'a pas été sans écho.

Toute la théorie de Teilhard de Chardin sera précisément de justifier sur cette terre, scientifiquement d'une part, spirituellement de l'autre, cette nécessité de l'action, et de dire comment concilier la fidélité totale à l'Évangile et à l'Homme — sa double vocation de présence au monde et de renoncement au monde.

QU'Y A-T-IL D'ESSENTIEL
DANS L'ŒUVRE DE TEILHARD DE CHARDIN ?

En vérité, cette partie, de beaucoup la plus importante de cet exposé, doit être divisée en deux :

- A/ Je traiterai tout d'abord de l'œuvre purement dogmatique et positive (exempte de tout aspect spiritualiste et religieux) de Teilhard de Chardin.
- B/ J'évoquerai ensuite la concordance existant sans aucun doute entre sa théorie scientifique du monde et l'enseignement de l'Église catholique.

A — SON ŒUVRE SCIENTIFIQUE

Je dois d'abord faire preuve d'une grande humilité. Il est vraiment très osé de ma part d'essayer d'évoquer en un aussi court délai ce soir la théorie de l'Évolution du Père Teilhard. Cette thèse est complexe. Elle revêt de multiples aspects, de nombreuses incidences. Je m'efforcerai d'en dégager l'essentiel en un résumé qui forcément ne pourra vous apporter qu'un aspect très succinct de l'idée générale et directrice de la théorie teilhardienne contenue essentiellement dans son ouvrage de base : *Le Phénomène Humain*. Et par ailleurs, cette thèse a été commentée par de nombreux hommes de sciences, l'analyse la plus remarquable étant celle du Professeur Paul Cuenot, ancien élève de l'École Normale Supérieure, agrégé de l'Université, docteur ès sciences. Je n'ai aucun de ces titres, vous vous en doutez peut-être ; et ce sera mon excuse si tout à l'heure dans mon exposé vous relevez quelque erreur ou quelque méprise.

- 1/ *Une base de départ :*
l'atome à l'origine de tout élément de l'Univers.

Tout être vivant ou tout objet inanimé de notre univers part de la même composante : *l'atome*, la *molécule*, la *cellule*. Et doit-on constater encore, qu'avant l'atome, il y a l'électron qui est au départ de toute création, qui est l'infiniment petit.

Et tout redevient après la vie pour l'être vivant cendre et poussière, c'est-à-dire à nouveau quelques centaines, milliers ou millions d'atomes.

C'est une constatation, un fait que personne ne peut évidemment contester.

On peut chimiquement analyser aujourd'hui chaque élément vivant ou non de l'univers, et décrire sa composition de manière très précise ; comparer ainsi la complexité relative de ces différents éléments : minéraux, végétaux, animaux et l'humain lui-même.

Parmi les minéraux, le plus simple, le plus rudimentaire : c'est le grain de poussière, de manganèse par exemple, le corps pur (avec sa masse atomique définie en chimie) — parmi les végétaux, c'est le brin d'herbe la plus rudimentaire — au sein de l'espèce animale, c'est l'amibe, et peut-être avant lui encore le virus ou l'ultra virus.

L'élément le plus complexe de la création, c'est l'Homme — et disons pour être plus précis, l'homme du XX^e siècle, de ce mois de février 1971. Et pour tous, de l'élément le plus simple au plus complexe, l'on peut donner avec une exactitude absolue sa composition chimique précise, autrement dit sa formule chimique et le nombre d'atomes et de cellules le composant.

Si l'on se place aux différentes époques de l'histoire de l'univers qu'il faut chiffrer par centaines de millions d'années, les éléments minéraux, végétaux ou animaux dont nous parlons aujourd'hui n'étaient pas alors, en ces époques éloignées, rigoureusement identiques à ce qu'ils sont actuellement — du moins pour ceux qui ont déjà acquis une certaine complexité. La Paléontologie (étude du passé terrestre sur des centaines de millions d'années) nous l'a appris.

Et par exemple dans l'espèce animale, on ne rencontre plus les puissants mammifères (dinosaures, stégocéphales, les grands fauves ou les animaux fabuleux dont il n'existe plus que des spécimens au Muséum d'Histoire Naturelle ou des reproductions scripturales dans les grottes ou les cavernes (grottes de Lascaux).

Pour l'homme il y a eu les primates — les pithécantropes — le sinanthrope (découvert en Chine et étudié par Teilhard de Chardin).

Teilhard de Chardin est un de nos plus grands paléontologues. Il a étudié les travaux de ses prédécesseurs avec un remarquable esprit critique. Il s'est rendu lui-même sur les lieux de découvertes fossiles qui permirent d'établir l'histoire, par millénaires des grands mammifères.

Je ne citerai pas les phases successives des grandes mutations. Je n'ai aucune compétence particulière en ce domaine, et ce serait de toute manière beaucoup trop long.

Soulignons simplement qu'à la base du *Quaternaire*, qui dura selon les paléontologues un million d'années — les ères précé-

dentes, Primaire, Secondaire et Tertiaire, c'est-à-dire depuis la naissance de la terre, représentant plusieurs dizaines de millions d'années — apparaît à cette époque une *faune* qui subsiste encore aujourd'hui : chevaux, pécaris, chameaux, antilocaprides, alors que disparaissent les représentants des époques antérieures (mam-mouths, mastodontes, édentés, ours spéciaux dit arctodus).

C'est à cette époque que l'on trouve le premier homme de la préhistoire (en Amérique du Nord — au Détroit de Behring — et en Alaska). C'est le chéléen de l'époque pré-glaciaire. C'est *l'Homo-Faber*, ainsi appelé parce qu'il sait déjà s'équiper de haches de pierre par exemple pour chasser, assurer sa vie — puis *l'homme moustérien* ou du *Néandertal* (à l'époque post-glaciaire), puis *l'homme de Cro-Magnon* qui ressemble déjà à l'homme d'aujourd'hui car il s'organise, vit en groupe, et pour cette raison on l'appelle *l'Homo-Sapiens*.

Il subsiste aujourd'hui, en certaines parties reculées du monde, des types d'individus ayant pour partie les mêmes conditions de vie que ces hommes des époques si anciennes : au cœur de l'Afrique ou dans la forêt guyanaise par exemple. Etrange survivance appelée à disparaître.

Enfin, il y a l'homme de la civilisation moderne ; c'est l'aboutissement actuel.

Que déduire de ces observations : la réponse est simple. Nous constatons qu'en ces trois ou quatre millions d'années, il y a eu évolution conduisant à l'apparition de formes nouvelles se succédant ou se conjuguant les unes les autres pour arriver à l'homme de 1971.

Mais alors me direz-vous, c'est une thèse bien connue, celle de Lamarck : le transformisme — l'adaptation de l'espèce au milieu dans lequel il vit. Celle de Darwin : la sélection du plus fort ou du plus résistant dans la lutte pour la vie, une théorie déjà entrevue par Buffon et Diderot.

2/ *Oui, bien sûr, mais l'originalité de Teilhard de Chardin est d'étendre l'étude de cette évolution constatée, non pas seulement à l'évolution des espèces, mais à celle de tous les phénomènes de l'univers observables par voie d'expérience directe. L'observation de l'Univers physique, du Passé de la Vie, du Phénomène humain conduisent Teilhard à énoncer la Loi de l'évolution universelle.*

Voici comment s'exprime Teilhard de Chardin : « Discutant, en savant, des perspectives scientifiques, je dois m'en tenir, et je m'en tiendrai strictement, à l'examen et à l'arrangement des

apparences, c'est-à-dire des « phénomènes ». Préoccupé des liaisons et de la succession que manifestent ces phénomènes, je ne m'occuperai donc pas de leurs causalités profondes. »

« Mon seul but et ma vraie force, est simplement, je le répète, de chercher à voir, c'est-à-dire à développer une perspective homogène et cohérente de notre expérience étendue à l'Homme. »

Et la première constatation logique (vérifiable par quiconque) faite par Teilhard de Chardin, c'est que l'histoire de l'Univers, à partir de la vision du passé, se caractérise par une montée de conscience.

Il faut expliquer ces termes. Citons encore Teilhard (*Le Phénomène Humain*).

Il y a tout d'abord les corpuscules, les atomes, les molécules dont nous parlions tout à l'heure et qui deviennent de plus en plus complexes, les associations de molécules... une enveloppe de la Terre se forme, une pellicule, un milieu privilégié : « C'est de cette enveloppe que nous allons dorénavant nous occuper... Toujours penchés sur les abîmes du Passé, observons sa couleur qui vire. D'âge en âge, la teinte vire. Quelque chose va éclater sur la terre juvénile. La Vie ! Voici la Vie !

« En continuité avec la matière, la vie a des possibilités propres de reproduction, de multiplication, de rénovation, de conjugaison dans la dualité des sexes, d'association, d'additivité dirigée...

« Elle a sa profusion, une ingéniosité, mais aussi une terrible indifférence pour les individus... La vie qui construit une nouvelle zone sur la terre, une nouvelle sphère, la Biosphère. La vie qui s'organise et monte comme un grand arbre, avec, à son sommet, la branche maîtresse : les mammifères et les primates. La vie se développe au long des siècles... *Il y a une histoire de la Vie* : une histoire qui a un sens, qui conduit vers une complexité de plus en plus grande, vers un cerveau capable de penser.

« Partout... en leur sommet, les lignes phylétiques s'échauffent de conscience. Mais dans une région bien déterminée, au centre des mammifères, là où se forment les plus puissants cerveaux jamais construits par la Nature, elles rougissent. Et déjà même s'allume, au cœur de cette zone, un point d'incandescence.

« Ne perdons pas de vue cette ligne empourprée d'aurore. Après des milliers d'années qu'elle monte sous l'horizon en un point strictement localisé, une flamme va jaillir : la pensée est là ». Elle ne doit cependant pas faire oublier à l'homme que, malgré son succès, il reste de la grande famille des vivants, aux enracinements très lointains.

Ce mouvement de *la matière vers la vie*, puis de *la vie vers la pensée*, vers une vie de plus en plus complexe, s'accomplit dans un sens déterminé : à savoir un *accroissement de conscience et d'autonomie ou de liberté*.

« De dix millions en dix millions d'années, la vie fait pratiquement peau neuve ».

Ce mouvement s'accomplit dans un sens déterminé qui va clairement vers un accroissement de conscience et de liberté : les formes simples ont toujours précédé les formes complexes ; les conditions d'apparition d'un groupe supérieur sont commandées par l'existence d'un groupe inférieur qui le supporte et lui fournit les bases de son organisation.

— *Accroissement d'autonomie* (mouvement dans les eaux, amibe, conquête de la terre en rampant, course grâce à l'utilisation des pattes, possibilités de voler).

— Redressement de l'axe de l'animal (libération des mains et horizontabilité du regard chez les grands reptiles, petits mammifères, les primates).

— Et parallèlement à ces progrès de la création se produit un *accroissement de conscience* (lié au développement et à la « céphalisation » du système nerveux au développement du cerveau). La cavité cervicale du primate est infiniment plus réduite que celle de l'homme d'aujourd'hui. Ces observations sont vérifiées par le Muséum d'Histoire Naturelle.

Et cela aussi bien chez les animaux invertébrés (méduses, vers, mollusques, crustacés, insectes) que chez les vertébrés (poissons, reptiles, oiseaux et mammifères). « Du plus bas au plus haut du monde organique se dessine clairement, sous l'effort de nos recherches, une poussée persistante des formes animales vers des types à système nerveux toujours plus riches et plus concentrés. »

L'évolution n'est pas anarchique, elle a un sens :

Innervation croissante et « céphalisation » croissante des organismes : cette loi est lisible dans tous les groupes vivants que nous connaissons, chez les plus petits comme chez les plus grands. On peut la suivre chez les insectes comme chez les vertébrés, de classe en classe, d'ordre en ordre, de famille en famille... Il y a un stade amphibien du cerveau ; et un stade reptile ; et un stade mammifère. Et, à l'intérieur des mammifères, nous voyons le cerveau grossir et se compliquer avec le temps chez les ongulés, chez les carnassiers, chez les primates surtout. En sorte qu'on pourrait tracer une courbe continuellement montante de la vie en prenant comme abscisse le temps et comme

ordonnée la quantité (et qualité) de matière nerveuse existant sur terre à chaque époque géologique.

Qu'est-ce à dire, sinon que, fondée sur l'accroissement des systèmes nerveux, « une montée continue, une marée de conscience se manifeste objectivement sur notre planète au cours des âges ? »

Une telle augmentation constante, irrésistible et irréversible de conscience, ne traduit-elle pas quelque processus profond de l'évolution universelle ?

Il y a des dizaines de milliers d'atomes groupés en une seule molécule de virus, des centaines de milliers de molécules dans une seule cellule ; il y a des milliers de millions de cellules dans un seul cerveau, des milliers de cerveaux dans une seule fourmilière ou dans une vaste société humaine.

Donc la montée de conscience, de psychisme, semble accompagner un mouvement universel qui au cours du Temps pousse la matière à s'agréger, à s'arranger, à « se complexifier ».

Ce qui permet au Père Teilhard d'avancer cette constatation, sans quitter le terrain des phénomènes observables :

« La plus grande des découvertes faites par notre siècle est probablement d'avoir reconnu que la marche du Temps doit se mesurer principalement par un assemblage graduel de la Matière en groupements superposés, dont l'arrangement, toujours plus riche et mieux centré, s'auréole d'une frange toujours plus lumineuse de liberté et d'intériorité. »

Ces phénomènes de conscience croissant sur Terre en raison directe d'une organisation toujours plus avancée des éléments, de plus en plus compliqués, successivement construits par les ressources de la chimie et de la Vie : « je ne vois pas, à l'heure présente, dit Teilhard, de solution scientifique plus satisfaisante à l'énigme posée par la marche physique de l'Univers. »

D'autres auteurs, récemment, ont exprimé le même point de vue que Teilhard de Chardin sur cette action entre *le dehors* et *le dedans* des choses, des objets, des substances, des êtres (1).

En définitive, selon Teilhard de Chardin, il existe confusément pour chaque atome ou chaque cellule, indépendamment de ses composantes matérielles que l'on peut aujourd'hui désintégrer,

(1) Citons : Raymond ROUIJER : *Paradoxe de la Conscience et de la Matière* (Ed. Albin Michel). — On le retrouve aussi dans l'ouvrage déjà cité du Professeur BARBOUR en conclusion de ses conversations avec Teilhard de Chardin. — Andrew COCHRAN : *Mind Matter and Quanta* (mars-avril 1966).

une certaine part de psychisme, comme le dit Teilhard de Chardin lui-même : « Une vocation vers la conscience et... sans cesse plus de conscience. »

Mais Demoulin, ce médecin belge teilhardien acharné, précise qu'il ne s'agit pas de la conscience au sens humain du terme, à tous les niveaux, mais disons plutôt une sorte de processus vers la conscience qui, élémentaire et rudimentaire à l'échelon du végétal, puis de l'animal, prend sa véritable nature au niveau humain.

L'homme d'aujourd'hui se situe comme le dernier stade, le plus avancé pour le moment du processus d'évolution. C'est le *Phénomène Humain*. L'Homme arrive après une évolution du monde de plusieurs millions d'années.

« Par l'expression *Phénomène Humain*, nous entendons ici le fait expérimental de l'apparition, dans notre Univers, du pouvoir de réfléchir et de penser. Pendant des périodes immenses la Terre a certainement été privée de toute manifestation proprement vitale. Puis, pendant une autre période encore immense elle n'a laissé apercevoir, dans la couche de matière organisée apparue sur son enveloppe solide ou aqueuse, que des signes de spontanéité et de conscience irréfléchie (l'animal sent et perçoit ; mais il ne paraît pas savoir qu'il sent et perçoit). Enfin, depuis une époque relativement récente, la spontanéité et la conscience ont acquis sur Terre, dans une zone de vie devenue humaine, la propriété de s'isoler, de s'individualiser en face d'elles-mêmes. L'Homme sait qu'il sait. Il émerge de son action. Il la domine, dans une mesure si faible soit-elle. Il peut donc abstraire, combiner et prévoir. Il réfléchit. Il pense. Cet événement peut servir de point de départ à bien des considérations philosophiques, morales ou religieuses. Nous ne voulons le regarder ici que du simple point de vue historique et scientifique. Pendant longtemps, *il n'y a pas eu de Pensée sur Terre*. Maintenant il y en a, et tellement, que la face des choses se trouve entièrement changée. Certains mêmes à la lumière d'événements récents pourraient juger qu'il y en a peut-être un peu trop. Nous nous trouvons vraiment là en présence d'un objet de science pure, d'un phénomène. Que faut-il penser de ce phénomène ? »

3/ *Il est dominé par la loi de récurrence ou de complexité-conscience.*

Qu'est-ce que la Complexité ?

« Sous cette expression, j'entendrai, fort précisément, la combinaison — c'est-à-dire cette forme particulière et supérieure

de groupement dont le propre est de relier sur soi un certain nombre fixe d'éléments (peu ou beaucoup, peu importe) — avec ou sans l'appoint auxiliaire d'agrégation et de répétition, — en un ensemble clos, de rayon déterminé : tels l'atome, la molécule, la cellule, le métazoaire, etc... ».

Comme l'observe Cuenot, l'accroissement constant de complexité ainsi constaté présente dans tous les cas *un dehors* (aspect matériel - enveloppe humaine) et *un dedans* (aspect psychique - pensée). Le dedans des êtres, évident chez l'homme, certain chez l'animal, existe même aux stades de complexité les plus élémentaires, infiniment dilué, mais véritable.

Il en résulte que cette complexité ainsi détectée peut être représentée par une courbe, une variable qui croît vers l'infini. Cette croissance de complexité restitue à l'homme sa place dans le Monde.

« L'Homme n'est évidemment pas le premier par la taille. Par la quantité de corpuscules rassemblée dans son corps (par son nombre moléculaire brut), il se tient, c'est clair, au-dessous de l'éléphant ou de la baleine. Mais, en revanche, c'est en lui, certainement, c'est dans les milliers et millions de cellules de son cerveau que la Matière est parvenue, actuellement, à son maximum de complication liée, d'organisation centralisée. Chronologiquement et structurellement, l'Homme est incontestablement, dans le champ de notre expérience, le dernier formé, le plus hautement complexe, et simultanément le plus profondément centré de toutes les « molécules »... *Le vieil anthropocentrisme* avait tort en s'imaginant l'homme *centre géométrique et juridique* d'un *Univers statique*. Mais ses pressentiments se vérifient d'une manière à la fois plus haute et plus humble, dès lors que l'homme (que l'on pouvait croire noyé dans un univers démesurément agrandi par la Physique) reparaît au front même de l'ordre cosmique de moléculisation qui emporte le Monde. »

Mais, à qui connaît mieux le passé et la situation de l'homme dans l'univers, se pose la question de son avenir...

*Notion du Très Grand, notion du Très Petit,
selon Pascal.*

*Ajoutons à ces deux notions, celle de la Complexité,
découverte par Teilhard de Chardin.*

L'Infini de Complexité, c'est l'état d'arrangement de plus en plus compliqué vers lequel aboutit l'étoffe cosmique, c'est-à-dire ce qui constitue l'univers.

« Laisée assez longtemps à elle-même, sous le jeu prolongé et universel des chances, la Matière manifeste la propriété de

s'arranger en groupements de plus en plus complexes, et en même temps de plus en plus sous-tendus de conscience ; ce double mouvement conjugué d'enroulement physique et d'intériorisation physique se poursuivant, s'accélégrant et se poussant aussi loin que possible, une fois amorcé. »

Cette thèse, des biologistes tels que le Professeur Lwoff (Prix Nobel de Médecine avec Jacques Monod et François Jacob) y aboutissent également (en un certain sens du moins), par la théorie de l'assemblage des cellules, l'action des acides nucléiques et de l'A.D.N.

« Entre l'infusoire et l'homme, il y a trois milliards d'années », écrit le Professeur Lwoff.

Dans son ouvrage, *Le Hasard et la Nécessité*, paru il y a quelques semaines, Jacques Monod, professeur au Collège de France, part des mêmes prémices : l'arrangement des atomes et des molécules conduit à l'apparition de la vie des mammifères puis de l'homme — plus tard sans doute du surhomme — mais Jacques Monod aboutit malheureusement à une conclusion pessimiste : l'apparition de l'homme est due au hasard, tend-il à prouver, et en conséquence elle ne conduit nulle part. Cette thèse est évidemment combattue et rejetée par certains, ne serait-ce que par le Docteur Albert Delaunay, de la Faculté de Médecine de Paris, dans un récent numéro des *Nouvelles Littéraires* (décembre 1970).

Le journal *Le Monde* du 10 février dernier contient les extraits de trois articles publiés dans les revues *Projet - Études -* et *La Revue des deux Mondes*, par le Père Leroy (biologiste), le Père Russo (philosophe) et le M. Alfred Fabre Luce qui tous les trois, en soulignant les mérites de Jacques Monod, signalent aussi les faiblesses de sa théorie et le danger d'extrapolation.

Il est facile, à qui sait voir les phénomènes à grande échelle, de remarquer qu'au-dessus de l'homme individuel, l'enroulement se prolonge encore, par le *Phénomène social*. En effet, appliquée au grand phénomène historique de la socialisation humaine (développement et interconnexion de toutes les sociétés au cours des âges), le critère de Complexité-Conscience nous éclaire définitivement.

D'une part, dans la société humaine, un irrésistible et irréversible arrangement technique et cultivé, de dimension mondiale, est manifestement en cours et en progrès.

Et d'autre part, grâce à la communication intellectuelle entre les pensées, qui dans l'art et dans la science s'enchevêtrent et s'interfécondent toujours davantage, l'esprit humain « de la Terre » ne cesse de s'élever collectivement. Des dimensions nouvelles

apparaissent déjà : valeur constructive du temps, valeur sacrée de la recherche, valeur universelle de l'art, et valeur réelle et irréprouvable de la convergence humaine dans une société toujours plus compliquée et plus unie.

Sous nos yeux le couple « Complexité-Conscience » devenu « Organisation-Savoir » s'applique parfaitement et montre que le *processus fondamental de l'évolution cosmique continue en avant et repart même de plus belle*. Toutefois, si avant l'homme la poussée évolutive ne brassait que des éléments plus ou moins passifs, dans l'histoire humaine, cette poussée fondamentale se compose avec les *libertés individuelles* et tend au cours du temps à être de plus en plus dominée par celle-ci. A force de nous humaniser et de mieux nous unir, nous parviendrons à mener complètement l'évolution, en utilisant « saintement » notre liberté.

On peut donc parler d'une réflexion collective ou *coréflexion* qui laisse entrevoir dans l'avenir quelque sommet d'*ultra-réflexion*.

« De ce point de vue, *l'hominisation de la terre*, socialisation incluse, est un phénomène convergent ». Voici prononcé le mot de socialisation, mais dans un sens très différent de celui qui lui est donné couramment aujourd'hui. Citons encore Teilhard : « Notre espèce entre dans sa phase de socialisation, c'est entendu. Nous ne pouvons pas continuer à vivre sans passer par la transformation, qui, de quelque manière, forgera de notre multiplicité un tout. Mais alors, dit Teilhard, comment nous faut-il à cette épreuve réagir ? ». Je ne répondrai pas ici, si vous le voulez bien, à cette question. Et je renvoie ceux que cet aspect de la thèse évolutive intéresse à la longue étude de Madeleine-Barthélémy Madaule : *Socialisation et Liberté*. Elle note que Teilhard évoque cette nécessité comme inéluctable. Mais elle constate que, selon Teilhard également, cette nécessité se conjugue avec la liberté. Il y a action et réaction, en définitive donc une option. Il y a, dit Madeleine-Barthélémy Madaule : investissement de la personne et aussi tentation individualiste par laquelle elle se rétracte et se préserve.

Le R.P. Wildiers, dans sa présentation du Tome V de Teilhard, *L'Avenir de l'Homme*, invoque la célèbre phrase de Karl Marx : Ne pas comprendre le monde, mais le transformer. Et de rappeler que *Le Phénomène Humain* pose le problème de l'Action au sens d'une éthique bien sûr, mais aussi d'une perspective sociale. Mais pour clore ce débat entre Marxisme et Teilhardisme, le plus sûr est de rappeler la déclaration à ce sujet de Léopold Sédar Senghor, président du Sénégal : « La pensée de Teilhard nous a permis de faire l'économie du marxisme et de dépasser cette étape. »

En effet, ce problème de l'Action, celle de la Grande Aventure

de la Masse humaine, Teilhard marqué par cette idée de l'Absolu qui le caractérise, ne peut envisager sa solution que sur le plan religieux, non pas dans le sens strict de ce terme, mais dans un sens de spiritualisation croissante, de convergence, d'universalisation dans l'inaltérable.

Teilhard dépasse donc et de très loin dans cette conception de convergence de l'Univers vers l'inaltérable, la thèse marxiste telle que nous la connaissons : le matérialisme historique, évolution vers l'appropriation collective des moyens de production.

Et cependant, Teilhard intrigue les athées soviétiques. Citons cet extrait d'un numéro du journal *Le Monde* d'octobre 1966 :

La revue soviétique *Science et Religion*, qui a pour mission de répandre l'athéisme dans le peuple, a consacré il y a cinq ans à Teilhard de Chardin un article digne de retenir l'attention. L'auteur de cette étude, M. Youri Levada, invite en effet ses lecteurs à se méfier des jugements simplistes, des « antithèses si commodes pour la réclame et l'antiréclame ». Il note que Teilhard était à la fois catholique, loyal et fidèle à la science. « De pareilles conjonctions, ajoute-t-il, si étranges pour notre tournure d'esprit, ne sont pas une rareté dans le monde savant de l'Occident capitaliste ». En tout cas « nous autres athéistes et matérialistes convaincus, nous pouvons le lire avec intérêt, nous devons comprendre le secret de son influence sur la partie progressiste du monde intellectuel occidental ».

Il serait abusif de chercher dans ces lignes quelque ralliement aux thèses de Teilhard. Mais l'article de M. Levada donne un son de cloche nouveau en U.R.S.S. Jusqu'à présent, en effet, toute la propagande athée partait de l'idée simple qu'il y a *incompatibilité absolue entre science et religion*.

C'est cette manière de penser que M. Levada met en cause, puisqu'il reconnaît qu'en Occident beaucoup servent à la fois la science et la religion et que le moment est venu « d'apprécier justement cet homme grand et complexe qu'est l'auteur du *Phénomène humain* ».

Aujourd'hui donc, peut-on dire, la personnalité et la pensée de Teilhard intriguent les Soviétiques. Demain peut-être elle les séduiront.

*Et nous arrivons alors au point Oméga,
point de convergence, terme de l'évolution.*

Citons Teilhard : « Nous ne saurions naturellement imaginer ni décrire un tel phénomène qui implique apparemment une évocation de l'Espace et du Temps. Cependant certaines conditions énergétiques précises nous obligent à penser qu'il coïncide avec un accès définitif à l'irréversible. »

Expliquons ceci. En l'homme l'énergie universelle qui est à l'œuvre dans l'évolution, cette énergie qui ne peut se mesurer mais qui force les éléments à se regrouper pour se complexifier, prend une réalité nouvelle. En l'homme cette énergie devient spirituelle, elle est captée par l'homme lui-même et utilisée librement pour faire continuer le mouvement de convergence cosmique.

Or, quelles sont les conditions pour rendre possible la poursuite de l'évolution et surtout pour activer au maximum le goût d'évoluer chez l'homme ?

D'abord, il faut que nous soyons sûrs que le mouvement auquel nous devons collaborer — au prix de quelle peine ! — soit irréversible, qu'il ne soit pas condamné d'avance à s'arrêter ou à reculer.

Citons Teilhard de Chardin : « Promettez à l'Homme autant de millions d'années que vous voulez. Faites-lui entrevoir, au terme de cette période, un sommet aussi haut (c'est-à-dire aussi surhumain) qu'il vous plaît. Si, de ce sommet une fois atteint, il est entendu d'avance qu'il nous faudra descendre, sans que rien ne survive dans l'Univers de notre ascension — eh bien, je vous le déclare, nous n'aurons pas le cœur de marcher, et nous ne marcherons pas. »

Ensuite, puisque le mouvement de convergence nécessite une « unanimité », celle-ci ne se réalisera pas sous l'action d'une force externe. Ce n'est pas en augmentant les pressions qu'on force les atomes à entrer en combinaison moléculaire, mais c'est en excitant leurs affinités internes (en les chauffant). Au niveau humain, ces affinités internes sont celles de la *sympathie* où l'ensemble peut se constituer sans qu'aucun élément n'ait à perdre sa propre personnalité.

Teilhard écrit : « Ce n'est pas la dureté ou la haine ; c'est une nouvelle forme d'amour, non encore expérimentée par l'homme, que fait pronostiquer et qu'apporte dans ses plis l'onde, montante autour de nous, de la planétisation.

« Or, si l'on réfléchit un tant soit peu à quelle condition peut émerger dans le cœur humain ce nouvel amour universel, tant de fois rêvé en vain, mais cette fois enfin quittant les zones de l'utopie pour s'affirmer possible et nécessaire, on s'aperçoit de ceci : pour que les hommes, sur la Terre, sur toute la Terre, puissent arriver à s'aimer, il n'est pas suffisant que, les uns et les autres, ils se reconnaissent les éléments d'un même *quelque chose* ; mais il faut que, en « se planétisant », ils aient conscience de devenir, sans se confondre, un même *quelqu'un*. Car il n'y a d'amour total que dans le personnel. »

Un centre irréversible d'étoffe personnelle, totalisant en soi l'essence de nos personnalités : tel finalement se découvre à nos yeux le foyer attractif universel vers lequel ensemble, selon Teilhard de Chardin, nous sommes irrésistiblement entraînés. Et cette évolution vers l'universel nous la voyons se faire autour de nous : le progrès de la civilisation le démontre amplement : toutes ces campagnes mondiales, contre la faim, en faveur des déshérités, contre les excès de toutes sortes : les récentes condamnations à mort par exemple, l'entraide aux pays en voie de développement, la considération sans cesse accrue pour les humbles, en sont à leur manière la démonstration.

Ce terme de l'évolution, ce point Oméga, tous nous l'atteindrons malgré la mort qui nous frappera un jour. Car consciemment ou non, par notre esprit, durant notre vie nous aurons participé à cette œuvre évolutive. Nous sommes portés à cette évolution. Et à cause de cela, il ne peut y avoir pour nous de mort totale. Sinon ce serait condamner l'évolution à s'arrêter. Il n'y aurait plus de support à cette évolution. Ce serait un non-sens. Donc la mort totale n'existe pas.

Un jour plus ou moins lointain nous atteindrons tous — morts et vivants — au même sommet. Nous l'atteindrons, dit Teilhard, car l'observation du monde palpable autour de nous prouve éloquemment que « tout ce qui monte converge ». Cette formule est devenue depuis, vous le savez bien, le slogan des Teilhardiens.



B — CONCORDANCE
ENTRE SON EXPLICATION SCIENTIFIQUE DU MONDE
ET LA RÉVÉLATION CHRÉTIENNE

Comme pour la partie scientifique de la thèse de Teilhard, je ne peux davantage prétendre ici faire l'exposé complet de cette concordance (selon l'auteur) entre sa théorie de l'Évolution et les données de la Révélation. Je ne puis que renvoyer à la lecture du livre de Teilhard : *Le Milieu Divin*, et à celle des deux ouvrages du Père René d'Ouince publiés il y a quelques mois aux Éditions Aubier-Montaigne : *Teilhard dans l'Église de son temps*, et *L'Avenir de la Pensée chrétienne*. Avant de résumer brièvement, mais aussi clairement que possible, cette concordance, rappelons à nouveau l'*Interdit* dont le Père, durant sa vie, fut l'objet, de publier quoi que ce soit de philosophique ou de religieux, de la part de ses Supérieurs et du Saint-Office.

Après sa mort, la publication de ses écrits eut, vous le savez, un retentissement extraordinaire et dans la suite les commentateurs de sa Pensée furent extrêmement nombreux, en même temps qu'enthousiastes et chaleureux.

L'un des plaidoyers les plus impressionnants fut prononcé, peu après sa disparition, par le Père de Lubac, de la Société de Jésus, qui écrit, parlant de Teilhard, que son audace fut en définitive « la joyeuse audace de la foi ».

Mais les écrits du Père de Lubac et son ouvrage principal : *La pensée religieuse du Père Teilhard de Chardin* (Aubier 1962) ; d'autres ouvrages encore (publiés peu après la mort du Père) : celui du Père Smulders par exemple, des articles de revues (la revue *Études* en particulier) ne firent cependant pas tomber les résistances et les oppositions des théologiens du Saint-Office dont l'influence était grande sur la curie généralice de la Compagnie de Jésus.

Citons ici René d'Ouince :

« Une mise à l'index paraît bien avoir été envisagée (*). Mais le caractère débonnaire du Pape Jean, qui répugnait à des mesures de rigueur et surtout son habitude de juger les œuvres

(*) Je m'appuie sur des informations orales que je crois sérieuses. Pour écrire scientifiquement l'histoire de cet incident, il faudrait pouvoir consulter les archives du Saint-Office.

à leurs fruits (la visite du Président Senghor au Souverain Pontife semble bien avoir été décisive à cet égard), rendait cette mesure impossible. Un compromis fut proposé, auquel Jean XXIII acquiesça. Le Saint-Office renoncerait à condamner les œuvres de Teilhard, mais il publierait une « mise en garde » à leur rencontre. C'est le fameux *Monitum* publié dans l'*Osservatore Romano* du 30 juin - 1^{er} juillet 1962. En voici le texte :

Certaines œuvres du Père Pierre Teilhard de Chardin, même des œuvres posthumes, sont publiées et rencontrent une faveur qui n'est pas négligeable.

Indépendamment du jugement porté sur ce qui relève des sciences positives, en matière de philosophie et de théologie il apparaît clairement que les œuvres ci-dessus rappelées renferment de telles ambiguïtés et même des erreurs si graves qu'elles offensent la doctrine catholique.

Aussi les EEm. et RRv. Pères de la Suprême S. Congrégation du Saint-Office exhortent tous les Ordinaires et Supérieurs d'Instituts religieux, les Recteurs de séminaires et les Présidents d'universités à défendre les esprits, particulièrement ceux des jeunes, contre les dangers des ouvrages du Père Teilhard de Chardin et de ses disciples. Donné à Rome, au Palais du Saint-Office, le 30 juin 1962.

Sebastianus Masala, Notarius.

Dans le même numéro de l'*Osservatore Romano* paraissait (ajoute le Père d'Ouince) « en première page un long article non signé, qui, sans avoir la valeur du décret lui-même, en constituait cependant un commentaire autorisé. Usant d'un ton modéré, exprimant plusieurs fois son respect pour la personne et la vie religieuse du Père Teilhard, le rédacteur anonyme signalait un certain nombre de griefs à l'encontre de sa pensée : ambiguïtés au sujet de la notion de création et de la liberté de l'acte créateur, — répugnance à admettre la transmission héréditaire du péché originel — méconnaissance des frontières profondes qui séparent la matière de l'esprit... »

En définitive, en juillet 1962, la révision du procès de Teilhard entreprise par plusieurs théologiens notables de la Compagnie (les Pères de Lubac, Smulders et Daniélou) est rejetée, au moins par le Saint-Office.

Mais l'on ne devait pas attendre bien longtemps pour qu'un son de cloche tout différent nous parvienne de la plus haute autorité de l'ordre auquel appartenait Teilhard. En effet, peu après son élection à la tête de la Compagnie, en 1965, le Père Aruppe, dans une conférence de presse, couvre de son autorité

de Général des Jésuites les écrits des Pères Smulders et Rideau et plaide en faveur de Teilhard. Et sans cesse plus nombreux sont les clercs qui, notamment au Concile du Vatican, se font les interprètes de la pensée de notre auteur.

OMÉGA ET LE CHRIST

Teilhard est savant et chrétien. S'il refuse les concordismes faciles et fallacieux, il refuse aussi de séparer les deux domaines de la science et de la foi. Dans son esprit ils se rejoignent remarquablement, c'est ce qu'il explique dans ses pages consacrées au :

1) Dieu « en haut, et en avant ».

En un texte essentiel, Teilhard exprime sa foi en *Dieu et sa foi au monde*. Elles ne sont pas inconciliables. D'après lui au contraire elles se complètent. Il témoigne qu'il n'y a pas contradiction. Il souligne les insuffisances d'une « Foi » qui se bornerait à croire au monde, comme celle d'une « Foi chrétienne » déformée, qui oublierait ce Mystère de l'Incarnation. Prise toute seule, la foi au Monde ne suffit pas à mouvoir la Terre en avant... Il n'y a en effet alors, ni échappée vers l'avant permettant d'éviter une Mort totale, ni foyer suprême de personnalisation pour rayonner l'amour entre cellules humaines : Monde entièrement désintégrable, et Monde glacé. Univers sans cœur ni issue...

Mais est-il bien sûr que la *Foi chrétienne*, dans son explication ancienne suffise encore à soulever le monde vers le haut ? Le Christianisme dans la mesure où il cesse... de couvrir tout l'humain sur terre, perd le mordant de sa vitalité et la fleur de son attrait. Parce que momentanément sous-humanisé, il ne satisfait plus complètement ses propres fidèles qui ont le goût de l'action. Il n'est plus aussi contagieux auprès des incroyants...

L'en-haut (vers le ciel), et l'en-avant (sur la terre), deux forces religieuses... désormais affrontées au cœur de tout homme. Deux forces... qui s'affaiblissent et dépérissent si on les isole. Deux forces... qui n'attendent qu'une chose : non pas qu'entre les deux nous fassions un choix, mais que l'une avec l'autre nous trouvions le moyen de les combiner.

La foi néo-humaine au Monde... implique nécessairement un élément d'adoration (nous l'avons prouvé — sans quoi elle s'éteindrait). La foi chrétienne... par le seul fait qu'elle s'enracine dans la notion d'*Incarnation* a toujours fait une large part... aux valeurs tangibles du Monde et de la Matière... L'En-Haut Chrétien

s'incorpore (sans s'y immerger ! mais en le « *surnaturalisant* ») avec l'En-Avant Humain !

La Foi en Dieu, dans la mesure même où elle assimile et sublime dans sa propre sève la sève de la foi au Monde reprend son plein pouvoir de séduction et de conversion !... Possibilité de croire à *la fois* et à *fond*, l'un par l'autre, à Dieu et au Monde. C'est la divergence de Teilhard avec Pascal.

2) *La Réalité de l'Incarnation.*

Le Mystère de l'Incarnation est central pour la foi de Teilhard. Il a toujours cru en Jésus-Christ, l'Homme Dieu en qui s'unifient sa foi en Dieu et sa foi au Monde. Il y a, pour lui, un lien organique, ontologique entre le Christ et l'Univers.

A tant de chrétiens qui séparent les réalités spécifiquement humaines avec l'ensemble du Cosmos, Teilhard rappelle que notre Credo affirme, non pas l'immortalité de l'âme, mais la résurrection de la chair.

Aux yeux du croyant, l'histoire du monde se présente comme une vaste Cosmogénèse, au cours de laquelle toutes les fibres du réel convergent, sans se confondre, en *un Christ* à la fois personnel et universel et oméga de toute chose.

Teilhard cite souvent les textes de *saint Paul*, en particulier sur la primauté du Christ : « Il est l'image du Dieu invisible, premier né de toute créature, car c'est en Lui qu'ont été créées toutes choses, dans les cieux et sur la terre, les visibles et les invisibles... Tout a été créé par Lui et pour Lui. Il est avant toutes choses et tout subsiste en Lui ». Le message essentiel du Christ, c'est l'annonce d'une « paternité divine » (traduisons : l'affirmation que Dieu, être personnel, se présente à l'homme comme le terme d'une *union* personnelle). Dieu est Amour ; Il ne s'atteint « finalement » que dans l'amour. Le Christianisme, oserai-je dire, n'est rien autre chose qu'un « phylum » d'amour dans la Nature ».

C'est pourquoi, affirme Teilhard, le Christ est « *parfaitement comparable au point Oméga* que notre théorie fait prévoir ». L'incarnation est une rénovation, une restauration de toutes les Forces et les Puissances de l'Univers ; *le Christ* est l'Instrument, le Centre, la Fin de toute la création animée et matérielle ; par lui tout est créé, sanctifié, vivifié... Voilà l'enseignement constant et courant de saint Jean et de saint Paul (le plus « cosmique » des écrivains sacrés)... Le Christ est le Terme de l'Évolution même naturelle des êtres.

« Le Christ n'est pas un accessoire surajouté au Monde, un ornement, un roi comme nous en faisons, un propriétaire... Il est

l'Alpha et l'Oméga, le Principe et la Fin, la Pierre du fondement et la Clef de la voûte, la Plénitude et le Plénifiant. Il est Celui qui consomme et Celui qui donne à tout sa consistance. Vers Lui et par Lui, vie et lumière intérieures au Monde, se fait, dans la crainte et dans l'effort, l'universelle convergence de tout l'esprit créé... »

Il est remarquable de souligner l'identité absolue en la forme et au fond, entre l'explication scientifique cosmique du monde, selon Teilhard, et la mission du Christ sur la terre comme au ciel.

Certes, nous l'avons vu tout à l'heure, certains théologiens sont à la fois séduits et déconcertés par cette nouvelle formulation du mystère chrétien et se demandent si elle reste fidèle à la Révélation... Car effectivement, pour traduire les relations complexes du Naturel et du Surnaturel, pour exprimer que le Christ est, à la fois, don gratuit de Dieu, envoyé librement par son Père, et terme naturel de la Création (Oméga), certaines formules de Teilhard peuvent paraître insuffisantes. Il est bien certain en effet que la théorie teilhardienne de l'Évolution place dans une certaine ambiguïté les données de la Révélation se rapportant à la création de l'Homme, au Paradis Terrestre, à la chute et au Pêché originel.

Teilhard est un chercheur, un initiateur : « Je suis frappé de ce fait que l'Église manque à peu près complètement d'organes de recherche (à la différence de tout ce qui vit et progresse autour d'elle). Or, elle ne gardera la Foi lumineuse, pour ses enfants et les étrangers qu'en cherchant de cette recherche qu'on sent être une question de vie ou de mort ».

Soulignons que, répondant seize ans après sa mort au souhait exprimé par Teilhard, la dernière conférence de l'Épiscopat français qui s'est tenue à Lourdes a décidé la création d'un centre de recherches.

UNE ÉTHIQUE TEILHARDIENNE

« Le christianisme renouvelé, que Teilhard appelait à grands cris dès 1917 et qu'il a fallu attendre 1958 pour voir officiellement ressurgir, grâce à Jean XXIII, sera prêché comme un Évangélisme de conquête humaine.

Il est impossible, en effet, que le Christ se manifeste plus explicitement comme le sommet de l'évolution universelle sans que les chrétiens ne découvrent plus clairement la valeur *surnaturelle de l'effort humain*. Il a pu sembler quelque temps que le

chemin le plus direct du Ciel était celui qui lâchait le plus vite la Terre. Voici que le Christ Universel nous fait comprendre que le Ciel n'est attingible qu'à travers la complétion de la Terre et du Monde (devenus beaucoup plus grands et inachevés que nous ne pensions); et du même coup ce sont les attitudes chrétiennes fondamentales qui, sans dévier, s'enrichissent et se dynamisent ». Toutes les vertus chrétiennes que l'Église ici-bas nous demande de pratiquer, Teilhard de Chardin bien sûr les confirme, nous demande de nous y consacrer mais avec un esprit nouveau et constructif.

La Croix n'est plus seulement le symbole de l'*expiation* mais le signe aussi de la croissance à travers la peine.

Le *détachement* ne consiste pas exactement à mépriser et à rejeter, mais à traverser et à sublimer.

La *résignation* n'est que la forme ultime de la lutte contre le mal, — la transformation en Dieu des défaites inévitables.

La Charité ne nous demande plus seulement de panser les plaies : elle nous excite à construire dès ici-bas un Monde meilleur, et à nous lancer les premiers dans toute attaque livrée pour un accroissement de l'Humanité.

Et le *salut personnel* est intéressant, non pas précisément parce qu'il doit nous béatifier, mais parce qu'il nous fait sauver en nous-même le Monde. Citons ici René d'Ouince :

« L'un des reproches les plus souvent adressés au christianisme par les maîtres de la pensée laïque, Séailles, Alain, Marcel Giron... est sa conception apparemment individualiste du salut, pure affaire entre Dieu et chacun (*). Une religion qui dénoue les liens de la solidarité humaine, et qui n'accorde pas d'intérêt à l'ensemble actuel et à l'avenir du groupe social dont on fait partie (1) », ne peut, à leurs yeux, être vraie.

« Teilhard désarme ce réquisitoire. Le terme transcendant de l'histoire n'exauce pas seulement le vœu d'éternité présent à notre cœur ; il donne un sens à l'effort humain, depuis les premières ébauches d'organisation sociale jusqu'à l'avènement d'une civilisation planétaire ; il comble, par une faveur inespérée, les aspirations de l'homme à l'unanimité. »

(*) Cf. Henri DE LUBAC : *Catholicisme, les aspects sociaux du Dogme*, Ed. du Cerf, 1938, pp. VII sq. « En face de ces réquisitoires mettons cette simple assertion d'un croyant, d'un théologien : « Il y a au fond de l'Évangile la vue obsédante de l'unité de la communauté humaine ». Nous mesurons ainsi la profondeur du malentendu ».

(1) O. HAMELIN : *Le Système de Renouvier*, 1927, pp. 444 sq.

Une telle vision, traditionnelle en vérité, mais retrouvée et réincarnée par Teilhard, ne peut se résumer qu'imparfaitement. *Le Milieu Divin* est le traité magistral où se trouvent exprimées ces vues, dans le contexte même d'une vie. *La Messe sur le Monde* montre combien le sacrifice du Christ consacre l'Humanité et à travers elle le Monde en évolution. Cette messe renouvelée constamment c'est, selon Teilhard, une extraordinaire, une grandiose « geste » d'amour. C'est l'élan de sympathie qui conduit à Oméga, c'est-à-dire à la fin du monde, mais une fin satisfaisante pour l'esprit, à l'unification totale avec Dieu et en Dieu.

Terminons par une dernière citation de Teilhard de Chardin :

« Depuis deux mille ans, des millions d'existences ont demandé au Christ « de les satisfaire dans leurs aspirations les plus exigeantes et les plus raffinées. Et jamais il ne s'est trouvé en défaut ». Pour l'homme de demain aussi, le Christ, et Lui seul, apporte Lumière et Vie. Et pour tous les hommes de demain. Car « le Christianisme dans le Monde ne représente pas seulement, comme il le paraît parfois, la face religieuse d'une civilisation transitoire, éclosée en Occident. Il est bien plutôt un phénomène d'ampleur universelle ⁽²⁾, marquant l'apparition, à l'intérieur de la couche humaine, d'un ordre vital nouveau ».

Voici terminée cette causerie un peu longue, je m'en excuse.

Je me suis fait l'avocat convaincu de la thèse exaltante du Père Teilhard. A mes yeux, elle donne à la vie un sens nouveau. Et nous en avons tant besoin. Mais je me dois d'être à tous égards objectif. Teilhard a, je l'ai dit, des adversaires courtois, ou sectaires, louangeurs parfois, mais toujours acharnés. Et le premier d'entre eux, Jean Rostand, s'exprime ainsi :

« *Il n'existe pas de théorie teilhardienne de l'Évolution* » (extrait d'un numéro du journal *Le Monde* du mois de septembre 1966).

Rendant compte des Journées de Vézelay, dans *Le Monde* du 14 septembre 1966, M. Jean de Beer avait écrit que les objections formulées par M. Jean Rostand, au nom de la biologie, à l'égard des thèses de Teilhard de Chardin avaient été « jugées sévèrement ».

M. Jean Rostand réplique en ces termes dans *Le Figaro Littéraire* de la semaine suivante :

« L'idée d'évolution tient, on le sait, une place considérable dans la pensée et dans l'œuvre de Teilhard : aussi représente-t-on souvent

(2) Les voyages de Paul VI en témoignent largement.

le Père comme un grand théoricien du transformisme. A mon sens, rien de plus erroné. Quand on me demande ce que je pense de la « Théorie teilhardienne de l'évolution », je surprends et je déçois mon interlocuteur en répondant qu'il n'existe pas, à proprement parler, de théorie teilhardienne de l'évolution.

« Teilhard n'est pas — et d'ailleurs il ne prétendait pas à être — un biologiste. Du biologiste, il n'a ni la formation, ni le savoir, ni l'esprit. On pourrait dire, un peu schématiquement, qu'il est passé directement du caillou à l'homme, sans s'attarder sur le protoplasme et sur les complexités de la vie cellulaire.

« Son transformisme, assez superficiel et confus, ne descend point dans le détail des organisations et des structures germinales, où réside cependant le secret des variations d'espèces. Teilhard ignore délibérément l'embryologie et la génétique ; il se désintéresse des chromosomes, des gènes, des acides nucléiques et, partant, laisse de côté toutes les questions précises qui se posent à tout biologiste soucieux d'éclaircir, avec les moyens de notre temps, le mécanisme des phénomènes évolutifs. Qu'on le veuille ou non, le problème de l'évolution est d'abord un problème de biologie cellulaire et, plus précisément, de biochimie cellulaire.

« Dans le transformisme teilhardien, il entre un peu de tout : de la sélection naturelle de la mutation — c'est-à-dire du néodarwinisme — et aussi une étrange façon de lamarckisme psychique...

« C'est bien, de fait, une fresque lyrique de l'évolution que nous propose Teilhard, ici poète ou romancier beaucoup plus qu'homme de science ».

Jean Rostand reproche à Teilhard de ne pas raisonner en biologiste, ce qui est normal dans son cas puisqu'il ne l'est pas. Bien sûr, c'est en anthropologue et paléontologue que Teilhard raisonne. Toute sa thèse, je l'ai déjà dit, est basée sur les observations faites sur les fossiles découverts au cours des siècles. Il a écrit lui-même à Madame de Buttafaco : « Je suis moins un mystique et un métaphysicien qu'un phénoménologiste ».

Il y a le jugement tout à la fois agréable et sévère de Jacques Monod dans son livre *Le Hasard et la Nécessité* que je citais tout à l'heure.

« Encore que la logique de Teilhard soit incertaine et son style laborieux, certains même qui n'acceptent pas son idéologie y reconnaissent une certaine grandeur poétique », écrit Jacques Monod. Mais plus loin il ajoute : « Je vois chez Teilhard une systématique complaisance à vouloir concilier, transiger à tout prix ; peut-être après tout n'était-il pas pour rien membre de cet Ordre dont trois siècles plus tôt Pascal attaquait le laxisme

théologique ». Jugement injuste et cruel quand on sait toute la probité intellectuelle de Teilhard et la rigueur incroyable, à son égard, de son Ordre.

Teilhard a aussi, comme je le disais au début de ce propos, et tout à l'heure encore, des partisans enthousiastes et acharnés : *des religieux* : le Père Rideau, le Père de Lubac, le Père R. N. Wildiers, le Père Darmagnac, Mgr de Solages, le Pasteur Crespy ; il y a bien évidemment la mise en garde du Saint-Office ; mais, juste retour des choses ou justice immanente, vous le savez, le Saint-Office lui-même, à son tour, a été condamné et avec lui l'Index de bien triste mémoire ; *des scientifiques* : les Professeurs Claude Cuenot, professeur à la Faculté des Sciences de Nancy, membre de l'Académie des Sciences, et Jean Piveteau, docteur ès sciences, professeur à la Faculté des Sciences de Paris, membre de l'Institut ; *des philosophes* : Mme Barthélémy Madaule.

L'un des récents numéros de la Collection « Pour et Contre » qui, comme son nom l'indique publie dans une première partie de l'ouvrage (concernant tel ou tel sujet d'actualité) les arguments pour, et dans une deuxième partie les arguments contre, a été consacré à Teilhard de Chardin.

On relève dans ce « Pour et Contre » le jugement sévère de Louis Salleron qui écrit : « J'admire et aime Teilhard mais je ne crois pas à lui. Je ne crois pas à son œuvre, qui n'a d'autre objet que de charmer sa propre angoisse ». Et il ajoute : « Je l'en aime d'autant plus car il m'apparaît ainsi plus humain ».

Dans le même ouvrage « Pour et Contre » André Monestier, exégète brillant et interprète éloquent des thèses de Teilhard, après avoir exposé en un condensé saisissant toutes les raisons scientifiques et théologiques qui l'amènent à donner son entière adhésion à l'œuvre didactique du Père, écrit : « Devant de telles oppositions et de telles divergences, que faire ? ».

Une seule chose, attendre, attendre avec une tranquille confiance dans la vérité, attitude dont Teilhard de Chardin nous a donné l'exemple tout au long de sa vie. « Il suffit, écrivait-il quelques jours avant sa mort, pour la Vérité d'éclater une seule fois, dans un seul esprit, pour que rien ne puisse l'empêcher de tout envahir et de tout enflammer ».

Une constatation s'impose en tout cas : la pensée de Teilhard se répand de plus en plus de par le monde. Le Père d'Ouince écrit : « Il a retrouvé l'ampleur de la mission de saint Paul. Il a jeté un pont entre l'ambition de l'homme moderne tourné vers l'aménagement de la terre et le message chrétien qui semblait en méconnaître l'intérêt ».

Et par ailleurs qui oserait affirmer qu'elle n'a pas pour une part inspiré, cette doctrine de Teilhard, l'esprit du récent Concile et bien des propos de Jean XXIII et de Paul VI.

Reprenant à mon compte une parole prudente de Planck (ce physicien allemand, mort en 1947, créateur en 1900 de la Théorie des Quanta, elle-même longtemps contestée), je dirai, en guise de conclusion : « La vérité c'est sûr, la vérité c'est bien connu, ne triomphe jamais. Mais ses adversaires en définitive, ses adversaires toujours, finissent par succomber ».

ŒUVRES DE TEILHARD de CHARDIN (aux Éditions du Seuil) :

I - Le Phénomène humain. — II - L'Apparition de l'Homme. — III - La Vision du Passé. — IV - Le Milieu Divin. — V - L'Avenir de l'Homme. — VI - L'Énergie humaine. — VII - L'Activation de l'Énergie. — VIII - La place de l'Homme dans la Nature (Le Groupe Zoologique humain). — IX - Science et Christ. — X - Le Cœur de la Matière. — XI - Christianisme et Évolution. — Hymne de l'Univers. — La Messe sur le Monde. — Ecrits du temps de la guerre. — Le Père Teilhard de Chardin explique sa pensée.

LETTRES :

- *Lettres d'Égypte* (1905-1908), Ed. Aubier.
- *Genèse d'une Pensée* (1914-1918), Ed. Grasset.
- *Lettres de Voyage* (1923-1955), Ed. Grasset.

**

Il existe à Paris la Fondation Teilhard de Chardin, constituée sous l'égide du ministère des Affaires Culturelles, son siège social est 38, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, Paris (V^e), et une Association des Amis de Teilhard de Chardin, 12, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris (VI^e). Cette association publie un Cahier trimestriel Teilhard de Chardin. Elle tient une session d'étude annuelle. Elle est animée par Mlle Mortier, légataire de Teilhard de Chardin.

Un Prophète en procès

RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION

de M. GEORGES MAC GRATH

par l'abbé André FOURÉ

Monsieur,

IL ne déplaira pas, pensons-nous, au Préfet d'Eure-et-Loir, d'être reçu au sein de cette Académie avec une évocation de la Vierge de Chartres, célébrée par Péguy en sa « Tapisserie de Notre-Dame » :

*Régente de la Mer et de l'illustre Port
Nous ne demandons rien dans ces amendements,
Reine, « que de garder sous vos commandements
Une fidélité plus forte que la Mort. »*

C'est en effet au nom de votre fidélité à la Normandie et à sa capitale que notre Compagnie, Monsieur, a été heureuse de vous faire une place et, dès ce soir, en présence de cette assemblée choisie, profiter de votre savoir.

Normand êtes authentiquement, puisque né à Bréhal, près de Coutances. Normand êtes resté au cours de vos études à Cherbourg ou à Caen, sauf une légère infidélité lors de votre séjour au lycée de Pontivy, en Bretagne... infidélité que vous pardonneront sans mal deux membres éminents de notre Académie, M. le Préfet de région et Mgr l'Archevêque, authentiques bretons !

La carrière administrative vous a fait vivre sous d'autres cieux : en Picardie, en Ile-de-France, en Champagne, dans le Massif Central, en Béarn ou dans le Jura, voire en Algérie... Mais votre cœur est demeuré chez nous : le site de Rouen où vous avez exercé les délicates fonctions de Secrétaire général

du département vous a séduit. Vous êtes devenu citoyen de Mont-Saint-Aignan et peut-être avez-vous murmuré en fixant votre choix, à l'exemple de saint Laurent de Dublin, contemplant la Ville d'Eu, au retour de son ultime voyage à Rome : « *Hic est locus requies mei : hic habitabo quoniam elegi eam...* Voici le lieu de mon repos... c'est là que j'habiterai parce que je l'ai ainsi voulu. »

Normand étiez encore à Tarbes : nous savons l'accueil que vous réserviez en votre hôtel préfectoral à l'Archevêque et à l'Archiprêtre de Rouen, au cours de leur pèlerinage annuel en terre de Lourdes.

Nous savons avec quelle distinction vous accomplissez votre mission en notre époque remuante. Voici que nous vous connaissons sous un jour nouveau : derrière le haut fonctionnaire, il y a l'homme de lettres qui meuble ses rares loisirs en étudiant poètes et philosophes.

Ému par le sort d'Hégésippe Moreau, réputé « sans famille et sans amis », mort phtisique à 28 ans dans un hôpital parisien, vous vous êtes intéressé, Monsieur, à cette navrante destinée et avez contribué à sortir de l'oubli le délicat auteur de *Myosotis...*

Si l'on imagine M. le Préfet rêvant fleurs printanières et chant des alouettes, tenté de versifier à l'exemple du pittoresque administrateur immortalisé par Alphonse Daudet, il nous est difficile de le voir en pareil équipage pour réfléchir à la personne et à l'œuvre de Pierre Teilhard de Chardin...

On ne peut certes laisser libre cours à ses songes pour aborder un tel auteur et nous devinons sans peine, Monsieur, les heures de lecture et de méditation nécessitées par votre entreprise, d'autant plus que le vocabulaire de l'illustre jésuite est parfois si hermétique pour le profane que ses éditeurs ont rédigé un lexique particulier à leur intention !

★
★★

A propos de l'ouvrage du R.P. d'Ouince intitulé : « Teilhard de Chardin, prophète en procès », que vous avez cité, Monsieur, un journaliste écrivait :

« *Esprit faux* dont le prestige a été démesurément gonflé par des chrétiens inconséquents, ou *grand penseur* dont le seul tort fut d'avoir raison trop tôt ?

« *Téméraire* que Rome aurait bien fait de réduire au silence de son vivant, ou *victime* de gardiens d'une orthodoxie étriquée sourde aux besoins religieux de notre temps ?

« Le débat n'est pas clos même si, le temps ayant fait son œuvre, les polémistes d'aujourd'hui se réfèrent davantage au teilhardisme diffus qu'à des textes ou des ouvrages précis.

« L'alternative reste posée, non seulement pour les historiens de la pensée chrétienne, mais plus concrètement et plus immédiatement, pour les pasteurs et les apologistes qui doivent présenter le message évangélique à nos contemporains.

« Teilhard de Chardin, sans illusions, n'hésitait pas à affirmer lui-même : « Je ne serai vraiment compris que lorsque j'aurai été dépassé. »

Il ne nous appartient pas ici de discuter de ses thèses dont l'étude relève en toute liberté à la fois des théologiens et des savants, comme cela nous apparaît davantage encore, Monsieur, après avoir entendu votre discours.

*
*
*

« Prophète en procès », Teilhard de Chardin aura porté, durant sa vie, comme une lourde croix, incompréhensions, jugements prématurés, et ressenti en son âme blessée les réserves ou les condamnations de certains de ses Supérieurs. Cependant, et cela mérite réflexion, jamais pour autant il ne franchit le cap de la révolte. Rares même furent ces cris déchirants tel celui-ci, confié à l'un de ses amis : « Intérieurement, c'est quelque chose qui ressemble à l'agonie ou à la tempête... dites-moi que je ne suis pas infidèle à mon idéal en obéissant ! ». « En ce temps de contestation et de hargne contre l'autorité, cette attitude apparaît particulièrement exemplaire. » (H. Fesquet).

Philosophe, anthropologue, prophète douloureux, Pierre Teilhard de Chardin n'est-il pas enfin souvent emporté par une inspiration poétique aux vertiges pascaliens ? Qu'on en juge par les lignes suivantes extraites de l'Offertoire de *La messe sur le monde* : elles nous aideront, Monsieur, après vous avoir exprimé nos compliments, à poursuivre notre réflexion sur l'âme ardente de ce penseur qu'il sera impossible d'ensevelir dans le silence...

- Puisque, une fois encore, Seigneur, non plus dans les forêts de l'Aisne, mais dans les steppes de l'Asie, je n'ai ni pain, ni vin, ni autel.
- Je m'élèverai par-dessus les symboles jusqu'à la pure majesté du Réel, et vous offrirai, moi, votre prêtre, sur l'autel de la Terre entière, le travail et la peine du Monde.
- Le soleil vient d'illuminer, là-bas, la frange extrême du premier Orient.
- Une fois de plus, sous la nappe mouvante de ses feux, la surface vivante de la Terre s'éveille, frémit et recommence son labeur effrayant.
- Je placerai sur ma patène, ô mon Dieu, la moisson attendue de ce nouvel effort...
- Mon calice et ma patène, ce sont les profondeurs d'une âme largement ouverte à toutes les forces qui, dans un instant, vont s'élever de tous les points du Globe et converger vers l'Esprit.
- Qu'ils viennent donc à moi le souvenir et la mystique présence de ceux que la lumière éveille pour une nouvelle journée...
- Un à un, Seigneur, je les vois et les aime, ceux que vous m'avez donnés comme soutien et charme naturel de mon existence.
- Un à un aussi, je les compte, les membres de cette autre et si chère famille qu'ont rassemblée autour de moi, à partir des éléments les plus disparates, les affinités du cœur, de la recherche scientifique et de la pensée...
- Plus confusément, je les évoque, ceux dont la troupe anonyme forme la masse des vivants... ceux qui m'entourent et me supportent, sans que je les connaisse... ceux qui viennent et ceux qui s'en vont... ceux-là surtout qui, dans la vérité ou dans l'erreur, à leur bureau, à leur laboratoire, à leur usine, croient au progrès des Choses et poursuivront passionnément aujourd'hui la Lumière...
- Tout ce qui va augmenter dans le monde au cours de cette journée, tout ce qui va diminuer, tout ce qui va mourir aussi, voilà, Seigneur, ce que je m'efforce de ramasser en moi pour vous le tendre... voilà la matière de mon Sacrifice, le seul dont vous ayez envie...

- Parce que, à défaut du zèle spirituel et de la sublime pureté de vos Saints, vous m'avez donné, mon Dieu, une sympathie irrésistible pour tout ce qui se meut dans la matière obscure,
- parce que, irrémédiablement, je reconnais en moi, bien plus qu'un enfant du Ciel, un Fils de la Terre,
- je monterai, ce matin, en pensée, sur les hauts lieux, chargé des espérances et des misères de ma Mère,
- et là, fort d'un Sacerdoce que vous seul, je le crois, m'avez donné,
- sur tout ce qui, dans la Chair humaine, s'apprête à naître ou à périr sous le Soleil qui monte,
- j'appellerai le Feu...

(17 mars 1971)

Malheureusement, Messieurs,

Le 1^{er} du mois de Muharram de l'année 962 de l'Hégire (23 avril 1874 de l'ère Chrétienne), le Hériz-Zulikar, ambassadeur extraordinaire de l'Émir de Boukhara auprès du Sultan Ottoman Murad III, était reçu par l'Assemblée des Ulémas — qui était l'Académie des Arts, Sciences et Belles-Lettres de Constantinople. Il s'exprimait ainsi :

« O Allah ! Vous dont le commandement plonge les profanes de l'Aléou et tranche les mystères du Relatif, ô vous dont la science plonge dans le cœur de l'Essentiel et défile les méandres du Subconscient, ô vous dont les regards embrassent les deux Mondes et en tiennent l'Utérus et l'Opuscle, comment pourrais-je être, à vos yeux, plus sûr et plus ardent tourbillonnant dans la splendeur de votre Soleil ? »

Ces paroles paraissent à notre époque certainement excessives, empreintes d'hypocrisie orientale. Mais, au moment où je dois me présenter devant votre Imposante Compagnie, j'ai conscience de mon indigence et les termes en usage au Divan Impérial de la Sublime Porte, me viennent tout naturellement sur les lèvres pour exprimer des sentiments bien sincères :

« Votre très humble et très dévoué serviteur est indigne de fouler la poussière qui couvre le seuil de cette Vénérable Maison. Cependant réchauffé par le bienheureux rayonnement de vos lumières, j'ose me présenter devant votre majestueuse Assemblée, priant de

— Force que à défaut du zèle spirituel et de la sublime
puissance de vos saints, vous m'avez donné, mon Dieu, une
sympathie irrésistible pour tout ce qui se meut dans la
matière obscure.

— Je monterai, ce matin, en pensée, sur les hautes lieux,
pour échapper aux caprices et aux tristesses de ce monde.

— Mais le fait est dans sacrés que vous seul, je le crois, m'avez
donné, dans la Tour de la Vieillesse, le don de la vision.

— On a pu voir, par exemple, dans la Tour, l'homme, s'opposant à la nature
ou à la pierre sous le soleil qui monte.

— Un jour, j'appellerai le Dieu qui est au-dessus de moi, et
je lui dirai, dans la Tour, de la Vieillesse, de la Vieillesse, de la Vieillesse.

— Je place sur un socle à côté de moi, le monde, le monde,
le monde, le monde, le monde.

— Mes coïncidences et mes poésies, ce sont les mélancoliques d'une
âme largement ouverte à toutes les forces qui, dans un
instant, vont s'élever de tout le point de l'abîme et
s'élever vers l'éther.

— Qu'ils viennent donc à moi le souvenir et la miraculeuse
présence de ceux que la lumière éveille pour une nouvelle
journée.

— Un à un, Seigneur, je les vois et les aime, ceux que vous
m'avez donnés comme soutien et charge naturelle de mon
existence.

— Un à un aussi, je les aime, les membres de cette autre
et si chère famille qu'on reconnaît autour de moi, à
partir des heures les plus disparates, les effluents du
cœur, de la recherche scientifique et de la pensée.

— Plus confusément, je les aime, ceux dont la troupe
anonyme forme le monde des vivants, ceux qui m'en-
toureront et me supporteront, sans que je les connaisse,
ceux qui viennent et vont qui s'en vont, ceux de partout
qui, dans le vérité ou dans l'erreur, à leur horizon, à leur
laboratoire, à leur mine, ont pu se perdre des Choses
et posséderont personnellement aujourd'hui la Lumière.

— Tout ce qui se meut dans le monde ou dans de
cette journée, tout ce qui va diminuer, tout ce qui va
mourir aussi, vous, Seigneur, ce que je m'efforce de
relever en moi pour vous le rendre, voilà le maître
de mon sacrifice, je suis tout à vous, Seigneur.

TURCS ET NORMANDS

Turcs et Normands conquérants et bâtisseurs d'empires

DISCOURS DE RÉCEPTION DE
Chantal LEMERCIER-QUELQUEJAY

(27 mars 1971)

Mademoiselle, Messieurs,

LE 1^{er} du mois de Muharrem de l'année 982 de l'Hégire, 23 avril 1574 de l'Ère Chrétienne, le Hodja Zülfikar, ambassadeur extraordinaire de l'Émir de Bukhara auprès du Sultan Ottoman Murad III, était reçu par l'Assemblée des Ulémas — qui était l'Académie des Arts, Sciences et Belles-Lettres de Constantinople. Il s'exprimait ainsi :

« Ô illustrissimes Savants ! Vous dont la connaissance pénètre les arcanes de l'Absolu et tranche les mystères du Relatif, ô vous dont la sagesse plonge dans le cœur de l'Essentiel et démêle les méandres du Superficiel, ô vous dont les regards embrassent les deux Mondes et en tirent l'Utile et l'Inutile, comment pourrais-je être, à vos yeux, plus qu'un atome tourbillonnant dans la splendeur de votre Soleil ? ».

Ces paroles paraissent à notre époque certainement excessives, empreintes d'hypocrisie orientale. Mais, au moment où je dois me présenter devant votre imposante Compagnie, j'ai conscience de mon indignité et les termes en usage au Divan Impérial de la Sublime Porte, me viennent tout naturellement sur les lèvres pour exprimer des sentiments bien sincères :

« ...Votre très insignifiante servante est indigne de fouler la poussière qui couvre le seuil de cette Vénérable Maison. Cependant réchauffée par le bienheureux rayonnement de vos lumières, j'ose me présenter devant votre majestueuse Assemblée, pleine de

science et de sagesse. Puis-je espérer que la munificence et la gracieuse générosité de vos esprits condescendront à faire tomber les torrents de votre sublime bienveillance sur votre très humble esclave ?... »

Empruntées aux documents d'archives de l'Empire Ottoman, ces formules devraient, suivant les règles en vigueur à Constantinople, se répéter en d'inlassables compliments parfumés à l'ambre, au narcisse ou à la jonquille. En particulier, ma condition de femme m'amènerait à développer le thème de mon insignifiance et de mon indignité. C'est le poète persan Ferid-üd-Din Attar qui écrivait :

« ...La science d'une femme est légère comme un pétale de rose et fragile comme une goutte de rosée au soleil levant ! »

Cette opinion, Messieurs, ne prévaut pas à l'Académie de Rouen. Mais n'avez-vous pas été influencés par les mérites exceptionnels de Mademoiselle Elisabeth Chirol, qui m'a encouragée et ne cesse d'être, pour moi, un guide et un exemple. Une telle valeur chez la femme est aussi rare que la fleur dans le désert, « cette fleur bleue qui, d'Iran, borde le puits sombre... »

Je ne veux pas lasser vos oreilles occidentales par mes dithyrambes et j'exprimerai plus simplement, mais bien sincèrement, ma profonde reconnaissance à vous tous qui m'avez choisie pour faire partie de votre illustre Académie.

Adressant mon discours à votre Assemblée d'esprits remarquablement cultivés, je ne voudrais pas tomber dans le travers d'un exposé de vulgarisation. Mais il ne convient pas non plus d'entrer dans les arcanes de la recherche historique sans doute trop spécialisée, qui n'intéresse que le chercheur lui-même.

Je m'efforcerai d'éviter ces deux écueils. C'est une tâche périlleuse qui évoque, en mon esprit, l'allégorie du Pont de Sirat.

« ...Dans la croyance musulmane, l'âme du défunt ne peut gagner le Paradis qu'en traversant un pont qui surplombe l'Enfer. Mais ce pont est aussi étroit qu'un fil de rasoir et seule l'âme du juste parvient à le franchir sans basculer ni à droite, ni à gauche, dans les flammes de la Géhenne... »

Comme les âmes justes franchissent le Pont de Sirat, parviendrai-je à me maintenir dans un juste milieu ?

Rica, l'un des héros des « Lettres Persanes », voyageant en France, suscitait la curiosité des habitants de Paris qui lui disaient :

« Ah ! Ah ! Monsieur est Persan ? C'est une chose bien extraordinaire ! Comment peut-on être Persan ? »

Lorsque, selon la tradition en honneur dans votre illustre Compagnie, je faisais visite pour me présenter à vous, que de fois n'ai-je pas senti poindre, sous les paroles d'accueil toujours aimables et courtoises, un sentiment d'étonnement qui aurait pu se traduire en pastichant Montesquieu :

« Ah ! Ah ! Madame est turcologue ? Comment peut-on être turcologue ? »

Eh oui ! Comment des bords de la Seine, me suis-je sentie attirée avec passion vers ce Monde Turc ? Entendez bien le Monde Turc pris dans son ensemble, c'est-à-dire un monde de 80 millions d'âmes, s'étendant des Balkans au désert de Gobi, et remontant au Nord jusqu'aux rives de l'Océan glacial arctique.

L'Orient, et particulièrement l'Orient Turc, se reflète dans le miroir de l'Occident en prenant trois visages :

— Le premier, c'est l'Orient romanesque. Il est fait de faux clinquant, de pacotille et de bazar, et correspond à l'art du « Gül ü Bülbül », c'est-à-dire la poésie du rossignol et de la rose. Le sens mystique et caché en est profond : c'est l'amour de l'âme humaine symbolisée par le Bülbül, le Rossignol, pour Dieu représenté par la Rose, la Gül. Mais ce sens mystique échappe bien souvent et la forme en est insupportable de maniérisme.

Cet Orient-là n'est pas né d'hier. Les harems avec leurs odalisques, leurs eunuques blancs et noirs, ont inspiré Voltaire avec Zaïre et les musiciens du XVIII^e siècle, siècle matérialiste qui n'a su voir en l'Orient que mièvrerie et sentimentalisme.

De nos jours, cet Orient décrit par Pierre Loti et Claude Farrère, est encore celui des touristes qui découvrent la Mosquée bleue, le Bazar couvert, les parfums, le coucher de soleil sur la Corne d'Or devenue maintenant un véritable cloaque fangeux.

Cet aspect romanesque ne m'a pas séduite.

— Le deuxième visage de l'Orient exprime l'âme humaine que Gobineau a si bien décrite. Le Turc y apparaît émouvant, aventurier, détaché des artifices de la vie civilisée, comme un nomade amoureux de sa liberté.

L'anecdote suivante rapportée par Sâadi dans son *Golestan* le traduit assez bien :

« ...Un soir que le grand conquérant Mahmud de Ghazni festoyait sur une terrasse, il entendit un mendiant crier misère. Pris de pitié, il lui fit jeter une bourse d'or. Quelques jours après, au même endroit, le Sultan entendit à nouveau le mendiant l'implorer. Courroucé, il le fit venir et lui dit :

« Tu mérites la mort. Dix jours à peine t'ont suffi pour dépenser une bourse d'or ! Justifie-toi si tu le peux ! »

Et le pauvre hère de reprendre :

*Comme l'eau dans le tamis,
Comme la patience dans le cœur de l'amoureux,
La main d'un homme libre ne saurait retenir
La fortune de ce monde...*

Et une fois encore, le Sultan Mahmud se laissant fléchir, le combla de sa générosité.

Cette approche de l'âme turque ne manque pas d'émouvoir par son humanité.

— Mais c'est le troisième visage de l'Orient qui m'a surtout attirée, celui d'un Orient dépouillé de tout mystère, et impressionnant par sa grandeur, celui des Turcs conquérants et bâtisseurs d'Empires.

C'est ainsi que les Turcs se rapprochent des Normands.

Dans son « Empire des Steppes », Grousset dressait un parallèle génial entre les deux races impériales qui, depuis le Haut Moyen Age, ont dominé le Monde, les « deux Mondes » comme disent les Turcs, l'Orient et l'Occident. N'y eut-il pas entre les coureurs des mers et les nomades des steppes identité de destin ? Même structure sociale aristocratique, même génie de conquêtes, même sens de l'initiative la plus audacieuse et de la discipline librement acceptée, même esprit positif et rationnel, enfin et surtout, même sens impérial.

Nous verrons que les uns comme les autres, Turcs et Normands, ces deux races de bâtisseurs d'Empires, furent à la fois d'indomptables conquérants, de remarquables administrateurs et des mécènes avisés.

Nous connaissons par un extraordinaire document épigraphique le programme de conquêtes des Turcs et, comme on le dirait aujourd'hui, sa justification idéologique. Au IX^e siècle, dans la haute vallée du fleuve Orkhon en Mongolie, terre d'où sont sortis tous les grands empires nomades, le premier grand Empereur Turc, Bilge Hakan, a inscrit sur une stèle en caractères rhunniques et en langue turque archaïque :

« ...Quand le Dieu très Haut créa le ciel bleu et la terre ténébreuse, le Nord fut donné au Turc, et le Sud et l'Est et l'Ouest devinrent Turcs... »

Autrement dit, « un Dieu au ciel, un Empereur Turc sur la terre ». Ce même principe était d'ailleurs repris et proclamé par le grand Khan Möngkä, petit-fils de Gengis Khan, dans une lettre au Roi de France, Saint Louis :

« Tel est le commandement du Dieu éternel, il n'y a qu'un Dieu au ciel et un souverain sur la terre, Gengis Khan, fils de Dieu... Ce commandement est adressé à tous les seigneurs et prêtres et à tout le peuple du Royaume de France... »

Nous ne possédons malheureusement aucun document semblable par lequel un obscur yarl scandinave aurait proclamé sa vision de domination du monde...

Les deux races font leur apparition presque simultanément sur la scène de l'histoire comme des concurrents irrésistibles. Nous avons tous en mémoire l'image d'Épinal du vieux Charlemagne pleurant sur une plage en voyant passer au loin les premiers drakkars normands. A la même époque, l'un des derniers rois Samanides de cette brillante dynastie iranienne et sédentaire dont la capitale était Bukhara, pleura sur les rives du Syr-Darya en voyant apparaître les premiers cavaliers turcs.

Au X^e siècle, c'est le brusque déferlement.

— Les Normands ravagent l'Europe, descendent en Méditerranée, se fixent de part et d'autre de la Seine, fondent une dynastie à Kiev et découvrent l'Amérique. Leur expansion atteint son apogée au XI^e siècle. A l'Est, à l'Ouest, au Midi de l'Europe, les hommes du Nord se sont taillés un vaste empire et l'on peut dire que la conquête de l'Angleterre fait de la Manche un « lac normand », selon l'heureuse expression d'un académicien de Rouen qui écrivit *l'Histoire de l'Empire Normand*, Mgr Andrieu-Guitrancourt, votre frère, Monsieur le Président.

— Les Turcs, de leur côté, envahissent la Transoxiane, l'Iran, et fondent leurs premières dynasties dont celle des Ghaznévides en Afghanistan.

Pour comprendre toute l'importance de l'avènement des Turcs, replaçons-nous un peu dans l'histoire du x^e siècle.

L'empire Byzantin vient d'atteindre son apogée avec Nicéphore Phocas et Basile II « le Bulgarochtone ». Partout l'Islam arabe a reculé, les Byzantins sont aux portes de Damas et de Jérusalem.

Cinquante ans après la mort de Basile II, les Turcs Seldjouks pénètrent en Anatolie. Conduits par leur Sultan Alp Arslan, ils remportent la grande victoire de Mantzikert sur les armées byzantines de Romain Diogène, et bientôt s'emparent de Nicée.

Au même moment, d'autres Turcs, les Petchénègues, déferlent au nord de la Mer Noire, atteignent les Balkans et arrivent sous les murs de Constantinople.

Alarmé par cette double invasion turque, le Basileus Alexis Comnène résolut de demander secours au Pape et aux Princes de l'Occident et envoya sa célèbre Lettre qui déclencha la Première Croisade, celle qu'on a pu appeler la « Croisade normande ».

Ainsi, à la fin du xi^e siècle, Normands et Turcs dominent le monde.

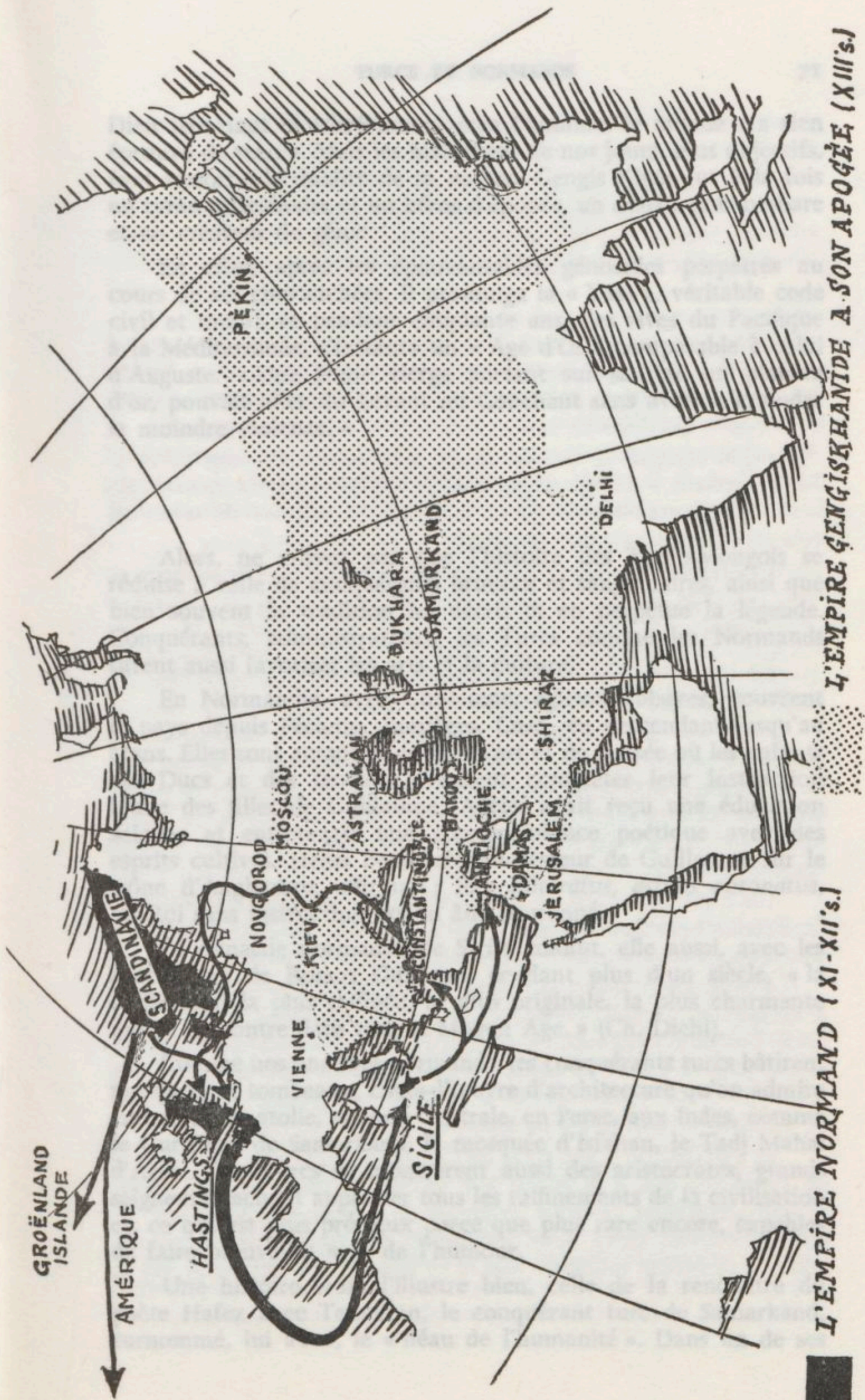
A la bataille d'Hastings, en 1066, qui consacre le triomphe des Normands en Europe, répond l'écho de la victoire de Mantzikert en 1074, en Anatolie, qui assure aux Turcs la domination de l'Orient.

Mais ces fulgurantes conquêtes, l'invincibilité des armées et des flottes ne sont pas le seul trait qui rapprochent Normands et Turcs. Ils furent, les uns et les autres, de remarquables administrateurs. Ils surent organiser leurs états et consolider les empires qu'ils avaient conquis.

Les Normands fondèrent des dynasties en Angleterre, en Sicile, en Russie ; l'administration et les traditions qu'ils instaurèrent se sont perpétuées bien au-delà de leur domination.

Les Turcs aussi surent gouverner et mettre en valeur leurs conquêtes, et des dynasties turques régnèrent sur la Chine, l'Inde, l'Iran, l'Égypte des Mamelouks, la Russie Orientale. L'exemple de Gengis Khan est vraiment celui d'un grand bâtisseur d'empire.

Gengis Khan a partagé avec Attila le titre peu enviable de « fléau de l'humanité ». Certes les chroniques sont pleines de récits colorés de sang et d'horreurs, notamment celle de l'historien arabe Ibn al-Athir qui écrit : « Ce fut un immense malheur, comme les jours et les nuits n'en produisent jamais de pareil. Il aurait raison celui qui affirmerait que depuis le temps où

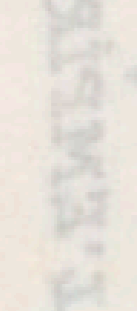
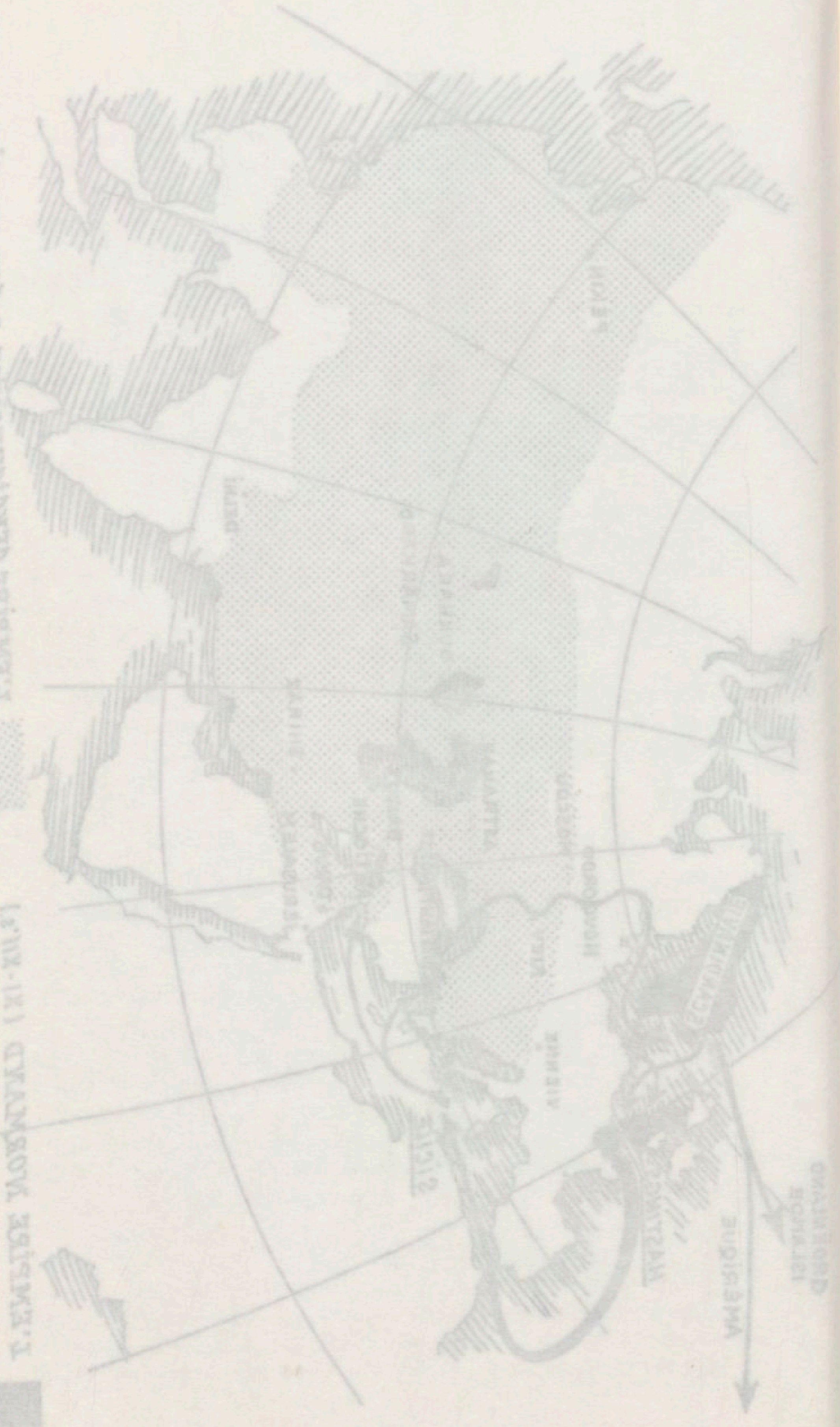


■ L'EMPIRE NORMAND (XI-XIII's.)

● L'EMPIRE GENGISKHANIDE A SON APOGÉE (XIII's.)

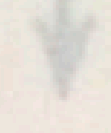
Т. ЕМБІЛЕ БЕКСТАРКҮМБЕ У ЗОМУ ВЪОСҪУЗ (XIII.С.)

Т. ЕМБІЛЕ УОБҮГҮД (XI-XIII.С.)



ОУЛДЖОД
СОУЛАЖИ
ДУБДУК

УМБІЛЕ



Dieu très-Haut et très-Puissant créa l'homme, le monde n'a rien éprouvé de tel... ». Mais les historiens, de nos jours, plus objectifs, font ressortir la dualité de sa nature. Gengis Khan fut à la fois un tyran sanguinaire et un héros d'épopée, un destructeur barbare et un créateur de génie.

En effet, après les épouvantables génocides perpétrés au cours de ses chevauchées, il promulga la « Yasa », véritable code civil et moral, et pendant cinquante ans, des rives du Pacifique à la Méditerranée, s'instaura un « Age d'Or » comparable à celui d'Auguste. « Une jeune vierge portant sur sa tête un plateau d'or, pouvait aller du Levant au Couchant sans avoir à craindre la moindre violence. »

Alors, ne croyez pas que l'histoire des Turco-Mongols se réduise à celle de conquérants brutaux et sanguinaires, ainsi que bien souvent la tradition les décrit et en perpétue la légende. Conquérants, administrateurs, les Turcs comme les Normands surent aussi favoriser les arts et la culture.

En Normandie, avec Guillaume, églises, abbayes, couvrent le pays depuis Fécamp, Jumièges, Caen, en descendant jusqu'au Mans. Elles sont autant de foyers d'art et de pensée où les enfants des Ducs et des féodaux viennent compléter leur instruction. L'une des filles de Guillaume, Adèle, avait reçu une éducation soignée et entretenait une correspondance poétique avec des esprits cultivés. Henri Beauclerc, successeur de Guillaume sur le trône d'Angleterre, affirmait : *Rex illiteratus, asinus coronatus*, un Roi sans instruction est un âne couronné.

La dynastie normande de Sicile connut, elle aussi, avec les successeurs de Robert Guiscard, pendant plus d'un siècle, « la civilisation la plus raffinée, la plus originale, la plus charmante qui se rencontre dans tout le Moyen Age. » (Ch. Diehl).

Comme nos ancêtres normands, les conquérants turcs bâtirent mosquées et tombeaux, chefs-d'œuvre d'architecture qu'on admire encore en Anatolie, en Asie Centrale, en Perse, aux Indes, comme le Gur Emir de Samarkand, la mosquée d'Isfahan, le Tadj Mahal d'Agra... Les Turcs se montrèrent aussi des aristocrates, grands seigneurs, sachant apprécier tous les raffinements de la civilisation et, ce qui est plus précieux parce que plus rare encore, capables de faire preuve de sens de l'humour.

Une histoire vraie l'illustre bien, celle de la rencontre du poète Hafez avec Tamerlan, le conquérant turc de Samarkand, surnommé, lui aussi, le « fléau de l'humanité ». Dans un de ses

ghazels dédié à une radieuse beauté de Shiraz, le poète avait chanté :

*Si cette beauté de Shiraz
Prenait mon cœur dans sa main,
Pour son seul grain de beauté noir,
Je lui offrirais Samarkand et Bukhara.*

Hélas, un an plus tard, Tamerlan, le maître de Samarkand et de Bukhara, envahissait Shiraz et faisait comparaître Hafez devant lui. Celui-ci se présenta vêtu de haillons, pieds nus... Voici le dialogue qui s'ensuivit :

« J'ai conquis le monde entier à la pointe de mon sabre », dit Tamerlan, « et les dépouilles de douze empires ornent de leurs splendeurs Samarkand et Bukhara. Et toi, ver de terre, tu oses les offrir à une fille de rien ? »

Et Hafez de répondre en montrant sa misérable tenue :

« Tu vois, ô Seigneur, jusqu'à quel abaissement m'a entraîné ma prodigalité... »

En vrai Turc, Tamerlan apprécia la réplique et combla, sur le champ, Hafez de ses bienfaits.

Ainsi ces grandes brutes guerrières, souvent impitoyables, pouvaient se révéler des artistes et des poètes, et je pense que le type de guerrier lettré au Moyen Age ne peut se trouver que chez les Normands, du moins ceux de Sicile, et chez les Turcs, accessibles à la finesse d'esprit. Tamerlan vient de nous en donner un exemple.

Chez les Ottomans, le Sultan Sélim I^{er}, surnommé « Yavuz » (le Terrible), composait, entre deux victoires, de subtils poèmes d'amour. Ainsi chantait-il les victoires de ses ancêtres :

« Mon aïeul Murat a détruit les Serbes à Kossovo ; Beyazit a écrasé les Croisés à Nicopolis ; mon grand-père, Mehmed, a brisé l'empire byzantin, et moi, j'ai vu les étendards de Shah Ismaïl dans la plaine de Caldiran. Et cependant mon cœur défaille à la vue d'une jeune beauté à la taille de cyprès, aux boucles de narcisse et aux yeux de gazelle... »

Et que dire du Khan tatar de Crimée, Gazi Giray, dit « Bora » (la Tempête), qui, à la fin du XVI^e siècle, fut un effroyable épouvantail terrorisant l'Europe Orientale de Vienne à la Moscovie, et qui se délassait entre deux massacres en composant un poème maniéré et délicat intitulé « Kahve ve Bâde », « le Café et le Vin ».

N'ai-je pas démontré que du XI^e siècle au XIII^e siècle les Turcs et les Normands ont dominé le monde par leurs qualités de conquérants, d'administrateurs et de mécènes ? Mais, à partir du XIII^e siècle, les empires normands ne laissent plus que des souvenirs, les empires turcs vont se succéder avec une fortune différente selon qu'il s'agit de l'Empire Ottoman ou des Empires Turcs d'Asie Centrale.

Au XVI^e siècle, les Turcs Ottomans dominent de leurs exploits l'Europe Orientale, et jusqu'en 1678, année du second siège de Vienne, les vagues de leurs armées ne cessent de battre la forteresse de l'Occident. Ils rétablissent la grandeur de l'Islam tombé en désuétude entre les mains des Arabes affaiblis et font de la Méditerranée un « lac turc ». M'est-il permis de rappeler la présence de la flotte turque à Toulon sous Henri II et la Grande Alliance du Roi-très-Chrétien et du Grand Turc ?

Au XVII^e siècle, le Sultan Ottoman, en dépit du lent recul de ses armées, conserve intact son prestige. Le Grand Capitaine, le sauveur de Vienne, Eugène de Savoie, ne disait-il pas : « Il faut parler avec respect des canons du Grand Seigneur ». Louis XIV, courroucé de la bastonnade infligée à son ambassadeur à Constantinople et de son emprisonnement par le Padishah, ne pouvait opposer d'autres représailles que de demander à Molière de ridiculiser les Turcs dans le *Bourgeois Gentilhomme*.

Au XVIII^e siècle, l'empire Ottoman, durement pressé par les jeunes et dynamiques puissances européennes, suit un long processus de décadence, mais cela sous l'apparence d'un raffinement exquis. C'est l'Époque des Tulipes, le « Lâle Devri » dont les Turcs gardent encore la nostalgie avec ses mœurs précieuses, son libéralisme et sa tolérance.

Constantinople sert alors de refuge à tous les persécutés d'Europe et d'Asie, sectes hétérodoxes russes, révolutionnaires polonais et hongrois qui, tous, se sentent à l'abri à l'ombre protectrice de la Sublime Porte. Son épanouissement artistique brille d'un dernier éclat que nous retrouvons dans les tapis, les faïences, et son influence continue à s'exercer bien au-delà de ses frontières. Des chœurs et des orchestres de Janissaires parcourent l'Europe pour donner des concerts très appréciés, et Mozart qui en fut l'un des admirateurs, utilisa nombre de leurs thèmes dans sa *Marche Turque* et dans les chœurs de Janissaires de *l'Enlèvement au Sérail*.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur la beauté et la grandeur de cet empire déclinant et, au début du XIX^e siècle, son pouvoir d'attraction demeurait suffisamment fort pour qu'un Bonaparte ait hésité quant au choix de sa carrière et offert ses services au Sultan.

Tandis que l'avant-garde du monde turc en Occident, l'Empire Ottoman, conquérait la moitié de l'Europe, puis la perdait au cours d'une longue retraite, le cœur du monde turc, le Turkestan, tournait les pages d'une histoire toute aussi glorieuse dont l'apogée se situe au début xv^e siècle, siècle turc par excellence.

Tamerlan venait de rétablir au profit des Turcs d'Asie Centrale, le vieux patrimoine de Gengis Khan : un immense empire s'étendant de la Chine et de la Sibérie à l'Est, jusqu'au Gange au Sud et à l'Anatolie à l'Ouest. Les Tatars de la Horde d'Or dominant la Russie et des dynasties turques règnent sur l'Inde et sur l'Iran. Peut-on comparer les souverains de l'Occident de ce temps et les gigantesques figures de Tamerlan, de Mehmed Fatih, le vainqueur de Constantinople, de Babur ou de Shah Ismaïl, tous grands conquérants, mais aussi protecteurs éclairés des arts, des lettres et de la philosophie ?

Babur, descendant de Tamerlan par son père et de Gengis Khan par sa mère, se trouvant dépossédé de son trône en Asie Centrale par d'autres Turcs, les Uzbeks, partit avec quelque dix mille cavaliers conquérir les Indes et fonda la dynastie des Grands Moghols. Se retrouvant face à lui-même au soir de ses victoires, Babur a livré dans un très beau poème, le « Babur Nameh », ses réflexions métaphysiques dignes d'un Hamlet « couronné » :

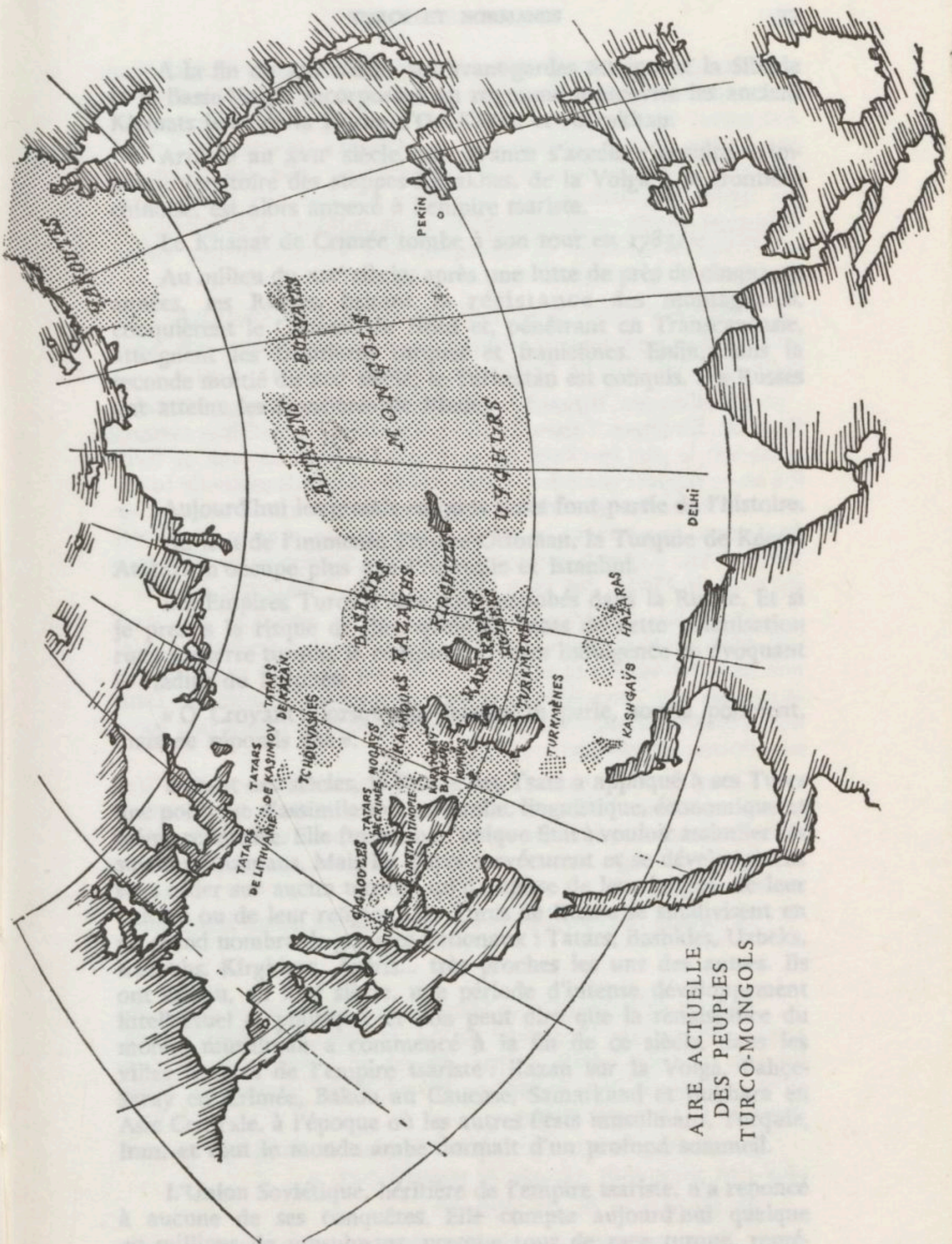
Suis-je aimé pour moi-même,

Suis-je aimé pour tout ce que j'ai fait ?

A la même époque, Shah Ismaïl, Turc d'origine, mais iranisé, fondait en Perse, à Isfahan, la dynastie des Safavides. Ce royaume visité par de nombreux visiteurs, et notamment Jean-Baptiste Tavernier, servira de cadre aux *Lettres Persanes* de Montesquieu.

Ce xv^e siècle fut encore un siècle d'extraordinaire épanouissement économique pour toute la Haute-Asie, le dernier que celle-ci ait connu. Puis, à la fin du siècle, les marines occidentales découvrent la voie de la Chine, et la vieille route de la soie péréclite. Les grandes métropoles marchandes d'Asie Centrale, Samarkand, Bukhara, Urgenç, jadis prospères, tombent en décadence.

La pensée se sclérose, le fanatisme succède au génie créateur et quand, au milieu du xiv^e siècle, la Moscovie entreprend son avance vers l'Est et le Sud-Est, les faibles héritiers de l'empire Timuride ne pourront lui opposer qu'une résistance dérisoire. Lentement, inexorablement, la Russie mettra plus de trois siècles à conquérir les terres turques orientales.



AIRE ACTUELLE
DES PEUPLES
TURCO-MONGOLS

TURCS ET MONGOLS

Tout d'abord, l'avant-garde de l'empire de l'Occident. L'empire de l'Occident, qui avait le plus grand empire du monde, se trouvait les yeux tournés vers l'Asie. L'Asie était le plus grand empire du monde au XV^e siècle.

Tout d'abord venait en tête le grand empire de l'Occident, le plus grand patrimoine de Gengis Khan: un immense empire s'étendant de la Chine et de la Sibirie à l'Est jusqu'à l'Inde, et à l'ouest jusqu'à l'Espagne. Les Turcs de la Horde d'Or et de la Horde d'Occident, les Turcs de l'Occident et les Turcs de l'Est, les Turcs de l'Occident et les Turcs de l'Est, les Turcs de l'Occident et les Turcs de l'Est.

Le Turc de l'Occident, le Turc de l'Est, le Turc de l'Occident et le Turc de l'Est. Le Turc de l'Occident et le Turc de l'Est, le Turc de l'Occident et le Turc de l'Est.

Le Turc de l'Occident et le Turc de l'Est, le Turc de l'Occident et le Turc de l'Est. Le Turc de l'Occident et le Turc de l'Est, le Turc de l'Occident et le Turc de l'Est.

Le Turc de l'Occident et le Turc de l'Est, le Turc de l'Occident et le Turc de l'Est. Le Turc de l'Occident et le Turc de l'Est, le Turc de l'Occident et le Turc de l'Est.

Le Turc de l'Occident et le Turc de l'Est, le Turc de l'Occident et le Turc de l'Est. Le Turc de l'Occident et le Turc de l'Est, le Turc de l'Occident et le Turc de l'Est.

Le Turc de l'Occident et le Turc de l'Est, le Turc de l'Occident et le Turc de l'Est. Le Turc de l'Occident et le Turc de l'Est, le Turc de l'Occident et le Turc de l'Est.

A la fin du xvi^e siècle, ses avant-gardes atteignent la Sibérie et la Basse-Volga, incorporant au royaume moscovite les anciens Khanats issus de la Horde d'Or, Kazan et Astrakhan.

Arrêtée au xvii^e siècle, son avance s'accélère ensuite. L'immense territoire des steppes Kazakhes, de la Volga à la frontière chinoise, est alors annexé à l'empire tsariste.

Le Khanat de Crimée tombe à son tour en 1783.

Au milieu du xix^e siècle, après une lutte de près de cinquante années, les Russes, brisant la résistance des montagnards, conquièrent le Caucase du Nord et, pénétrant en Transcaucasie, atteignent les frontières turques et iraniennes. Enfin, dans la seconde moitié du xix^e siècle, le Turkestan est conquis. Les Russes ont atteint les frontières de l'Inde.

Aujourd'hui les grands empires turcs font partie de l'histoire.

Au lieu de l'immense Empire Ottoman, la Turquie de Kémal Atatürk n'occupe plus que l'Anatolie et Istanbul.

Les Empires Turcs d'Asie sont englobés dans la Russie. Et si je prends le risque de dire quelques mots de cette colonisation russe en terre turque, je compte sur votre indulgence en évoquant le Hadith du Prophète :

« Ô Croyant ! lorsqu'une femme te parle, sourie poliment, mais ne réponds pas ».

Durant des siècles, la Russie des Tsars a appliqué à ses Turcs une politique d'assimilation culturelle, linguistique, économique et même religieuse. Elle fut même l'unique État à vouloir assimiler ses sujets musulmans. Mais les Turcs survécurent et se développèrent sans céder sur aucun terrain, qu'il s'agisse de leur langue, de leur culture ou de leur religion. Les Turcs de Russie se subdivisent en un grand nombre de groupes nationaux : Tatars, Bashkirs, Uzbeks, Kazakhs, Kirghizes, Azéris... très proches les uns des autres. Ils ont connu, au xix^e siècle, une période d'intense développement intellectuel et politique, et l'on peut dire que la renaissance du monde musulman a commencé à la fin de ce siècle, dans les villes turques de l'empire tsariste : Kazan sur la Volga, Bahçe-Saray en Crimée, Bakou au Caucase, Samarkand et Bukhara en Asie Centrale, à l'époque où les autres États musulmans, Turquie, Iran, et tout le monde arabe dormait d'un profond sommeil.

L'Union Soviétique, héritière de l'empire tsariste, n'a renoncé à aucune de ses conquêtes. Elle compte aujourd'hui quelque 40 millions de musulmans, presque tous de race turque, repré-

sentant à peu près le double de la population de la Turquie, sur une population totale d'un peu plus de 200 millions d'habitants. Autrement dit, un citoyen soviétique sur cinq est un Turc parlant une langue turque, généralement musulman, appartenant donc à une aire culturelle totalement différente de celle des Russes, et sur lequel le communisme soviétique n'a fait que glisser, sans influencer même superficiellement ni sa culture traditionnelle, ni ses attitudes mentales et politiques, son Weltanschauung (selon l'expression de Schopenhauer).

Quel est l'avenir de ce monde turc d'Union Soviétique ? Ne sera-t-il pas conditionné par un phénomène bien connu des historiens que l'on appelle l'explosion démographique ?

En effet, les Turcs d'Asie Centrale et du Caucase, Uzbeks, Kazakhs, Kirghizes, Tatars, Bashkirs, Karakalpaks, Azéris et autres... possèdent le plus fort taux de fertilité du monde. Le taux de fertilité est le rapport entre le nombre d'enfants âgés de moins de 10 ans et 1.000 femmes âgées de 20 à 50 ans. En France, le taux est de 863/1.000, exactement le même que celui des Russes. Celui des Turcs d'Asie Centrale atteint 2.200/1000 et dépasse de loin tous les taux de l'Inde, des pays africains et de l'Amérique latine).

Dans ces conditions, les démographes estiment que dans une génération et demie, vers l'an 2000, l'Union Soviétique aura une majorité turque et musulmane et une minorité russe, et que le nombre des Turcs dans le monde dépassera 200 millions. Dans une trentaine d'années, l'Union Soviétique renfermera une force musulmane dominante.

Comment les races turco-mongoles utiliseront-elles leur puissance ? Aux vieilles vertus turques de cohésion, de discipline, s'ajouteront les techniques du monde moderne et l'idéologie de conquête, mélange bizarre, mais très efficace, de panturquisme et de marxisme.

Le monde turc est-il promis à un nouveau destin historique ?

Au soir de la bataille de Mantzikert, alors que les débris des armées byzantines jonchaient le sol, et que le Basileus vaincu, Romain Diogène, était amené devant le conquérant turc, le Sultan Seldjouk Alp Arslan, le Grand Vizir Timur Ibn Yusuf entretenait ainsi son maître :

« Ô Sultan, maintenant que l'Empire de Rum est anéanti, plus rien ne saurait effrayer le guerrier turc. »

Et Alp Arslan de lui répondre :

« Tu te trompes, ô ami. Plus que les armées innombrables

des infidèles, je crains trois périls : le vent noir du désert, le scorpion tapi sous la roche et la femme qui ne sait mettre fin à son bavardage... »

Que votre docte Assemblée ne soit pas affligée de tels maux !

Et comme on le disait au Sultan,

« Que sa renommée atteigne les quatre points cardinaux !

« Que le tonnerre du tambour de sa gloire retentisse jusqu'aux Cieux, et

« Que sa prestigieuse existence se prolonge jusqu'à la fin du Monde ! »

par Elisabeth CHIROL

Madame,

A y bien réfléchi, la succession et l'enchaînement des faits humains est chose bien curieuse. Si notre vieille Académie a ce soir l'honneur et la joie de vous accueillir parmi les siens, elle le doit au Général de Gaulle ! En effet, c'est lors de son voyage officiel à Istanbul, en octobre 1968, alors que vous travailliez, comme vous le faites chaque année, dans les Archives ottomanes, qu'il vint vous saluer.

Je vous avais occupée de « turqueries » mais n'y avais point porté spécialement attention, je dois l'avouer. Au contraire, ce petit fait raconté incidemment au cours d'une conversation par votre mari, le Professeur de pneumophysiologie Lemerleux, excita ma curiosité. Comment pouvait-il se faire que le chef de l'Etat français rendit hommage à votre science, alors que tout le monde semblait l'ignorer en notre bonne ville ?

Certes vos amis, j'en suis sûr du moins l'espérer, ne sont pas de ce nombre. Et cependant, n'étant pas de celles qui font étalage de leur savoir, il est vraisemblable qu'ils ignorent beaucoup de votre éblouissant curriculum vitae. Celui-ci est assez étonnant !

Personne, ni dans votre famille paternelle, ni dans votre famille maternelle — votre mère appartient à la grande « gens » des Lecœur si connue à Rouen — ni vous prédisposait à rêver des steppes du Turkestan et de la Hongrie. Vous êtes véritablement une bonne élève des Gracques au Havre où vous avez accompli, jeune et brillante, vos études secondaires.

des années, les chrétiens n'ont pu que se plaindre de la violence et de la cruauté de leur ennemi. Mais à son tour, le Turc, en voyant les progrès de la civilisation européenne, a commencé à se plaindre de la barbarie de son ennemi. Les deux camps se sont donc trouvés dans une situation d'équilibre, et les Turcs ont pu se consacrer à l'étude de la science et de l'art, sans que leur civilisation soit arrêtée.

Et comme on le dit au Sultan, (traduction de l'original) :
 « Que sa renommée s'étende dans quatre points cardinaux ! »

« Que le tonnerre du tambour de sa gloire retentisse jusqu'aux Cieux, et qu'il éclaire les montagnes et les vallées ! »

« Que sa prestigieuse existence se prolonge jusqu'à la fin du Monde ! »

Kazaks, Kirghizes, Tatars, Bashkirs, Karakalaks, Azéris et autres possèdent le plus fort taux de fertilité du monde. Le taux de fertilité est le rapport entre le nombre d'enfants de moins de 10 ans et le nombre de femmes âgées de 15 à 45 ans. En France, le taux est de 26/1000, exactement le même que celui des Russes. Celui des Turcs d'Asie Centrale atteint 200/1000 et dépasse de loin tous les taux de l'Inde, des pays africains et de l'Amérique latine.

Dans ces conditions, les démographes estiment que dans une génération ou deux, vers l'an 2050, l'Union Soviétique aura une majorité turque et musulmane et une minorité russe, et que le nombre des Turcs dans le monde dépassera 200 millions. Dans une trentaine d'années, l'Union Soviétique renfermera une force musulmane dominante.

Comment les races turco-mongoles vont-elles utiliser leur puissance ? Aux vieilles vertus turques de vaillance, de discipline, d'habileté de combat et de souplesse, elles ajouteront les techniques du monde moderne et l'idéologie de conquête, mélange bizarre, mais très efficace, de barbarisme et de modernisme.

Le monde turc est-il promis à un nouveau destin historique ?

« Au soir de la bataille de Manzikert, alors que les débris des armées byzantines jonchaient le sol, et que le Basileus vaincu, Romain Diogène, était amené devant le conquérant turc, le Sultan Seljouk Alp Arslan, le Grand Vainqueur, Ibn Yunus entreprenait ainsi son triomphe : »

« O Sultan, maintenant que l'Empire de Rome est anéanti, plus rien ne saurait effrayer le guerrier turc. »

Et Alp Arslan de lui répondre :
 « Tu es trop tôt, ô vainqueur. Plus que les armées innombrables

L'Orientalisme à Rouen

RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION

de Chantal LEMERCIER-QUELQUEJAY

par Élisabeth CHIROL

Madame,

A y bien réfléchir, la succession et l'enchaînement des faits humains est chose bien curieuse. Si notre vieille Académie a ce soir l'honneur et la joie de vous accueillir parmi les siens, elle le doit au Général de Gaulle ! En effet, c'est lors de son voyage officiel à Istanbul, en octobre 1968, alors que vous travailliez, comme vous le faites chaque année, dans les Archives ottomanes, qu'il vint vous saluer.

Je vous savais occupée de « turqueries » mais n'y avais point porté spécialement attention, je dois l'avouer. Au contraire, ce petit fait raconté incidemment au cours d'une conversation par votre mari, le Professeur de pneumophysiologie Lemercier, excita ma curiosité : Comment pouvait-il se faire que le chef de l'État français rendît hommage à votre science, alors que tout le monde semblait l'ignorer en notre bonne ville ?

Certes vos amis, j'ose du moins l'espérer, ne sont pas de ce nombre. Et cependant, n'étant pas de celles qui font étalage de leur savoir, il est vraisemblable qu'ils ignorent beaucoup de votre éblouissant *curriculum vitæ*. Celui-ci est assez étonnant :

Personne, ni dans votre famille paternelle, ni dans votre famille maternelle — votre mère appartient à la grande « gens » des Lecœur si connue à Rouen — ne vous prédisposait à rêver des steppes du Turkestan et de la Mongolie. Vous étiez seulement une bonne élève des Ormeaux au Havre où vous avez accompli, jeune et brillamment, vos études secondaires.

Votre baccalauréat obtenu, le jour de vos 17 ans, vous repreniez le chemin d'Yvetot où vous teniez à combler le grand vide creusé par la mort de votre remarquable père. Il appartenait à cette génération qui a fait les deux guerres et devait succomber aux suites de la dure captivité. Ce fut alors une année toute occupée des autres, dans la ligne de dévouement qui est celle de votre famille.

Le premier pas décisif vers la voie qui allait être la vôtre, vous le devez à votre mère. En effet, c'est elle qui, avec une lucidité et un désintéressement total, vous poussa à quitter Yvetot. Pour ce faire, elle ne recula pas devant une installation familiale à Rouen, dans les conditions plus que précaires de ces années sombres : c'était en 1944-45.

Vous entrepreniez ensuite à Paris une licence d'histoire et géographie, terminée à Alger en 1953 ; et l'année suivante, le diplôme supérieur des Bibliothèques vous permettait d'accéder à ces laboratoires intellectuels.

Une amie rouennaise chartiste, Marie-Renée Morin, vous proposait un poste au service de la Documentation française de la Présidence du Conseil ; vous l'acceptiez.

Mais manier indéfiniment des fiches et les travaux des autres commençait à vous peser, et naissait en vous le désir d'accomplir des recherches personnelles, ces recherches dont vous avez toujours eu le sens depuis votre petite enfance. C'est alors que vous fîtes la connaissance de M. Bennigsen, lui aussi attaché à cet organisme officiel. Il vous conseilla d'étudier les langues orientales. Vous aviez trouvé votre vocation.

Quatre années durant, vous avez alors mené de front le travail de bibliothécaire et celui d'élève de l'École des Langues Orientales, apprenant non seulement le turc — objet de votre diplôme obtenu en 1958 avec la mention T.B. — mais aussi le russe, le persan, l'arabe, le kurde, le tatar et le turc azeri !

Les dons exceptionnels dont vous aviez fait preuve vous faisaient émerger de la troupe des élèves et, à peine fraîche émoulue de l'École, vos professeurs vous proposaient le poste flatteur de chef de travaux de la VI^e section à l'École des Hautes Études, poste que vous occupez encore aujourd'hui.

Dès lors, vous devenez une des quatre ou cinq premières spécialistes internationales des Turcs en Russie, de la Russie médiévale à celle des Soviets.

Les revues françaises sollicitent votre collaboration ; l'*Encyclopédie de l'Islam*, la *Revue des Études Islamiques*, et, bien sûr, *Les Cahiers du Monde Russe et Soviétique*, édités par « votre »

École, où, en dix ans, vous ne donnez pas moins de treize articles.

Mais ce terrain n'étant guère plus défriché à l'étranger que chez nous, Anglais, Allemands, Américains, se voient obligés de faire appel à votre compétence (1).

Ils vous invitent à participer à des congrès qui vous emmènent du Moyen-Orient aux États-Unis, de la Scandinavie à l'Afghanistan, des royales Universités d'Oxford et de Cambridge aux jeunes Universités américaines et canadiennes.

Ce labeur acharné et persévérant et ces contacts enrichissants se concrétisent en des ouvrages, écrits pour la plupart en collaboration avec votre maître, devenu un ami, M. Bennigsen, directeur aux Hautes Études, dont je suis heureuse de saluer la présence ici ce soir.

Ce sont d'abord : *Les Mouvements Nationaux chez les Musulmans de Russie*, étudiés de la Russie tsariste à nos jours, mais plus particulièrement dans leur incarnation chez Sultan Galiev ; ce dignitaire communiste tenta d'appliquer de 1917 à 1923 les doctrines marxistes à une minorité tatare, musulmane et anti-russe. Tentative qui fut un échec puisque, exclu du parti en 1923, il exerça dorénavant une activité antirévolutionnaire jusqu'à sa condamnation en 1929.

Et votre maître Roger Portal, professeur à la Sorbonne, de rendre hommage à l'objectivité avec laquelle vous avez traité ce sujet délicat, explosif ! (2).

La Presse et le Mouvement National chez les Musulmans de Russie avant 1920 (3), est un second et fort volume issu d'une merveilleuse découverte que vous avez faite en Finlande, récompense épisodique de l'austère travail des chercheurs. Grâce au Dépôt Légal, des liasses fort importantes de journaux de tendances diverses, et de peuples différents, du Caucase, de Crimée, du Turkestan... et j'en passe, étaient enfouies à la Bibliothèque Nationale et Universitaire d'Helsinki ; feuilles rarissimes puisqu'elles avaient été systématiquement détruites dans leurs pays d'origine.

De cette masse abondante, complétée dans les bibliothèques du monde entier, vous avez tiré avec M. Bennigsen, un livre de 400 pages, ouvrage de base pour l'histoire politique de ces populations que les historiens futurs ne pourront ignorer.

Le retentissement de ces études savantes, la découverte de la poussée démographique musulmane en Russie, devaient inciter les grands éditeurs parisiens à publier des « essais de synthèse ».

Et c'est encore avec M. Bennigsen, en 1968, *l'Islam en Union*

Soviétique chez Payot. Le turcologue anglais M. Wheeler qui préface ce livre, explique comment cette histoire « d'importance incontestable... n'a pas rencontré jusqu'à présent l'attention qu'elle méritait »... pour la raison majeure qu'elle exige « un ensemble de compétences excessivement rare » ; elle requiert en effet, outre le don des langues, une parfaite connaissance des mondes russes et musulmans, croyances, coutumes, culture, sans parler du marxisme (4).

Et M. Wheeler de louer de nouveau la compétence et l'objectivité des auteurs de l'ouvrage.

Avec la *Paix Mongole* (5) que vous venez de sortir chez Flammarion, un de ces petits livres dits de vulgarisation qui, pour se lire facilement, n'en exige pas moins au contraire une science considérable, vous nous introduisez en plein XIII^e siècle, au sein de l'immense empire oriental de Gengis Khan. Qu'il est étonnant, quand on vous connaît, paisible, sereine et reposante, de découvrir en vous l'historienne de ce sanguinaire despote !

Il est vrai que c'est pour mieux faire ressortir ensuite la merveilleuse Paix — où la tolérance religieuse règne (ces empereurs n'étaient pas musulmans), où la poste fonctionne avec une rapidité record, où les marchands circulent librement d'un bout du monde à l'autre, plus facilement que de nos jours.

Mais, après avoir étudié les Turcs d'U.R.S.S., voici que de nouvelles pistes d'investigation se sont ouvertes aux turcologues de notre pays. Depuis 1960, la France a obtenu le droit de travailler dans les Archives ottomanes. Aussi êtes-vous officiellement chargée par le C.N.R.S., avec M. Bennigsen, de la « Recherche Coopérative sur Programme » de documents d'archives de l'Empire ottoman.

Là encore votre domaine est vaste, puisqu'il embrasse dans l'espace, des territoires qui vont de la Crimée au Turkestan, et dans le temps, des documents qui s'échelonnent du XV^e au XIX^e siècles. Ces archives impliquent la nécessité d'étudier la Paléographie turque. Avec des collègues, vous avez donc créé un séminaire à cet effet. Et vous laissez momentanément vos musulmans de Russie pour étudier les rapports de la Moscovie et de l'Empire ottoman.

Ces publications intéressent au premier chef l'U.R.S.S. Aussi vos nouvelles études — la dernière notamment sur l'origine des Cosaques, comme celles que vous préparez (6) — sont-elles publiées en français et en russe par l'École des Hautes Études à Paris, et par l'Académie des Sciences à Moscou.

Vraiment, il était grand temps, Madame, que notre Académie rouennaise songeât à vous.

Vous y entrez avec ce discours absolument original, où vous avez su mêler en une claire et brillante synthèse les données de l'histoire et de la géographie, savamment simplifiées à la mesure de nos ignorances en ces matières insolites, et les évocations littéraires et poétiques, rafraîchissantes pour nos esprits d'occidentaux un peu desséchés. Ce monde oriental, vous le connaissez bien, car vous l'aimez.

Comme il eût été souhaitable pour vous d'être reçue par le Doyen Jean Fleury, lui qui appartenait à cette catégorie très rare d'hommes aux compétences multiples, embrassant à la fois les Lettres, les Sciences et les Arts. Il était de plus un très vieil et très cher ami de votre famille ; il vous avait vu naître.

Du moins avez-vous la chance de franchir nos portes académiques sous une présidence médicale : celle-ci vous consolera de devoir en ses lieux et place, vous contenter, hélas ! d'une femme dont l'orientalisme se limite aux frontières de ses musées !

Mais j'ai découvert, grâce à vous, que ces musées étaient beaucoup plus riches en cette matière qu'on ne peut le supposer de prime abord, et ceci de par l'extraordinaire fidélité des Rouennais à leur ville.

*
**

A Gaston Le Breton et à Henri de Genouillac, le Musée des Antiquités doit de posséder une collection d'antiquités égyptiennes et une d'antiquités mésopotamiennes.

Gaston LE BRETON (1845-1920) est bien connu des vieux rouennais, car ce grand bourgeois qui exerça « une véritable » — mais bienfaisante — « dictature artistique à Rouen » (7) à la fin du siècle dernier et au début du nôtre, s'intéressa à l'Égypte par le biais de la céramique. Il voulait tout savoir de nos belles pièces de faïence, et par conséquent remonter aux sources de leur fabrication. Voilà pourquoi, après avoir disserté... fort longuement de la question, lors de son entrée en notre Compagnie (8), il chercha à partir au pays des Pharaons, réussit en 1889 à remonter jusqu'en Haute Égypte et... à y faire des fouilles à Akhmin (9). Il en revint chargé d'encombrants bagages, qui, outre tous les échantillons de céramique souhaités, contenaient entr'autres plusieurs momies et le beau sarcophage, toujours admiré des enfants de 6^e de notre agglomération. Heureuse époque où ceux qui avaient la curiosité des belles choses pouvaient la satisfaire, au minimum de frais... et de complications administratives !

Certes, ce n'était là qu'un orientalisme occasionnel, mais il

me plaît de saluer très bas au passage ce grand amateur, cet extraordinaire mécène — dont le Président Georges Lanfry fut sans doute chez nous la dernière figure exemplaire — un homme à qui Rouen est redevable des plus belles pièces de ses collections publiques :

— au Musée des Antiquités : la Mosaïque de Lillebonne, la Tapisserie d'Anet et la Tapisserie des cerfs ailés ;

— au Musée des Beaux-Arts : l'Hercule de Puget et... tout le fonds du Musée de céramique.

Cadeaux presque inchiffrables ! Car il faut préciser qu'en plus de ses innombrables fonctions et activités ⁽¹⁰⁾ — et je m'en voudrais de passer sous silence la création des Amis des Monuments Rouennais — Gaston Le Breton assumait la direction de tous les musées de Rouen, municipaux et départementaux.

L'abbé Henri de GENOUILLAC lui, plus jeune d'une génération (1881-1940), passa toute sa vie hors de Rouen ; il n'y joua donc aucun rôle actif, mais comme beaucoup d'autres, il gardait un attachement profond à la ville de sa jeunesse. Cet assyriologue, initié aux secrets des caractères cunéiformes par François Thureau-Dangin, désira donc voir Rouen dotée d'une section d'antiquités orientales.

Il fit d'abord déposer, par le musée du Louvre, 700 objets provenant des campagnes de fouilles qu'il avait dirigées l'année précédente à Tello en Irak (l'antique Lagash).

Ce premier envoi réalisé, il batailla pour en obtenir un second ⁽¹¹⁾.

Henri de Genouillac était, comme ses dix frères et sœurs, le digne fils d'un père, ingénieur en chef des Mines, qui avait dirigé entre autres la construction du pont Boïeldieu en 1888. Il en avait hérité non seulement l'esprit scientifique, l'habileté manuelle et l'énergie, mais aussi la foi profonde ⁽¹²⁾.

L'abbé de Genouillac, homme original, menait tantôt l'existence d'un homme de science dirigeant un grand chantier de fouilles, et tantôt celle d'un modeste curé de Seine-et-Oise exerçant avec zèle et esprit inventif son ministère, en zone dite « rouge » à l'époque. Si je parle de son état sacerdotal, c'est qu'il est à l'origine de l'enrichissement de notre Musée ; en effet, le conservateur du musée du Louvre, M. Dussaud, étant assez anticlérical, eut maille à partir avec notre abbé ⁽¹³⁾ ; en conséquence celui-ci, au lieu de laisser sa collection personnelle à notre grand Musée national, décida de la léguer au Musée de sa ville natale ⁽¹⁴⁾. Et voilà comment nous échurent en 1941 toutes ces pièces achetées à Bagdad ⁽¹⁵⁾ : une importante série de cylindres gravés ⁽¹⁶⁾, des

pierres dures si savoureuses représentant des animaux, et toutes ces tablettes gravées de caractères cunéiformes, où le savant abbé aimait déchiffrer toute l'histoire et la civilisation de ces peuples commerçants et chicaniers (17).

Mon prédécesseur et mon maître très vénéré, Robert-C. Flavigny, qui, lui aussi, s'était spécialement intéressé au Moyen-Orient, puisqu'il avait consacré sa thèse de l'École du Louvre au *Dessin dans l'Asie Occidentale*, se pencha sur ce legs dès sa nomination au Musée en 1941 (18).

Antiquités égyptiennes et orientales, grâce à Gaston Le Breton et à Henri de Genouillac, les deux volets du dyptique se répondent dans la petite salle du Musée des Antiquités.

L'installation vers les années 1931 des pièces provenant des fouilles de Lagash n'est sans doute pas sans rapport avec le dépôt de notre Musée à son voisin le Museum, d'objets en provenance des pays d'outre-mer, Inde, Indochine, Océanie, Pérou, Mexique, qui ne trouvaient plus place dans nos galeries surchargées.

C'est ainsi que nous rencontrons pour la première fois le nom de l'Amiral CECILLE (1787-1873), ce Rouennais né avant la Révolution, fidèle lui aussi à sa ville natale, bien qu'il ne lui dut pas grand'chose. En effet, ce petit garçon issu d'une modeste famille ouvrière du quartier Saint-Vivien (19), ayant découvert la joie de naviguer sur un baquet lors d'une inondation dans la cave de ses parents, s'enfuit un beau jour, un pain de quatre livres sous le bras, jusqu'au Havre où il s'embarqua comme mousse sur un navire de commerce. Les levées du Premier Empire le font passer dans la marine de guerre. Ayant remarqué son intelligence, un officier lui apprit à lire... Il devait terminer sa carrière comme vice-amiral, ambassadeur à Londres après la Révolution de 48 (20), sénateur et grand officier de la Légion d'honneur, comte du Pape, puis comte d'Empire, parce qu'il « passait pour être proche des Bonaparte, par le mauvais côté de la courbe-pointe » ajoutaient les mauvaises langues ! (21).

A cinq reprises (22), il fit bénéficier la Ville de Rouen du fruit de ses campagnes en Extrême-Orient. Ses dons furent exposés au Museum d'Histoire naturelle (mammifères, oiseaux, coquillages et objets d'ethnographie), et au Jardin des Plantes (bois exotiques et herbiers).

En 1844, ce fut l'envoi de quatorze caisses comportant notamment le fameux lit en laque rouge et or de mandarin chinois ; faute de place au Museum qui n'occupait qu'une seule galerie, le tout a échoué à la Bibliothèque municipale (23).

Enfin, le legs final comprenait — outre des dessins et tableaux — un beau paravent en laque noire de Coromandel et les sept pièces de bronze d'un autel japonais.

Actuellement, on peut voir au Museum l'avant d'une pirogue sculptée de Nouvelle-Zélande, dont les autres éléments sont au Musée de Berlin...

Une autre collection de japonaiserie, celle du dessinateur, graveur et archéologue rouennais bien connu, Jules ADELIN (1845-1909), est également venue enrichir le Museum : merveilleuses céramiques, bronzes, bouddhas, enfermés dans leurs précieuses pagodes de laque, guerriers aux masques effrayants, ces collections, faute de place, là encore, ne sont que partiellement visibles, comme les dons de POUCHET qui avait accompagné Ferdinand de Lesseps au canal de Suez, etc... (24).

Le Musée des Beaux-Arts, de son côté, possède deux très importantes collections extrême-orientales, la *collection Louis-Auguste Barbet* (1789-1875), avec son extraordinaire série de plus de cent théières et ses très belles pièces en pierre dure et cristal de roche, et la *collection Legendre*, tout nouvellement donnée en 1963 (25).

M. Charles LEGENDRE (1886-1969) qui avait épousé une Japonaise, a cherché à recueillir au cours de dix-sept années passées en Chine, le décor de la vie quotidienne dans la petite bourgeoisie avant la révolution de 1911-1912 (26). Cet ensemble se complète d'une série d'objets japonais, notamment de minuscules et ravissants bibelots offerts aux enfants pour leur anniversaire, et de quelques pièces thibétaines de la plus grande valeur, le tout admirablement présenté à côté de la collection Barbet.

Tout cela, Rouen le doit à l'attachement filial de ses enfants : Louis-Auguste BARBET était le petit-neveu d'Henri Barbet, maire de Rouen pendant tout le règne de Louis-Philippe (1830-1847) ; M. Legendre, au nom bien normand, est aussi originaire de notre ville.

Réunissant tous ces trésors actuellement dispersés en différents locaux, il y aurait amplement matière à faire, sinon un nouveau musée — nous en sommes déjà surabondamment pourvus — tout au moins une section cohérente d'orientalisme, à condition de voir s'envoler — sur la colline ou sur l'autre rive —

les collections de notre Museum d'histoire naturelle qui, ne l'oublions pas, est le premier Museum provincial de France, et le seul dans notre région ouest, depuis les destructions de la guerre. Ces projets, déjà si souvent évoqués, aboutiront-ils dans une ou deux générations ? En tous cas, pour le moment, il reste que ce n'est pas un, mais deux conservateurs aux compétences bien différentes — scientifiques et ethnographiques — qui seraient nécessaires pour présider valablement aux destinées de l'établissement de la rue Beauvoisine, dont les richesses sont écrasantes.

*
*
*

Mais les collections extrême-orientales m'écartent, Madame, des orientalistes proprement dits, car une chose est de voyager, et d'être curieux d'exotisme, et une autre est d'être comme vous un maître consacrant tout son temps disponible à l'étude de ces civilisations lointaines.

Henri de Genouillac était de ce nombre ; c'était un polyglotte ; comme vous, il passa des mois à Constantinople, dont il parlait avec éblouissement (27).

Sous peine de coupable omission, il faut aussi citer le nom des COQUEBERT de MONTBRET. Tous ceux qui travaillent en notre bibliothèque municipale savent combien fréquemment la mention « fonds Montbret » se retrouve dans les cotes anciennes ; c'est qu'en effet, Eugène de Montbret légua en 1847 (28) les soixante mille volumes de son père et cinq cents manuscrits, dont une centaine de manuscrits orientaux.

Mais ils seront plus étonnés d'apprendre que Charles (1766-1837), le père, l'un des auteurs du système décimal en France, auquel Napoléon confia ensuite l'organisation du Blocus continental, ne parlait pas moins de dix langues — dont le russe et le chinois (29). Son fils, sourd-muet, fut un orientaliste distingué, un des fondateurs du *Journal Asiatique* (30).

Mais les Montbret étaient des Parisiens. Notre ville portuaire, largement ouverte sur la mer, n'a-t-elle jamais suscité de vocations d'orientalistes ?

Oui, et je voudrais évoquer en terminant la figure de Paul-Émile BOTTA, le découvreur de Ninive et de Khorsabad près de Mossoul en Irak.

En 1817, Paul-Émile Botta (1802-1870) arrivait à Rouen à l'âge de 15 ans, avec son père, nommé recteur de l'Académie, et ses deux frères⁽³¹⁾. Il habitait sur le boulevard et allait au Lycée Corneille. Extrêmement timide et un peu mélancolique, il finit par se lier avec un de ses camarades, Charles Le Vasseur qui, pour le distraire, l'emmenait au Mont-Gargan et dans les ruines de l'abbaye de Fontaine-Guérard. Ces ruines le fascinaient, lui donnaient le goût des fouilles, mais, originaire du Piémont, il trouvait la Normandie bien pluvieuse. Il rêvait de l'Orient, il apprenait seul l'arabe. De plus, vivant en un milieu exclusivement masculin, il avait la terreur des femmes. Dès lors les conclusions s'imposaient. Que faire quand on n'a pas d'argent et qu'on veut aller fouiller dans cet Orient mystérieux où il fait chaud et où les femmes ne commandent pas ?

Il décide de faire sa médecine : deux ans à l'école préparatoire avec Achille Flaubert et le Docteur Blanche, poursuivis à Paris sous le naturaliste M. de Blainville.

Ayant eu vent par ce dernier qu'un navire de commerce appelé *Le Héros* partait du Havre pour faire le tour du monde, il s'y présente. Il n'était pas encore médecin, mais qu'importe ? C'est un chirurgien dont on a besoin. Et puis, pas de femmes à bord, c'est merveilleux !

Mais les matelots, eux, toisent de haut ce gringalet, jugé incapable de couper un bras ou une jambe. Cependant une grande caisse les intrigue ; ils y découvrent avec enthousiasme un violoncelle, et dès lors, tout s'arrange : on pourra danser sur le bateau comme à terre.

Quant à Botta, il estime que des hommes aussi bien portants n'auront certainement besoin d'aucuns soins. De fait, au bout de trois ans, la malle de médicaments était intacte ; mais le violoncelle avait bien servi !

Il ne peut être question ici de retracer la carrière de Botta. Toutefois il faut souligner le rôle essentiel d'une femme, Madame de Mirbel, dans sa nomination de Consul à Mossoul. Quand il revient en France en 1843, il a découvert tout le palais de Khor-sabad ; ce sont nos fameux taureaux ailés du musée du Louvre.

Hélas, le changement de pouvoir en 1848 entraîna une autre désignation de poste. Lamartine l'envoie à Jérusalem ; d'où l'Anglais Layard reprit ses fouilles à Ninive. Et voilà comment les trésors du palais d'Assurbanipal sont actuellement l'orgueil des salles d'antiquités du British Museum⁽³²⁾

Rouen, la Médecine, l'Orient et les Femmes nous ramènent tout naturellement vers vous, Madame.

Plus fortunée que les marins du *Héros*, vous avez, quand vous partez en campagne, votre médecin personnel, et... un vrai ! et comme pour Botta, la Médecine est une porte qui vous permet d'atteindre des contrées nouvelles, non encore visitées. N'est-ce pas grâce à un congrès médical que vous espérez pouvoir aller l'été prochain à Samarkand et Buchara ? De plus, la large culture du professeur Lemercier qui prend tant d'intérêt à vos études (il avait hésité entre Normale Lettres et la Médecine) vous est un grand enrichissement. Et ce n'est pas le moindre de nos émerveillements à votre endroit que ce bel équilibre d'un foyer où les enfants gardent la première place à côté du travail intellectuel de leur père et de leur mère, pleins de respect admiratif l'un et l'autre pour leurs compétences mutuelles. Quelle réussite humaine et combien rare !

En vous recevant ce soir, c'est un peu votre ménage que l'Académie accueille.

Me référant aux traditions orientales de l'hospitalité, je voudrais le faire avec un bouquet d'œillets de Chine, importés en France, par un autre orientaliste normand du XVII^e siècle, le Père d'Incarville⁽³³⁾. Finalement, vous avez plusieurs pères en orientalisme à Rouen, Madame, mais, en notre Académie, depuis 1744, date de sa fondation, vous êtes, à ma connaissance, la première.

NOTES

- (1) *Middle East Journal*, Washington. — *Die Welt Des Islams*, Leiden. — *Forschungen zur Osteuropäischen Geschichte*, Berlin. — *Central Asian Review*, Londres.
- (2) Paris (Mouton), 1960, p. 7 à 9.
- (3) Paris (Mouton), 1964.
- (4) *L'Islam en Union Soviétique*, Paris (Payot), 1968, p. 10 à 12.
— 1^{ère} édition anglaise: *Islam in the Soviet Union*, en collaboration avec A. Bennigsen. London, Pall Mall Press, 1967, in-8°, 284 p.
- (5) *La Pace Mongola*, édition italienne de la *Paix Mongole*, Milano, Mursia, 1971, in-16°, 120 p.
- (6) *Les Khanats de Kazan et de Crimée face à la Moscovie en 1521*, d'après un document inédit des Archives du Palais de Topkapi, in *Cahiers du Monde Russe et Soviétique*, vol. XII, 1971, 4.
— *Les Missions orthodoxes Russes en pays musulman, 1552-1912*. Essai biographique, en collaboration avec A. Bennigsen, in *Cahiers du Monde Russe et Soviétique*, vol. XIII, 1972, 1.
— *Le Khanat de Crimée au début du XVI^e siècle, de la tradition mongole à la suzeraineté ottomane*, d'après un document inédit des Archives ottomanes, en collaboration avec A. Bennigsen, in *Cahiers du Monde Russe et Soviétique*, vol. XII, 1972, 3.
— *Les expéditions de Deolet Girây contre Moscou en 1571 et 1572*, d'après les documents des Archives ottomanes, in *Cahiers du Monde Russe et Soviétique*, vol. XIII, 1972, 4.
— *La Moscovie, l'Empire Ottoman et la crise successorale de 1577-1588 dans le Khanat de Crimée. La tradition nomade contre le modèle des monarchies sédentaires*, en collaboration avec A. Bennigsen, in *Cahiers du Monde Russe et Soviétique*, vol. XIV, 1973, 4.
- (7) COUTAN (Dr): *Bulletin de la Commission dép. des Antiquités*, 1920, séance du 15 décembre.
- (8) LE BRETON (Gaston): *La Céramique polychrome à glaçures métalliques dans l'Antiquité*, in *Précis de l'Académie de Rouen - 1880-81*. Rouen, 1882, pp. 291 à 329.
- (9) DUBOSC (Georges): *Journal de Rouen*, 17 avril 1890.
- (10) Cf. OURSEL (N.N.): *Nouvelle biographie normande*, T. II, Rouen, 1886, p. 73 et 74. Rouen, 1912, p. 249.
- (11) Vases de Suse du 1^{er} millénaire.
- (12) Henri de Genouillac, né à Rouen le 15 mars 1881, fit ses études secondaires au Collège des Jésuites à Evreux. Il voulut entrer dans la Compagnie, mais son caractère original et nerveux (sans doute) l'en fit sortir. Il entra alors au Séminaire d'Issy-les-Moulineaux, près de Paris, mais Mgr Fuzet exigea qu'il soit ordonné à Rouen en 1905. Nommé professeur au Grand Séminaire, le jeune docteur en théologie fut affecté à la garde du dortoir! Il repartit donc vers la capitale et resta sa vie durant attaché au diocèse de Versailles.

- Esprit fort inventif, il fut dans les premiers à faire de la photographie en couleur et à construire des postes radios à galènes. Il fit la guerre comme aumônier de la Marine à bord du « Suffren ».
- Ces renseignements ont été recueillis oralement les 10 et 12 mars 1971 de ses cousins, M. Paul Godron et Mme Roger Burel, que nous tenons à remercier ici.
- (13) Renseignements oraux tenus de M. Robert-C. Flavigny, conservateur du Musée des Antiquités de 1942 à 1959.
- (14) Par testament déposé chez M^e Couture, notaire, 20, Bd Malesherbes à Paris, en date du 21 décembre 1938.
Cf. lettre de M. Allinne, conservateur, du 2 avril 1941. Archives du Musée.
- (15) Pour la plupart de provenance connue.
- (16) AMIET (Pierre): *Les intailles orientales de la Collection Henri de Genouillac* extrait des *Cahiers de Byrsa*, T. VII, Carthage, 1957.
- (17) M. Contenau, conservateur en chef du Département des Antiquités Orientales au Musée du Louvre, a rendu hommage dans son article nécrologique paru dans la *Revue d'Assyriologie*, XLI (1941), p. 213, à H. de Genouillac... « un des derniers à mener de front avec un égal succès les études archéologiques et les travaux de philologie. »
- (18) *Le dessin dans l'Asie Occidentale ancienne et les conventions qui le régissent*. Paris (Maisonneuve) 1940.
- (19) Acte de baptême. Dossier 92 N. Bibliothèque de Rouen.
Jean-Baptiste Cécille était né le 16 octobre 1787. Il mourut à Saint-Servan le 9 novembre 1873.
- (20) *Semaine religieuse de Rouen* du 5 février 1887.
- (21) Comte du Pape en 1849, Comte d'Empire en 1859, in Jean de Bonnefou: *Les paroles françaises et romaines*, 1905.
- (22) En 1839, 1844, 1847, 1851, 1863.
Cf. PENNETIER (G.): *Actes du Museum d'Histoire Naturelle*, T. XIII, 1910, p. 14 et 15.
- (23) P[OTTIER] A[ndré]: *Curiosités chinoises offertes à la Ville de Rouen par MM. Cécille et Besson*, in *Revue de Rouen*, 1844. (Ce lit est actuellement dans les réserves du Musée des Beaux-Arts).
- (24) Voir catalogues du Museum d'Histoire Naturelle.
- (25) Dossiers du Musée des Beaux-Arts.
- (26) Cahier manuscrit de M. Legendre dans le dossier du Musée des Beaux-Arts.
- (27) Renseignement fourni par sa cousine, Mme Roger Burel.
- (28) Charles Coquebert de Montbret naquit à Paris le 3 juillet 1755. Il y mourut le 9 avril 1831.
Cité dans le *Catalogue des Ms de la Bibl. de Rouen*, 1886, p. xxx.
- (29) JOUVENEL (Bertrand DE): *Napoléon et l'Economie dirigée — Le Blocus continental*, Paris-Bruxelles, Ed. de la Toison d'Or, 1942, p. 143. — Société des Antiquaires de France: *Notice biographique sur M. le Baron Coquebert de Montbret*, Paris, 1839. Il fit une vaste enquête sur le langage parlé en France en faisant traduire en différents patois la parabole de l'Enfant Prodigue.
- (30) *Bibl. de Rouen. Cat. des Ms, op. cit*, p. xxx.
- (31) MASTRELLA (M.): *Notice sur la vie et les ouvrages de Charles Botta*, Paris, 1837, p. 14, et *Précis de l'Académie de Rouen*, 1848.

- (32) BOTTA (Paul-Emile) : *Relation d'un voyage dans l'Yémen*, Paris, 1880, précédé d'une notice sur P.-E. Botta par Ch. Le Vavasseur, pp. 1 à 34.
— NEVEU (Raymond) : *Paul-Emile Botta*, in *Histoire de la Médecine*, revue de décembre 1955, n° XI, p. 45 à 51, Paris.
- (33) NOBÉCOURT (R.-G.) : *Les ascendances rouennaises d'André Gide*, in *Revue des Sociétés Savantes de Haute-Normandie*, n° 51, 1968, p. 49 ; d'après LE VERDIER (Pierre) : *Histoire de la famille Rondeaux*, 1928, pp. 91 à 103.

Agriculteurs d'aujourd'hui

DISCOURS DE RÉCEPTION DE
Bernard COURMONTAGNE

(24 avril 1971)

Madame,
Mademoiselle,
Messieurs,

En 1760, M. de Brou, Intendant de la Généralité de Rouen, reçut, comme tous les intendants, une lettre de Jean-Baptiste Bertin, Contrôleur général des Finances du Roi Louis XV. Cette lettre disait :

LE ROY, occupé d'étendre et de perfectionner l'agriculture dans son Royaume, m'a chargé de vous écrire pour vous engager à porter de plus en plus vos réflexions sur un objet aussi important et lui rendre compte des moyens les plus propices à seconder ses vues sur la province confiée à vos soins. Pour vous secourir dans une matière, qui peut vous être neuve à certains égards, ajoutait la lettre, et vous donner les connaissances locales qui vous seront nécessaires, Sa Majesté a cru qu'il pourrait être avantageux de rassembler auprès de vous ce que vous reconnaîtrez de plus éclairé en ce genre...

C'était encourager les intendants à créer les assemblées qui allaient devenir les Sociétés d'Agriculture. Dans l'exécution de sa mission, l'Intendant de Brou rencontra un obstacle, et quel obstacle : l'Académie de Rouen ! Celle-ci voyait une rivale en la société qui allait se créer.

M. de Brou proposa au Contrôleur général des Finances une

fusion de l'Académie et de la Société d'Agriculture. Ce ne fut point l'avis de Louis XV qui chargea le Gouverneur de Normandie, le Maréchal de Luxembourg, de trouver une solution. Les bons offices du Gouverneur aboutirent à la signature, le 27 juillet 1761, de l'arrêt royal ordonnant l'établissement de la Société d'Agriculture de la Généralité de Rouen. Celle-ci, enfin constituée, choisit son président, ce fut M. Hallé de Rouville... membre de l'Académie de Rouen. Les deux Compagnies étaient réconciliées.

Depuis, l'Académie et l'Agriculture ont toujours vécu en parfaite harmonie et l'agriculture n'a pas cessé d'être représentée au sein de votre Compagnie. Elle le fut, dans un passé récent, par des hommes éminents : j'ai le privilège d'avoir bien connu quelques-uns d'entre eux, et je me dois d'évoquer ici leur mémoire : Paul Labounoux, qui honorait mon père de son amitié et qui fut, en notre département, un grand, un très grand Directeur des Services agricoles — on ne disait point, alors, Directeur départemental de l'Agriculture — ; Maurice Pellet, disparu voici deux ans — lui et Mme Pellet surent montrer à ma famille et à moi-même, en plusieurs circonstances, toute l'étendue, toute la richesse d'une amitié véritable — ; le marquis Gaston Levailant du Douët de Gravelle, élu membre associé de l'Académie, mais qui, atteint d'un mal inexorable, mourut sans avoir pu vous apporter le bénéfice de sa vaste culture, de sa connaissance approfondie des problèmes économiques de notre temps. Président de la Confédération nationale de la Mutualité, du Crédit et de la Coopération Agricole, président de la Section de l'Agriculture du Conseil Économique et Social, président ou administrateur de plusieurs grandes associations professionnelles de notre département, il fut aussi l'un des négociateurs du Traité de Rome qui a créé la Communauté Économique Européenne. L'agriculture française lui doit beaucoup.

Enfin, comment ne citerais-je pas le nom de Jehan Le Pôvre-moyne ? Ce petit-fils d'un berger et d'une tisserande du Pays de Caux devint le poète de notre Normandie, de son passé, de ses abbayes et de ses chaumières, le poète de la terre et des paysans. « Je me battrais, me disait-il un jour, je me battrais pour mes paysans ». Par la parole et par la plume, par l'action aussi, il s'est, en effet, battu pour eux. *Ma grand-mère paysanne*, suite de contes, qu'il écrivit sur mes instances pour le journal à la responsabilité duquel je suis associé, et qu'il accepta ensuite de faire éditer, constitue, je crois, un authentique chef-d'œuvre de tendresse, de piété filiale. Et que dire de la délicate peinture de la vie paysanne au temps de son enfance, thème du discours en remerciements qu'il prononça ici-même le 25 février 1967 ! Pour

tous ceux qui l'ont entendu, ce fut un extraordinaire régal de l'esprit.

Aujourd'hui, l'agriculture est représentée à l'Académie par un savant agronome, mon ami Louis Hédin, et par M. Gilbert Martin, ancien président de la Fédération nationale des Groupements de Vulgarisation, l'un et l'autre d'ailleurs, membres de l'Académie d'Agriculture de France.

Et me voici, à mon tour, appelé à franchir le seuil de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen. Comment vous remercier de m'avoir distingué, alors que jamais l'idée d'entrer à l'Académie ne m'était venue, alors que si peu de mérites m'appelaient à vous ? Votre secrétaire perpétuel, à qui je faisais part de mes scrupules avant d'accepter que mon nom fût présenté à vos suffrages, me répondit : « Vous n'êtes point juge, Monsieur, de vos mérites. Laissez donc à l'Académie le soin de les apprécier ». L'Académie a montré à mon égard beaucoup de bienveillance et je ne doute pas que celle-ci soit en grande partie le résultat de l'amitié très fidèle, très ancienne, qui me lie à l'un d'entre vous — une amitié dont l'âge atteint presque le nôtre, cher Monsieur l'abbé Fouré.

Merci à chacune et à chacun de vous de l'empressement, de la cordialité de son accueil, lors de mes visites académiques. Celles-ci, je vous en donne l'assurance, constituent pour moi, autant de souvenirs inoubliables.

Messieurs, je ne suis ni homme de sciences, ni homme de lettres — ou si peu ! — ni artiste, ni économiste, je suis seulement un ami de notre terre normande, de son histoire, de ses monuments, de ses hommes, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui. Et si je ressens pleinement l'honneur de siéger parmi vous, permettez-moi de reporter cet honneur sur ceux à qui je consacre ma vie professionnelle : sur les paysans.

Jadis, campagnes et villes, constituaient deux mondes assez nettement séparés. « Les populations agricoles vivaient retirées, dispersées. Elles semblaient, autant qu'elles le pouvaient, se tenir à l'écart de la Société » (1). Il n'en est plus de même aujourd'hui.

(1) Henri BAUDRILLART, de l'Académie des Sciences Morales et Politiques :
Les populations agricoles de la France.

Au contraire, ces deux mondes apparaissent de plus en plus solidaires : les moyens de transports modernes ont raccourci les distances ; ruraux et citadins échangent de plus en plus le produit de leur travail. Alors qu'autrefois, en plus de ses membres, une famille de paysans ne nourrissait qu'une fraction de famille non agricole, aujourd'hui, elle en nourrit plusieurs. En contrepartie, l'agriculteur est largement tributaire de l'industrie qui lui fournit le matériel, les engrais, les pesticides, l'énergie... dont il a besoin chaque jour pour travailler. La diffusion de la pensée, par la presse, la radio, la télévision, rapproche l'un de l'autre, l'homme de la campagne et celui de la ville. De cette interpénétration des besoins et des connaissances est né le désir des ruraux d'atteindre le même niveau de vie, de connaître le même confort que les citadins, désir légitime, en dépit des différences qui, entre leurs activités, demeurent et demeureront toujours. L'industrie travaille une matière inerte, l'agriculture, ainsi que le disait jadis un de mes professeurs, est la collaboration de l'homme et de la nature vivante : les phénomènes biologiques sont régis par des lois qui bien souvent demeurent encore mystérieuses et la nature constitue toujours un partenaire redoutable. Alors que le travail industriel nécessite une concentration de la main-d'œuvre dans des usines de plus en plus vastes, la nature même du travail agricole disperse les hommes. Mais l'espace n'est pas seul nécessaire à l'agriculture. Il lui faut aussi le temps : alors que les produits industriels peuvent sortir à une cadence rapide d'une chaîne de fabrication, il faudra toujours près d'une année pour produire du blé, quatre pour produire un bœuf de boucherie. Dois-je ajouter que pour faire un chêne, il faudra toujours... deux siècles ? A ce monde paysan, dont il est courant de dire qu'il est en pleine mutation, et qui tend à se rapprocher chaque jour davantage du monde citadin, quels grands problèmes se posent aujourd'hui ?

L'un des plus importants est à la fois d'ordre économique et d'ordre moral : les agriculteurs ont conscience des progrès techniques qu'ils ont accomplis depuis un quart de siècle. Pour produire davantage et à un moindre prix, ils ont modernisé leur exploitation en investissant des sommes importantes, très souvent empruntées, mais les prix de leurs produits ne rémunèrent pas équitablement leur travail, ne leur permettent pas d'amortir normalement leurs investissements. L'endettement des agriculteurs aujourd'hui est considérable. Un certain découragement atteint les campagnes, accru encore par le reproche adressé parfois aux agriculteurs de coûter cher à la nation, comme s'ils étaient seuls à obtenir des aides financières de l'État. Ce découragement est particulièrement profond chez les jeunes qui

ressentent davantage que leurs aînés la différence entre les conditions de la vie citadine et celles de la vie rurale.

Pour améliorer leur revenu, pour s'assurer de meilleures conditions d'existence, les agriculteurs se groupent dans des organismes à la vie desquels ils participent de plus en plus activement. Dans ce monde moderne où la compétition économique est serrée, le paysan n'est plus l'homme seul qu'il fut durant des siècles. Créées par lui, pour lui, les organisations agricoles, aujourd'hui, sont nombreuses et diverses. Elles sont administrées par des agriculteurs qu'il a librement choisis et qui accomplissent leur mission le plus souvent bénévolement, au détriment de leur vie de famille, au détriment de leur propre exploitation à laquelle ils ne se consacrent plus entièrement. Autour du syndicalisme qui constitue le pivot et le moteur de l'organisation et de la défense professionnelles, syndicalisme qui n'est pas seulement revendicatif, mais qui a compris depuis longtemps l'importance du rôle constructif qu'il doit tenir, à côté des Chambres d'Agriculture, organismes de droit public, Mutuelles pour l'assurance contre les risques professionnels, personnels, familiaux, Caisses de Crédit, Coopératives d'achat, de transformation, de vente, Centres de gestion, qui analysent l'économie de l'exploitation et conseillent judicieusement l'exploitant, Sociétés d'intérêt collectif agricole, Groupements de producteurs, et, depuis peu, Groupements d'intérêt économique et Sociétés mixtes d'intérêt agricole, sont à la disposition des agriculteurs qui les utilisent selon leurs besoins et leur conception de l'organisation économique.

Dans la mesure où se développe son activité, ou s'étendent ses responsabilités au sein de ces organismes, l'agriculteur connaît d'autres problèmes, d'autres satisfactions peut-être, mais sans doute d'autres soucis que ceux du producteur. En devenant industriel et commerçant, il s'intègre davantage encore à la vie économique de la nation.

Aujourd'hui, les techniques évoluent rapidement et les agriculteurs veulent suivre le progrès. Jadis, pour de nombreuses générations de paysans, la source de formation professionnelle la plus féconde fut l'exemple, celui que donnaient les cultivateurs les plus évolués qui obtenaient sur leur exploitation les meilleurs résultats, celui que donnaient les lauréats des concours agricoles, depuis le modeste Comice jusqu'aux primes d'honneur. Ces concours, durant longtemps, représentèrent un des facteurs les plus efficaces de l'évolution. Ils se déroulent encore chaque année, bien qu'ils connaissent une désaffection croissante et qu'ils ne

constituent guère maintenant, rien de plus qu'une distraction folklorique.

Pour mettre au point les méthodes nouvelles, pour rechercher les plus économiques, ou celles qui permettent les plus rapides progrès, des agriculteurs à l'esprit entreprenant ont créé des Centres d'Études Techniques Agricoles — plus connus par leur sigle : C.E.T.A. — au sein desquels ils pratiquent en commun leurs recherches et se communiquent leurs résultats. D'autres, plus nombreux, ont constitué des Groupements de vulgarisation, de développement. Disposant de techniciens appointés, chargés de donner des conférences et de dispenser des conseils individuels, ces groupements rassemblent, soit des agriculteurs, soit des épouses d'agriculteurs, de plus en plus nombreuses à participer activement à la gestion de l'exploitation, soit des ouvriers agricoles. Alors que tant de salariés pensent améliorer leur situation — morale et matérielle — en abandonnant la terre, ceux qui restent, avec la volonté d'accroître leur instruction professionnelle, méritent d'être encouragés, notamment par l'octroi d'un salaire majoré.

Soucieux d'améliorer leur savoir, les agriculteurs souhaitent aussi, plus intensément encore, préparer leurs enfants à ce métier dont les difficultés vont grandissantes et qui nécessitera, s'ajoutant aux données traditionnelles, des connaissances de plus en plus poussées, en mécanique, en chimie, en génétique animale ou végétale, en médecine vétérinaire, en comptabilité, en économie rurale, en d'autres domaines encore, je ne puis les citer tous. Sans doute, regrettent-ils que leurs parents, par présomption ou par incurie, n'aient pas cru en l'enseignement agricole. Ils ne veulent pas commettre la même erreur et les élèves sont nombreux dans les établissements d'enseignement agricole, publics ou privés. La gamme de ces établissements est d'ailleurs très large et les parents peuvent effectuer leur choix en fonction de l'âge de l'enfant, de ses capacités intellectuelles, de son instruction générale, de leur situation financière aussi, comme de leur besoin de conserver l'enfant à la ferme, au moins à temps partiel, quand il y constitue une main-d'œuvre indispensable.

Ce dont se plaignent aujourd'hui les agriculteurs — à juste titre — c'est de l'absence totale d'écoles maternelles dans les centres ruraux. Or, les pédagogues affirment que c'est à l'âge de 4 ans, de 5 ans, que s'ouvre l'esprit, que se forme l'intelligence de l'enfant et que celui qui prend du retard à cet âge risque d'en souffrir durant toute son existence. Ils se plaignent aussi du nombre trop restreint de collèges d'enseignement secondaire, de lycées, car les jeunes gens, les jeunes filles qui ont reçu un

enseignement général solide sont plus que les autres réceptifs à l'enseignement spécialisé, ou peuvent plus facilement s'orienter vers une autre profession, si les hasards de l'existence, ou leurs goûts, ne leur permettent pas de rester à la terre.

Ce que souhaitent aussi les agriculteurs d'aujourd'hui, quand ils sont fermiers — dans notre département 70 % d'entre eux le sont — c'est avoir la garantie qu'ils disposeront de la terre aussi longtemps qu'ils désireront exercer leur activité. Satisfaction, sinon totale, du moins assez large, leur a été apportée par la législation connue sous le nom de Statut du Fermage qui institue les baux de neuf années, avec renouvellement, et limite le droit de reprise par le propriétaire. Quelques modifications intervenues depuis la promulgation de cette loi, une certaine jurisprudence aussi, en ont toutefois limité légèrement la portée. L'interdiction ou la réglementation sévère du cumul de plusieurs exploitations entre les mains d'un même exploitant constitue une autre mesure que les agriculteurs, dans leur majorité, ont bien accueillie. Mais tout cela ne leur semble pas suffisant et nombreux sont ceux qui souhaitent obtenir la possibilité, non seulement théorique, mais réelle, de conclure un bail de longue durée.

Ce désir n'est pas nouveau. Au siècle dernier, il existait déjà des baux conclus pour 12, 15, voire 18, 21, ou même 24 années. C'était bien sûr des exceptions, la règle étant alors, comme actuellement, le bail de 9 ans, mais les fermiers les plus éclairés souhaitaient des baux de longue durée. Aujourd'hui, plus encore qu'hier, l'importance des investissements qu'une bonne exploitation nécessite, les justifie pleinement. Une loi toute récente — elle est du 31 décembre dernier — vient d'ailleurs de prévoir des baux de 18 ans renouvelables par période de neuf années et des baux de 25 ans au minimum, avec renouvellement par tacite reconduction et sans limitation de durée, le bail ne pouvant prendre fin qu'après un préavis de 4 ans. Ces possibilités nouvelles constituent une évolution des plus importantes dans les rapports entre les bailleurs et les preneurs. Ceux-ci, peut-être, estimeront qu'elles ne leur apportent pas toutes les garanties attendues. Ceux-là, sans doute, demanderont quelques avantages, en compensation des inconvénients que comporte pour eux la longue durée du bail. Quel accueil recevra cette loi ? Il est trop tôt encore pour le savoir. D'ailleurs, les décrets d'application ne sont pas parus. Gageons que leur mise au point ne sera pas facile.

Si la durée du bail constitue un des éléments importants d'une exploitation rationnelle de la terre, il en existe au moins un autre : la dimension de l'exploitation sur laquelle insistent

de plus en plus tous ceux pour qui la modernisation « indispensable » de l'agriculture implique l'existence de grandes exploitations, la petite étant, selon eux, hors d'état d'abaisser ses prix de revient, de lutter efficacement contre la concurrence, d'assurer à l'exploitant et à sa famille un niveau de vie décent. A eux aussi, la législation apporte quelques satisfactions : elle permet la création de Groupements agricoles d'exploitation en commun, dont l'ambition est de diminuer les investissements, de réduire les prix de revient, de spécialiser la main-d'œuvre et d'humaniser le travail. Elle réserve les prêts d'installation aux jeunes qui s'installent sur une superficie dépassant un minimum, variable d'ailleurs — ce qui est logique — selon les régions naturelles. Enfin, elle a institué l'indemnité viagère de départ pour encourager ce qu'elle appelle du nom barbare de restructuration — entendez par là : agrandissement, compatible toutefois avec la réglementation des cumuls.

Ce n'est pas seulement en France que les Pouvoirs Publics souhaitent l'agrandissement et la concentration des exploitations. La Commission de la Communauté Économique Européenne a publié, le 18 décembre 1968, un mémorandum baptisé aussitôt « Plan Mansholt » du nom de celui qui en fut le maître d'œuvre. Ce plan constate que le revenu des agriculteurs s'élève beaucoup moins vite que celui des membres des autres catégories socio-professionnelles et prétend l'améliorer. Il a cependant déclenché contre lui l'hostilité quasi-générale des agriculteurs. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'il prétend « défendre l'agriculture en sacrifiant les agriculteurs ». Il se propose en effet d'accélérer notablement le taux annuel de diminution de la population agricole. Les agriculteurs n'acceptent pas cette accélération « artificielle » de l'exode rural. Ils veulent améliorer leur revenu et leurs conditions de vie sans pour cela qu'une partie d'entre eux soit chassée de la terre. M. Mansholt a commis une erreur psychologique grave. Il a raisonné comme si les paysans n'étaient qu'une matière inerte que l'on peut modeler à son gré. Or, les paysans sont des hommes. Ils ont une vocation, ils ont une destinée, et ce sont les fondements mêmes de la destinée paysanne que le Plan Mansholt attaque, c'est toute une forme de civilisation qu'il veut supprimer.

Après le Plan Mansholt est venu le Rapport Vedel. Établi à la demande du ministre de l'Agriculture Edgar Faure, pour indiquer les principales tendances qui caractériseront l'évolution d'ici 1985, il a, lui aussi, suscité bien des colères. Rédigé par une commission de vingt-quatre membres, dont aucun n'est agriculteur, et que présidait l'ancien doyen de la Faculté de Droit de

Paris, ce rapport souhaite que le tiers de la surface agricole cesse d'être exploité et que cinq agriculteurs sur six soient, par des mesures diverses, amenés, sinon contraints, à quitter leur terre. Recevant, à Rouen, M. Duhamel, successeur d'Edgar Faure au ministère de l'Agriculture, votre confrère le Marquis du Douët de Graille déclarait que le rapport Vedel n'était : « rien d'autre qu'un canular d'universitaires en goguette », propos un peu... rosse, sans doute, mais qui montre, mieux que ne le ferait un discours sévère, le mépris dans lequel le tiennent les élites de l'agriculture.

Quoiqu'il en soit, plus ou moins vite selon que les conclusions de MM. Mansholt et Vedel seront ou non appliquées, le nombre des agriculteurs diminuera inéluctablement au fur et à mesure que le développement du progrès technique permettra à un homme d'exploiter une superficie de plus en plus grande.

Parallèlement à la libération d'une partie de la main-d'œuvre agricole, l'apparition de besoins nouveaux consécutifs à l'élévation du niveau de vie de l'ensemble de la population, le développement de l'industrie, sa concentration de plus en plus poussée, l'extension de ce que les économistes désignent sous le nom de secteur tertiaire, modifieront les rapports entre vie urbaine et vie rurale. Si les grandes agglomérations ne cessent de croître, elles rejettent périodiquement et rejetteront de plus en plus vers les campagnes, des citadins fatigués d'être prisonniers de la foule, esclaves d'un ordre de plus en plus mécanique, asphyxiés par l'atmosphère malsaine des villes : « Paris est une usine à faire des malades », déclare Jean Dorst, professeur au Muséum d'histoire naturelle.

Une nouvelle forme de vie rurale va naître. Certes l'agriculteur restera le producteur de denrées alimentaires — c'est là sa noble vocation — mais demain il sera aussi le mainteneur indispensable d'un cadre de vie et d'une certaine forme de civilisation sans lesquels l'homme moderne ne survivrait pas. Il est fréquent aujourd'hui de parler de protection de la nature. Mais qui donc, mieux que le paysan, peut assurer cette protection ? De plus, résidences secondaires à construire et à entretenir, maisons de retraite, de repos, ou de vacances, loisirs de plein air tels que chasse ou équitation, classes d'air pur — pourquoi pas, puisqu'il existe déjà des classes de neige — offriront activité et emploi à quelques-uns de ceux qui ne trouveront plus leur place dans l'exploitation du sol, mais désireront néanmoins continuer à vivre à la campagne.

Quant à ceux qui auront la chance d'être encore agriculteurs,

l'accélération constante du progrès, la nécessité d'en respecter les lois, feront d'eux des techniciens d'un niveau très élevé. Ils seront aussi, beaucoup plus que leurs pères ne l'auront été, des économistes avertis, sachant rentabiliser leur travail et leurs capitaux, soucieux de participer à la gestion des complexes coopératifs, mutualistes ou autres, qu'ils auront créés. Déjà l'évolution en ce sens est très marquée. Les jeunes agriculteurs n'ignorent pas que leur profession exigera des connaissances de plus en plus grandes et que les conditions de l'économie deviendront sans cesse plus sévères. C'est pourquoi les meilleurs d'entre eux se préparent courageusement à affronter les tâches de demain. Ils le font par raison ; ils le font aussi par goût. Ils aiment se réunir pour parfaire leur technique, pour s'initier dès maintenant aux difficiles problèmes de l'économie.

Comment vivront demain les agriculteurs ? Consacrant une part importante de leur temps à la gestion de leur exploitation, sans doute, participeront-ils moins qu'aujourd'hui aux travaux d'exécution, qu'ils confieront à un personnel qualifié, conduisant un matériel de plus en plus perfectionné. Sans doute aussi, comme les citadins, auront-ils des loisirs, prendront-ils des vacances, ce que l'organisation d'un système de remplacements mutuels aura rendu possible. Quant à leur maison d'habitation, ils ne la voudront pas moins confortable que les appartements de leurs amis citadins. Peut-être même, pour vaincre l'isolement et ses conséquences redoutées surtout de leur femme et de leurs enfants, quelques-uns choisiront-ils de résider dans le bourg proche de leur village ?

Ce ne sont là, bien sûr, que simples présomptions, pour demain, et après-demain, mais que sera l'agriculture de l'an 2000 ou de l'an 2050 ? L'anticipation à la manière de Jules Verne n'est pas notre spécialité. Nous ne pouvons cependant résister au désir de résumer un reportage paru récemment dans un journal suisse ⁽²⁾ et consacré à une réalisation de la Ford Motor Company. Celle-ci a mis au point une maquette d'exploitation futuriste. De gigantesques coupes en plastique recouvrent des dizaines d'hectares. Les cultures, ainsi protégées, et programmées à l'aide d'un ordinateur, poussent plus rapidement et offrent une luxuriance prodigieuse. L'ordinateur prescrit très exactement le moment où doivent être exécutés les travaux du sol, les semis et les récoltes des cultures qu'il a lui-même choisies. L'agriculteur dirige les travaux à partir d'une centrale de commande dont les appareils lui donnent constamment des informations sur le déroulement des travaux en cours.

(2) *La Terre romande*, 4 juillet 1970.

La construction de cette maquette ne constitue-t-elle qu'une distraction d'ingénieurs? Bien loin de nous l'idée de repousser l'aide que l'informatique pourra demain apporter à l'agriculture comme à toutes les autres spéculations humaines, mais l'agriculteur — mais l'homme — ne serait plus digne d'être un homme si une machine perfectionnée prenait les décisions à sa place.

Bien au contraire, tout au long de son histoire, le paysan a été un homme dans toute l'acceptation du terme, un homme porteur des vertus qui ont fait la grandeur et assurent la pérennité de notre civilisation. Cet homme, ce n'est pas par la littérature qu'on peut apprendre à le connaître, ce n'est pas dans la littérature que l'on doit chercher les images de son caractère même si, comme l'écrit Jacques de Lacretelle, « une hérédité paysanne ou tout au moins une familiarité vraie avec les choses de la terre ne sont pas sans donner à un écrivain, à sa vision, à son style, une noblesse et une saveur particulière. » (3).

C'est en s'intégrant à la réalité, à sa vie de chaque jour, que l'on peut connaître le paysan et l'aimer, parce qu'il en est digne. Il incarne la notion de travail, car pour lui, point d'horaire. Il collabore avec la vie : celle du sol, celle des plantes, celle des animaux, et la vie ne s'arrête jamais. Jour après jour, saison après saison, les travaux s'enchaînent et se renouvellent, et se perpétuent. De lignée paysanne, Péguy — il sera ma seule référence à la littérature — a parlé d'eux avec reconnaissance et respect : « Peuple laborieux, dit-il, j'en ai trop derrière moi. Je crois que c'est pour ça que j'ai ce vice de travailler » (4). Parce qu'il connaît la valeur du travail, le paysan connaît la valeur de l'argent. Parce qu'il sait que son travail confié à la terre ne portera de beaux fruits que si trop d'intempéries ne les détruisent pas, il sait qu'il ne doit pas faire ses comptes pour un jour ni même pour une année. Et nous ne parlons pas des conditions du marché, aussi aveugles que celles de la nature, mais souvent plus ingrates parce qu'elles sont le fait des hommes, d'hommes indifférents au sort du paysan. Ne pensez-vous pas qu'en plus du courage physique et moral, un goût certain du risque, a, de tout temps, été nécessaire au paysan pour aimer son métier? On dit parfois que le paysan est avare, âpre au gain. Il faut le mal connaître pour le juger ainsi. L'incertitude du lendemain a conditionné son caractère et l'a rendu prudent avec l'argent. Le paysan n'est plus aujourd'hui un homme seul, mais il le fut longtemps. Façonné

(3) *Paysages et paysans dans la littérature française*. Conférence devant l'assemblée générale des « Vieilles Maisons Françaises », le 1^{er} septembre 1962.

(4) *Ibid.*, citation de Charles Péguy.

par la solitude, en quelque sorte moulé en elle, il savait que face à l'adversité il serait seul, avec sa famille toutefois dont il a, au plein sens du terme, la responsabilité. Et bien souvent, ses enfants sont nombreux. Ils font souche, une branche peut-être deviendra citadine. Quelle famille française n'a pas, plus ou moins lointains, des ancêtres paysans ? La branche citadine sans doute disparaîtra la première : l'homme naît de la terre et meurt de la ville.

Un homme d'état d'un pays voisin du nôtre disait : « l'homme et l'épi sont jaillis du même sol ». Et c'est peut-être pour cela, sans qu'il ait jamais recherché la source de ses sentiments, analysé leur origine, que le paysan aime la terre, d'un amour quasi-charnel. C'est pourquoi, en dépit des difficultés de sa condition, même aujourd'hui, il souhaite que ses fils soient paysans comme lui. Quand ils sont fidèles à la terre, c'est pour lui une fierté et un titre de gloire. Son amour de la terre et son amour de la famille, le paysan ne les sépare pas. Dès lors, comment ne serait-il pas attaché à la patrie, cette alliance indissoluble du sol et de la chaîne des générations ? Si chez tant d'hommes de notre temps l'idéologie politique tient lieu de patrie, ce n'est jamais le fait du paysan.

Aujourd'hui, où plus que jamais s'affrontent les idées, où les agriculteurs prennent de plus en plus souci de l'organisation à long terme de leur profession, il pourrait apparaître à un observateur superficiel que le monde paysan est divisé dans ses perspectives, dans ses buts, si ce n'est dans sa raison d'être. Pour les uns, qui demeurent attachés aux formes anciennes de la civilisation, aujourd'hui n'est pas, ne doit pas être, l'heure dernière d'un passé qui ne veut pas mourir. Pour les autres, à la recherche de formes nouvelles, aujourd'hui est déjà la première heure d'un demain pressé d'arriver. Que l'on ne s'y trompe pas. Les premiers ne refusent pas l'avenir ; les seconds ne nient point le passé. Les uns et les autres sont fidèles à la terre, à ses servitudes acceptées, à sa grandeur. Pour eux, et avec eux, nous pouvons répéter ce qu'écrivait Gaston Roupnel dans son admirable *Histoire de la campagne française* :

Plus que les ressources du sol, écrivait-il, ce sont les résistances et les vertus humaines qui décideront de l'avenir et fixeront les destinées de notre campagne française. La fortune de la France rurale, c'est moins une matérielle fertilité des terroirs que cette fidélité du sentiment... Le succès appartiendra à ceux qui ont à leur disposition, non les sols neufs et les espaces d'un monde, mais l'antique expérience où s'accumule la sagesse et l'épreuve d'un immémorial passé de fidélité à la terre. Le dernier mot appartiendra aux résistances de l'âme plus qu'aux grandeurs du territoire.

Les Clochers dans la plaine

RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION

DE M. BERNARD COURMONTAGNE

par l'abbé André FOURÉ

Monsieur,

IL fallait la circonstance qui nous réunit ce soir pour que je vous salue du titre de « Monsieur » et utilise à votre endroit le pluriel de majesté. Une solide amitié nous lie en effet depuis un demi-siècle. Ce discours en réponse à votre remerciement aurait pu commencer comme les contes de jadis : « Il était une fois... », oui, il était une fois deux petits garçons nés dans la bonne ville de Dieppe qui, depuis les bancs de l'école maternelle ne se perdraient jamais de vue et voisineraient un soir dans les fauteuils de la noble Académie de Rouen.

C'est dans le quartier de Janval, alors hameau bien isolé, où l'électricité n'éclairait encore ni les rues, ni les maisons, que nous avons pris ensemble le chemin de la classe enfantine, vers un établissement construit en l'antique maladrerie Sainte-Madeleine, fondée au XIII^e siècle par Guillaume de Mortain qui, devenu lépreux lui-même, y aurait achevé sa vie ⁽¹⁾.

Nous avions pour directeur M. Raymond Saint-Saëns, homme quelque peu austère, mais d'une parfaite conscience professionnelle, à qui ses anciens élèves ont gardé estime et reconnaissance.

C'était pour nous le temps des premiers émerveillements : expériences de chimie... démonstration d'un poste de T.S.F... premier voyage en automobile — une Donnet — jusqu'à Rouen.

(1) P. COUELLE : *La maladrerie de Janval, près Dieppe, du XII^e au XVIII^e siècle*. Sotteville-lès-Rouen, Lecourt, 1908.

La vie scolaire se déroulait sans autres histoires que les visites de M. l'inspecteur Hablutzel qui nous racontait ses ascensions au Canigou ou nous apprenait des moyens mnémotechniques propres à faciliter le calcul mental... le passage d'un grand monsieur glabre et peu souriant derrière son pince-nez qu'on nous dit être M. Maurice Thoumyre, alors maire de Dieppe... ou encore les séances de vaccination pratiquée par le médecin général Sabatier...

Le jeudi, nous allions jouer dans les fondations de la future église construite par l'abbé Davy, courageux combattant de la première guerre, grand ami des jeunes, qu'on apercevait parfois sur le chantier, en conversation animée avec le maître-d'œuvre Georges Lanfry.

Nous allions aussi sur le champ de manœuvres où s'exerçaient les soldats du 39^e R.I. qu'il nous arrivait de voir défiler, musique en tête, encadrés de leurs officiers à cheval. Nous entendions le crépitement des mitrailleuses et les sonneries réglementaires marquaient pour nous, comme pour les militaires, le petit matin ou la tombée de la nuit.

Poussant nos cerceaux, nous faisons d'interminables courses dans les rues alors bien tranquilles, nous prenant pour les as du Tour de France ou du circuit automobile voisin !

Nous montions vers la briqueterie des Vertus où il nous arriva d'assister au décollage d'un petit avion qui retomba quelques centaines de mètres plus loin sans mal pour ses occupants trop joyeux sans doute après un repas à l'auberge de la Maison Blanche...

Passé le certificat d'études, nous nous retrouvâmes au collège Jehan-Ango. Il était installé quai Henri-IV dans l'ancienne résidence des Oratoriens, elle-même construite sur l'emplacement du logis nommé « La Pensée » où le célèbre armateur avait accueilli François I^{er}. La noble demeure, détruite pendant le bombardement de 1694 avait fait l'admiration du cardinal Barberini. Celle où nous entrions, avec ses cours goudronnées, sans verdure, ses couloirs sombres et interminables n'excitait guère notre enthousiasme !

M. Péquignat, principal du genre « antique et solennel », gouvernait l'établissement. Le directeur des études, Charles Vaslot, nous enseignait mathématiques, sciences naturelles, musique et dessin. Commandant de réserve, il se flattait d'être le premier officier français entré à Strasbourg en 1918. Il nous entretenait volontiers de ses souvenirs de guerre et, les jours de récitation, heureux l'élève qui, dans une réponse embarrassée, glissait une allusion aux Eparges ou à Verdun : il restait peut-être debout

jusqu'à la fin de l'heure, mais une intéressante digression du professeur lui évitait une note peu glorieuse et une « colle », car M. Vaslot était réputé pour son exigence impitoyable.

Nous faisons la gymnastique sur l'une des pelouses de la plage, sous l'œil attentif du cher Achille Desjardins qui nous en imposait en tant qu'ancien élève de Joinville et membre d'une équipe de France de football. Pourquoi faut-il que Jean-Jacques Gautier l'ait injustement égratigné dans l'un de ses romans : c'était pour nous le meilleur des hommes !

L'emploi du temps comportait des heures de travail manuel. Nous avions un atelier d'ajustage mécanique. Nous apprenions à dégrossir des morceaux de fer, à les limer, les percer, les tourner, afin de réaliser des assemblages dessinés dans notre carnet de croquis cotés. Le moniteur était un mécanicien de la marine retraité, le père Moisant. Son langage, assez peu académique, s'élevait parfois afin de stimuler les apprentis que nous étions, découragés par les coups de marteau sur les doigts et incapables d'aplanir une surface. Il rectifiait nos maladresses avec un tour de main dont nous n'avons jamais acquis le secret. A la fin de l'année, nous emportons nos chefs-d'œuvre : les miens ont disparu en 1940 dans la collecte patriotique destinée à « forger l'acier victorieux » !

La distribution des prix avait lieu au Casino, sous la présidence de personnalités qui avaient illustré notre collège : un général en grand uniforme... un haut fonctionnaire des finances... un parlementaire... Défilé des professeurs en toge, au son de la « Marseillaise », intermèdes exécutés par le Cercle Symphonique, discours d'usage écouté avec l'intérêt qu'y portent les écoliers... lecture du palmarès, et c'était l'heure des vacances.

En 1932, nous nous disions « au-revoir ». Vous répondiez à une vocation qui s'explique par vos ascendances rurales : on trouve des Courmontagne en terre cauchoise depuis plus de deux siècles et même un Bernard Courmontagne, fermier à Bacqueville, au début du XIX^e siècle. Quant à vos ancêtres maternels, ils exploitaient à la limite de la Normandie picarde.

Vous entrez à l'école régionale d'Agriculture d'Arras, dont vous sortirez premier de votre promotion. Vous y apprenez les rudes tâches des cultivateurs : par expérience, vous saurez vous apitoyer sur les onglées des arracheurs de betteraves qui souffrent de la froidure dans les brouillards d'automne.

D'Arras, vous passez à l'école nationale d'Agriculture de

Rennes où vous êtes distingué par deux de vos maîtres, futurs membres de l'Institut : les professeurs Roux et Fromont, connus pour leurs travaux, l'un en génétique, l'autre en économie politique.

En 1938, vous obtenez brillamment le diplôme d'ingénieur agricole.

C'est aussi votre appel sous les drapeaux, dans le lourd climat des préliminaires de la guerre. Celle-ci va s'abattre sur notre pays et meurtrir votre chair et votre cœur. A Stonne, où votre conduite vous méritera citation à l'ordre de la Brigade, vous êtes gravement blessé. Transporté jusqu'à l'hôpital de Rochefort après un voyage interminable, vous êtes considéré dans un état tellement alarmant que le major décide de soigner avant vous ceux de vos compagnons d'infortune pour lesquels « il y a encore quelque chose à faire » ! Malgré ce noir pronostic, vous vous rétablissez, mais votre famille paiera encore un lourd tribut à la tourmente : quatre des vôtres seront fauchés à Rouen, place du Boulingrin, le 17 août 1942, veille du tragique débarquement de Dieppe.

La vie continue pourtant et, si la profession agricole fait songer aux labours, aux semailles, aux récoltes, à l'élevage, elle présente aussi, et vous nous l'avez rappelé, de nombreux problèmes juridiques et sociaux. Il y a les produits, mais surtout, il y a les hommes. Vous l'aviez compris auprès de votre père qui dirigea pendant plus de quarante ans à Dieppe la caisse de Crédit agricole fondée par Paul de Laborde-Noguez, et organisa les sociétés de Crédit Immobilier et d'Habitation à bon marché prévues par les lois Loucheur et Ribot.

Dès 1941, au secrétariat des Allocations familiales agricoles, vous assurez la mise en place des organismes chargés d'appliquer le Code de la Famille. A la Direction des Services agricoles, dans une conjoncture délicate, on vous confie les problèmes de la production animale.

La guerre finie, vous devenez directeur de l'Union syndicale agricole dont vous organisez les services juridiques et d'études économiques. On vous donne enfin, en accord avec le président du Conseil d'Administration, la responsabilité du journal professionnel, considéré comme l'un des meilleurs de France et qui atteint, chaque semaine, quelque 12.000 familles de notre département.

★
★

Ces travaux austères, Monsieur, ne vous font pas oublier la beauté et la poésie de nos horizons : chaque année vous aimez

vous retremper dans le charme de la campagne et la majesté des falaises de Varengueville... Varengueville où, petits garçons, il nous arrivait d'aller à pied et sac au dos, depuis Janval.

Quand nous eûmes mérité notre première bicyclette, il nous fut possible d'allonger nos promenades. Nous descendions vers *Pourville* où la duchesse de Longueville faillit se noyer pendant la Fronde et remontions jusqu'à *Hautôt* dont l'architecture de l'église du XVI^e siècle pose nombre d'énigmes et où les ruines du château voisin seraient hantées, dit-on, par une dame blanche...

Varengueville nous retenait avec le manoir d'Ango, l'église menacée par l'érosion des falaises, le cimetière marin où ne reposaient encore ni Porto-Riche, ni Albert Roussel, ni Georges Braque, mais où dormait un grognard, peut-être compagnon d'un de vos ancêtres de la Grande Armée, dont vous conservez encore quelque correspondance.

La futaie d'*Offranville* nous menait vers l'étonnant clocher aperçu de très loin, qui semble défier les lois de l'équilibre !

Par *Saint-Aubin* et le Val-Gosset, nous allions vers *Miromesnil* et faisons halte près de la chapelle Saint-Antoine, dissimulée sous les frondaisons. Là venait se recueillir, pendant la Révolution, le dernier chancelier de Louis XVI. Par là aussi se promena Maupassant revenu un jour sur les lieux de sa naissance, mais décidé à ne pas entrer dans le château qui n'était plus le sien !

Arques-la-Bataille : on visitait le petit musée et le donjon sous la conduite d'un guide dont les affirmations ne concordaient que de très loin avec ce que nous apprenions dans le manuel classique de Mallet et Isaac... humblement, nous ne contestions pas !

Le retour se faisait par le manoir d'*Archelles* où vécut Mlle de Rassent, la dernière tenante du schisme des Clémentins⁽²⁾ et Martin-Église, dont la nef était alors garnie de naïfs tableaux consacrés au martyre de l'abbé Briche exécuté pour la foi, à Dieppe en 1794⁽³⁾.

A *Rouxmesnil*, nous admirions le beau logis de Claude Delvincourt, notre illustre compatriote.

C'était enfin la remontée vers le bois des Vertus qui cache un petit sanctuaire objet d'un pèlerinage toujours vivant.

Dernier souvenir d'archéologues en herbe : une croix de

(2) Abbé COCHET : *Les églises de l'arrondissement de Dieppe, églises rurales*. Paris, Derache, 1850, p. 111 sq.

(3) *Id.*, p. 127.

carrefour en grès, restaurée naguère par le docteur Boucher, afin de marquer les limites d'une possession de l'abbaye de Fécamp (4).

Ces excursions, Monsieur, vous les avez reprises et largement étendues dans notre département et au-delà. Châteaux de grand renom et discrets manoirs, fermes et colombiers, calvaires et pierres tombales retiennent votre attention aujourd'hui comme hier. Vous vous faites leur défenseur en signalant les dangers qui les menacent, soit à la Commission départementale des Antiquités, dont vous êtes correspondant, soit à l'Association pour la sauvegarde des vieilles demeures de France où vous reçut Daniel-Rops.

*
*
*

Le sort de nos églises rurales est pour vous, comme pour beaucoup de contemporains, source d'inquiétude. Dans l'étonnante mutation qui secoue notre siècle, que vont devenir ces témoins d'un passé où la vie des hommes se déroulait autour du clocher, depuis la naissance jusqu'à la mort ? Pensons-nous assez aux communautés humaines groupées aux abords de chacune des églises, qui s'y retrouvaient dimanches et jours de fêtes pour exprimer une foi sans complication et ensuite, sous le porche pour traiter des affaires de la localité ?

Chacune avait au moins un prêtre à son service : pour ne citer qu'un exemple, à la veille de la Révolution, le village de *Guilmécourt*, divisé en deux paroisses, comptait 5 prêtres en activité pour 600 habitants...

Que pouvait faire tout ce monde, dirions-nous ? Les charges cultuelles étaient nombreuses : fondations familiales aux obligations minutieusement gravées dans les pierres obituaires... et puis, M. le curé « faisait valoir », lui aussi, quelques arpents de terre, comme l'attestent les comptes de Fabrique. Il était le conseiller de ses ouailles en matière juridique et médicale : il n'y a pas si longtemps, les bonnes gens étaient persuadés que les séminaristes apprenaient à guérir les âmes aussi bien que les corps ! Conciles et synodes n'ont pas manqué de rappeler aux clercs l'interdiction d'exercer un art qui n'est pas de leur compétence !

Les paroissiens allaient à l'église pour prier, certes, mais encore pour se retrouver et, pourquoi pas, avoir une distraction fort louable ! Les yeux et les oreilles appréciaient le faste liturgique : les hommes troquaient la blouse contre la soutane et la chape aux amples décors damassés. Les plus habiles se groupaient autour du lutrin. Juchés sur leurs tabourets — ces tabourets

(4) D^r BOUCHER : *Le Calvaire des Vertus*, in *Bulletin de la Commission départementale des Antiquités de la Seine-Inférieure*, T. XIX, p. 124.

devenus objet d'envie de certains antiquaires — accompagnés du serpent ou de l'ophycleïde, ils clamaient « à plein cœur, à pleine voix » psaumes, hymnes, cantiques et proses, selon le rite rouennais et la mélodie du plain-chant.

Tout gamin souhaitait devenir clergeot, avoir place... et petits bénéfiques lors des baptêmes, mariages et enterrements !

Notre cher Jehan Le Pôvremoyne nous a conté, avec quel savoureux talent, les Rogations, les processions de la Fête-Dieu, les pèlerinages à la Saint Mellon d'Héricourt où se donnaient rendez-vous les paroisses du doyenné précédées de leurs bannières, de leurs charitons aux insignes rutilants et de leurs sonneurs de tinterelles (5).

Le dimanche, on distribuait le pain bénit et, les jours de fête, le gâteau offert par un notable répandait un bon parfum de brioche tandis que le bedeau le découpait près de l'autel, sur une table spéciale qu'on trouve encore griffée de séculaires coups de couteau.

Selon l'usage local, on procédait chaque année à l'adjudication des bancs : le sacristain se muait en commissaire-priseur et, quelle émulation afin de ne pas perdre droit à une place occupée traditionnellement par la famille... même si pendant le plus clair du temps, elle demeurait vide : c'était parfois l'occasion de rivalités : si les modiques ressources paroissiales y trouvaient leur compte, la charité chrétienne était un peu absente au cours de la criée !

Certains jours, on rencontrait M. le curé, escorté d'un ou deux enfants de chœur, qui portait le Bon Dieu à quelque malade tandis que la cloche tintait : dans la plaine, le laboureur se signait, ayant deviné, au rythme du carillon, que le malheur allait frapper à la porte d'une famille qui, tout compte fait, était un peu la sienne !

Voix de nos cloches à travers nos campagnes, qui n'en demeure ému, quelles que soient ses convictions, et combien leur silence imposé en 1940 fut signe de deuil supplémentaire pour chacun de nous !

Carillons joyeux de Noël et de Pâques...

Carillons douloureux au soir de la Toussaint... tradition encore vivante dans certains villages : au cours de la journée, le sonneur est passé dans les maisons afin de recueillir les offrandes destinées à honorer son office... disons qu'il a peut-être le cœur gai, mais, Vêpres et Complies chantées, aidé de quelques volon-

(5) Jehan LE POVREMOYNE : *Aux pieds des saints cauchois*. Rouen, H. Defontaine, s. d.

taires, il commence à faire retentir, d'heure en heure, et très tard, une sonnerie à laquelle répondent les clochers voisins. Dans la brume de novembre, cette étrange conversation bouleverse ceux qui, de cimetière en cimetière, sont allés se recueillir sur les tombes en évoquant tant et tant de visages disparus :

Ô navrant carillon, lamentable harmonie,
 Ô son lugubre et lent, ô glas des trépassés
 Qui sanglotte sans fin dans la plaine infinie
 Et fait revivre en nous les vieux deuils effacés !

★★

Souvenirs de joies et de peines, d'inquiétudes et d'espérances, tout cela justifie l'enracinement mystérieux des hommes issus de nos villages et pour lesquels le clocher est le signe continu d'appartenance à la terre des ancêtres. On comprend dès lors l'attachement de 85 % des Français aux églises rurales, démontré récemment par une enquête sociologique : « Quand ils parlent de leur église, nos concitoyens évoquent toujours le village de leur imagination, celui qui symbolise un univers passé et idéalisé... C'est sa fonction « point de repère »... Quand ils parlent d'elle, hommes et femmes interrogés font inévitablement référence à leur père ou à leur mère. Ils sentent confusément sans doute, qu'elle joue un rôle de transition des normes et des valeurs » (6). Parmi ces dernières, le monument demeure signe de la Foi reçue dans la tradition ancestrale. Même pour qui abandonne toute pratique, reste le sentiment qu'en l'église du village, il n'est jamais un étranger : lors des visites au cimetière, nombreux sont les passants qui franchissent le portail pour un instant de recueillement : la maison paternelle n'existe plus ou est passée en d'autres mains, mais celle-ci semble le bien commun, le lieu de rencontre pour les ombres d'ancêtres qui vécurent là les instants dominants de leur histoire spirituelle et dorment de leur dernier sommeil, ceux-ci sous le dallage de la nef, ceux-là dans l'enclos voisin, sous une pierre aux inscriptions illisibles, ou à l'ombre d'une croix rouillée qui perce la végétation.

Indépendamment d'un besoin religieux plus ou moins affirmé peut-être, nos contemporains découvrent que les œuvres d'art et les monuments du passé ont encore leur place dans le monde. De par leur architecture, de par leur mobilier, nos églises rurales demeurent souvent le seul haut-lieu culturel de la communauté humaine qui les entoure. « Heureux réflexe, écrit le chanoine Saussaye, d'une société mécanisée guidée par le profit immédiat

(6) Chanoine Jean SAUSSAYE : *Libres propos sur les 700 églises de l'Eure*, in *Nouvelles de l'Eure*, N° 38.

et qui reconnaît, trop tardivement peut-être, que le progrès mécanique n'est pas tout. Mépriser richesses naturelles et artistiques n'est pas seulement une faute, mais privation de quelque chose d'essentiel, donc, appauvrissement. Les églises de nos campagnes font partie de notre cadre de vie, de l'environnement devenu préoccupation majeure des responsables de nos cités, mais qui, hélas, se dégrade chaque jour de plus en plus » (7).

Si nous n'y veillons pas énergiquement, combien de ces monuments atteindront même l'an 2000 ? Bien des motifs justifient cette réflexion que certains jugeront trop pessimiste : diminution de l'esprit de foi... manque de culture... insuffisance du clergé... dépopulation des campagnes... suppressions de paroisses regroupées en une seule commune... changement radical des conditions de vie grâce aux moyens de transport... il est loin le temps où Eustache de la Quérière déplorait les dangers encourus par les nouveaux-nés qu'on devrait porter au baptême à une ou deux lieues de distance, ou par les convalescents, infirmes, vieillards, empêchés de se rendre en leur église en raison du voyage à entreprendre ! (8)

Les suppressions de paroisses auxquelles nous faisons allusion ont porté un rude coup au patrimoine rural pendant la première moitié du XIX^e siècle : de 1800 à 1850, plus de 60 églises ont disparu. Il fallut presque se battre pour sauver Moulineaux, Sainte-Gertrude, Saint-Jean-d'Abbetot... « Beaucoup, dépouillées de leurs autels, de leurs statues, de leur unique cloche, ont été abandonnées aux intempéries des saisons qui les ont réduites à un état affligeant de délabrement. Plusieurs ne sont plus qu'amas de décombres... le vandalisme a devancé pour d'autres l'action des éléments : elles ont été vendues, parfois à charge de les abattre... quelle honte et quel sujet de réflexions pour nous, si fiers de nos lumières et de notre civilisation ! »... Cent-cinquante ans après ces amères constatations d'Eustache de la Quérière (9), il nous arrive de visiter tel ou tel édifice représentatif d'une grande école d'architecture normande transformé en charretterie, en étable, en dépôt d'engrais dont le contact détériore petit à petit murailles et éléments sculptés. Jugée inadaptée aux besoins modernes de la ferme voisine, l'église du prieuré de Tous-les-Saints, près de Bellencombres, pourtant classée Monument Historique du XII^e siècle, a failli être démolie, il y a quelques mois,

(7) *Id.*, *ibid.*

(8) E. DE LA QUÉRIÈRE : *Observations sur la réduction des églises et des communes rurales et sur les dénominations nouvelles imposées aux communes réunies*. Rouen, Baudry, 1837.

(9) *Id.*, *ibid.*

Alertée à temps, l'Administration a pu arrêter la destruction. La couverture abattue laisse apparaître l'extrados des voûtes abritées, à titre provisoire, sous des feuilles de tôle ondulée... mais on sait, en France, ce que signifie l'adjectif « provisoire » !

Si des monuments désaffectés au lendemain de la Révolution ont connu ces tristes sorts, les autres, entretenus par les Fabriques, furent en péril après le vote de la loi de Séparation. Devenus propriété communale, ils étaient livrés au bon plaisir des administrateurs locaux. Notre département ne connut pas la rage destructrice de certaines régions, stigmatisée par M. Barrès⁽¹⁰⁾, mais que peuvent faire des hommes de bonne volonté, privés de ressources financières, pour sauvegarder, outre l'église principale, plusieurs lieux de culte tombés dans leur héritage ? Au cours de ses visites à travers les arrondissements, nombreuses sont les doléances justifiées entendues par la Commission des Antiquités qui veille jalousement sur le patrimoine commun.

Ici, le maire de Bosc-Béranger veut sauver son église XVI^e s. qui abrite une statuaire exceptionnelle : il ne dispose que de 3.000 F par an pour les bâtiments publics d'une population de 230 habitants.

Là, en plein pays de Bray, la commune de Flamets-Frétils (300 âmes) possédait quatre lieux de culte en 1950 : celui du chef-lieu est entretenu avec soin. Un autre, désaffecté, a été abattu... Les deux autres sont appelés à connaître le même sort.

A Osmoy-Saint-Valery enfin, le maire déplore la ruine inévitable d'une des deux églises de son village au hameau de Maintru, édifice typique d'une époque où des charpentiers, peut-être formés sur des chantiers navals, savaient réaliser de belles voûtes à caissons. La poutre maîtresse s'effondre... le mobilier qui compte une vingtaine d'œuvres classées est en péril. Désarmé par sa pauvreté, le magistrat nous confie : « Je n'ai aucun crédit... la plupart des maisons ne reçoivent pas encore l'eau potable... mes administrés ne comprendraient pas une telle dépense pour ce monument où M. le curé ne vient jamais plus ! »

Alors que c'est encore possible, peut-on apporter remède à cette situation parfois tragique si l'on ne veut se retrouver devant un nouvel amas de décombres, avant la fin de notre millénaire ?

Rendons d'abord un juste hommage aux services des Monuments Historiques : avec des moyens trop limités, ils interviennent dans les édifices de leur compétence. Les municipalités font ce qu'elles peuvent, avec bonne volonté : elles entretiennent toitures et gros œuvre.

(10) Maurice BARRÈS : *La grande pitié des églises*, 1914.

Certains efforts méritent d'être notés : ici un mécène, là une population ont voulu sauver un monument menacé. Nous pensons à *Flamanvillette*, à *Cideville*, à *Auzouville-l'Esneval* où des gens de tout âge, de toute condition, de toute opinion, ont restauré *Saint-Etienne-le-Vieux*, « la plus cauchoise des églises cauchoises », sur le point d'être convertie en étable... A Ypreville, un groupe de jeunes, animés par les « Amis du pays de Caux », s'évertue à relever les ruines de la chapelle de *Biville-la-Martel*, tout comme à Berville-en-Caux où, volontaires du village et scouts de Bihorel ont entrepris, non sans mal, la restauration de celle de *Baudribosc*.

Nous tenons à faire une mention très spéciale au Conseil Général et à l'Administration préfectorale : un crédit particulier a permis, en cinq ans, de sauver près de 3.000 œuvres « inconnues ou méconnues ». On admirait hier les peintures de Belbeuf, ou le saint Siméon de Barville à Cany : on sera étonné, demain, par un saint Adrien qui gisait, en morceaux, dans le clocher de Néville.

Avec réalisme, le Département apporte dorénavant une contribution appréciable pour la sauvegarde de certains édifices : à quoi bon restaurer statues, boiseries, tableaux, si l'écrin qui les abrite laisse passer la pluie par une toiture décrépite, ou les oiseaux de nuit par les fenêtres délabrées ? En quelques mois, on retrouvera l'aspect de l'église de Châtillon-sur-Seine à l'arrivée de saint Vincent de Paul et, ne craignons pas de l'affirmer, quelques-unes de nos églises de campagne offrent déjà le navrant spectacle de cette désolation.

Au-delà de ces moyens, une politique d'ensemble à long terme est indispensable. Elle est l'affaire des autorités civiles et religieuses, prudemment conseillées par les services et associations culturels, officiels ou privés.

Il convient d'abord, comme on l'a fait dans le département de l'Eure, de recenser les lieux de culte encore considérés comme tels et noter exactement le lieu de leur implantation. Il faudra préciser ceux qui garderont leur affectation. On tiendra compte, certes, des paroissiens actuels, mais il ne faudra pas oublier les citadins qui viennent chercher, en leurs résidences secondaires, une ambiance à l'échelle humaine, y compris celle d'une nef accueillante, lieu de prière ou du moins, de silence sacré.

Il n'est pas indécent de prévoir la transformation de quelques églises en centres culturels cantonaux : elles recevraient des éléments mobiliers abandonnés dans des chapelles sans gardien et dont l'accumulation est un non-sens dans un lieu où se déroulent habituellement des célébrations liturgiques. Le monument, musée local d'art sacré, pourrait abriter parfois des manifestations de qualité : dans le plan de décentralisation administrative, ce serait

un cadre tout indiqué et plus digne de la vocation du sanctuaire, que son utilisation comme dépôt de voirie ou garage pour les pompes à incendie envisagé, faute de mieux, par E. de la Quérière.

On se trouvera parfois contraint à des options déchirantes : que deviendront des monuments — rares, espérons-le — dont l'utilité ne se justifiera plus, ni en raison de la dévotion populaire, ni en celle de la qualité artistique, ni en celle de l'harmonieux équilibre du paysage ? Hier, maisons de Dieu, certains — encore que techniquement parlant, la transformation soit difficile — pourront devenir maisons des hommes : après avoir servi de point de ralliement pour une communauté villageoise disparue, est-il indigne de leur sort d'être celui d'une famille vivante ? Ce n'est pas de gaîté de cœur qu'on envisage cette solution, mais le changement des conditions humaines qui atteint nos plus petites campagnes, nous invite à la lucidité, au courage. Même aux yeux des croyants, il vaut mieux, pensons-nous, sauver généreusement ce qui est témoignage de vitalité, quitte à sacrifier ce qui est signe de déclin, d'agonie et de mort.

Ces réflexions ne sont qu'opinions personnelles et nous espérons qu'à l'heure où le grand public est sensibilisé par les questions de l'environnement, les cris d'alarme en faveur des chefs-d'œuvre en péril, les invitations à fleurir nos villages, on voudra maintenir le clocher et ses abords comme les points forts d'un ensemble attirant pour les habitants et pour les touristes : ils sont une partie du visage de la France et de la Normandie que nous voulons fortes et belles pour nous et pour les générations de demain.

*
*
*

Il y a près d'un demi-siècle, Monsieur, votre père offrit au mien des boutures d'immortelles pour orner notre jardin... était-ce un signe ?

Sans avoir l'outrecuidance d'évoquer l'immortalité que, dit-on, on acquiert en entrant sous la Coupole du quai Conti, il nous plait de penser que ce geste appelait une réponse au plan de notre génération...

Soyez donc le bienvenu parmi nous : puissions-nous profiter largement de votre connaissance des problèmes présents et de l'amour de notre passé.

Au-delà de votre personne, c'est le monde agricole qui aura sa place en notre Académie... ce monde, avec ses préoccupations économiques et humaines... ce monde avec sa poésie des grandes plaines et des fermes cachées derrière les vivantes futaies et les fossés cauchois, d'où pointent toujours tant et tant de nos vieux clochers qui, eux non plus, ne veulent pas mourir...

Trois Musiciens Rouennais

Paul Paray

Marcel Dupré et Emmanuel Bondeville

DISCOURS DE RÉCEPTION DE

M. le Chanoine Robert DELESTRE

(6 novembre 1971)

Madame, Mademoiselle, Messieurs,

Aussi loin que me fassent remonter mes souvenirs dans l'histoire de la Cathédrale et de sa Maîtrise. je revois, — mieux : j'entends — au cours de la cérémonie de ma Confirmation, le chanoine Bourdon : silhouette élancée et rêveuse, physionomie racée, cheveux ondulés, retombant en boucles derrière les tempes, gestes distingués, rares et précis ; il dirigeait son « Cantique à la Vierge ». J'aperçois aussi, — n'était-ce pas un matin de Noël ? — l'organiste Jules Haëlling, drapé avec soin dans un manteau à l'encolure d'astrakan, mains frileusement gantées, cheveux droits qui lui conféraient une apparence énergique tempérée par des yeux très doux et le port de tête légèrement incliné. Et comment n'évoquerai-je pas l'abbé Bourgeois, au regard attentif, spirituellement persifleur à l'occasion : les chanoines ne l'ignoraient pas ; aussi, ne manquèrent-ils pas, en retour de ses affectueuses espiègleries à leur endroit, de lui jeter un peu d'hermine sur les épaules en le faisant entrer dans leurs rangs ; l'hommage était bien mérité, assurément, et teinté, aussi, d'un peu de malice... ce qui lui fit avouer par la suite : « Ils m'ont clôt le bec !... »

En vous disant ma confusion de prendre leur relais près de vous, pour les deux premiers du moins, je veux avant tout vous

exprimer ma reconnaissance pour l'honneur que vous voulez bien me faire, en m'ouvrant les portes de votre Compagnie.

C'est à votre indulgence que je le dois, et je ne l'ignore pas. Je crains seulement de la mettre encore à l'épreuve, mais vous me pardonnerez, je l'espère, en considérant que pour témoigner ma joie et ma gratitude, je voudrais chanter devant vous, avec la Cathédrale et ses belles traditions, la Maîtrise Saint-Evode qui, elle aussi, possède ses quartiers de noblesse. J'évoquerai donc trois Maîtres illustres qui ont contribué généreusement à établir son renom : Paul Paray, Marcel Dupré, Emmanuel Bondeville, musiciens rouennais par leur origine, tous trois membres de l'Institut de France, tous trois aussi membres de votre Compagnie.

PAUL PARAY

Paul Paray ! nom prestigieux du chef à la tête de sa phalange. Il déchaîne d'un geste l'orage des cuivres et voici qu'il apaise, sur un signe discrètement autoritaire, les élans sonores de sa troupe subitement subjuguée...

C'est par les récits du chanoine Lesergeant (curé du Tréport jusqu'en 1910), et de son ami le chanoine Picard (oncle du musicien), que me parvinrent les premiers échos de la carrière fulgurante de Paul Paray, et particulièrement de ses débuts très prometteurs.

Une famille d'artistes — on y cultive la musique ; il n'y a guère de réunion qui ne se termine par le chœur bien connu : *Mon Tréport* composé par Auguste Paray, le père — ; une tribune et un orgue de Cavallé-Coll à l'église : on y chante les grands oratorios de Haëndel, Bach, Berlioz, Gounod. Voilà le jeune Paul et son frère aîné Auguste baignés dès leur tout jeune âge dans des flots de musique. L'un et l'autre se révèlent doués d'une exceptionnelle veine mélodique ; les Cadets Normands leur seront redevables de cantilènes fort bien venues. Paul brille encore par un sens aigu du rythme qui, de Beauvais (où la Société musicale du Tréport remporte un 1^{er} prix), le suivra dans les classes de solfège — il y sera un lecteur de premier plan — jusqu'aux grandes formations orchestrales : il y excellera dans *España*, *La Marche Hongroise*, *La Valse*, *L'Apprenti sorcier*, *Le Capriccio Espagnol*...

A la Maîtrise de Rouen, confié au chanoine Bourdon, il se met à l'école de Jules Haëlling et se lie d'amitié avec le chanoine Bourgeois : « Le voici qui venait au pied de la tour Saint-Romain en buissonnant, s'emplir les yeux de merveilles et se préparer

inconsciemment au Prix de Rome de composition musicale... » (*Étude poétique de la Cathédrale*, par le chanoine Bourgeois).

Noël 1901 : Maîtrise, Séminaire et Fidèles chantent aux Vêpres de la Cathédrale le *Magnificat* du jeune étudiant. Noël 1907, à Paris : les éditions de la Bonne Presse publient la *Pastorale de Noël*, présentée en décembre 1969 dans la version de MM. Claude Lemire et Henri Brasseur, avec les voix des enfants actuellement stylées par Mme Marthe Chalard et l'abbé Henri Michaux ; elle m'a valu la lettre suivante, datée du 2 janvier 1970 :

« Votre pensée m'a beaucoup touché et j'ai été ému d'apprendre que vous aviez fait entendre ma *Pastorale de Noël*. Cette œuvrette composée en 1907 en ma petite chambre mansardée de la rue Rougemont, tout près de l'ancien Conservatoire, fut écrite en *une seule nuit*. Elle n'est pas à mes yeux sans mérites. Les 100 francs qui me furent octroyés alors par les Pères de la Maison de la Bonne Presse, éditeurs de cette composition, me rétablirent le pactole ! »

C'est ensuite le Premier Grand Prix de Rome avec la cantate *Yanitza*. Les archives de la Maîtrise ont conservé le souvenir de l'accueil triomphal réservé au jeune Maître par sa bonne ville du Tréport. A la cathédrale de Rouen : *L'Oratorio de Jeanne d'Arc* ; l'installation à la Villa Médicis de Rome ; la guerre ; la captivité à Darmstadt. A l'Armistice, Paul Paray est l'auteur de mélodies, de pièces pour le piano, et d'un très beau quatuor à cordes.

Rentré dans sa famille, sera-t-il compositeur ? Il le souhaite. Ses dons de chef s'affirment, eux aussi ; coadjuteur, puis successeur de Camille Chevillard à la tête des Concerts Lamoureux, il marque dans l'intimité cette grande étape de sa carrière artistique par une croisière en Seine avec ses parents.

1931 : de Monte-Carlo, il remet à son oncle, le chanoine Picard, la partition de sa *Messe pour le V^e centenaire de la mort de Jeanne d'Arc*.

Je ne puis qu'énumérer la suite de ses triomphes à la tête des Concerts Colonne (M. Jean Montier vous en rappellerait de très beaux, qu'il a ménagés au Cirque de Rouen, sous le patronage de l'U.N.C.). Paul Paray est devenu un chef de classe internationale avec l'Orchestre de Détroit, l'Orchestre National français, et, comme moi, vous avez été à même de l'applaudir dans ces dernières années, au Théâtre des Champs-Élysées, à la tête de l'Orchestre de Paris.

La cravate de commandeur dans l'ordre de la Légion d'honneur a été remise au Maître Paul Paray en 1969, afin de consacrer dans sa personne le chef d'orchestre qui a tant contribué au rayonnement de la Musique française à travers le monde entier —

et le compositeur dont l'œuvre — musique de chambre, oratorios et cantates, symphonies, musique chorégraphique — fait l'honneur de notre École contemporaine.

Vous surprendrai-je, je ne le crois pas, en vous disant que, sans m'arrêter à chacune des grandes œuvres de Paul Paray — tel n'est pas mon projet ce soir — je choisirai plutôt deux fresques importantes : *La Messe pour le V^e centenaire de la mort de Jeanne d'Arc* et *La Deuxième Symphonie pour orchestre*. Je vous en exposerai, trop brièvement à mon gré, les beautés que j'y découvre, en m'efforçant de vous faire partager, si vous le voulez bien, l'admiration que je porte très sincèrement à l'une et à l'autre de ces deux compositions.

Qu'on se rappelle, au préalable, ce qu'écrivait Maurice Imbert en 1958 : « Lyrique, Paul Paray devait se détourner des musiques qui ne sont qu'une arithmétique... pour cultiver la mélodie. Son individualisme ne le portait d'ailleurs pas à rechercher des courbes originales à tout prix. Le naturel seul le guide, et sachant... « qu'on n'est pas soi-même à soi tout seul », il ne craint pas qu'elles apportent un écho de celles déjà utilisées par d'autres qui ne les ont probablement pas inventées... Son ambition est de faire rendre aux formules communes un son nouveau... Tout l'y poussait, d'ailleurs, la règle d'éducation suivant laquelle sa nature et son intelligence avaient été façonnées aussi bien que le désir inné de clarté, de logique qui était en lui. »

Pour vous parler de la *Messe*, d'abord, il convient de rappeler le souvenir des fêtes johanniques qui illustrèrent la deuxième semaine du mois de mai 1931 et tout spécialement de ce dimanche de clôture où la Cathédrale, parée avec un goût très sûr par Juliette Billard, s'avéra trop petite pour contenir la foule des fidèles qui l'envahirent : ne fallut-il pas échaffauder des tribunes — on aurait dit « des théâtres » au temps de Titelouze — afin de donner satisfaction au plus grand nombre. Au dire du Maître lui-même — il aime à le rappeler — ce fut une cérémonie inoubliable ; elle s'inscrit parmi les très grandes heures de Notre-Dame. A l'autel dressé sous la tour-lanterne, le cardinal Bourne, légat du pape Pie XI, officie avec majesté, entouré des autorités religieuses, civiles, militaires. Derrière lui, l'Orchestre Straram, les Chœurs de Paris, des solistes réputés ; Jules Lambert aux claviers de l'orgue ; Henri Beaucamp à la tribune des grandes orgues ; au pupitre, enfin, Paul Paray.

La partition de la *Messe* avait été présentée avec succès au public parisien le vendredi précédent, dans le Théâtre des Champs-Élysées. Aujourd'hui, la voici qui retentit dans le cadre même pour lequel elle a été pensée : notre Cathédrale !

C'est bien une œuvre « cathédralesque », en effet, que l'auteur a voulue pour des circonstances aussi solennelles. Elle l'est dans son architecture d'ensemble ; c'est un monument, comparable au *Psaume* célèbre de Florent Schmitt : elle l'est dans la construction de chacune des pièces qui la composent : *Kyrie, Gloria, Sanctus, Agnus Dei* ; elle l'est encore dans le choix du matériau dont elle est faite, dans la pensée même du compositeur qui a vu grand, à la manière des bâtisseurs du Moyen Age.

Portique somptueux et large du *Kyrie* : on s'y trouve porté dans la houle du premier thème, confié à l'unisson des cordes, comme si une foule pénétrait dans la nef centrale, pour se répandre ensuite dans les allées parallèles : *Kyrie, Christe...* Les motifs se rejoignent finalement pour se superposer l'un à l'autre, de sorte que l'assemblée est au grand complet quand s'élève l'hymne : *Gloria in excelsis Deo*. Chant de joie, entonné par les solistes et repris par tous ; voix de Jeanne : *Qui tollis peccata mundi...* ; *Te Deum* clamé par les trombones avec le choral : *Cum sancto spiritu...*, finalement ponctué par l'*Amen* en un unisson impératif !

Voici maintenant que les étendards se lèvent, les trompettes résonnent, les chœurs, les orgues, l'orchestre tout entier vibrent avec leur chef pour les acclamations du *Sanctus*, développées dans la fugue du *Pleni sunt cœli* qui conclut sur les fanfares de l'*Hosanna in excelsis*. Après cette explosion d'enthousiasme, les voix se taisent, l'orchestre s'apaise, et c'est alors une admirable transition (« j'ai pensé à la Cathédrale en l'écrivant », me dit plus tard le compositeur), qui nous mène au *Benedictus qui venit* ; le cœur de Jeanne se dilate, s'épanche en un acte d'adoration, d'action de grâces, traduit en une prenante effusion lyrique et rythmée, dans le balancement des encensoirs, par les choristes qui murmurent : *Hosanna, hosanna...*

L'œuvre s'achève sur un chant de paix : *dona nobis pacem* ! C'est l'auteur, ou pour mieux dire c'est l'homme qui insiste sur cette invocation finale pour demander à Dieu d'accorder à la foule qui remplit le sanctuaire la grâce dont elle a le plus besoin, je veux dire : la paix !

Dans cette conclusion, on découvre un Paul Paray qui a profondément souffert pendant les années de guerre, foncièrement bon sous les apparences énergiques du chef qui se fait obéir. Les pulsations de son cœur lui ont dicté les implorations : *dona nobis pacem...*

C'est son cœur aussi qui a entretenu le souvenir de ses années de jeunesse, au Tréport, avec son père et sa mère, et qui lui a inspiré, dix ans après sa *Messe*, une symphonie (sa deuxième) que l'on a appelée avec raison *La Symphonie du Tréport*.

Bien que cette œuvre n'ait rien de commun avec la vision apocalyptique de Gounod — qui n'a pas manqué d'impressionner le jeune Paray — je veux dire l'oratorio : *Mors et Vita*, je placerais volontiers en exergue, pour vous en entretenir, le même titre, mais en intervertissant les termes : « Vita et Mors ».

Vita : un chant allègre anime les deux premiers morceaux. C'est la vie, le mouvement, c'est la mer avec ses vagues qui déferlent sur le rivage ; vous l'avez deviné : ce sont les années de jeunesse, c'est la famille et les amis, en un mot, c'est Le Tréport !

Puis, voici que les cloches tintent en glas ; une atmosphère funèbre s'établit en contraste avec tout ce qui a précédé. Le père est mort. Son fils pénètre, seul, dans l'église : le chœur, la nef, la tribune avec son orgue, autant de souvenirs qui le plongent dans une méditation dont le cours va grandissant avec l'évocation de tant de figures aimées : elles ont prié, elles ont chanté de tout leur cœur ; l'une après l'autre, elles ont disparu... C'est une des pages les plus prenantes qui aient été écrites par le musicien.

Mais la vie — comme il arrive toujours chez Paul Paray — la vie reprend aussitôt le dessus, et le final achève l'œuvre dans un mouvement trépidant d'exaltation et de joie.

Paul Paray s'est exprimé tout entier dans cette *Deuxième Symphonie* : en musicien accompli et ardent, en homme de cœur, aussi.

Faudrait-il ajouter un trait, une simple anecdote pour vous le démontrer encore ? La voici, telle que sa mère me l'a rapportée, après qu'elle se fût retirée à Rouen.

Pour elle, dont il connaissait les sentiments de bonté et de piété, son fils composa en secret et comme il savait le faire, un hommage à Notre-Dame : *Salve Regina*. Le jour de sa fête, il disposa affectueusement le manuscrit sous sa serviette, avant qu'on se mît à table ; Mme Paray le trouva et sentit les larmes lui monter aux yeux... Elle me le remit, en me confiant l'honneur de le lui faire entendre dans un sanctuaire voisin.

Malheureusement, le manuscrit autographe, pieusement conservé pendant des années, a pris naguère son envol pour l'Amérique, avec le compositeur. Si l'un, Dieu merci, en est revenu, l'autre... doit s'y trouver encore !...

MARCEL DUPRÉ

Avec Marcel Dupré, c'est de nouveau un nom prestigieux qui s'impose à notre admiration. J'entends encore le chanoine Herly me décrire les premiers exploits du jeune virtuose qu'il rencontrait chaque été avec sa famille dans leur villa de Saint-Valery.

Technique exceptionnelle ; mémoire stupéfiante qu'il avait héritée de sa mère, elle-même violoncelliste et musicienne accomplie ; succès répétés au Conservatoire de Paris dans les classes de piano, d'orgue, d'écriture, de composition, et consacrés par le Premier Grand Prix de Rome.

Je ne puis m'attarder — et je le regrette — à vous décrire ces premières années d'une carrière qui ne connaîtra que des triomphes. Mais il faut que je vous rappelle que, dès l'année 1906, M. Dupré entre à Saint-Sulpice, appelé à titre de suppléant par Ch.-M. Widor : premier contact avec le gigantesque Cavaillé-Coll dont il deviendra le titulaire en 1934. Savez-vous aussi que c'est à Saint-Ouen qu'il demandera à son jeune élève Marcel Lanquetuit, de lui jouer sur manuscrit ses 3 *Préludes et Fugues*, op. 7, premier et décisif essai du musicien pour aiguillonner l'orgue et le débouter de son inertie ?

Ce fut dans les premières années qui ont suivi la guerre de 1914 que, d'emblée, je me sentais saisi, ébloui, pour toujours et sans comparaison possible, par ce que l'on nomme : le prestige du virtuose. Je ne saurais oublier le choral *Veni Sancte* de Bach, à Saint-Godard, en mai 1920, ni l'improvisation sur *La Marseillaise*, à Saint-Ouen, au lendemain de l'Armistice ; j'étais conquis par le fluide qui émanait du legato incomparable, du staccato précis et sans sécheresse, de l'imagination débordante dans une architecture sans défaut...

A la diligence amicale de Marcel Lanquetuit, je dois d'avoir rencontré le grand Maître, un jour d'été, dans sa résidence de Saint-Valery. Impressionné comme vous le pensez — et pourtant que de cordialité dans l'accueil ! — quelle ne fut pas ma confusion quand j'appris, un peu plus tard, que ce jour-là précisément, le Maître devait expédier à son éditeur, sans recours possible, le manuscrit de sa *Symphonie-Passion* à laquelle il mettait la dernière main ! Peu de temps après, Emmanuel Bondeville allait, à son tour, trouver une sympathie aussi déclarée à son égard, lorsqu'il présenta ses premières œuvres au Maître qui l'a honoré, par la suite, de sa fidèle amitié.

Il faudrait un volume — vous rappellerai-je que, sous l'inspiration de l'auteur, j'ai tenté de le faire en publiant un livre, *L'œuvre de Marcel Dupré*, dont le seul mérite est de refléter fidèlement la pensée du compositeur, — il faudrait un livre, vous disais-je, pour énumérer les aspects d'une carrière dont la fécondité, la variété évoquent celles des plus grands maîtres de la Musique, pour décrire en Marcel Dupré, le virtuose, l'interprète, l'improvisateur, le compositeur, le pédagogue...

Je devrai donc évoquer seulement, avec reconnaissance, l'indéfectible attachement du Maître à notre ville, à votre Compagnie, à Saint-Vivien, où il s'est plu à revenir bien des fois, à Saint-Ouen : il a joué récemment son *Chemin de la Croix* pour l'entretien du célèbre Cavaillé-Coll, à la Cathédrale : c'est lui qui a présidé à la résurrection des orgues en 1956, avec son oratorio : *La France au Calvaire*, sur un poème de René Herval, l'un des vôtres.

Et si j'ai pu réussir à exprimer au Maître, en votre nom à tous comme au mien, notre gratitude, trop hâtivement, je le sens, mais avec sincérité, me sera-t-il permis, maintenant, de m'attacher à comprendre mieux le sens du message qu'il nous livre ?

On use trop largement, je le sais, de l'expression « Message », à propos d'un auteur et de son œuvre, quand on veut en souligner l'importance, la variété, la richesse...

Et cependant, je n'en trouve pas d'autre pour désigner l'œuvre entier de Marcel Dupré. Notre époque, et tout particulièrement notre École d'orgue française, seront celles de Marcel Dupré. A qui entreprend l'étude approfondie de ses compositions et de leur signification, de nouveaux horizons se découvrent sans fin ; beaucoup d'entre eux ont été explorés ; il en reste toujours à découvrir...

C'est ainsi que, impressionné depuis longtemps, mais d'une façon confuse — depuis son oratorio de jeunesse *Vision de Jacob*, en passant, plus tard, par la *Symphonie-Passion*, puis par le *Chemin de la Croix* — je découvris peu à peu l'influence profonde qu'eut, sur le musicien, le drame du Calvaire, de sorte qu'il m'apparut, d'étape en étape, une image du Christ souffrant, dessinée par Marcel Dupré.

Dans *Crucifixion*, sur un rythme heurté et persistant, le pas d'un être chancelant a déjà hanté le compositeur. Les clameurs de la foule appellent la force de l'orgue ; elles s'apaisent jusqu'aux accords entrecoupés qui traduisent les trois chutes...

Plus tard, je ne crois pas m'aventurer en pensant que la proposition d'illustrer par des improvisations la déclamation du *Chemin de la Croix* sur un texte de Paul Claudel, a fait rejaillir

chez Marcel Dupré un sentiment durable, précédemment exprimé par le peintre de la *Crucifixion*, et tout prêt à resurgir en surface.

Le musicien a vu le Christ dans la *Symphonie-Passion*. Il l'a vu encore dans le *Chemin de la Croix* : dès la première station, parmi les vociférations de la foule ; sous le poids de la croix, bientôt il trébuche. Mais, à partir de la huitième station, suivez-le : le Christ se révèle alors sous des aspects nouveaux — Miséricordieux envers le Cyrénéen qui parvient à régler progressivement son pas sur celui de la Victime ; envers la pieuse Véronique qui essuie sa face : un chant de Rédemption souligne le miracle final dans la sixième station ; envers les Femmes de Jérusalem : sa voix consolatrice s'élève comme une bénédiction. Et pour finir, voici que la musique se dépouille, se désincarne, se purifie ; de degré en degré, les harmonies progressent vers un accord lumineux, ardemment désiré : parvenu au sommet des voûtes, il y plane longuement, il s'éteint peu à peu ; finalement, il disparaît.

Comment ne pas souhaiter qu'une voix plus autorisée que la mienne vous fasse ressentir, comme une certitude, que chez Marcel Dupré le musicien inspiré des grands *Poèmes d'orgue* s'élève jusqu'aux hauteurs d'un mysticisme authentique ? Ceux-là ne me démentiront pas qui, dans votre Compagnie, eurent le privilège de l'entendre, à Saint-Sulpice notamment, de le voir aussi ; ses larges et belles mains déployées sur les claviers, ses yeux à demi-clos, illuminé par une vision intérieure, celle du Christ qu'il chantait... Ne l'aurait-il pas rencontré sur les cimes qu'il fréquentait, au matin même de la dernière Pentecôte, terminant en splendeur une carrière menée ici bas dans la beauté ? C'est notre espoir, c'est notre consolation !

Et si je l'osais, pour vous parler encore de lui, j'emprunterais à Schumann la sentence qu'il a inscrite sur le dernier feuillet d'un Album pour le piano : « le poète parle ».

Bach, dans ses *Passions*, Mozart, dans ses *Concertos* (celui en *ré* pour piano), Schubert, dans ses *Mélodies*, Franck dans ses 3 *chorals*, ont su traduire en perfection le passage de l'obscurité à la lumière, des ténèbres de la mort aux clartés de la résurrection. Je voudrais citer plus particulièrement Maurice Ravel dans la scène, si évocatrice, de sa 2^{ème} Suite *Daphné et Chloë*, lorsque le jour paraît. Nuit et mystère, d'abord ; seulement le murmure des ruisselets qui rient doucement dans les roches ; avec les premières blancheurs de l'aube, dans le concert des oiseaux et les traits de flûte d'un berger, s'élève des profondeurs de la nature un beau chant, très large, qui va s'exaltant irrésistiblement jusqu'à une explosion de tout l'orchestre dans le mouvement, dans la vie, dans la joie...

Je crois que c'est ainsi qu'il faut entendre, chez Dupré, l'enchaînement, de la *Crucifixion* au final : *Résurrection*. Les lamentations du *Stabat Mater*, les sanglots étouffés des Saintes Femmes se sont éteints. Un murmure naît dans les profondeurs de l'orgue. Il grandit avec les sonorités plus claires. De ses guirlandes sonores, il entoure le choral : *Adoro te*. Le ton monte toujours jusqu'à ce qu'éclate dans la toute puissance de l'orgue un chant triomphal, l'hymne de la Résurrection... Magnifique contraste entre l'humiliation et la glorification, entre les ténèbres du tombeau et les clartés pascales ! C'est un poète qui a brossé ce tableau...

Aussi, comme nous comprenions la fierté d'Albert Dupré lorsqu'il ressuscitait, dans son cœur, les accents de la *Symphonie-Passion*, et que, penché sur la balustrade de son orgue, il essayait d'en surprendre les derniers échos qui semblaient flotter encore, avant de s'évanouir définitivement, sous les voûtes de Saint-Ouen !

Pouvait-il imaginer qu'un nouveau dyptique serait bientôt élevé par son fils, en offrande à la mémoire d'Alice Dupré-Chauvière et à celle d'Albert Dupré ?

Pour sa mère, le *Psaume XVIII*. Le musicien se souvient des soirées d'été passées en sa compagnie au bord de la mer, à Saint-Valery. Elle lui disait alors : « Les cieux chantent la gloire du Créateur... », *Cœli enarrant gloriam Dei* : ce verset est écrit en tête de la partition.

Pour son père, le poème *Évocation*. Gravité, anxiété même dans le premier morceau ; grâce sereine (*Adagio con tenerezza*, le titre parle de lui-même...) ; inquiétude encore, et enthousiasme dans le deuxième volet ; fierté du final, immense « triangle sonore » : ce serait bien la transposition musicale de la verrière flamboyante qui a souvent fait l'admiration de Marcel Dupré, celle de la rosace du transept nord à Saint-Ouen. Poème chanté en l'honneur de l'Abbatiale, contemplation mystique sous l'émotion de souvenirs très chers, portrait d'Albert Dupré : lisez *Évocation*, tout cela, vous l'y trouverez...

Après ces offrandes magnifiques, et parmi d'autres encore, je ne retiendrai, pour finir ce chapitre, que celle, tressée il n'y a guère, à la mémoire d'une musicienne de notre région, premier prix d'orgue au Conservatoire de Paris, retirée ensuite dans le silence d'un cloître. Sur sa tombe, prématurément ouverte, Marcel Dupré (et, dans un même geste, une amie, Rolande Falcinelli) dépose une fleur : c'est un chant de confiance, de paix, hymne bref en l'honneur de Notre-Dame : *Regina Cœli*, dans le souvenir de Denyse Raffy, organiste de l'Immaculée-Conception à Elbeuf, puis moniale du Carmel de Chartres...

EMMANUEL BONDEVILLE

Emmanuel Bondeville, voulez-vous que je vous appelle tout d'abord : notre ami ?

C'est chez Henri Beaucamp, dans son salon d'études, rue Hyacinthe-Langlois, que nous nous sommes rencontrés pour la première fois : malgré nos carrières différentes, nous ne devions plus nous quitter, du moins par la pensée, tant je fus conquis, dès l'abord, par votre gentillesse, votre culture, vos dons... Je vous revois toujours, avec votre regard frétilant d'esprit et, en même temps, très pénétrant ; votre allure, à la fois simple, spontanée et distinguée, « cheveux au vent » (était-ce un présage ?) vos notes à la main, témoignant dans les études d'écriture que vous poursuiviez alors sans relâche, d'une facilité qui me déconcertait.

Car, parallèlement à une profession indispensable et qui lui fournit, avec la pratique courante de langues étrangères, une somme d'expériences dont il devait faire son profit, notre ami, — par la grâce d'André Haumesser, récemment sorti de la Schola de Vincent d'Indy et installé dans un commerce de musique, rue du Gros-Horloge — poursuivait sa formation musicale avec une telle aisance qu'il se trouvait bien en avance sur nous. Fauré, Debussy, Ravel n'avaient plus de secrets pour lui. Déjà, son instinct d'artiste le conduisait vers l'École des Six. « Je me sens tout près d'eux », me confia-t-il un jour. D'autre fois, en aîné vigilant, il me faisait asseoir près de lui au piano et me révélait, à mon tour, l'École des Russes (*Schéhérazade*, *Antar...*), les Espagnols (*Nuits dans les jardins d'Espagne*), et *L'Horizon chimérique*, et *Les Trois Nocturnes*, *Asie*, le *Concerto en Sol*, et pour mieux dire, toute la musique... Les souvenirs que je conserve de cette heureuse époque, vous les imaginez aisément, tout comme la reconnaissance que je voue à Emmanuel Bondeville et que je veux lui exprimer publiquement ce soir.

Déjà, son culte pour Rouen avait pris naissance dans son cœur : depuis Saint-Gervais, où l'excellent organiste, « Monsieur Haut », lui avait communiqué sa prédilection pour la mélodie grégorienne ; depuis Saint-Nicaise, où la pierre antique l'attirait vers la beauté plastique ; la Cathédrale, où la splendeur de la liturgie l'enthousiasmait ; la Maîtrise, sa première école, où Jules Haëlling lui apprit à construire avec méthode et clarté des architectures sonores dont il se souvient toujours avec gratitude ; depuis Saint-Ouen, où le hasard (je dirais mieux : la Providence), lui fit rencontrer le même jour Albert Dupré, titulaire du grand orgue,

et Charles-Marie Widor qui répétait avec la fanfare des cuivres, son choral : *Salvum fac*. Pouvait-il imaginer alors l'honneur qui devait lui échoir, un jour, de prendre à l'Institut de France la relève de l'illustre Maître de Saint-Sulpice ?

Quelques pas plus loin dans Rouen, et son père lui faisait découvrir un nouveau domaine, celui de la musique lyrique, avec *La Dame Blanche*, *Les Huguenots...*, le Théâtre des Arts et son orchestre, ses artistes, son Foyer...

Poursuivant encore ses excursions, le voici bientôt à Croisset, au pavillon de Flaubert, dont la prose s'insinue — malicieusement ? — dans l'esprit et dans le cœur du jeune artiste, comblé décidément par sa bonne ville de Rouen, cité des Arts !

Le musicien ne demeurera pas ingrat ; il rendra généreusement les faveurs qui lui avaient été octroyées avec largesse. Sans surprise, mais avec admiration, je vis bientôt sur sa table de travail un manuscrit sur lequel les thèmes, les harmonies, les développements ne tardèrent pas à se dessiner sous une écriture claire, aisée, définitive. Emmanuel Bondeville avait pris contact, depuis peu, avec un musicien éprouvé, Jean Déré, qui conserve toujours dans sa mémoire une place privilégiée. Il lui avait soumis une partition rédigée, en toute modestie, pour piano à quatre mains. Jean Déré l'avait lue ; dès l'abord, il avait saisi la valeur du travail qui lui était proposé, et, en grand psychologue, il lui avait déclaré : « Ce n'est pas du piano ! Orchestrez plutôt, c'est un poème symphonique ! ». Surpris par une telle confiance affectueusement manifestée, l'étudiant s'exécute : sa partition s'ouvre sur son pupitre, et, à mes yeux éblouis, sa plume avance, court du quatuor à la petite harmonie, déclanche l'artillerie des cuivres, avec le rythme de la percussion : le *Bal des pendus* est écrit d'un jet et aussitôt confié au chef d'orchestre Albert Wolff (un ami pour toujours) qui le dirige avec un éclatant succès aux Concerts Lamoureux...

Encouragé par ce brillant début, le musicien exploite son inspiration, et, coup sur coup, voici : *Ophélie*, *Marine* ; au total, trois poèmes symphoniques.

Son prestige s'étend plus loin qu'il ne peut l'imaginer alors : trente ans plus tard, croyant faire découvrir à André Malraux qu'il s'était attaché le premier aux poèmes d'Arthur Rimbaud, il se voit interrompu par ces mots : « Je le sais ! ». Son audace et la réussite qui l'avait couronnée n'avaient pas échappé, en leur temps, au grand écrivain...

Sentant le vent en poupe, Emmanuel Bondeville s'arrache à Rouen, à ses fidèles amis de la Librairie Defontaine : Francis Yard, Pierre-René Wolf, Louvrier, André Renaudin. Il aborde alors le

« Grand Paris », avec la Radiodiffusion française et les émissions qu'il anime depuis la Tour Eiffel : sur les ondes, pour la première fois, résonnent dans leur intégralité les œuvres de Fauré, de Debussy, de Ravel. Bientôt, l'Opéra-Comique monte *L'École des Maris*, révélation du tempérament dramatique d'Emmanuel Bondeville, en collaboration avec le Président André Marie qui a établi le livret.

Vous croyez que le musicien se dirige vers de nouveaux horizons ? Auriez-vous donc oublié ses origines rouennaises et son tempérament indépendant ? « Je passe sans effort d'un domaine à l'autre, me dit-il, et sans qu'on puisse déceler, dans ma démarche, la moindre idée conductrice ou souterraine... » Après les *Pochades* de 1923, voici la *Sonate pour piano* en 1937. La grande facilité d'adaptation du compositeur, son imagination toujours en éveil, l'autorisent, une partition terminée, à en entreprendre une autre, très différente, et à en poursuivre la réalisation sans désespérer, jusqu'à son complet achèvement.

La guerre ne lui facilite pas le travail, assurément. Et pourtant, c'est de 1941 que datent ses *Illustrations pour Faust*. Savez-vous, à leur propos, que Paul Paray lui dit, après avoir suivi attentivement le déroulement de ses œuvres : « Je vous ai découvert dans vos *Illustrations* ; c'est là que vous êtes vous-même ».

Après son retour à Paris, un rêve ancien le reprend (rappelez-vous ses visites d'autrefois à Croisset !); il s'impose à lui et, comme notre ami a le bonheur de trouver toujours sur son chemin l'homme, l'artiste, l'écrivain qu'il lui faut, voici l'un des vôtres, Messieurs, que vous avez reçu dans votre Compagnie et qui vous a fait honneur, René Fauchois, qui lui établit celui de *Madame Bovary*. Vous n'en avez pas oublié la somptueuse représentation à l'Opéra-Comique, avec des interprètes de grande classe : Jacqueline Brumaire, Roger Bourdin, Michel Dens, sous la direction d'Albert Wolff, puis d'André Cluytens. Le public rouennais se souvient aussi de la matinée consacrée à la même œuvre, en 1968, par les soins attentifs et amicaux de M. l'Adjoint aux Beaux-Arts, le Docteur Rambert, et du Directeur du Théâtre des Arts, André Cabourg.

Et si vous imaginez Emmanuel Bondeville définitivement engagé dans « le lyrique », détrompez-vous encore ! Au Festival de Besançon, il fait retour vers « le symphonique » avec *Gautier-Garguille*. Les destinées de l'Opéra-Comique lui sont confiées. Bientôt, l'Institut de France le reconnaît comme son Secrétaire perpétuel, cordialement accueilli par René Dumesnil, Marcel Dupré, Paul Paray : quelle ville de France pourrait s'enorgueillir d'un tel prestige ?

L'activité d'Emmanuel Bondeville n'est pas ralentie par sa direction lyrique ni par son action Quai de Conti. Successivement, André Cluytens et Pierre Dervaux font entendre à la Société des Concerts sa *Symphonie lyrique* et sa *Symphonie chorégraphique*. A quand sa troisième symphonie dont le titre — et la musique, sans doute — se trouve déjà fixé ? Ce sera, je vous le prédis, la « Symphonie burlesque »...

Et comme Emmanuel Bondeville rencontre infailliblement le poète de son désir, le voici qui se fait lui-même son propre librettiste pour un opéra dont les ébauches sont poussées jusqu'à l'achèvement du deuxième acte et qui sera présenté sous le titre de *Antoine et Cléopâtre*.

Cette esquisse est, certes, trop sommaire ; mais comment résumer une telle activité créatrice ? Elle a, du moins, le mérite de m'amener à dessiner devant vous un « portrait » d'Emmanuel Bondeville. Je m'y suis aventuré, peut-être ? En tous cas, je vous le livre sans prétention.

Tout d'abord — et on ne le comprendrait pas autrement — en exergue à son œuvre entier, j'inscrirais ces mots : la force créatrice. Emmanuel Bondeville n'est pas devenu compositeur. Je vous entends déjà : *Nascuntur pœtæ !* Créateur, il l'est, et depuis toujours. D'étape en étape, au travers des difficultés inévitables dans toute carrière, en dépit des évolutions et des modes, dans le bouleversement des guerres elles-mêmes, il crée ; c'est une nécessité qui s'impose à lui. Comme Saint-Saëns, il pourrait écrire : « Je compose comme un arbre produit des fruits ». On citerait, de même, le mot de Wagner à Liszt : « J'ai terminé le livret de mon opéra ; pour ce qui est de la musique, c'est mon affaire ! ». Que ne dirait-on pas aussi de Schubert et de sa prodigieuse fertilité d'imagination ?

Henreux ami, servi, vous aussi, par une providentielle facilité d'invention ! Vous me faites penser au mot d'un organiste, au retour de Saint-Sulpice, où il avait entendu les improvisations de Widor : « J'ai péché par envie ! », notait-il le soir dans son journal intime...

Ce besoin d'écrire s'est manifesté chez Emmanuel Bondeville avant même l'achèvement de ses études rouennaises. Veut-on un chant pour la nuit de Noël ? Voici, sur un texte de René Herval, le *Noël* que créa, en l'église de Sainte-Madeleine, l'excellent artiste Jacques Rousselin-Legrand. Pour un récital de Henri Beaucamp en l'église Saint-Vincent, un *Tantum ergo* d'une si franche envolée qu'il ne revient pas à son ton initial, et c'est bien ainsi ! Pour l'École de Piano de Marguerite Long, un feuillet d'album : *Cheveux au vent*, joué en première audition par une jeune élève, Marie-

Thérèse Duthoit, une Rouennaise. Débuts prometteurs qui présageaient si bien la production de l'âge mûr dans le domaine de la musique de chambre, du répertoire lyrique et de la symphonie.

A cette force irrésistible, correspond un langage limpide, éloigné de toute contrainte. Je vous l'ai insinué déjà : Emmanuel Bondeville est un indépendant. Pas de recherche fatigante pour l'auditeur, pas de mots rares, mais ceux de tout le monde.

Il fuit les modes qui passent, éphémères ; elles datent si vite ! Et pourtant, dans l'enchaînement d'accords et d'harmonies, il suffit d'entendre quelques mesures signées de lui pour le reconnaître sans hésiter, marque évidente d'une personnalité qui s'impose d'elle-même.

Son style uni, sans disparate, qui s'insère en des formes solidement construites dans le domaine lyrique, comme en témoigne sa dernière œuvre encore en chantier, dont l'auteur m'a accordé — à votre intention — le privilège d'une première lecture au piano ; dans le domaine symphonique aussi, comme on s'en convainc aisément en ouvrant les partitions des deux *Symphonies, lyrique et chorégraphique* : nous sommes bien en présence d'un architecte sûr de lui, et secondé dans sa production par le don de ce que les musiciens appellent la « veine mélodique ». Chez Bondeville, la musique coule de source, elle chante ; les thèmes s'épanouissent sans banalité et sans effort. La grande courbe s'élance bien haut, elle s'étend loin au large ; dans son sillage, elle entraîne avec elle tout un flot de musique.

Sous cette poussée irrésistible, il semble naturel d'entendre les instruments chanter, eux aussi, à tous les pupitres. Auriez-vous la curiosité de demander à Emmanuel Bondeville comment et dans quel « Traité » il a appris à orchestrer ? Vous l'embarrasseriez, sans doute. Il vous répondrait qu'il s'est formé à la lecture des Maîtres, plus particulièrement en entendant, en méditant surtout, *Le Carnaval Romain* et *La Damnation, Schéhérazade, Till Eulenspiegel, L'Apprenti sorcier...*

Et comme toujours, chez Bondeville, il y a un « don », son orchestration très claire et qui sonne bien s'impose à lui sans qu'il s'évertue à la solliciter. Je vous le disais : sa plume court sur le papier, les thèmes et les contrepoints se placent d'eux-mêmes sur les pupitres qui leur conviennent, et il semble bien qu'il ne puisse en être autrement...

Je ne terminerai pas ce portrait sans témoigner à notre ami notre gratitude pour le don qu'il a fait, sur la demande du Maître Marcel Dupré, et qu'il m'a confié pour clôturer solennellement, par un « Salut » de deux *Motets*, les grandes cérémonies de la Cathédrale ressuscitée. La pensée d'Emmanuel Bondeville ne revient-

elle pas toujours vers notre ville ? Ne convenait-il pas, en une si grande circonstance, que son cœur s'épanchât en une offrande à Notre-Dame de Rouen ?

Tout comme Paul Paray, le dimanche 31 mai 1931 ; tout comme Marcel Dupré, en ce même lundi de juin 1956...

★
★★

Parvenu au terme de ce que vous avez l'indulgence d'appeler « mon discours », je me rends compte que, pour correspondre au sujet que, avec une trop grande témérité, je me suis proposé de traiter devant vous, il m'eût fallu la finesse de jugement, jointe à l'élégance du style qui furent, naguère, l'apanage d'un artiste, Mgr Prudent, le délicat auteur des « Esquisses et Profils ». Vous dirai-je, pour me confondre encore, la patience dont il fit preuve à mon égard en corrigeant mes premiers manuscrits, lui qui était l'honneur de votre Compagnie en même temps que l'ami des musiciens !

S'il y a eu, comme je le crains, une grande présomption de ma part dans l'estimation préalable de mes forces, du moins, comme je l'espère, votre bienveillance vous inclinera-t-elle à considérer seulement ma bonne volonté et ma sincérité dans l'admiration que je porte aux grands maîtres : Paul Paray, Marcel Dupré, Emmanuel Bondeville.

Pour pallier à mes insuffisances, j'ai aussi la consolation de penser qu'une autre voix va maintenant s'élever, celle de la Musique même, sous les doigts d'un jeune artiste : le sang et la vocation musicale créent entre nous un lien très intime. Si j'ai la confusion d'avoir trop retardé pour vous un Intermède que vous attendez avec patience, soyez persuadés que mes regrets sont aussi grands que ma joie à lui céder la parole, et mes pauvres mots seront heureusement recouverts par les accents de Bach, de Couperin, de Schubert.

★
★★

M. Jean-Marie Delestre, neveu du récipiendaire, interprète alors au piano quelques œuvres des trois artistes dont le chanoine Delestre vient de citer les noms, se félicitant « de terminer ainsi, quand même, son discours en beauté ».

Magnificat pour un Requiem

RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION

de M. le Chanoine DELESTRE

par André RENAUDIN

Monsieur le Chanoine,

Lors de sa réception à l'Académie de Rouen, le savant abbé Langlois prit pour sujet de son cours l'histoire de la Maîtrise dont il était alors directeur...

Ainsi commence l'avant-propos du bel ouvrage publié sur le même sujet, l'an 1892, par les abbés A. Collette et A. Bourdon. Le seul fait qu'un volume de trois cents pages ait pu être publié chez Cagniard à Rouen, quarante-deux ans seulement après la rédaction de ce discours, démontre que bien des faits intéressants n'avaient pu être relatés. Ce qui établit en même temps une certaine apparence — sinon de fragilité — pour le moins de densité relative, propre aux discours d'Académie, réputés... « succincts ».

Le vôtre n'a pas manqué à la règle de modestie. Vous en avez profité pour rendre hommage à ceux dont le patronage conféra et confère encore de la hauteur à la Maîtrise Saint-Evode de Rouen : Paul Paray, Marcel Dupré, Emmanuel Bondeville. Paul Paray à qui nous adressons au passage le salut amical de ses confrères ; Marcel Dupré dont nous ne cesserons de commémorer l'illustre mémoire ; Emmanuel Bondeville dont la présence en cette Compagnie, dont il est pareillement membre associé, s'accompagne pour vous, comme pour moi, du rayonnement de l'amitié.

Vous avez parlé du premier et assez peu du second dont vous

avez été l'élève et aussi le disciple. N'ayant pas craint d'avoir été, comme vous l'avez dit humblement, son « porte-parole », en 1952, dans l'ouvrage que vous avez consacré à son œuvre, afin, dites-vous, de déceler « les tendances mêmes de son propre tempérament artistique ». Vous n'obéissiez, avez-vous dit encore justement, « qu'à un sentiment d'admiration provoqué — je cite — par l'ascendant d'un homme supérieur dont la carrière s'est révélée hors de la commune mesure ». C'est qu'il vous honorait de son amitié, avez-vous noté encore. Comme si vous aviez besoin d'un encouragement pour vous exprimer à son égard, avec la certitude de la vérité qui était la sienne. Vérité qu'il certifia, nous dites-vous, en acceptant de lire les épreuves de votre ouvrage. Donnant par ce visa sur l'au-delà un caractère d'authenticité certain. Avec valeur d'un testament sur sa pensée musicale. Un testament qui équivaut aujourd'hui à un message.

Savez-vous qu'en le disant déjà si bien, en 1952, vous aviez donné — sans le vouloir — aux habitants de la ville de Rouen l'impression qu'ils participaient, un peu, à l'élaboration d'une analyse aussi précise que substantielle. En sorte que chacun vous doit la révélation d'une fierté collective pour une orientation — hélas ! de principe — dont nous vous sommes tous aujourd'hui profondément reconnaissants. Si vous n'avez pas été seul au monde à dire que Marcel Dupré avait du génie, il nous est précieux de savoir que vous l'avez dit à Rouen, dans sa ville, dans notre ville, où l'on n'est pas forcément généreux dans l'éloge.

Ce n'est pas non plus la première fois que vous parlez de deux autres « maîtres à penser », selon votre expression musicale : Paul Paray et Emmanuel Bondeville. Ce n'est pas en effet par hasard mais en hommage à trois hauts protecteurs de la Maîtrise (et protecteurs patronants) que vous avez, un jour de décembre, inscrit ici-même, au programme du concert de fin d'année, le *Noël de France* de Marcel Dupré, la *Pastorale de Noël* de Paul Paray (composée en 1913) et le *Noël* d'Emmanuel Bondeville. Tous trois de grand charme mélodique et de verte fraîcheur. Nous y avons été d'autant plus sensibles, mes confrères et moi, que les compositeurs étaient tous trois ensemble membres associés de notre Compagnie. Par ailleurs, vous aviez été l'élève de Marcel Lanquetuit et, avec André Haumesser, le collaborateur du Comité normand du récital d'orgue et celui des grandes manifestations organisées à la Cathédrale par l'U.N.C. de Rouen, dans l'entre-deux guerres. Vous étiez prédestiné à être des nôtres.

Rien ne permettait cependant de le prévoir lorsque vous vîntes au monde, le 2 avril 1901, dans un foyer modeste, à Déville-lès-Rouen. Votre père était fidèle gardien de l'usine Gillet-Thaon. Vous n'avez bénéficié d'aucun atavisme artistique, sinon

que votre oncle maternel, prénommé Henri, chantait le dimanche des rôles comiques dans les revues locales d'amateurs. Il est vrai que l'auteur d'une de celles-ci se nommait Henri Villette. Un autre oncle paternel, prénommé Edmond, n'en était pas moins maître de chapelle à Saint-Romain et Saint-Joseph. Dix ans plus tard vous étiez admis au Petit Séminaire. Vous deviez y rencontrer Ludovic Panel, organiste et compositeur qui termina sa carrière à Paris au grand orgue de la basilique de Montmartre.

C'est au Petit Séminaire que vous fûtes apprécié plus tard par Henri Beaucamp. Là aussi eut lieu la première rencontre avec Emmanuel Bondeville. Plus tard, ce dernier venait vous voir le samedi pour parler musique et l'étudier. Vous vous souvenez d'avoir interprété au piano à quatre mains les partitions du *Coq d'Or* et de *Shéhérazade*. L'on vous devine tous les deux attentifs à suivre la mise en pratique par Rimsky-Korsakow des principes qu'il avait exposés dans son « Traité d'instrumentation ». Ce qui ne vous empêchait pas sans doute — simple hypothèse — de fredonner peut-être, chacun en *a-part*e, l'Hymne au soleil du *Coq d'or* : *Salut à toi, soleil de flamme !* en lui prêtant chacun la coloration de votre avenir personnel. Avenir certes dissemblable pour chacun des deux, même dans le creuset unique de la musique.

L'un, futur organiste de Saint-Gervais et directeur promis à l'Opéra de Paris, ignorait se trouver, toutes proportions gardées, dans une situation similaire à celle du personnage de Célestin, organiste et compositeur dans *Mam'zelle Nitouche* (si toutefois l'opérette de Hervé avait dû être représentée sur la scène de l'Opéra de Paris, sait-on jamais !). Le second, déjà attaché à la rude austérité de sa double vocation de prêtre et d'enseignant.

« Il m'a ouvert l'esprit », m'avez-vous dit en parlant d'Emmanuel Bondeville. Cela ne saurait nous surprendre. En effet, si ce n'est dans un même but, c'est au moins pour être un animateur qu'il a été élu par ses pairs : musiciens, peintres et architectes tous en renom, pour être leur confrère, puis, en 1964, leur animateur « perpétuel » au sein de l'Académie des Beaux-Arts.

En 1923, vous n'étiez encore qu'un étudiant. En plein accord avec vos maîtres et sur l'insistance d'André Haumesser (qui sortait lui-même des cours de la Schola Cantorum) vous sollicitiez votre admission dans cette vénérable institution de la rue Saint-Jacques à Paris. Vous avez bénéficié de l'enseignement que prodiguait Vincent d'Indy. De même qu'étant devenu auditeur à l'École normale supérieure de musique, vous avez eu la joie d'approcher Paul Dukas. En même temps vous suiviez les cours de piano du maître Paul Baud, boulevard des Capucines. A cet effet, comme tout élève studieux, vous preniez le train qui quittait Rouen dès

sept heures du matin et vous rentriez chaque soir, ayant parfois Pierre Duvauchelle pour compagnon de trajet.

A Paris, vous avez eu la chance d'avoir pour professeurs Noël Gallon, Premier Grand Prix de Rome (1910) et son frère Jean. Le premier devait plus tard témoigner à la Maîtrise Saint-Evode de son estime et de son attachement. Il était, m'avez-vous dit, aussi silencieux que son frère était expressif.

Ce dernier, chef de chant à la Société des Concerts du Conservatoire (1906-1914) et au théâtre national de l'Opéra (1909-1914) n'avait-il pas été surnommé « l'Ouragan » ? Ayant enseigné l'harmonie au Conservatoire de Paris, il avait établi par exemple un éventail de cent-quarante exercices et thèmes d'harmonie. On pense bien qu'avec de tels bagages et un tel tempérament, il obtenait quelques résultats de ses élèves, surtout de vous, Monsieur le chanoine, qui, par timidité, ne supportiez pas l'éloge. N'avez-vous pas forte tendance à vous mettre en ce cas pour un rien sous la table ?... Ce qui est simple façon de parler !

La formation d'un musicien est lente. Vous n'avez pas perdu cependant votre temps. Comment n'auriez vous pas écouté avec toute l'attention dont vous étiez capable, boulevard Malesherbes, l'enseignement d'un Paul Dukas (1865-1935), compositeur d'*Ariane et Barbe-Bleue*, conte lyrique en trois actes sur un poème de Maurice Maeterlinck (Opéra-Comique, 1907) et de *La Péri*, poème chorégraphique (Opéra, 1912).

Vous avez pu approcher Gustave Samazeuilh, critique musical, musicographe et compositeur, esprit élégant et raffiné ; un milieu bien plus riche en nombre que celui de Rouen et d'un potentiel extraordinaire. Un autre élève de Jean et Noël Gallon n'était-il pas Olivier Messiaen ? Si celui-ci remporta ses prix d'orgue dans la classe de Marcel Dupré au Conservatoire national (1929), il fut également l'élève de Paul Dukas (1930). Le bon Maître avait alors soixante-cinq ans. Il était d'une grande bonté. On en trouvera l'écho dans cette apostrophe cordiale dont il vous saluait : *Tiens, voici mon petit prêtre !*

Certes, il n'aurait plus osé le dire aujourd'hui d'un chanoine, mais le cœur y serait comme il le fût hier, si vous étiez encore l'un et l'autre dans la même situation hiérarchique.

En 1931, vous entriez à la Maîtrise... Oui, Monsieur le chanoine, il y a quarante ans. Et s'il n'y a pas encore motif à un jubilé, il y a du moins matière à vous en féliciter.

« J'ai essayé de faire revivre le passé », avez-vous dit. Vous y avez réussi, non sans tenir compte de l'avenir. Pour avoir éveillé la génération montante. Les membres de l'Association Saint-Evode ont tenu à vous le manifester aujourd'hui dans le sillage

de vos prédécesseurs, à l'exemple d'un Maurice Duruflé, organiste à Saint-Étienne-du-Mont à Paris, professeur d'harmonie au Conservatoire national et Grand Prix de la Ville de Paris pour l'ensemble de son œuvre musicale.

Votre enseignement a rallié d'autres talents, tels que ceux de Claude Bourguine, professeur au Conservatoire de la ville de Rouen ; Michel Queval qui s'est fait une place à l'Opéra en devenant un des chefs d'orchestre spécialisé dans l'interprétation musicale des ballets ; Dominique Geffroy, professeur de piano à Saint-Germain-en-Laye ; Gérard Lecoq, professeur au Havre ; Philippe Nau, Claude Lemire, le très regretté Albert Beaucamp, André Cabourg, chef-pilote d'une grande scène lyrique française qui est celle de la ville de Rouen où il a accueilli, par exemple en décembre 1965, son ancien camarade de la Maîtrise, Pierre-Michel Le Conte, chef de l'orchestre lyrique à l'ORTF et qui, à ce moment-là, eut la charge et l'honneur de diriger à Rouen, et avec succès, la création mondiale de *La Princesse de Clèves*, l'opéra de Jean Françaix.

Vous voyez encore que ceux d'entre les petits maîtrisiens qui n'ont pas fait valoir leurs dons dans le domaine de la musique n'ont pas trop mal tourné dans celle des Beaux-Arts. Ce sont Jean Bréant et Gaston Sébire, deux artistes peintres réputés.

Ils ont tous été des petits enfants d'autel. Ils ont grandi autour de vous et des maîtres de l'Institution par générations successives, en devenant des hommes et, pour la plupart, des artistes, même en concurrence avec un métier.

Nous ne pouvons qu'évoquer leur gracieux cortège et le camail rouge à capuchon qu'ils portent l'hiver dans le chœur, ou leur sobre et élégante tenue de ville.

L'un d'entre eux, devenu grand, et comptant parmi les meilleurs virtuoses du piano, M. Bernard Flavigny, avait manifesté l'intention d'être aujourd'hui des nôtres. Il nous aurait fait souvenir en même temps qu'il était membre correspondant de notre Compagnie. Un de ses jeunes camarades l'a fait à sa place, suppléant à l'obstacle imprévu tardivement surgi dans l'itinéraire de Bernard Flavigny. Telle est la rançon des grands voyageurs, et de ce dernier en particulier, entre deux concerts à l'étranger.

Soit en récital, soit comme soliste d'une grande association symphonique telle que le prestigieux Orchestre de Paris. On le croit à Paris quand il se trouve dans sa chaumière de Robertot, voisin de la maison où vécurent Jehan Le Pôvremoyne et sa grand-mère paysanne. Le croit-on à Robertot, il apparaît sur l'écran de la Télévision. Il y aura demain quinze jours, il était à la salle Pleyel, à Paris, le soliste des Concerts Lamoureux interprétant

Stravinsky. On croyait qu'il allait revenir à Robertot (donc aujourd'hui à Rouen) et le voici profitant d'un court répit pour aller s'installer en Provence. Rassurez-vous, il n'abandonne pas Robertot pour autant.

M. Jean-Marie Delestre, dont nous venons d'entendre au piano une manifestation ardente donnée sous l'inspiration de Jean-Sébastien Bach, de Couperin et de Franz Schubert, est-ce ainsi que vous rêvez de mener votre existence ? Vous avez vingt-deux ans et vous vous destinez à l'enseignement et au concert, après avoir été à la Maîtrise un élève au piano de Mlle Marie-Thérèse Duthoit. Déjà vous êtes hors du nid maîtrisien en complétant votre formation au degré supérieur de l'École normale de musique de Paris ; vous aussi, de même que votre oncle, notre récipiendaire d'aujourd'hui, vous allez recueillir à Paris, comme il le fit lui-même en son temps, les éléments de la grande tradition musicale.

Vous avez bien voulu vous détourner un instant de votre route pour accorder vos pas aux nôtres et céder à la prière de M. l'abbé Robert Delestre en acceptant dès le retour de vacances de vous remettre au piano afin d'être, comme on dit, « en doigts ».

Tout le monde a constaté ici que vous l'étiez. Nous vous en remercions et remercions aussi votre oncle de nous avoir donné peut-être une anticipation de l'avenir en mettant votre nom à côté du sien, nous permettant ainsi de recevoir à des titres différents, non pas un Delestre, mais deux.

Donc rendez-vous — si possible — dans trente ans, à l'aube du prochain siècle !

★★

Autre ancien Maîtrisien, le Maître Paul Paray, à cause duquel je me permettrai d'évoquer tout à l'heure une péripétie inédite d'ordre intellectuel survenue à André Haumesser. On sait, ou l'on ne sait pas, que Paul Paray dû l'orientation décisive de sa carrière à un habitué de la plage du Tréport, le Maître Henri Dallier, organiste à Paris de Saint-Eustache et de la Madeleine (où il avait succédé à Gabriel Fauré en 1905). C'est donc lui que consultèrent les parents du jeune Paul, au Tréport, à la tribune de l'orgue en l'église Saint-Jacques. On s'était mis d'accord à l'improviste sur le choix de *Prélude et fugue en ut mineur* de Jean-Sébastien Bach. Sans sourciller, Henri Dallier avait proposé d'entendre une improvisation. Devant l'hésitation du jeune Paul,

il avait insisté : « Partez sur n'importe quoi ! Tenez, sur « Au clair de la lune »... »

L'examen fut complété par celui des compositions du jeune organiste (1). Henri Dallier (1849-1934) qui devait devenir en 1908 professeur d'harmonie au Conservatoire national, avait été conquis : « Je le prends, et non pas dans un an, mais tout de suite ! Il sera mon fils spirituel ».

C'était en 1903, Paul Paray avait 17 ans !

L'anecdote a été racontée par André Haumesser dans le texte du programme édité par l'U.N.C. de Rouen, le 11 novembre 1938, pour l'interprétation grandiose à la cathédrale de Rouen de la *Messe dite du 5^{ème} centenaire de la mort de Jeanne d'Arc* (créée en 1931) de Paul Paray. Ouvrage de grande écriture par le moyen de laquelle le compositeur avait réussi une fusion entre — je cite — « la modalité classique de la liturgie grégorienne et la modernité de l'appareil tonal ».

Comment André Haumesser n'aurait-il pas été doublement enthousiaste après l'aventure qui l'avait conduit au choix de cet ouvrage ? Aventure survenue deux ans auparavant, alors qu'il préparait l'interprétation du 11 novembre 1936 à la Cathédrale de la messe solennelle de Liszt, dite *messe de Gran* (nom du cardinal-archevêque de Hongrie en l'an 1856). En effet, André Haumesser prenait connaissance de la partition dite « conducteur » destinée au chef d'orchestre. Il avait eu la surprise d'y découvrir, collée entre deux pages, une affichette. Elle se rapportait à la deuxième audition de l'ouvrage. Tout juste cinquante ans auparavant. En l'église Saint-Eustache de Paris, le vendredi 2 avril 1886, à midi. Sous la présidence du Maître des Maîtres, le grand virtuose et compositeur Franz Liszt lui-même. Avec le concours de quatre cents exécutants, sous la direction d'Edouard Colonne.

L'affichette signalait que l'organiste de la paroisse préluderait au grand orgue par l'interprétation de la *Fugue sur le nom de Jean-Sébastien Bach*. A la sortie, il interpréterait de même la *Marche des fiançailles* de Lohengrin, transcription de Franz Liszt. Cet organiste n'était autre que Henri Dallier.

Le nom revint en illumination dans la mémoire d'André Haumesser. Il l'associa au propre travail qu'il avait en cours. Il l'associa aussi au souvenir de cette journée de 1903 au Tréport, avec une allégresse qui tenait de l'exaltation dans cette atmos-

(1) Un scherzetto pour piano, une mélodie *Paroles sur la lune*, inspirée par une composition de la comtesse de Noailles dans *Le cœur innombrable*. Le fait a été rapporté dans le « Paul Paray » de Mme W.-L. Landowski. Eise édit. 1956).

phère de haute spiritualité née tout à coup à la vue de ce document et à l'évocation de tout ce qu'il représentait de force émotionnelle pour un musicien. Peut-être est-ce donc en mémoire d'Henri Dallier qu'André Haumesser décida de porter son choix pour un programme ultérieur sur *La messe du cinquième centenaire de Jeanne d'Arc*, de Paul Paray.

L'interprétation de celle-ci devait avoir lieu seulement deux ans plus tard, le vendredi 11 novembre 1938. Pour une fois, ce n'était pas une « liturgie des défunts » tel que le *Requiem* de Gabriel Fauré par l'audition duquel l'U.N.C. de Rouen et André Haumesser avaient inauguré la série des grandes et pieuses manifestations du souvenir, en l'année 1924, soit quatorze ans auparavant. Après Mozart, après Berlioz, après Beethoven, après Verdi, après de Montalent et sa messe *pro defunctis* (écrite en souvenir du fils du compositeur, l'aviateur Olivier de Montalent, qui avait trouvé une mort tragique à Rouen en 1913)... Paul Paray, perdu dans l'assistance, prenait part en auditeur à cette grandiose célébration musicale de la paix dans l'éternité.

Ce devait être, pour l'époque, la dernière manifestation musicale de l'U.N.C. de Rouen. N'est-ce pas aujourd'hui le moment d'insister sur la valeur des initiales ? Elles étaient plus que jamais représentatives, ce jour-là, de l'Union Nationale des Combattants. Ceux de 14-18. Évoqués à la suite d'un cheminement mystérieux dans l'âme d'André Haumesser. Comme si un avertissement prémonitoire l'eut poussé à placer, cette fois, la cérémonie annuelle sous un tel patronage et une telle protection. L'année suivante c'était la guerre...

*
*
*

Certes, Monsieur le chanoine, vous n'êtes pas le premier à devenir maître de chapelle à la Maîtrise Saint-Evode. L'Institution remonte trop loin dans le temps. Mgr Prudent déclarait en 1892 (dans *l'Histoire de la Maîtrise* déjà citée) que « sans tirer les choses à soi », il ne fallait pas confondre maîtrises et écoles épiscopales. Mais que le futur Saint-Evode avait pu être enfant de chœur de l'Église de Rouen au cinquième siècle.

L'histoire « positive » de l'Institution, dit le texte, n'a commencé en somme qu'avec les Registres de délibérations du Chapitre. L'an 1377, la Maîtrise se composait de quatre enfants d'autel dirigés par un maître appelé Médard. L'effectif fut plus tard porté à soixante élèves. Il dépasse aujourd'hui la centaine.

En effet, la liste chronologique commence l'an 1377. Les noms des maîtres de chapelle et des directeurs y figurent. Jusqu'à la Révolution, nous en avons dénombré soixante différents. Depuis la Révolution, douze jusqu'en 1875 et, depuis, trois autres. Le quatrième, ce fut vous, soixante-seizième maître de chapelle (sauf erreur), à présent Supérieur de l'Institution, ayant alors succédé en cette mission à Mgr Jean Delamare, lui-même successeur du bon chanoine Delepouve. En aurez-vous terminé pour autant avec la Maîtrise ? Vous n'y êtes que depuis quarante ans. L'abbé Bourdon y fut pendant quarante-huit. Les maîtrises de Rouen ou d'ailleurs n'ont pas fini de chanter votre *Tu es Petrus* pour double chœur. Ni le grand orgue de redire sur fonds doux de seize pieds, la beauté grave et pieuse de votre *Vexilla regis* (1953).

De même le maître Marcel Lanquetuit, ou M. Jules Lambert, et bien d'autres par le monde, auront maintes et maintes fois l'occasion de jouer du Dupré. Ainsi à Rouen sur ce grand orgue Jacquot-Lavergne de soixante jeux dont le Maître avait pris soin de concevoir la structure modernisée. Tout en veillant de très près à la réalisation et à la mise en place de celle-ci. La voix de l'instrument sera doublement la sienne lorsque le choix se sera porté *in æternum* sur sa musique. Comme elle le fut, en août dernier, sur les claviers de Saint-Ouen par l'audition de sa dernière œuvre : *Vitrail*. Cette voix descendra de la hauteur des voûtes pour nous faire entendre des musiques dominantes. Bien des angoisses seront de même apaisées dans l'avenir par une fugue *a capella* sur un sujet à trois temps, doux et grave, que chanteront les petits maîtrisiens des temps futurs.

Nous en resterons-là, vous sachant « aussi capable que modeste », dans la grande tradition de vos prédécesseurs.

Le 15 décembre 1887, le Nonce du Pape présidait à Rouen une réunion, il avait à ses côtés le maître Charles Gounod, lequel venait de diriger à la Cathédrale une audition de *Mors et Vita*. Son Excellence, rapporte *l'Histoire de la Maîtrise*, se tourna vers l'illustre Maître avec l'intention de lui dire un mot particulier d'éloge. Ne le trouvant pas au bout de la langue, elle lui donna un nouveau prénom en l'appelant « Célestian » dans le sens de Céleste.

C'est le cas d'avoir recours à ce prénom pour l'appliquer à Marcel Dupré, maître d'orgue, qui nous sera Céleste à plus d'un titre, dans la suite des temps. Afin de terminer ce discours, en réponse, sous la forme d'un Magnificat pour un Requiem. Le Requiem étant pour cette grande mémoire. En vous laissant le soin, Monsieur le chanoine, et la Maîtrise Saint-Evode avec vous, de prendre, chacun votre part, du Magnificat.

En effet, la liste chronologique comminatoire...
 des années de république en des directions...
 Révolutionnaires...
 l'abolition de la monarchie...
 en cette affaire à...
 par exemple...
 avec la...
 Bourgeois...
 d'ailleurs...
 chose...
 la...
 les...
 de...
 l'occasion...
 l'abolition...
 de concevoir...
 près...
 de...
 ses...
 de...
 pour...
 en...
 les...
 n...
 les...

Nous en restons-là, vous sachant à aussi capable que
 modeste, dans la grande tradition de vos prédécesseurs.
 Le 15 décembre 1887, le Nonce du Pape résidant à Rome
 une réunion, il avait à ses côtés le maître Charles Cournot, lequel
 venait de diriger à la Cathédrale une audition de Mors et Vita.
 Son Excellence rapporte l'histoire de la réunion, et tourne vers
 l'histoire...
 d'Église...
 un...
 C'est...
 C'est...
 Marcel Duret...
 lire dans...
 réponse...
 K...
 soit...
 de...
 adressé...

Le Croyant devant l'Histoire

DISCOURS DE RÉCEPTION DU

R^me Père Abbé du Bec Dom Paul GRAMMONT

(12 février 1972)

Madame, Mademoiselle, Messieurs,

VOTRE prévenance honore l'Abbaye du Bec en la personne de son Abbé que vous avez bien voulu inviter à prendre rang dans votre illustre Compagnie. Aussi je me sens redevable envers vous d'un message de reconnaissance émue et de profonde sympathie pour votre attention.

En même temps vous soulignez, et nous y sommes très sensibles, les liens tissés tout au long de l'histoire entre notre abbaye du Bec et votre célèbre cité. Et puisque l'usage de cette Académie comporte de la part de celui qu'elle reçoit, l'ayant élu, un exposé de son choix, je traiterai de la dimension historique dans l'économie du salut, en m'appuyant sur la démarche de saint Anselme, deuxième abbé du Bec, puis archevêque de Cantorbéry.

L'histoire est à l'honneur et aujourd'hui elle infléchit le cours des recherches, dans les disciplines de l'esprit, vers une rigueur et un examen critique de haute importance, mais aussi non exempt de grands risques.

Dès que l'on parle d'histoire, on sous-entend développement et témoignage, progrès et référence à ceux qui le suivent et le jugent.

Dans notre conception moderne, une histoire a un commencement et tend vers une fin, son sens est plus ou moins reconnu dans un flux qui semble tout entraîner inexorablement vers un aboutissement qui souvent nous échappe.

Or, l'examen attentif des événements qui se succèdent révèle tantôt un enchaînement que nous rangeons dans les catégories de causalité, tantôt une série de mutations qui semblent échapper à cette classification et relever d'un autre ordre.

Notre esprit logique aime alors introduire une série de notions pour tenter d'expliquer, de comprendre les faits. Ici on serait porté à introduire jusque dans le jugement historique le hasard et la nécessité.

Mais la réflexion philosophique nous prévient contre ces deux tendances : la classification et l'explication. L'une et l'autre prétendraient s'appuyer sur le principe d'objectivité et pourtant : « La fidélité de l'intelligence au réel est autrement exigeante et va infiniment plus loin que la « pure » objectivité dont le philosophe, comme l'historien, comme le savant, croit parfois que toute connaissance rigoureuse doit se contenter » (1).

C'est ici que j'introduirai cette remarque de Paul Ricœur sur la démarche anselmienne de la pensée, dans son étude « Finitude et culpabilité », à propos d'une philosophie amorcée par le symbole : « elle trouve l'homme, dit-il, déjà installé à titre préliminaire à l'intérieur de son fondement » (2).

Dans son itinéraire spirituel, Anselme, dont la foi cherche l'intelligence, fait état d'une situation implicite de l'esprit dans l'acte de foi ; si bien que l'intelligence entre en action à l'intérieur de la foi.

Mais cette démarche indique déjà une condition inhérente à notre esprit, que les sciences psychologiques nous révèlent plus nette que l'on ne pensait. Nos réflexions sont à l'intérieur d'une situation donnée. Nous ne sommes jamais comme à l'extérieur de notre propre cheminement intellectuel. Bien plus, nous sommes dominés et souvent conduits par de grands mythes, des symboles, qui expriment, donnent forme, cristallisent même, notre situation.

Ces situations dans lesquelles l'homme se trouve forment comme un halo de précompréhensions qui, d'une façon contingente et même assez étroite, composent un ensemble de « pré-suppositions » dont on doit tenir compte pour en réfléchir et donc pour s'en libérer. Et précisément c'est cette démarche de notre

(1) HAYEN (P.), in *Spicilegium Beccense*, p. 62, n. 66.

(2) RICŒUR (P.), *Finitude et culpabilité*.

esprit que nous avons à retrouver en réflexion sur la dimension historique en théologie.

Dimension historique. — Ces deux mots ont leur poids d'évocation. Dimension inclut mensuration, mesure du temps dans l'histoire. Il y a donc une extension de durée à l'intérieur de laquelle nous plaçons des jalons. Et les événements étudiés vont se déplacer entre ces jalons, leur relation sera pensée en fonction de ce flux du temps.

Mais au même moment le *témoignage* lui-même sera affecté par cette relation dans un écoulement du temps dont le témoin émerge au moins pour pouvoir penser un avant, un pendant, un après, et tenter ses classifications et ses explications. Cependant cette émergence elle-même et la désignation de l'avant, du pendant et de l'après, sont relatives à la place qu'occupe le témoin dans l'écoulement du temps.

Il en résulte une multiple relativité du fait et de son observation, qui va se traduire dans l'expression même du témoignage. Mais d'une part un noyau du fait restera hors d'atteinte à cause de cette relativité, et d'autre part il commandera l'approche du témoin par rapport au fait, à l'événement qu'il situe, mais qui le situe déjà en sollicitant son témoignage.

Le langage du témoin sera donc affecté et par cette situation et par cette relativité multiple.

Faut-il alors renoncer au témoignage et nier la possibilité de l'histoire? Non pas, mais la dimension historique elle-même devra être soumise à une critique sérieuse et respectée dans sa relativité. Lorsque nous considérons un événement, surtout un événement d'un passé assez éloigné, nous le découpons de tout un tissu, de tout un ensemble qui nous échappe facilement. Nous en faisons un « objet en soi », soumis à nos examens, mais en opérant ainsi nous l'avons modifié, nous l'avons « séparé » de tout ce qui le prépare, le soutient et lui donne consistance. Nous faisons comme si nous étions hors de tout ce qui constitue cette zone de précompréhension, de présupposition dans laquelle nous sommes, et dont nous ne pouvons nous abstraire.

Cependant cet événement demeure un point de référence à partir duquel je puis, ne serait-ce que faiblement, retrouver tout un contexte, ce tissu même où il se trouve enchassé. Et c'est par rapport à ce point de référence qu'une fidélité doit s'exercer. Mais la fidélité à l'histoire ne sera jamais pure répétition, car les situations varient incessamment. Et la dimension historique reconnue ouvre à l'avenir, au nouveau, à la nouveauté de l'événement et de sa compréhension. *Cette dimension historique n'est pas uniquement linéaire dans un plan horizontal, mais aussi dans un*

plan vertical. C'est pourquoi, le pendant et l'après peuvent se vivre presque simultanément, ou en tout cas successivement, mais très vite, dans le champ d'une conscience qui, dans ses profondeurs, s'élève jusqu'à se dépasser et retourne le champ de l'histoire.

Dans l'histoire du salut où nous sommes, où nous avons à entrer avec toujours plus de conscience, nous avons à vivre cette double dimension historique, et par la mémoire (permanence qui juge le temps et le rythme) et par la réflexion en parcourant les étapes signifiées, symbolisées dans notre Bible, depuis le Pentateuque jusqu'aux écrits Johanniques.

La théologie sera cette réflexion sur l'histoire du salut, et la projection noétique de notre mémoire sur le temps. Comme un pinceau de lumière, elle balayera les espaces historiques comme ceux de la conscience pour maintenir ouvertes toutes les disciplines et y reconnaître un mouvement vers l'avenir, vers un déplacement successif des plans de connaissance. Du même coup, elle sera une lecture des événements eux-mêmes, langage à entendre et discernement d'un sens.

Mais en ce qui concerne l'histoire du salut, l'histoire sainte, ce sens ne peut être reconnu et ce langage entendu qu'au travers d'une grille donnée, qu'à l'intérieur d'une situation que l'on expérimente, et où la révélation et la foi qui lui répond, nous introduisent. Nous sommes dans un monde qui se fait, dans une humanité, un peuple en marche.

On entre ainsi dans un *réseau de relations* qui empêche l'histoire d'être à elle-même sa propre norme et de se refermer sur soi. Le flux même de l'histoire est reconnu comme une expression d'un dynamisme qui la pousse vers une fin. Elle est comprise entre un avant et un après elle, comme notre propre connaissance. Aussi l'histoire générale, au travers de l'histoire du salut, laisse apparaître et sa pesanteur et sa valeur pédagogique ; le poids de l'histoire et la leçon de l'histoire !

Il n'y a pas si longtemps le pape Jean XXIII parlait du poids de *l'histoire*. Le mot fait son chemin. Et lorsqu'il s'agit des relations entre peuples, entre individus l'expression fait sentir la réalité. Que de fois pour entrer en rapport il faut re-considérer l'histoire et souvent se libérer de rémanences qui la ferait prendre comme un tout monolithe privé de son mouvement interne, ou comme un absolu devant lequel on doit plier.

Et parce que l'homme est un grand enfant, il réagit comme ce petit qui, en présence d'un membre d'une famille anglaise reçu par la sienne, faisait la moue et répondait à sa mère qui le réprimandait : « Pourquoi ne salues-tu pas ce monsieur ? » — « parce qu'il a brûlé Jeanne d'Arc ».

Mais il y a une manière de se libérer de l'histoire qui consiste aussi à n'en tenir aucun compte et en tout cas à oublier, avec le facteur temps, un élément de permanence qui permet de le dépasser et donc de se libérer du poids de l'histoire, mais aussi une dimension importante entre toutes et qui consiste en *une intégration en profondeur et en hauteur* de tout un espace historique et même préhistorique. C'est un élément de permanence qui rejoint le dynamisme intérieur des événements de l'histoire.

La génétique nous donne à réfléchir sur ce sujet. Il y a comme une révolution du temps et de l'espace que l'homme peut accomplir pour se retrouver, non en apesanteur par rapport à l'histoire, mais en pleine liberté, comme dit E. Minkowski dans « Le temps vécu », en l'assumant en lui-même et en reconnaissant son mouvement.

Et lorsqu'il s'agit de l'histoire du salut (c'est l'objet de la réflexion théologique du croyant) la manière de se comporter face à cette histoire est très grave de conséquence et nous oblige à considérer attentivement et le poids de l'histoire et notre libération qui n'est pas oubli, dans le respect de ces deux composantes : *la permanence et le retournement du développement linéaire de l'histoire en direction verticale.*

En se laissant entraîner par son flot, l'homme peut très bien s'ensevelir dans l'instant ou se croire si neuf qu'il perd son enracinement, tel un vagabond qui refuse la contrainte de la société, soi-disant pour être libre, mais en fait pour retrouver l'état primitif si proche de l'esclavage des instincts. L'homme qui confond les libertés avec *la* liberté scie la branche sur laquelle il se tient, et tombe dans les bras d'un maître terrible, d'un dictateur implacable, ou devient le jouet d'un processus d'aliénation complète.

Dans la Révélation qui s'est fait histoire, dans la Bible, nous pouvons vérifier cette réflexion du Père R. Marlé :

« Le niveau autrement dit, auquel la vérité infallible de la Bible est rejoint, est à situer au-delà de la simple explication littéraire ou de la mise au point purement historique, même si l'on doit toujours y accéder à travers cet effort critique...

...La critique littéraire et historique, en effet, nous a appris à voir la Bible s'édifier progressivement, par adjonctions et remaniements successifs, de telle sorte que son sens, en tout ou en partie, n'a été définitivement fixé que lorsqu'elle a été intégralement formée.

C'est à partir de cette « totalité » et de l'acte qui l'a constituée (l'accomplissement de l'Écriture en J.-C.) que l'on peut découvrir

en chacun des éléments du Livre Saint l'œuvre de Dieu lui-même, tout entière inspirée par Lui, sa Parole véridique et fidèle » (1).

Cette vision en « totalité », cette considération globale de la Bible n'est possible *que par ce retournement de la pure considération linéaire en réflexion profonde, et comme verticale*, des événements, du mouvement de l'histoire qui y est consignée.

L'histoire que nous pouvons suivre dans la Bible n'a rien d'une pieuse légende, son enracinement dans l'histoire générale se constate toujours de plus en plus, et les récentes découvertes archéologiques nous mettent devant la réalité effarante des civilisations de la vallée du Jourdain qui remontent à près de huit millénaires avant notre ère.

Mais à un moment donné, une histoire particulière prend forme. Comme le dit si bien Robert Aron : « L'entrée de ces tribus (d'Hébreux nomades) dans ce petit pays devait un jour faire époque pour le genre humain ; le sol sur lequel elles prenaient pied... reçut l'appellation de *Terre Sainte* (2). Et une histoire commence que nous appellerons aussi *Histoire Sainte*, mais qui reste très en contact avec l'histoire des peuples environnants.

Une terre, des hommes ! Profond enracinement charnel d'une présence qui va aller s'accroissant et culminer dans la personne de Jésus-Christ ! Ces faits, ces événements, ont une valeur typique, et pour le croyant ne sont plus considérés comme du dehors seulement ; ils sont aussi re-vécus, en même temps qu'ils sont re-lus comme à l'intérieur de son être, où il re-connaît un même itinéraire.

Une histoire purement linéaire, s'étirant uniquement à l'horizontale, risque de se vider de sa vraie substance, de se dessécher ; à la limite cette histoire devient comme un immense herbier où tous les événements sont aplatis, bien numérotés, mais semblables à des fossiles, sans vie ni parfum.

On peut lire ainsi la Bible, mais alors tout ce qui y est relaté n'a plus aucun rapport avec nous. On peut aussi la relire, vivre la réincarnation de cette histoire jusqu'aux profondeurs du subconscient et la laisser aboutir au Christ.

Alors ce grand corps s'anime, et chacun de nous peut s'y reconnaître, tendu dans une attente qu'aucune réalisation terrestre ne peut satisfaire.

C'est le mouvement même de cette histoire, qui d'une certaine façon comprend aussi l'histoire générale, c'est ce mouvement qui est intégré et vécu par le croyant.

(1) MARLÉ (R.) : *Bilan de la Théologie au XX^e siècle*, T. II, p. 69.

(2) ARON (Robert) : *Histoire de Dieu*, p. 91.



Comment peut-il y avoir du nouveau, comment sortir d'une conception cyclique du temps et de l'histoire qui nous emprisonne, le *fatum* des anciens ? La conception linéaire Judéo-Christienne introduit un sens puisqu'elle donne au temps, à l'histoire, un commencement et une fin. Mais en même temps elle en dégage l'épaisseur et la contraction possible par ce retournement dont nous avons parlé.

Chacun porte en lui l'histoire parce qu'il la vit plus qu'il ne la regarde. Mais ce nouveau d'où peut-il venir ? De ces profondeurs, au-delà même des événements, et c'est alors que du sens donné par ce qui, en moi, émerge du flux du temps, tout peut être transformé. Des êtres ont ce pouvoir de répéter des gestes, des paroles, toujours les mêmes, et de leur donner cependant une nouveauté radicale. Ils se servent des mêmes éléments mais en changeant la structure. Et non seulement ils les vivent, mais ils les font vivre par les autres. Ce n'est pas une pure répétition mais une saisie du vivant par le vivant.

Au plan strictement humain, l'histoire peut apparaître ainsi perpétuel recommencement à partir des grands symboles qui commandent les actions des hommes, royaumes, empires, républiques. Elle comporte cependant des moments où des bonds en avant, de longues retraites en repli semblent introduire des coupures. Pourtant une poussée s'exerce vers un au-delà dont l'histoire jalonne le chemin, au-delà duquel il n'y a plus d'histoire. Et c'est là que la foi en un dessein révélé nous fait découvrir un sens dans ce vaste flux et reflux. Car elle y rejoint cette capacité de nouveauté qui arrive à peine à émerger, et la dégage avec force en la mettant en œuvre.

On a eu raison de dire que l'histoire n'était jamais finie, un événement ne peut jamais être saisi en sa totalité, et surtout son « *aura* » nous échappe. Ne serait-ce pas parce que quelque chose de l'événement ne peut se réduire au seul plan horizontal, ni devenir un pur passé, coupé de tout et susceptible d'être analysé comme un objet, comme une pierre ? Nous tenons à lui comme il tient à nous, en des régions insoupçonnées de nous-mêmes.

Tout se passe comme si l'événement, par les hommes surtout qui y sont impliqués, avait un pédoncule en moi grâce auquel je lui suis relié. Sans pouvoir faire vraiment revivre l'événement, je

puis toutefois l'évoquer et essayer de le comprendre parce qu'il tient à moi.

Pourtant quelque chose paraît irrémédiablement perdu, et hors de mon pouvoir d'évocation. Il y a même de véritables ruptures qui me rendent insensible, voire même étranger, aux événements passés. C'est le phénomène de l'oubli, plus ou moins profond, celui aussi de l'immersion dans le présent, une véritable noyade par l'aplatissement.

Le nouveau, ou ce qui apparaîtra comme tel, sera souvent alors comme un changement de décor, mais la pièce jouée restera la même. Et pourtant ! Même si les événements peuvent et doivent être considérés comme passés, quelque chose demeure et postule du vraiment neuf ; le passé est un appel au futur.

Ce n'est pas une récupération des déchets de l'histoire que la foi opère, mais une récapitulation dans son tissu même.

Et, nous en faisant expérimenter d'énormes espaces d'histoire, en contractant le temps, bien plus, en nous donnant de l'intégrer jusque dans son terme dans la profondeur personnelle, la foi donne et le sens de l'histoire et la perception de son accomplissement.

Ce n'est plus un film qui se déroule devant nous, spectateurs passifs et étrangers, c'est un acte où je me sens engagé, un déroulement dont je me sens solidaire, et qui ne doit pas se refermer sur soi.

C'est le contraire du destin. Et la liberté apparaît d'autant plus, qu'elle ne dépend pas des événements de l'histoire, mais s'exerce et se déploie en leur donnant de l'intérieur un sens personnel de plus en plus plénier.

On peut dire alors que le croyant fait l'histoire, parce qu'il l'accomplit en lui-même, et lui donne ses vraies dimensions.

Elle peut apparaître chargée de tous ses déterminismes, elle peut se dérouler sous ses yeux avec une précision presque mécanique, elle ne peut l'empêcher de la juger par son libre comportement.

Car si le croyant fait partie de l'histoire, il la dépasse aussi et la transforme du dedans.

Nous sommes tentés d'idéaliser des périodes de l'histoire, d'en faire comme un temps irréel, comme si on pouvait arrêter son cours, alors qu'il faut en accepter la fluidité et l'ambiguïté. Il n'y a pas à proprement parler d'âge d'or.

La liberté intervient précisément dans cette acceptation où le mouvement de conscience devient possible ; car la liberté s'édifie

plus sur le consentement que sur le refus. La reconversion verticale de l'histoire linéaire empêche de la considérer comme un déroulement nécessaire et contraignant, elle fait appel à la *liberté* et fait prendre conscience d'une précompréhension, d'une présituation sans laquelle on ne pourrait pas se situer en histoire ni au fond découvrir son vrai sens. Du même coup, elle peut agir ainsi sur cette présituation et la modifier.

Il y a dans le croyant, grâce à ce retournement en profondeur du flot d'histoire, comme une possibilité de jaillissement vers des cimes d'où une force nous attire.

L'avenir lui-même n'est plus un simple horizon qui se déplace toujours en s'éloignant et ne se laisse jamais atteindre. Par la foi le croyant surplombe tous les horizons et s'ouvre sur l'infini d'En-Haut encore plus qu'en avant.

Ce n'est pas une fuite, il faut le redire, mais une acceptation de l'écoulement de l'histoire, et sa projection personnelle dans l'éternel. Ce n'est pas non plus une illusoire « compréhension » du cours total de l'histoire.

Ainsi le croyant ne refuse pas « l'accélération de l'histoire », c'est un fait qu'il admet d'autant mieux qu'il sait que l'histoire comme le temps est aspirée puissamment par son accomplissement au-delà du temps. Le passé ainsi n'est plus un simple regard en arrière.

Sans prétendre la totaliser, le croyant, par sa foi en Jésus-Christ, sait que l'histoire n'est pas achevée mais que cependant il en connaît le terme. Il accepte donc l'ambiguïté inhérente à la condition, aux événements, au langage humain, leur caractère transitoire, mais il se sait situé par sa référence à une présence de Dieu dans l'histoire, de Dieu qui s'y est inséré et manifesté particulièrement en Jésus-Christ.

Par là, comme Dieu, il épouse le cours de l'histoire, et sans se confondre avec elle, prend à son compte son mouvement, sa course et son ouverture sur l'avenir.

Même devant la récurrence d'événements qu'une vision trop horizontale lui ferait juger semblables, il refuse la catégorie de « répétitions » pour prétendre au renouvellement continu, et agir ainsi dans l'histoire.

Serait-il entraîné dans un processus de régression, comme cela peut se produire et s'est vérifié déjà, il garderait quand même le sens de la lutte pour un nouveau et un dépassement vivant des stabilisations qui durcissent les positions et étouffent sous le poids de l'histoire les promesses de vie.

C'est peut-être en œcuménisme que la situation du croyant devant l'histoire apparaît avec toutes ses exigences et son urgence.

Une meilleure connaissance de l'histoire nous montre combien les événements sont en interdépendance — (« l'histoire est une totalité concrète », a rappelé Marrou), — les problèmes humains le sont aussi.

A ne rester que sur une collection de faits, même dûment expliqués, on risque de ne jamais pouvoir reconsidérer des prises de positions qui peuvent ainsi durer indéfiniment.

Mais en reprenant en profondeur ces problèmes, et surtout en restant ouvert aux appels qu'ils libèrent, en revivant l'histoire en profondeur, on peut retrouver une marche commune vers un terme qui se dévoile progressivement dans toutes ses dimensions.

Ici, grâce à la prodigieuse libération apportée par l'Évangile, le croyant peut attendre des promesses même du Christ ce dynamisme donné par l'Esprit-Saint qui, dégageant l'homme de ses impasses historiques, le remet dans le vrai courant de l'histoire pour connaître des situations nouvelles. Car il *re-connaît*, il retrouve à l'œuvre dans l'histoire des hommes le même Esprit qui conduit l'histoire du Salut.

Mais ce n'est pas à sa libre disposition que le dévoilement de l'histoire est laissé. Dieu permet que pendant des siècles certaines transparences n'aient pas lieu, que des enveloppements culturels cachent pendant longtemps, souvent, des messages, qui ne se dégagent que lorsque certaines situations sont réalisées, tels des germes déposés dans la nature qui ne lèvent que longtemps après une lente attente, ayant été comme tenus en réserve.

Et d'autre part, prisonniers que nous sommes des idées, des mythes, dont nous avons besoin pour agir, nous ne pouvons pas toujours les dépasser. Que l'on songe aux Croisades ! Il serait impensable de les reprendre aujourd'hui. La situation du croyant devant l'histoire n'est plus la même. Et nous n'avons pas le droit de transposer des situations historiques, pas plus que d'aller plus vite que l'histoire, de brûler les étapes.

Il est bon cependant, et c'est la grandeur de l'historien, de repenser les événements grâce au recul que le temps permet de prendre, et d'essayer d'en dégager l'essentiel en remontant aux sources les plus proches.

En ce qui concerne les événements de notre Histoire Sainte, nous sommes invités par le dernier Concile du Vatican à reprendre ainsi le chemin des tout premiers témoins, autant que cela peut se faire, bien plus, de retrouver leur plus lointaine et mystérieuse préparation.

Nous assistons alors à une reconnaissance mutuelle, à une confrontation entre les différentes confessions, bien plus, entre les différentes cultures, et ce qui nous sépare peut d'un moment à l'autre être terriblement relativisé par la redécouverte du « temps élu », du moment unique où tel événement a eu lieu qui, tout en étant dans le flux de l'histoire, le dépasse et même à la longue infléchit son cours.

Ce peut être aussi la découverte de « temps morts », de moments creux où tout un mouvement historique se charge de malentendus et d'erreurs pesantes. Car il y a des jours fastes et des jours néfastes, c'est bien vrai. En prendre conscience c'est aussi essayer de se dégager de ce poids, et de renouer les « temps élus », les sommets uniques en en retrouvant le chemin. Alors une sorte de topographie humaine se développe, et comme en transparence un dessein s'anime. C'est presque un avant-goût de paradis retrouvé.

Mais alors se vérifie en chacun de ceux qui se rencontrent, même s'ils ont été longtemps éloignés, le retournement de l'horizontalité en verticalité historique. Ces étapes, si étirées fussent-elles dans le temps, se reconnaissent en la profondeur de chacun, et chacun est convié à les remonter pour atteindre et trouver, quand ce n'est pas plutôt retrouver Celui qui est « avant le commencement de l'histoire et qui est aussi présent après sa fin ».

Seulement ce parcours, et cette reconnaissance de la présence du Maître de l'histoire, nous y insère d'autant plus qu'on le retrouve lui-même engagé à fond dans son déroulement.

C'est au travers de nos cultures différentes que nous lisons les événements et, lorsque ces cultures se laissent juger elles-mêmes et comparer entre elles, nous assistons comme à une redécouverte des événements à partir de cheminements et d'approches extrêmement divers et même opposés. C'est alors que nous nous retrouvons sur ces sommets, après des ascensions pénibles quelquefois, et qu'il nous est donné d'apercevoir les longs détours parcourus, et surtout de revivre ensemble le temps ou les temps élus, en acceptant d'être resitués par rapport à eux et à leur mystérieux contenu.

En parcourant ces chemins, nous nous rendons compte peut-être qu'il y a, à l'origine de nos différentes confessions, l'événement unique dont les interprétations et les approches sont en fonction aussi des diverses situations.

Cet événement unique, c'est le fait Jésus, qui lui-même est situé dans tout un ensemble, une histoire, dont il fait partie et dont, en même temps, il est le Maître.

Et c'est en Lui, d'une manière exhaustive, que toute l'histoire

linéaire est fondamentalement placée de l'horizontal en un sens vertical. Et ceci non seulement pour la longue coulée du passé qui arrive et se concentre sur Lui, mais aussi pour l'avenir, pour tous ces temps qui s'étirent après Lui.

Croire en Jésus-Christ, c'est accueillir en soi le mouvement, le flux ordinaire de l'histoire, et aussi son soulèvement sur un plan supérieur, et comme son aspiration quant au passé et à l'avenir, en un élan qui les surplombe et les accomplit.

C'est en même temps accepter que les constatations historiques les plus exactes ne disent pas tout, et qu'elles doivent laisser le croyant accueillir en lui le mouvement du Christ qui, non seulement descend l'histoire, mais la remonte aussi, et nous demande de le suivre dans ce parcours.

Le croyant ne peut accepter d'être pour ainsi dire fixé, immobilisé en un moment de l'histoire, il le vit mais ne peut en rester prisonnier, et son élan vers l'a-venir lui permet de se retrouver comme avant l'événement pour le mieux vivre.

C'est ainsi que toutes ces étapes longuement parcourues dans l'Ancien Testament jusqu'au Christ, il les reconnaît en lui et revit l'avènement sauveur comme un aujourd'hui.

Croire au Christ, c'est connaître avec Lui une contemporanéité avec tous ceux qui l'ont précédé et suivi ; c'est aussi dépasser la situation particulière pour vivre le noyau même de l'événement, sa substance profonde, son sens par rapport au Maître et au Juge de l'histoire, comme de la nature.

L'histoire est comme la mémoire, la prise de conscience d'une permanence à l'intérieur d'un déroulement, et la possibilité de rejoindre un centre vivant au creux des événements dont nous sommes matériellement éloignés. Et le changement de position et d'orientation que nous leur donnons en les contractant dans l'acte de notre conscience les éclaire latéralement et nous en fait découvrir des aspects insoupçonnés.

★★

En particulier, l'homme se surprend émergeant avec peine d'une préhistoire et d'une histoire naturelle qu'il porte en lui, avec toutes ses servitudes, ses déterminismes écrasants. Il s'aperçoit un vivant qui n'est pourtant pas comme les autres et cependant leur est apparenté.

Il affirme son autonomie, la développe et cherche à faire son

histoire humaine au travers de tous les déterminismes auxquels il doit consentir pour être lui-même, au travers aussi des incertitudes.

Mais cette histoire humaine, en son écoulement et ses rémanences, attend comme une assumption, une élévation à un plan supérieur, où la nature, sans cesser d'être elle-même, s'ouvre à un surcroît d'être ? Et c'est là que la Révélation vient répondre à cette immense attente. Laisée à elle-même, l'histoire humaine, malgré de superbes élans, retombe sur soi et au-dessous de soi, et se dégrade.

On a l'impression qu'un processus inexorable veut la ramener aux cycles naturels de dégradations et de renaissances. Mais quelque chose la révolte contre ces retombées et l'attente est plus forte.

C'est là que la Parole de Dieu retentit au travers même de tout cet enchaînement qui semble nous submerger et, quand nous reconnaissons en nous cette montée irrésistible et toujours contredite, nous sommes prêts à nous ouvrir à Celui qui nous tend la main et veut faire de notre histoire humaine une histoire sainte.

C'est peut-être au fond d'un consentement profond à tout ce développement que nous entrevoyons l'étonnant dépassement accompli dans l'histoire d'Israël qui vient jusqu'à nous avec le Christ, et dans laquelle nous sommes invités à entrer pour découvrir enfin le vrai sens de l'histoire du Salut.

Et quand Dieu dévoile son dessein, la destinée de l'homme s'éclaire. En se révélant au cours de l'histoire particulière de son peuple, Dieu révèle aussi l'homme à lui-même.

L'histoire ne porte pas en elle son propre jugement. Elle est jugée par Celui qui l'assume et l'accomplit. Le Christ lui-même l'a déclaré.

Ce n'est pas une condamnation de l'effort humain, des gestes des hommes depuis qu'ils ont pris en main leur vocation, pour aller toujours de l'avant. Au contraire, c'est une grandiose espérance qui les anime d'autant plus qu'ils se savent les bénéficiaires d'une liberté inouïe.

Mais c'est au nom de cette liberté qu'ils refusent tout asservissement et toute aliénation de qui que ce soit et de quelque façon que ce soit, sans jamais accepter que l'histoire se referme sur eux.

Seul Celui-là peut clore l'histoire qui peut conduire les hommes jusqu'au bout de leur conscience et leur parler au cœur ; la seule nature ne le peut pas.

Dans cet appel d'amour, Dieu, même si l'on ne peut pas encore le nommer, se fait reconnaître comme Celui qui aime et qui fait aimer.

Dès lors, l'humanité peut au moins soupçonner, derrière ses horizons si souvent bouchés, les lueurs d'un lever de lumière qui ne connaîtra pas de couchant, et l'exaltant déploiement d'une espérance sainte qui accomplira son histoire.

Mais alors seulement, l'homme sauvé reconnaîtra que l'amour est à son principe comme à sa fin, et que, lorsque cet amour est plénier, il n'y a plus d'histoire.

N'est-ce pas ce que l'homme ressent déjà comme une pré-gustation de son état futur, lors que dans une rencontre, dans un regard, une étreinte d'amitié pure, le sens de l'écoulement du temps et de ses dimensions semble s'abolir, et la plénitude de l'existence en relation vraie, se déployer en une durée infinie ?

Mais ce sont des moments fugitifs, qui ponctuent un long et difficile cheminement où la fidélité et le consentement, en s'entremêlant, tissent l'étoffe de notre liberté. C'est qu'en effet, comme le rappelle la constitution conciliaire « Gaudium et spes » :

« Au fond de sa conscience, l'homme découvre la présence d'une loi qu'il ne s'est pas donnée lui-même, mais à laquelle il est tenu d'obéir... C'est une loi inscrite par Dieu au cœur de l'homme. Sa dignité est de lui obéir, et c'est elle qui le jugera ». (G. S. 16).

Ne serait-ce pas cette *loi*, que le même Concile nomme aussi voix résonnant au plus intime du sanctuaire de la conscience, qui situe l'homme et lui permet ainsi de découvrir son autonomie dans sa dépendance ? Il se trouve ainsi engagé dans un dialogue, au moins implicite, avec le seul partenaire qui puisse vraiment lui répondre sans lui renvoyer l'écho de son appel. Mais ce dialogue traverse l'histoire, la déborde et l'accomplit, et c'est en lui qu'elle apparaît pour ce qu'elle est : une mince pellicule, un fil ténu, mais d'autant plus précieux qu'il est un relais d'un langage et d'un miroir où s'élabore notre identité.

★
★ ★

Ainsi nous sommes ramenés par les exigences même de notre foi à une humilité réaliste devant l'histoire. Elle nous est un stimulant pour vivre les faits concrets tels qu'ils se présentent, essayer de les déchiffrer, de les lire, d'en tirer les significations,

sans les esquiver au nom d'une idéologie quelconque. Même nos « théologies » les plus assises doivent s'incliner devant les « questions » posées par les événements, au moins les discerner, les écouter.

Nous sommes peut-être à l'avant-veille des grandes rencontres, où les constantes de l'histoire nous apparaîtront dans une étonnante convergence ; comme si les grands plans, les avenues principales d'un immense parc se dégageaient et laissaient entrevoir les desseins, les structures d'ensemble qui trouvent enfin leur unité en un centre rayonnant.

Et ce centre, le croyant le connaît et a toujours à le reconnaître, c'est le Christ « par qui et pour qui tout a été créé » (Col 1 16-17), mais un Christ que l'on ne coupe pas de son histoire, longuement préparé, annoncé, et qui, en sa personne, la reprend tout entière et l'accomplit au nom de toute l'humanité.

par Victor BOUTROLLE

Mon Révérendissime Père,

Il fut un temps, très court dans votre vie, où l'on vous appelait « Monsieur ». Le mot simple, courtois, dépourvu de toute connotation rituellement reconstruite dans notre temple académique lorsqu'il s'adresse au catéchumène qui y va recevoir le baptême. Nul ne s'étonnera que je reviens à la règle en répondant à la belle et profonde méditation que vient de nous faire entendre l'Abbé regnant de Notre-Dame du Bec : trop de noblesse, l'absence d'arrogance, de science théologique, de garde d'une tradition quasi millénaire, le dégage de sa robe blanche pour que je me permette, au fil de ce mot instant, de le dénouer du tout qu'il porte et dont tout religieux ou laïc ne cesse d'avoir à son égard.

Vous avez bien voulu me confier combien fut précocement chez vous l'appel messianique à peine après votre départ l'âge de raison que ce mot — trois semaines avant le 11 novembre 1918 — vous arrachait votre père, brillant officier, terrible victime. Dès les derniers combats, d'une attaque aux gas asphyxiants.

Une foule est défilée devant votre chambre de votre chambre de l'armistice, alors que votre maman et les siens pleuraient devant une tombe trop tôt ouverte. Au fond de votre jeune âme, toujours vivante par ce qui peignait enroulé, sur un lit de mort et vibrant d'un cœur de courage et de silence, l'âme de la terre des humains, suppliant le Maître chez qui votre père s'en était allé et qui seul, comme

... sans les éprouver, sans les sentir, sans les vivre...
... éthologiques plus exactes doivent s'appliquer devant les «
... tions » posées par les événements, au moins les événements les
... écouler.

... Nous sommes tentés de dire que les grandes tentatives
... de la pensée de l'histoire nous apparaissent dans une série
... nante convergente ; comme si les grands thèmes de l'histoire pro-
... duits d'un même point se dégageaient et se rejoignent en un
... les bases, les structures d'un monde qui nous est en fait
... en un centre rayonnant.

Et ce centre, le croyant le connaît et a toujours à le recon-
... naitre, c'est le Christ, par qui et pour qui tout a été créé. (Col. 1
... 16-17) mais un Christ que l'on ne conçoit pas de son histoire,
... fondamentalement présent, annoncé et qui en sa personne, la révélation
... tout entier et l'accomplissement de toute l'humanité.

Mais ce sont des moments fugitifs, qui passent un long et
... difficile cheminement en la fidélité et le consentement, en s'extré-
... misme, devant l'éclat de notre liberté. C'est qu'en effet, comme
... le rappelle la constitution conciliaire «*Quod non est* » :

«*Ad hoc se habent, Thomae obsequere la présence
... d'une loi qu'il ne s'est pas donnée lui-même, mais à laquelle il
... se veut obéir... C'est une loi inspirée par Dieu au cœur de
... l'homme. Sa dignité est de lui obéir, et c'est elle qui le jugera.* »
G. S. 101.

Ne serait-ce pas cette loi, que le même Concile nomme aussi
... voir résister au plus intime de son être, de la conscience,
... lui-même l'homme et lui permet ainsi de découvrir son autonomie
... dans sa dépendance ? Il se trouve ainsi engagé dans un dialogue,
... se veut inséparable avec le tout personnel qui parle vraiment
... lui-même, sans lui-même, sans être lui-même, mais se joignant
... lui-même à l'histoire, à l'éthique et à l'accomplissement, et c'est en lui
... qu'il se sépare pour une autre personne, un
... être, mais d'autant plus précieux qu'il est un être en langage
... et d'un être en son être.

Ainsi nous sommes rejoins par les exigences mêmes de cette
... loi à une liberté réelle devant l'histoire. Elle nous est un
... stimulant pour vivre les faits concrets tels qu'ils se présentent,
... essayer de les déchiffrer de les lire, d'en saisir les significations.

Les grandes heures de l'Abbaye du Bec

RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION
du Révérendissime Père Dom GRAMMONT

par Victor BOUTROLLE

Mon Révérendissime Père,

IL fut un temps, très court dans votre vie, où l'on vous appelait « Monsieur ». Le mot simple, courtois, dépouillé tout ensemble, demeure rituellement recommandé dans notre temple académique lorsqu'il s'adresse au catéchumène qui y va recevoir le baptême... Nul ne s'étonnera que je déroge à la règle en répondant à la belle et profonde méditation que vient de nous faire entendre l'Abbé régnant de Notre-Dame du Bec ; trop de noblesse, faite d'autorité, de science théologique, de garde d'une tradition quasi millénaire, se dégage de sa robe blanche pour que je me permette, ne fût-ce qu'un instant, de le dépouiller du titre qu'il porte et dont tous, religieux ou laïcs, ne cessent d'user à son égard.

Vous avez bien voulu me confier combien fut précoce chez vous l'appel monacal : à peine aviez-vous dépassé l'âge de raison que la mort — trois semaines avant le 11 novembre 1918 — vous arrachait votre père, brillant officier, tombé victime, dans les derniers combats, d'une attaque aux gaz asphyxiants.

Une foule en délire clamait autour de vous les joies de l'armistice, alors que votre maman et les siens pleuraient devant une tombe trop tôt ouverte ! Au fond de votre jeune âme, bouleversée par un si poignant contraste, surgit un brusque et violent désir de refuge et de silence, loin de la tempête humaine, auprès du Maître chez qui votre père s'en était allé et qui seul, comme

vous le criait votre foi, demeurait la Vérité, vierge de tout le périssable dont vous étiez témoin.

Certes, vous ne pouviez connaître déjà le mot de Lacordaire : « Les moines et les chênes sont éternels », mais un secret pressentiment vous murmurait peut-être dès cette heure-là que, destiné à grandir, bâti comme le roi des forêts, vous veilleriez un jour sur vos frères, clos dans des murs chargés d'Histoire, qui semblent, par leur durée, défier le temps.

Une main mystérieuse conduit l'enfant de Troyes que vous êtes, après de solides études secondaires à Saint-Dizier, vers Monte-Oliveto, dans la campagne siennoise, sur la colline où, en 1313, le bienheureux Bernard Toloméi fondait son premier monastère de Bénédictins blancs.

Je vous vois là, méditant sous les voûtes du cloître que le Sodoma décora de son Chemin de croix, avant de peindre la scène saisissante, bien rarement traitée par les artistes, que l'on admire encore au Musée municipal de Sienne, — où le Christ visitant les limbes, entre sa mort et sa résurrection, attire à lui Adam et Eve, plongés dans le triste séjour d'attente jusqu'à la venue du Sauveur.

Je vous vois, vous arrêtant — comme je le fis moi-même il y a près d'un demi-siècle — au pied de la colonne corinthienne au chapiteau brisé qui porte simplement ces deux mots : *Fons Sion*.

L'eau de la source qui jaillit là, dans un âpre décor de terre rouge où se pelotonne un peuple de pauvres oliviers, comme elle symbolise bien la pureté des élans qui soulèvent les disciples de Benoît, habitants de ces lieux, par delà le paganisme romain !

Souvent, plus tard, vous repasserez près d'elle comme pour vous y rafraîchir, en vous rendant à Rome où vous poursuiviez votre formation au Collège pontifical de Saint-Anselme.

Dès 1928, vous aviez 17 ans, vous étiez entré au monastère olivétain de Mesnil-Saint-Loup, non loin de Troyes, alors qu'un peu plus tôt des oblates de Sainte-Françoise-Romaine s'étaient installées à 20 km de Versailles, à Cormeilles en Paris.

En 1938, un groupe de moines du Mesnil s'en va ouvrir une maison d'études auprès d'elles, et ainsi s'établit la liaison spirituelle voulue par leur fondatrice lors de la création de son Ordre en 1433. Vous devenez prieur du monastère de la Vierge-Marie, recevez comme tel l'oblation des moines et des oblates moniales, et leur dispensez l'enseignement. Enseignement pour lequel vous êtes bien qualifié puisqu'entre-temps vous avez soutenu votre thèse de doctorat en théologie à l'Institut catholique de Paris après avoir travaillé dans les sections d'Histoire et Philosophie,

obtenu le diplôme des Hautes Études, professé la Liturgie à l'Institut catholique, tout en rédigeant de nombreux articles particulièrement appréciés des spécialistes de France et des Etats-Unis, sur les fondements de l'autorité ou sur les rites sacrés, et en donnant des conférences sur le Judaïsme.

C'est au Mesnil-Saint-Loup, comme à Cormeilles, qu'en 1948, après de longs pourparlers auxquels le Président Herriot — tout en écrivant sa *Forêt normande* — sut donner une impulsion favorable, on vint vous chercher avec vos Pères pour ressusciter l'abbaye du Bec-Helluin.

Ressusciter ! le mot n'est pas trop fort. N'était-ce pas une manière de cadavre que « l'antique Sorbonne du Moyen Age », comme elle fut appelée et méritait de l'être, dévastée par la Révolution, condamnée par deux décrets impériaux à devenir un haras, dépouillée par la « Bande Noire » sous la Restauration ?

Sans doute au lendemain de la première guerre mondiale les valeurs anciennes avaient-elles, chez nous, commencé à reprendre droit de cité comme si les survivants de la grande tourmente, bouleversés par les destructions qu'elle avait entraînées, sentaient le besoin de se raccrocher aux témoins des temps qui les avaient précédés. Et c'est ainsi que dès 1930 on avait vu les membres les plus qualifiés des Universités française, britannique et italienne se rassembler auprès de la tour Saint-Nicolas pour commémorer les fastes de l'Abbaye, presque son millénaire, et apposer à son pied une plaque qu'on voit encore, en témoignage de leur union respectueuse et de leur attachement. Mais le spectacle des ruines dans lesquelles ils circulaient, invinciblement appelait dans leurs esprits la venue d'un sauveur qui, en redressant les pierres abattues, ferait jaillir sur elles la flamme couvant encore sous tant de cendres accumulées.

Ce sauveur, ce fut vous, mon Père : de l'Ile-de-France, après avoir reçu la bénédiction abbatiale à Monte-Oliveto-Maggiore le 24 octobre 1948, vous arrivez aux bords du pays d'Ouche, dans ce val tranquille où coule le ruisseau du Bec, tout près de disparaître dans les eaux de la Risle, la belle rivière frontière entre Haute et Basse-Normandie.



Au début du XI^e siècle, l'un des Pairs de Normandie, maître de ce coin de terroir, Gilbert de Brionne qui servit de tuteur au petit bâtard devenu Guillaume le Conquérant, comptait au nombre de ses plus brillants fidèles le chevalier Herluin, issu d'une princesse des Flandres.

Lorsque sonna pour lui la quarantaine, Herluin, qui jusqu'alors avait joliment tenu sa place dans la petite cour de son suzerain, se sent touché par la grâce divine et se réfugie dans la solitude, sur le plateau boisé que le val du Bec sépare de Brionne : existence misérable à côté de celle qu'il quittait, toute entière consacrée au jeûne et à la prière. Pareil exil sensationnel produit son habituel phénomène d'attraction. Des hommes se détachent de la cour de Gilbert, se groupent autour du solitaire.

Le 24 mars 1035, l'humble chapelle construite par Herluin et ses compagnons est dédiée à Notre-Dame par Herbert, évêque de Lisieux, qui leur confère la tonsure et l'habit monastique. Un peu plus tard, d'Herluin il fait un prêtre et le met, en qualité d'abbé, à la tête de ses frères qu'il devait diriger selon la règle de Saint-Benoît.

Très vite, le fruste moustier du début, tant se répand son renom, est transféré sur un terrain concédé par Gilbert, plus propice au développement de la communauté, dans le val même du Bec, où se rencontrent prés, rivière et bois : c'est la deuxième fondation du Bec. Mais là encore il ne s'agit que d'une retraite grossière, au mortier quelque peu fangeux, aux aplombs incertains, qui pourtant prend une importance accrue après la bataille du Val-des-Dunes en 1047, alors que Guillaume, poursuivant le vaincu Guy de Bourgogne, met le siège devant Brionne, siège qui dura trois ans au cours desquels le Duc y transporte sa cour et son gouvernement. Devenu voisin du Bec, il se pénètre de la force spirituelle qui s'en dégage.

Entre-temps, en 1042, un autre appui, plus précieux, avait été réservé au pauvre Herluin qui se désolait de son maigre savoir devant la croissance abbatiale. Venu d'Italie où il était né à Pavie au début du siècle, Lanfranc, après avoir enseigné le Droit, la dialectique et la grammaire dans sa ville natale, avait été attiré sur le sol français par le rayonnement des écoles qui y fleurissaient alors ; il arrive en Normandie, s'arrête à Avranches où il professe quelque temps. Les élèves affluent ; il les fuit, se dirige seul vers Rouen, est attaqué dans la forêt par des voleurs qui le ligotent à un arbre, capuchon rabattu sur la tête. Délivré par des voyageurs, il se réfugie dans le plus proche monastère où Herluin l'accueille... en train de rejointoyer son four ! C'est par un tel conte de fée que débute l'amitié féconde qui liera à son Supérieur le bel Italien que Dieu avait pourvu des plus riches dons de l'intelligence et de la parole.

Tandis qu'Herluin demeurait le cœur de l'Abbaye, Lanfranc devenait son cerveau. Guillaume, bien sûr, a tôt fait de le distinguer, le prend pour conseiller : Lanfranc sera, auprès du pape

Nicolas II, son excellent avocat pour faire lever l'interdit qui pesait sur lui du fait de son mariage avec Mathilde de Flandre, sa parente au degré prohibé par l'Église : on sait que, comme pénitence, le Saint-Père imposa aux deux époux de construire chacun une église et que c'est là l'origine des deux merveilles de Caen : Saint-Étienne et la Trinité.

La dispute qui mit aux prises l'écolâtre angevin Béranger avec Lanfranc aboutit à la proclamation, par le Concile de Verceil, d'après les considérants de Lanfranc, du dogme eucharistique sur la transsubstantiation.

Lanfranc est devenu de son Prince le fondé de pouvoirs général. Ancien prieur du Bec, ancien abbé de Saint-Étienne de Caen, il sera nommé en 1070, sur proposition papale, archevêque de Canterbury, primat d'Angleterre. Quand le Conquérant regagne la Normandie après sa victoire, il investit le prélat de la régence.

Le respect pour lui est tel que le pape Alexandre II, qui avait été son élève à l'école claustrale du Bec, se lève quand il entre !

Avec lui, Le Bec devient un centre de rayonnement connu de la chrétienté entière. Sur ses plans, en 1060, avait été entreprise la construction de la première église du Bec, dédiée par lui en 1077, détruite, hélas, par un incendie en 1160, cent ans après.

Autant Lanfranc éblouissait de savoir et d'éloquence, dans une puissante dialectique, autant Anselme, né à Aoste en 1033, arrivé au Bec vers sa trentième année après un douloureux désaccord avec son père qui ne voulait pas d'un fils prenant la bure, s'y révéla un homme de douceur et de paix. Son « Mariale » consacré à la vénération de la Mère de Dieu, révèle, à côté de travaux d'une intellectualité aigüe, une âme tendre, quasi-féminine, à laquelle le rude Guillaume de Normandie demandait souvent un apaisement à ses humeurs farouches : ne l'assista-t-il pas à ses derniers moments ? Un saint au chevet de ce grand mourant, comme quatre siècles plus tard François de Paule fermait les yeux de Louis XI.

Il était tout naturel qu'avec ses dons remarquables et sa piété, Anselme succédât à Lanfranc comme abbé. Sa charité fit de l'abbaye la maison d'accueil par excellence pour les pauvres et les malades qui y étaient soignés en fraternelle collaboration avec ceux de l'abbaye de Saint-Evroult toute voisine. Les bénédictins, dont plusieurs étaient médecins, suivaient alors les préceptes de Galien.

Le 6 mars 1093, Anselme est élu à son tour archevêque de Canterbury, il avait dû plaider sa cause devant le Chapitre du Bec qui n'entendait point être dépossédé de son maître ; plusieurs

ne lui clamaient-ils pas qu'ils n'avaient embrassé l'état monastique que pour se mettre sous sa dépendance !

Une lutte très dure, à laquelle il s'attendait, s'engagea entre lui et les rois anglais successeurs de Guillaume, pour empêcher les empiètements du souverain sur les biens ecclésiastiques. Quand il meurt en 1109, à Canterbury, la position et le statut des églises anglaises paraissent établis. Chacun sait ce qu'il en advint quelque cinquante ans plus tard, et comment se termina tragiquement le 29 décembre 1170 dans la cathédrale de Canterbury, la bataille pour les libertés ecclésiastiques engagée par Thomas Becket, fidèle aux leçons d'Anselme, contre son souverain Henri II Plantagenet, arrière-petit-fils de Guillaume. Henri II avait visité l'abbaye en 1147, en compagnie de sa mère l'impératrice Mathilde, alors la plus haute dame d'Europe, qui tint à s'y faire enterrer vingt ans plus tard.

Durant tout ce XII^e siècle l'Abbaye restera considérée comme l'Académie de l'Occident ; elle formera notamment Robert de Thorigny, abbé bâtisseur du Mont-Saint-Michel et solide historien de son époque.

...Mais l'Université de Paris, qui se regroupe et s'affirme, lui fait concurrence.

En 1204, Philippe-Auguste, l'un de ses visiteurs, annexe la Normandie à la France : grand événement qui va amener une coupure, pour les grands seigneurs normands tant laïcs que religieux, entre leurs possessions ancestrales de ce côté de la Manche, et les autres, anglaises, à eux advenues au lendemain d'Hastings. Il en résulte une ruine tant matérielle que spirituelle, aussi bien pour les grandes familles que pour les fondations. On assiste à un perpétuel grignotement des fiefs monastiques dont les abbayes avaient jusqu'alors la jouissance pleine et entière.

Le XIII^e siècle ne sera qu'une longue suite d'expédients, de requêtes et de compromis entre les deux rives de la Manche, ainsi qu'en témoigne le voyage de l'abbé Ymer de Saint-Ymer en 1284.

Le zèle bâtisseur des moines du Bec ne s'en était pourtant pas ralenti en dépit des difficultés financières :

Après l'incendie de 1160, une nouvelle église était reconstruite sous Roger I^{er} de Bailleul, 7^{ème} abbé, dédiée par Rotrou, archevêque de Rouen, en présence d'Henri II Plantagenet, en 1178.

Surviennent un terrible ouragan en 1197, un nouvel incendie en 1263, et c'est une troisième église, une véritable cathédrale cette fois, à laquelle Pierre de la Cambe, 17^{ème} abbé, s'attaque vers 1275. Elle mesurera 130 m de longueur, le chœur en comptant

à lui seul 42, 12 m de large et 30 m de haut. Elle ne sera achevée qu'en 1325 après cinquante ans de travail. Elle sera dédiée sous Jean des Granges, 21^{ème} abbé, par Jean, évêque d'Avranches, assisté des évêques de Lisieux et de Pavie, le 15 septembre 1342. « Ce fut une très grande fête, dit la chronique ; la fontaine de l'Ange, dans le cloître, laissa couler du vin pendant trois jours, pour la joie des populations d'alentour ».

A cette époque la guerre de Cent Ans avait commencé depuis cinq ans et allait porter au Bec un second coup. Charles le Mauvais, roi de Navarre et comte d'Évreux, prenant à son service des bandes anglaises, ravage la Normandie. On décide en 1358 de fortifier l'église, tandis que trois des côtés du cloître sont rasés.

La fortification consiste à boucher les fenestrages de l'église qui fut convertie en dépôt de vivres et fourrages. En 1392, on rend à l'abbaye à peu près sa figure ancienne, mais son abbé d'alors, Geffroy Harenc, jugeant qu'il fallait quand même protéger la maison, l'entoure d'une enceinte formidable flanquée de quinze tours. Les murs finissent par dépasser la hauteur de ceux d'Avignon ; ils avaient 15 pieds d'épaisseur à la base et 10 au sommet. On édifie un donjon.

En 1415 tout était terminé, juste pour Azincourt, et cela avait coûté 25.000 livres tournois, après qu'on eût détruit tout ce qui était en dehors des murs, y compris la chapelle du pieux Herluin, jusqu'ici respectée comme le palladium de l'abbaye.

Et tout cela ne servit de rien puisque le 4 mai 1418, après un siège d'un mois, Le Bec dut capituler aux mains des Anglais du duc de Clarence. Son souverain, Henri V, passait là trois jours francs, un mois après. Les biens des réfractaires étaient distribués aux officiers anglais : il se produisait pour la Normandie ce que les Normands avaient jadis infligé à l'Angleterre.

En 1421, premier sac de l'abbaye à la suite de tentative des résistants de ce temps-là. Les occupants avaient exigé la démolition de la forteresse aux frais des moines.

Cependant la mort prématurée d'Henri V (le roi anglais) au château de Vincennes, le 31 août 1422 (tandis que le roi de France Charles VI succombait quelques mois après) avait provoqué, à défaut de forte autorité subsistante, une recrudescence de désordres et de pillages sans nom dans tout le pays : « C'était la grande pitié au royaume de France ».

L'abbé du Bec, par crainte d'attentat, résidait souvent à Rouen. Et c'est ainsi que Thomas Frique, élu par acclamation 28^{ème} abbé, le 9 juin 1430, voit son nom figurer dans le procès de Jeanne d'Arc ; toutefois il ne fut point, assurent les historiens,

de ceux qui la déclarèrent hérétique et relapse ; il fut seulement présent à l'abjuration qui fut arrachée à Jeanne au cimetière de Saint-Ouen.

En 1453, l'église était réparée, par un effort admirable de ténacité monastique.

En 1467, Geffroy d'Espagne entreprend, à quelque distance de l'église, la fameuse tour Saint-Nicolas, le seul monument qui reste des édifices du Bec, avec l'entrée à deux échauguettes datée de 1500.

La suprême disgrâce pour Le Bec devait survenir au début du XVI^e siècle avec le concordat signé entre François I^{er} et Léon X : le roi obtient la suppression des élections canoniques : nomination d'évêques et d'abbés était à sa disposition. On stipulait simplement que les personnages choisis devaient avoir 26 ans, être docteurs en théologie. Selon la forte expression de Georges Goyau, l'abbé-précepteur devenait l'abbé-percepteur ; le triste règne de la *commende* commençait. On vit l'abbaye de Saint-Evroult attribuée au bâtard de Philippe d'Orléans et d'une fille d'opéra.

Guillaume Guérin fut le 33^{ème} et dernier abbé régulier du Bec.

Lui succéda le premier commendataire, le cardinal de Boissy, qui fit son entrée, escorté par une troupe armée, et occupa militairement l'abbaye.

En 1535, puis en 1544, François I^{er} fait plusieurs séjours au Bec : le roi galant y trouvait une fraîcheur agreste.

En 1559, le cardinal de Guise l'affirme, en fait une terre de rapport à l'usage des ecclésiastiques.

En 1563, deuxième sac du Bec par les protestants aux ordres du comte de Montgomery.

La nef s'écroule en 1591. Personne n'intervient pour la rebâtir, on prend le parti de la raser, sauf deux travées. Dernière avanie en 1592 : Henri IV donne Le Bec à un homme marié, Emeric de Vic !

Le salut vient de la Congrégation de Saint-Maur qui s'installe à l'abbaye en 1626. Elle était issue de la congrégation lorraine de Saint-Vannes reconnue par Louis XIII, et sa maison-mère était l'illustre abbaye de Saint-Germain-des-Prés à Paris. Aux moines, passant leurs jours à se disputer avec leur commendataire, elle impose le retour strict à la Règle de Saint-Benoît, l'abstinence perpétuelle. Surtout, elle replace au premier rang de ses prescriptions la science bénédictine dans tous les domaines. La puissante personnalité de Mabillon entraîne les travailleurs de son Ordre. Enseignement, recherche, rayonnent à travers ses maisons, mais

spécialement la théologie y est à l'honneur. Est-ce au renom que prend à nouveau Le Bec qu'on doit le séjour dans ses murs de cet homme singulier que fut l'abbé Prévost, l'auteur de *Manon Lescaut* ?

Mais peut-être aussi est-ce un souci trop poussé d'exégèse qui amène les moines de Saint-Maur à accueillir un moment chez eux de grands noms du Jansénisme dont la doctrine quelque peu desséchante jurait singulièrement avec les ardentes effusions d'un saint Anselme.

L'énergie de la congrégation l'entraîne aussi dans une prodigieuse action architecturale. Grand style, qui ne compte que sur les masses et leurs volumes respectifs pour donner l'impression de la beauté. Qui niera la majesté, si splendidement ordonnée, de la triple façade qui se déploie vers Le Bec sur la cour d'honneur ? La beauté du grand escalier intérieur menant au couloir des cellules ?

Le frère Guillaume de la Tremblaye, né à Bernay et profès du Bec, se révèle alors l'un des plus grands architectes de France. On lui doit à l'abbaye, après une nouvelle façade pour fermer la nef à la hauteur de la deuxième travée, la reconstruction du cloître, la décoration intérieure de l'église, un maître-autel gigantesque, aujourd'hui à Sainte-Croix de Bernay, et enfin un jubé terminé en 1699. Mais on lui doit aussi son triomphe, la Mairie de Caen, ancienne abbaye Saint-Étienne, devenue un moment Lycée Malherbe.

On continue après lui les réédifications, les transformations, sans toujours respecter, hélas, les anciennes murailles chargées de prière et d'Histoire.

Après avoir réinventé la tombe de l'impératrice Mathilde brisée lors du sac des Anglais en 1421, on rouvre en 1707 le sépulcre d'Herluin, dont on retrouve le squelette intact dans ses vêtements décousus.

C'est un religieux du Bec qui, en 1766, est élu Général de la Congrégation de Saint-Maur, et, en 1781, 1788, les Diètes de la province de Normandie se tiennent au Bec.

Août 1789, révocation des dîmes ; pour Le Bec comme pour les autres abbayes, la Révolution provoque l'écroulement : inventaire, confiscation ; c'est le troisième sac du Bec.

Les derniers moines le quittaient le 1^{er} octobre 1792. Il devenait un *dépôt de chevaux*.

L'église, dont la toiture est arrachée par un ouragan en 1798, connaît une lente dégradation. Le plomb de la couverture

est vendu en 1808. En 1810 elle est vendue pour être démolie ; le travail destructeur n'était pas encore achevé en 1824.

Redécouverte en 1846, la sépulture de l'impératrice Mathilde fut transférée à la cathédrale de Rouen sur l'ordre du roi Louis-Philippe ; elle y est encore. Puissent les restes de la noble femme, scellés dans la muraille de la chapelle des saints Pierre et Paul, où dort le cardinal de Bonnechose, y trouver enfin un repos qui contraste avec les agitations de sa vie !

Vous seul, mon Révérendissime Père, après ce rapide survol de plus de neuf siècles sur des murs vénérables, pourriez nous conter dans le détail les étapes du magnifique travail de nettoyage, de restauration — de sanctification aussi — auquel avec vos moines et l'architecte des Monuments historiques, vous vous êtes livré depuis la messe d'inauguration le 29 septembre 1948, célébrée par Mgr Gaudron, évêque d'Évreux, jusqu'à la consécration solennelle de l'église, née de l'ancien réfectoire, le 1^{er} novembre 1969, en passant par le Congrès international Anselmien de juillet 1959 qui vit la translation du tombeau d'Herluin, de l'église paroissiale du Bec dans un caveau aménagé devant l'autel, au milieu du chœur des oblates moniales.

Ces chères oblates ! Dès 1949, elles étaient venues vous rejoindre et reprendre la louange commune commencée à Cormeilles ; leur maison s'établit à quelque 2 km de la vôtre : ainsi était renouée la tradition voulue par Bernard Toloméi. Quoi de plus émouvant que cette alternance, au cours de vos offices, des voix pures, fidèles à sainte Françoise Romaine, avec celles de vos Pères blancs, dans le respect de la liturgie grégorienne. Quelle leçon de permanence dans les temps révolutionnaires que nous vivons ! Quelle clarté, bien semblable à celle des eaux du petit Bec qui poursuit sa course au pied du temple d'où s'exhalent ces chants, du Bec inchangé, lui, en dépit des humaines dévastations, conservant sur ses rives les échos des voix d'Herluin, de Lanfranc, d'Anselme !

Et quel secret dialogue, quand vient la nuit et que les bruits s'apaisent, s'établit peut-être entre la tour Saint-Nicolas, seul vestige chez vous des anciennes murailles, et la Tour de Londres sortie des mains de Gundulf, fils du Bec, secrétaire de Lanfranc, évêque de Rochester ! Quel fil invisible autour duquel peu à peu grandit le rapprochement, auquel vous travaillez, de l'Église anglicane avec l'Église de Rome !

En demeurent deux récents témoignages : et la visite que vous faisait le Dr Ramsay, primat d'Angleterre, archevêque de

Canterbury, le 20 avril 1967, et celle que vous lui rendiez le 12 juillet 1970 quand, au cours des manifestations du 8^{ème} centenaire de la mort de Thomas Becket, du haut de sa chaire, soulignant la portée de cette journée internationale œcuménique, vous adressiez au Seigneur, en français, une admirable prière pour l'Unité.

« L'honneur de Dieu », pour reprendre la forte expression dont un auteur contemporain a fait le titre de sa pièce, est en cause dans cette marche émouvante, lente mais confiante, vers un rassemblement des chrétiens dans un seul bercail.

Et comment les Normands que nous sommes, dont le sol fut choisi, voilà plus d'un quart de siècle, comme tremplin de la libération d'une Europe asservie, ne seraient-ils pas frappés par le spectacle que vous nous donnez d'une abbaye de chez nous, célèbre entre toutes dans l'Occident chrétien, vieille de près d'un millénaire, qui rajeunit sous votre crosse et puise aujourd'hui dans les eaux jamais taries de son humble ruisseau les vertus d'un merveilleux élan vers la libération de misérables querelles, vers la réconciliation des Églises ?

Ah ! que vous avez eu raison d'accourir, à l'automne 1966, vers le Mont-au-Péril-de-la-Mer où se dresse, encore en Normandie, une autre abbaye, à peine plus âgée que la vôtre, qui célébrait alors son millénaire ! Vous y avez sûrement senti prier près de vous, à l'ombre de l'Archange, celle de Robert de Thorigny, le profès du Bec, dont plus haut nous avons évoqué le souvenir. Vous étiez chez lui, comme il a été chez vous. Il fut un *phare* dans son temps. Les flots n'ont jamais eu raison de ce qu'il a bâti, et jamais l'Anglais ne s'en est emparé, aux pires heures de la guerre de Cent Ans, ni avant, ni après.

Laissez-moi, à la fin de mon propos, mon Révérendissime Père, après vous avoir dit tout l'honneur que ressent l'Académie à vous accueillir dans ses rangs, formuler le vœu que votre œuvre connaisse l'heureux sort réservé à celle de votre illustre ancien. Que ni guerre, ni révolution, ni sinistre d'où qu'ils surgissent, ne viennent détruire ce que, si tenacement, avec vos Pères, vous avez ressuscité, et que dans vos murs rendus à la vie, les hautes leçons que se plaisent à distribuer vos paroles comme vos écrits, continuent à s'inscrire pour le plus grand honneur de Dieu.

Contre les 12 juillet 1950, et celle qui fut inscrite le
12 juillet 1950 quand, au cours des manifestations de la
tendance de la mort, Thomas Becket du port de sa chapelle
soulignant la porte de cette journée internationale commémorative
vous adresses au Seigneur en français une magnifique prière
pour l'Unité, ainsi qu'il apparaît de ce recueil de nos lettres
de l'Évêque de Die, pour rétablir la forte espérance
dont un autre contemporain a fait le titre de sa prière
cause dans cette marche émue, lente mais constante, vers
un rassemblement des chrétiens dans un seul bétail.

Et comme les Normands que nous sommes, dont le sol
fut cédé, soit plus d'un quart de siècle comme temple de la
libération d'une Europe asservie, et sciemment par les pays par
le spectacle que vous nous donnez d'une abaye de chez nous
cédant entre tout dans l'Occident chrétien, vous de plus d'un
millénaire qui vivent sous votre croix et plus au fond
dans les yeux dans les charmes de son temple sur les terres
d'un merveilleux été vers la libération de nos vies, que
vers la réconciliation des Églises.

Abandonnez vous avec un esprit d'écoute, à l'automne 1950,
vers le Mont au-dessus de la mer ou de l'eau, comme en Normandie
die, une autre abaye, à peine plus grande que la nôtre, qui est
de son millénaire. Vous y avez récemment tenu près de
vous, à l'ombre de l'Archange, celle de Robert de Thorigny, le
père du bec, dont plus haut nous avons évoqué le souvenir.
Vous êtes chez lui, comme il a été chez vous, il fut un prieur
dans son temps. Les livres n'ont jamais eu raison de ce qu'il a
fait, et jamais l'anglais ne s'en est tiré, aux plus heures
de la guerre de l'air. Air, ni avant ni après.

Mais moi, à la fin de mon propos, non hésitant
Père, après vous avoir dit tout l'honneur que font l'Académie
à vous recueillir dans ses rangs, surtout le voue que votre œuvre
continue à l'honneur soit réservé à celle de votre illustre ancêtre.
Qu'en fasse, en révolution, un simple d'un de la science
ne viennent détruire ce que si tantement, avec vos livres, vous
avez rassuré, et que dans vos murs tendus à la vie, les hauteurs
lignes que se glissent à distance vos paroles comme vos écrits
continuent à l'instinct pour le plus grand honneur de Dieu.

Je suis obligé de vous dire que
vous êtes le Dr. Stanley, prêtre d'Anglais, archidoc de

Le Grand Séminaire de Rouen
en 1825

par l'abbé André POURE

(Mort le 13 mars 1871)

CONFÉRENCES PUBLIQUES

&

COMMUNICATIONS

CONFÉRENCES PUBLIQUES
&
COMMUNICATIONS

Le Grand Séminaire de Rouen en 1825

par l'abbé André FOURÉ

(Séance du 13 mars 1971)

C'EST le Concile de Trente qui, le 15 juillet 1563, en sa XXIII^e session, décida la création des séminaires destinés à former les aspirants au Sacerdoce. Dix-neuf ans plus tard, le cardinal Charles I^{er} de Bourbon promulguait les actes du Concile provincial qui enjoignait aux évêques normands de fonder les établissements. Les fonds nécessaires seraient prélevés sur les revenus de la mense épiscopale, du chapitre et des autres bénéfices. La décision ne fut guère appréciée par certains membres influents du clergé local et, pour leur part, les chanoines de Rouen mirent assez d'obstacles pour empêcher en notre ville l'ouverture de la maison souhaitée. Il fallut attendre 1615 pour voir le cardinal de Joyeuse instituer le séminaire qui porta son nom et n'était, en fait, qu'une annexe du Collège établi par les Jésuites, illustré un jour par Corneille (1).

En 1658, les disciples de saint Jean Eudes avaient ouvert le séminaire Saint-Vivien, sur la paroisse du même nom : cette maison sera tristement célèbre pendant la Révolution, puisqu'elle servira de prison pour les prêtres insermentés. Le supérieur, Pierre Pottier, après avoir juré fidélité à la Constitution civile du clergé, se rétractera publiquement dans la Cathédrale : arrêté, il sera massacré à Paris, au couvent des Carmes, en septembre 1792 (2).

Les archevêques ouvrirent d'autres collèges afin d'accueillir les pauvres clercs de leur diocèse. On reçut ainsi les philosophes près de l'église Sainte-Croix-des-Pelletiers, puis au faubourg Bouvreuil. Les humanistes se regroupaient rue des Minimes (3).

En 1707, Jacques-Nicolas Colbert achetait une maison sise au chevet de l'église Saint-Nicaise où il rassemblait théologiens

et philosophes. On dut entreprendre de vastes constructions qui durèrent pendant tout le XVIII^e siècle. En 1758, l'architecte Parvis « réceptionnait » une partie des bâtiments élevés par Jacques Hongnard et, en 1788, Pierre Lucas présentait un mémoire de quelque 85.000 livres pour la chapelle à laquelle il travaillait depuis trois ans (4).

La Révolution supprima les trois établissements et le séminaire fut loué à M. Bricard qui dirigeait une école secondaire (5).

Dès 1805, le cardinal Cambacérès reprenait la maison et y réunissait tous ses séminaristes (6). Il confia l'institution à l'abbé Holley qui la connaissait bien pour y avoir fait toutes ses études cléricales.

Ce prêtre, originaire de La Trinité-du-Mont, près de Lillebonne, avait émigré en 1792. A Passau, à la cour du futur Louis XVIII, il avait dirigé la conscience de Marie-Joséphine de Savoie, épouse du prince. Le cardinal Cambacérès l'avait en particulière estime et se confessait à lui. L'abbé Malais rapporte de lui une curieuse boutade au sujet du caractère des habitants du diocèse dont il pensait découvrir un « échantillonnage » à travers ses élèves : « Les Rouennais n'ont pas de sens, les Havrais sont fiers, les Dieppois têtus, les Bolbécais n'ont jamais vu de petits loups, les Valeriquais ont la tête sableuse ! » (7).

En 1807, vicaire général, il achetait le prieuré du Mont-aux-Malades pour y fonder un petit séminaire, selon les instructions de son archevêque. A la mort de ce dernier, il était élu vicaire capitulaire et administrait le diocèse collégalement avec Messieurs Tuvache de Vertville et Malleux.

Mgr de Pierre de Bernis lui garda la confiance de son prédécesseur et le maintint dans ses fonctions.

A l'arrivée de Mgr le Prince de Croy à Rouen en 1824, sa situation va changer. Comme cadeau de joyeuse intronisation, celui-ci accomplit une « révolution de palais ». On l'a en effet prévenu contre le clergé de son nouveau diocèse qui passe pour gallican. A peine nommé, il retire leurs pouvoirs aux grands vicaires et appelle comme collaborateurs des prêtres de mérite, mais étrangers : ainsi arrivèrent chez nous MM. Le Surre et Libert, celui-ci du diocèse de Tournai, celui-là, du diocèse de Boulogne.

M. Le Surre, né en 1763 à Calais, s'était formé à Saint-Sulpice où il avait été apprécié par M. Emery. En 1791, il avait émigré en Angleterre et trouvé une charge de précepteur dans la famille d'un lord. En 1801, M. Emery le fit nommer commissaire français

auprès du cardinal Caprara, le négociateur du Concordat. Il avait ensuite été le conseiller de Mgr de Maillé de la Tour-Landry, archevêque de Rennes... là, par son intransigeance, il avait heurté le préfet qui le fit écarter d'une promotion épiscopale. De 1807 à 1821, il partage les heurs et malheurs de Mgr de Broglie, évêque de Gand, et le nouvel archevêque de Rouen le fit sortir de sa retraite parisienne pour en faire son premier grand vicaire. C'était certes un homme de haut mérite et de grand savoir. Il publiera un certain nombre d'ouvrages de droit canonique ou de théologie ascétique⁽⁸⁾. Toutefois son caractère autoritaire et soupçonneux ne tarda pas à le desservir auprès de ses confrères rouennais : « Grand et maigre, M. Le Surre parlait à ses subordonnés sans un sourire, surtout quand il les entretenait du haut de la chaire. Il ne songeait pas assez que ses paroles involontairement hautaines blessaient ceux qu'elles auraient dû émouvoir et suscitaient contre lui des aversions profondes, même chez des hommes en apparence impassibles »⁽⁹⁾.

A Rouen, il ne tardera pas à faire parler de lui. Il prenait très au sérieux le rôle de réformateur que son archevêque lui avait confié. Alors qu'il était encore à Paris, assistant du Prince, pendant les débats de la Chambre des Pairs sur les lois impopulaires dites du sacrilège et de l'indemnité aux émigrés, il avait préparé au nom de Mgr de Croy une ordonnance qui fit beaucoup de bruit, non seulement à Rouen, mais dans la France entière. Bien que réservé au clergé, le document était tombé dans le domaine public. L'auteur rappelait sans doute les prescriptions canoniques concernant l'administration du baptême et du mariage, mais l'opinion, échauffée par les libéraux, crut comprendre que l'archevêque était disposé à faire afficher la liste des indifférents au devoir pascal, à leur refuser la sépulture ecclésiastique et même, s'il s'agissait de fonctionnaires, à les faire révoquer ! Quant aux parents qui négligeraient de faire baptiser leurs enfants dans les huit jours, ils étaient passibles de l'excommunication... De là, émotion populaire, lettres anonymes, campagnes de libelles et de chansons contre l'archevêque et son collaborateur, arrestations de quelques excités...⁽¹⁰⁾.

Dans la conjoncture, l'appui du clergé aurait été précieux et reconfortant pour les deux victimes de la cabale. Malheureusement, M. Le Surre avait commis une grave maladresse : il avait rédigé un rapport excessif sur l'état du séminaire, laissant libre cours à son caractère, à son sens personnel des responsabilités et à sa crainte de ne pas agir avec assez d'énergie pour rendre les hommes parfaits !⁽¹¹⁾.

Qu'on en juge :

I. — *Les dérèglements.*

« La Règle n'est point observée... Les règlements les plus essentiels qui commandent le silence, qui défendent les visites au parloir pendant le temps des classes ou des études, l'entrée dans les chambres des autres, sont impunément violés. Silence nulle part, ni au réfectoire, ni en se rendant à l'étude ou à la chapelle, ni à la sacristie. On cause jusqu'à la porte de la chapelle, même après avoir pris de l'eau bénite : je l'ai vu faire et surtout par un élève qui est regardé comme un saint, mais l'abus est si commun qu'on le croit permis. On reste des heures entières au parloir... on va voisiner dans les chambres de ses condisciples, et le moindre inconvénient est peut-être d'y perdre son temps.

Plus d'esprit ecclésiastique : dans les conversations, on s'entretient de bagatelles, de futilités, de mauvaises farces, des dérèglements de quelques curés et autres choses semblables. Pas de cette piété qui doit caractériser un aspirant aux Saints Ordres. A la chapelle, ce sont des positions peu modestes, sans gêne, qui marquent assez qu'on n'est pas animé d'une foi vive...

Plus de vertus ecclésiastiques : on ne connaît presque plus l'humilité, la charité, l'obéissance. Si je fréquentais davantage les théologiens, je pourrais peut-être en avoir plus à dire... Je conclus le peu que j'en ait dit, de tout ce que je vois et entends et des rapports que m'ont fait de jeunes séminaristes qui ne participent point au dérèglement général et qui, au contraire, tendent de toutes leurs forces à la perfection de leur état... (12). Pour moi... je serais presque saisi d'un frémissement involontaire, surtout quand je me demande que présagent pour le diocèse de tels prêtres. Voilà les hommes qui sont destinés à être « le sel de la terre », « la lumière du monde », qui doivent prêcher la pénitence, la mortification, la piété, la religion aux peuples et, ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que ce sont, je crois, les plus avancés, je veux dire les théologiens, qui montrent le plus de dérèglement : tel paraissait pieux dans le cours de ses humanités qui est devenu fier, hautain, de savoir qu'il est devenu théologien.

II. — *Causes des dérèglements.*

1°) On ne lit jamais le règlement, excepté une fois par an, au commencement de l'année.

2°) On ne punit jamais les violateurs : on ne sait pas ce que c'est que pénitences.

3°) Dans les conférences spirituelles, on ne parle point assez des vertus ecclésiastiques, de la manière de les pratiquer, de faire oraison, examen particulier, lecture spirituelle.

Ces moyens de perfection sont rendus inutiles par la négligence à s'en servir : on cause, on rit avant, quelquefois pendant, toujours après... beau moyen, après cela, d'en profiter : Les directeurs ne paraissent pas sentir assez l'importance de ces moyens. De plus, dans l'hyver surtout, beaucoup restent couchés au lieu de venir à la méditation, du moins à ce qu'il m'a paru, car je ne me suis pas ingéré à aller voir dans leur chambre.

Je ne serais pas étonné enfin qu'on trouvât le mal beaucoup plus grand si on y regardait de plus près, si on recherchait la conduite des théologiens...

III. — *Moyens de remédier à cette situation.*

Peut-être ne faut-il pour cela qu'un seul homme, mais un homme plein de l'Esprit de Dieu, rempli de douceur, de prudence, de charité, un homme à qui sa science, sa piété, ses vertus, son expérience, puissent donner une grande autorité sur les séminaristes, un homme surtout zélé et très zélé pour l'observation de la règle, qui en donnât lui-même l'exemple en tout... Je prie Dieu dans toute la ferveur de mon âme qu'on trouve cet homme dans la personne de M. le Supérieur actuel.

Le séminaire a besoin d'une réforme universelle. Pour la faire goûter, je pense qu'il serait bon de commencer par le matériel : ainsi les maîtres auraient une table moins abondamment servie, les séminaristes seraient nourris d'une manière plus copieuse. On leur prescrirait rigoureusement de se contenter de ce que leur donne la maison, sans avoir rien autre chose, mais aussi on leur donnerait du beurre, du fromage ou des fruits pour leur déjeuner. On ferait encore sabler, si on avait assez d'argent, la cour de récréation. Ces petits soins... disposeraient les séminaristes à recevoir des réformes plus importantes.

Il faudrait lire plus souvent le règlement, en punir les transgressions, prêcher plus souvent les vertus ecclésiastiques, ne pas faire comme certains qui prêchent le même sermon aux séminaristes qu'aux paroissiens de la Cathédrale... comme si ce qui convient à des gens du monde, à des incroyants... pouvait aussi convenir à de futurs prêtres... On devrait développer la manière de faire l'oraison, et autres exercices spirituels, veiller partout à l'exactitude et au silence... Les élèves du collège savent bien l'observer... pourquoi les séminaristes ne feraient-ils pas comme

eux ? Quand on va à la promenade, il serait convenable de ne point parler avant d'être sorti de la ville !...

Un moyen serait encore de *ne point changer de maîtres comme on fait*. Il faut être sur place pour voir tout le mal que produisent ces changements : les maîtres ne s'attachent pas aux élèves qu'ils prévoient devoir bientôt quitter... et réciproquement, les séminaristes profitent de l'inexpérience du maître novice pour se laisser aller à la paresse, la négligence, l'insubordination. Il serait donc à propos, si on trouve deux bons maîtres d'étude (et cela n'est peut-être pas si commun...) de les garder, même prêtres, pour plusieurs années pendant lesquelles on en formerait d'autres... De cette manière, les études seraient meilleures, la règle mieux observée, l'ordre mieux maintenu... Certains disent que ce n'est pas la peine d'employer plusieurs prêtres à faire des études ou des classes : je leur répondrais si c'est la peine de faire fleurir les études au séminaire, d'y faire vivre l'esprit ecclésiastique, de former enfin de saints prêtres... Si les écoliers sont vertueux dans les humanités, ils le seront en philosophie, en théologie, et s'ils sont de saints théologiens, ils seront de saints prêtres. Au contraire, s'ils sont mauvais sujets dans les basses classes, ils le seront dans les hautes et arriveront au sacerdoce sans en connaître les vertus...

Les bons séminaristes désirent la réforme, la demandent à Dieu. Beaucoup de ceux-là même qui n'observent pas la règle sont fatigués de tout ce désordre : il serait peut-être nécessaire d'en renvoyer quelques-uns qui pourraient être un obstacle au bien à faire... ».

M. Le Surre avait donné ses directives. Il eut le sentiment de n'être pas écouté. De sa propre autorité, il fit publier des cas d'exclusion et accrut encore le mauvais esprit et l'hostilité générale à son endroit. Il rendit responsable M. Holley et, sans ménagements, décida de son départ en pleine année scolaire. L'émoi fut vif au séminaire, mais encore dans les presbytères et dans le diocèse où le supérieur était universellement estimé. Il fut néanmoins remplacé par un ancien eudiste, l'abbé Le Boulleux, disgracié par le cardinal Cambacérès et qui venait à peine d'être nommé curé d'Yvetot. « C'est un ecclésiastique respectable, quoiqu'en disent certains, écrit le vicaire général Libert. Il a éprouvé beaucoup de peines : aujourd'hui, il est récompensé et élevé, tandis que d'autres sont humiliés... chacun son tour, dit le proverbe ! » (13).

L'abbé Le Boulleux (14) dirigea le séminaire pendant quatre ans, jusqu'au jour où le cardinal de Croy appela les Pères des Sacrés-Cœurs de Picpus, sur la recommandation de l'abbé Coudrin,

leur fondateur, devenu vicaire général de Rouen. Ils assurèrent leur mission jusqu'au 15 août 1900 où Mgr Fuzet « en raison de circonstances indépendantes de sa volonté », dit-il, mais aussi en raison de ses idées personnelles sur l'organisation des séminaires, appela des prêtres diocésains pour continuer leur tâche⁽¹⁵⁾.

Dans son discours à l'Académie de Rouen le 5 décembre 1959, Son Exc. Mgr Blanchet, alors recteur de l'Institut Catholique de Paris, rappelait ce qu'avait été sa jeunesse derrière les murailles du Grand Séminaire, rue Poisson... Quand on compare le règlement de 1903 à celui proposé par M. Le Surre, on est étonné de la continuité de l'institution...⁽¹⁶⁾.

Nous avons connu d'autres murs, rue du Champ-des-Oiseaux, et une règle de vie tempérée par les conséquences de la première guerre mondiale. Pourtant, lorsqu'on raconte ce qu'étaient les observances, les horaires, le programme des études, nous avons le sentiment d'être, pour la nouvelle génération des séminaristes, les témoins d'un temps vraiment révolu... On aurait presque quelque commisération pour les « victimes » passives des réformateurs du XVIII^e siècle... de M. Le Surre ou de M. Coudrin... Il est vrai qu'en vingt ans, dans les écoles de théologie comme partout, le monde connaît de tels soubressauts qu'on a l'impression de sortir d'un rêve après cette évocation qui nous a rejeunis... de 150 ans !

NOTES

- (1) BONNENFANT (G.) : *Les séminaires normands du XVI^e au XVIII^e siècle*. Paris, Picard, 1915, pp. 25-31, 36-46.
- (2) LOTH (Mgr) : *Histoire du cardinal de la Rochefoucauld et du diocèse de Rouen pendant la Révolution*, Évreux, Imp. de l'Eure, 1893, p. 279.
- (3) *Bulletin des Amis des Monuments rouennais*, 1906, p. 163.
- (4) *id.* 1908, pp. 123 et 126.
- (5) *id.* 1906, p. 163.
- (6) LEDRÉ :
- (7) MALAIS (Abbé) : Notes inédites (Ms).
- (8) MAHIEU (Chanoine L.) : *Vie de M. l'abbé Libert, professeur au Grand Séminaire de Cambrai, vicaire général de Rouen, Lille et Paris*, Desclée de Brouwer, 1930, p. 76.
- (9) *id.* p. 93.
- (10) *id.* chapitre VI.
- (11) Rapport sur l'état du Grand Séminaire (inédit).
- (12) Selon l'abbé Labbé, cité par Ch. de Beaurepaire dans une note manuscrite gardée au secrétariat de l'archevêché, M. Le Surre aurait fait entrer au Grand Séminaire de Rouen un séminariste d'Arras, auprès duquel il se renseignait sur la vie de la maison.
- (13) MAHIEU (Chanoine L.), *id.* p. 94.
- (14) *id.* p. 72.
- (15) *Bulletin religieux du diocèse de Rouen*, 15 août 1900.
- (16) *Précis de l'Académie*, pp. 130 à 150.

Les débuts rouennais d'Edward Montier

par Maurice CARITÉ

Membre correspondant

(Séance publique du 15 mai 1971)

Mademoiselle, Messieurs,

C'EST, n'en doutez pas, s'acquitter d'une dette très agréable que de vous remercier au moment que, plus intimidé qu'il ne paraît, je prends séance au milieu de vous. Comment, fils de fermier cauchois que ses activités professionnelles tiennent, depuis si longtemps, éloigné du pays natal, ne serais-je pas particulièrement sensible au signe que vous me faites en m'invitant à rejoindre pour une modeste part votre vénérable et toujours jeune Compagnie ouverte à toutes les préoccupations des Arts, des Lettres et des Sciences. Il serait outre-cuidant de chercher moi-même les raisons de ce signe, souffrez que j'y voie surtout la marque d'une bienveillance que viennent renforcer peut-être ici des souvenirs et là des amitiés partagés.

Ce serait ingratitude de ne pas évoquer celui qui, le premier, incarna votre Compagnie à mes yeux de collégien, le chanoine Joseph Dubois, curé-doyen de Bolbec. Son allure et son style s'inspiraient de Bossuet dont la lecture quotidienne qu'il en faisait n'altérait en rien sa simplicité et l'aménité de son accueil.

Vous l'aviez élu membre correspondant et il avait des titres incontestablement supérieurs à ceux que vous avez pris en considération pour votre serviteur d'aujourd'hui. Prenant séance parmi vous il avait prononcé un véritable discours dont l'essentiel était consacré à l'église de mon village natal, Bolleville. J'ai donc quelque raison de m'en souvenir même si, me semble-t-il, il n'accorda pas un hommage suffisant au curé qui, dix ans durant, illustra cette paroisse cauchoise, le fameux Richard Simon

en qui l'on reconnaît volontiers le père de l'exégèse moderne. Comment l'eût-il fait alors que Bossuet, son maître, ne cessa de combattre le bouillant oratorien ?

Le temps où vous receviez le chanoine Dubois était, pour les élèves que nous étions, celui de « *L'enfant qui demandait du pain* » (un récit, le premier livre, de votre Secrétaire perpétuel R.-G. Nobécourt), celui aussi où nous admirions la virtuosité avec laquelle l'un des nôtres tournait des « compliments » en vers et en vieux français avant de chanter ses « dictes et joyeuses antiennes ». Il n'avait pas encore adopté le nom de plume sous lequel vous l'avez connu, reçu et aimé. Pourquoi faut-il que sa disparition brutale ait seule révélé à beaucoup qui ne la soupçonnaient pas — tant il mettait de soin à la cacher sous une bonhomie souriante — la souffrance qui habitait notre Jehan Le Pôvremoyne ?

Il me faudrait aussi évoquer d'autres figures qui vous furent familières et dont plus que jamais aujourd'hui je sens la présence invisible et protectrice. Je veux parler du docteur Cauchois et de l'abbé Coutan. Leurs noms et leur fidélité me conduisent à mon propos de ce jour, celui des premières rencontres rouennaises d'Edward Montier lors de ses débuts de poète et d'avocat à la fin du siècle dernier. L'approche du centenaire de sa naissance alors que je cherchais pour cette communication un thème qui put recevoir votre agrément, m'amena à relire ses souvenirs de jeunesse inédits et j'y retrouvai une galerie de portraits dont la primeur vous était due. Soyez remerciés de l'avoir agréée.

Sorti du collège d'Yvetot, le jeune Montier vint rejoindre sa mère à Rouen où, quittant Bolbec, elle s'était peut-être réfugiée après la mort de son mari précipitée par la ruine de longues années de travail consécutive à l'incendie qui avait détruit son moulin.

A vingt ans, Montier était encore indécis sur l'orientation à donner à sa vie. Il avait toujours rêvé d'étude, de belles-lettres et de professorat, mais ne voyant pas comment réaliser ces rêves et la modeste aisance familiale disparue, il se laisse, en attendant, conduire vers le droit. Consulté, M. Margueritte, l'ancien curé de Bolbec devenu vicaire général, le recommande à M^e Louis Hamel, avoué près la Cour d'Appel, qui le prend comme clerc et s'offre, tout en l'initiant à la procédure, à le guider dans ses études et à être son répétiteur. Le fils de l'avoué qui venait de passer sa licence en droit pourrait aussi l'aider.

Chez les Hamel, on était heureux de vivre, remarque le nouveau clerc dont la sensibilité a été touchée par les épreuves de sa jeunesse et celles de sa famille. La gaieté continue dont il est le témoin l'écrase. Il se sent dépaysé dans un milieu très pratique, entendu aux affaires, où ses goûts poétiques ne trouvent aucun écho.

L'heure venue de la première inscription à la Faculté de Paris, M^e Hamel lui donne toutes les précisions sur les démarches à faire et même sur l'itinéraire à prendre dans Paris.

Au cours de ce premier voyage, l'étudiant fait connaissance avec un autre jeune rouennais qui fait aussi son droit, Georges Métayer, dont il se souvient comme d'un grand garçon myope, maigre, ironiste et discuteur, d'ailleurs très complaisant, avec lequel il restera lié jusqu'à ce que le désaccord sur leur idéal les sépare.

Ces déplacements à Paris fournissent au jeune Edward Montier l'occasion de visites à Sully Prudhomme qui l'avait invité à venir le voir.

Je ne reprendrai pas ici le récit de ces visites qui ne manque ni de pittoresque, ni d'une note émouvante. Pour un jeune provincial, l'accueil plein de bienveillance, de délicatesse et même de prévenances d'un académicien était déjà une sorte de consécration. Celle-ci allait se traduire quelques années plus tard par l'offre spontanée de Sully Prudhomme de préfacier le recueil de poèmes « L'Idéale Jeunesse » dont il avait lu chaque pièce assez attentivement pour proposer ici et là les corrections et perfectionnements qu'il jugeait souhaitables. Et ce ne fut pas une préface banale ou de convenance qu'il écrivit mais une véritable étude de plusieurs pages qu'il reprit ensuite dans un de ses ouvrages.

L'origine de ces relations avec Sully Prudhomme est assez amusante et inattendue. Elle témoigne de l'audace de la jeunesse que rien n'arrête. On la trouve narrée à la fin de « L'Age enclos dans un collège libre ».

Raoul Binet, voisin d'étude de Montier et poète comme lui, avait composé quelques sonnets. N'aimant pas faire des choses pour rien, il s'était dit qu'il faudrait les envoyer à un poète connu, un académicien par exemple. « Ce serait chic s'il me répondait ! ». Sully Prudhomme fut le seul dont il trouva l'adresse personnelle ; il lui adressa ses sonnets ; l'académicien le remercia, le félicita de son talent, lui donna quelques conseils et, sachant qu'il était à la veille de son baccalauréat, ajouta en post-scriptum :

« Envoyez-moi, si vous les connaissez, les noms de vos examinateurs ; le hasard me fournit l'occasion de vous procurer une utile recommandation auprès d'eux ». Binet répondit à la fois pour lui et pour son voisin d'étude. Le mystère des examens fit que celui-ci fut seul reçu, seul des deux, à cette session. Presque honteux de son succès, il écrivit sa reconnaissance à Sully Prudhomme, saisissant l'occasion inespérée d'amorcer une relation dont il ne soupçonnait pas les encouragements et les leçons qu'elle lui apporterait.

Par Joseph Hamel, le fils de son « patron », le jeune clerc est introduit à la conférence Ozanam fondée en 1882 par André Suchetet, chrétien de haute valeur, d'une foi chevaleresque, d'une invraisemblable charité, qui devait être plus tard député.

Mi-charitable, mi-littéraire, cette conférence Saint-Vincent de Paul d'un genre un peu particulier à laquelle il était de bon ton d'appartenir, se recrutait surtout parmi les jeunes avocats et les clercs de notaires et d'avoués. Les relations y étaient très agréables. Les séances du mercredi soir comportaient après le rapport de chaque visiteur sur la famille pauvre dont il s'occupait, une causerie sur un sujet laissé à l'initiative de l'orateur. C'est ainsi que Montier y parla de Lamartine et de la chanson française.

L'une des premières personnalités que Montier approcha à ce moment fut Paul Allard. « D'ordinaire, dit-il, je montais chez lui vers cinq heures, en sortant de l'étude Hamel et cette visite me changeait des conclusions à transcrire... En me voyant entrer dans son cabinet de travail il se levait comme mû par un ressort et, d'un mouvement un peu raide des reins, me saluait avec la cordialité d'un bon sourire des yeux derrière le binocle d'or. Le ton involontairement cuivré de ses paroles ne diminuait en rien, pour qui le connaissait, sa cordialité toujours égale. Je lui lisais mon poème de la semaine. Il m'écoutait, m'encourageait, me prêtait des livres, « Les Sources » de Gratry, la « Vie de Sainte Elisabeth de Hongrie » par Montalembert, et comme s'il n'avait eu qu'à m'entendre, m'invitait du même ton net et tranchant à revenir le voir. »

Nous sommes en 1891. Il fait aussi connaissance avec l'abbé Prudent, aumônier du Monastère Saint-Joseph, rue Poisson, dont il brosse ce portrait :

« M. l'abbé Prudent avec sa chevelure d'ébène moussant très fin ressemblait dès ce moment-là à un grand iris noir, penché,

flexible et délicat. D'un esprit très ténu, d'un style un tantinet précieux, d'une santé des plus précaires et de la plus intéressante langueur, il était le type, aussi achevé que fragile, presque irréel et translucide, de ces abbés de gravure, sveltes, élégants, l'air maladif et lassé, pieux et artistes, qui résument en soi dans un mélange impondérable d'onction ecclésiastique et de grâce presque féminine, le prélat irretrouvable de l'ancienne Église de France. Sans être démodé, pourtant, il semblait survivre à un âge aboli. Cette étrangeté était une de ses attirances. De fait, quoique vivant dans la pénombre d'un monastère, quelque peu ensommeillé, il était, avec son attitude discrète et sa démarche silencieuse, la fleur rare du clergé rouennais que nul n'aurait osé heurter.

« Il vivait un peu à l'écart en effet dans son aumônerie, en un cadre des plus artistique et toujours entouré de fleurs ; très éclectique en tout, musicien, artiste et poète autant que prêtre, ou plutôt toujours prêtre en tout cela.

« Il avait composé quelques années auparavant et laissé publier un recueil de vers touchants, d'une facilité exquise, d'une forme fluide, qui trahissaient de discrètes souffrances et le pessimisme attrayant d'une âme trop facilement meurtrie au moindre choc de l'existence.

« On avait cru trouver la clef de cette mélancolie littéraire dans un désaccord survenu entre lui et Mgr Billard, évêque de Carcassonne, qui, ancien vicaire général de Rouen, l'avait d'abord emmené avec lui dans son diocèse. L'abbé, en se livrant, n'avait voulu trahir personne : il retira son livre de la circulation. Nul ne connaissait plus guère les poèmes que par ouï-dire, mais les bonnes âmes et les langues malignes (les unes et les autres se confondent quelquefois) n'en parlaient que davantage.

« Un vers surtout était cité, qui constituait pour l'abbé toute une réputation, comme le *Vase brisé* pour Sully Prudhomme :

« *Je meurs d'avoir rêvé l'âme humaine trop belle.* »

« L'abbé Prudent demeurait donc pour beaucoup le mourant sympathique victime d'une mystérieuse incompréhension. Ce mystère augmentait son prestige un peu vaporeux. L'abbé continuait pourtant à vivre dans cette demi-ombre, tout ouaté pour ainsi dire de la fervente admiration d'un cercle restreint et fidèle, inaccessible d'ailleurs à la masse, ne cherchant point la renommée bruyante, raffinant sur la notoriété dans une élite et y vivant dans une atmosphère tiède, tout à fait convenable à sa voix lente et musicale. Aussi bien, de par sa complexion très frêle, était-il incapable d'une activité physique prolongée ; presque toujours malade en effet, souffrant de névralgies et de rhuma-

tismes dans la tête, à se la briser contre les murs, il ne vivait que grâce aux soins assidus d'une mère dont il était resté, avec complaisance, le petit enfant. Mais sous cette apparence quasi brisée, vivait et vibrait une âme ardente et parfois hardie, d'une pensée lumineuse et projetée sur tous les problèmes contemporains et sociaux dont on commençait à parler. Son cœur s'éprenait des beaux rêves de la fraternité humaine ; son mysticisme même et sa méditation solitaire le poussaient à l'optimisme. Il écrivait dans *La Semaine religieuse de Rouen*, sous forme de réflexions et de méditations, des pensées d'une forme quelquefois un peu recherchée, mais dont la délicatesse et les précautions faisaient accepter la nouveauté toute chrétienne.

« Du fond de sa chambre haute, comme un autre abbé de Tourville lui-même alors inconnu et claustré, l'abbé Prudent laissait s'envoler comme négligemment et sous le couvert des Saints qu'il commentait, des leçons d'actualité. Sa manière que l'on disait mièvre ne débilait sa pensée que pour ceux qui ne regardaient point à la structure intime.

« Je désirais vivement approcher de ce prêtre que sa vie retirée rendait d'autant plus intéressant...

« ... Il composait des vers dans cette cage dorée où il vivait ainsi relégué : je résolus de lui en envoyer de ma composition, frapper à cette arche close, en manière de colombe. Je soignai fort ce poème d'introduction. J'y parlais à l'abbé de ses propres vers un instant lâchés en plein ciel, comme des palombes virgiliennes et, très vite apeurées, regagnant le colombier natal, pour n'en plus ressortir. Comment les apercevoir maintenant, sinon en venant frapper à la cage, discrètement, pour ne pas les effrayer ?

« La réponse à l'appel poétique fut prompte et gracieuse et j'ébauchai dès lors avec lui une amitié littéraire. En ces temps d'études desséchantes où toute poésie me manquait... l'abbé Prudent fut véritablement pour moi le refuge, un refuge délicat et chaud.

« C'était aussi le malade que j'allais voir. Le plus souvent je trouvais l'abbé allongé, perdu dans un vaste fauteuil, le front cerclé, obsédé de névralgies après des insomnies terribles. En ces moments-là, il ne parlait plus guère que d'une voix exténuée et ma visite se passait quelquefois à le regarder. Ce prêtre encore jeune et très pâle, auréolé d'une chevelure à frisures très bouclées, qui semblait mourir sur pied, donnait à tout l'appartement rempli de fleurs en toute saison, de bibelots rares, de vieux livres et de

gravures, un aspect de musée, de sanctuaire fleurant l'encens, d'une sorte de mausolée luxueux et invraisemblable. On eût dit un embaumement qui peu à peu aurait gagné tout cet être fluet et l'aurait situé, pour jamais, dans une survivance à soi-même, immobilisée et consciente, séduisante et sacrée tout ensemble, et le vers douloureux, l'unique vers qui avait de lui filtré au dehors me revenait à l'esprit :

« *Je meurs d'avoir rêvé l'âme humaine trop belle.* »

« Alors mon affection encore juvénile et mon admiration naissante s'imprégnaient de vénération et tournaient au culte attentif et pieux. »

C'est grâce à l'abbé Prudent que Montier vit un de ses poèmes imprimé pour la première fois. Ou, plus exactement, grâce à une rencontre faite chez l'abbé Prudent.

A l'automne 1892, il avait composé, inspiré par la fontaine du Gros-Horloge, un poème « La fontaine d'Aréthuse » qui n'avait pas déplu à l'abbé Prudent et qui devait, plus tard, trouver place dans le recueil consacré aux « Fontaines de Rouen ». Ecoutez ce qu'il en advint. Un jour que l'abbé et Montier reparlaient de ce poème, l'abbé Colette, aumônier du petit Lycée de Joyeuse, entra « tout en tanguant un peu des bras ballants, suivant sa manière... L'abbé Prudent me présenta à lui comme un jeune poète et ne lui cacha point que j'avais composé des strophes sur la fontaine du Gros-Horloge et que je serais bien fier de les voir imprimées.

« L'abbé Colette, son front couleur citron largement découvert, l'ensemble tout rond et de la plus cordiale bonhomie, m'offrit aussitôt de les faire passer dans la *Revue de Normandie* que dirigeait alors Mme Oursel, une érudite rouennaise qu'il connaissait. Il me donna son adresse, rue du Vieux-Palais, 9, et comme il était jovial et qu'il avait des lèvres à tourner la pipe et les calembours, il s'attarda sur ce *vieux Palais neuf* avec un bon rire d'enfant sans souci. »

Le vendredi suivant, qui était le jour de Mme Oursel, le poète se rend chez l'érudite auteur d'un Dictionnaire bibliographique normand toujours précieux à consulter. « C'était, a-t-il noté, une grande personne, maigre, sèche, jaune, le visage prématurément défraîchi, les cheveux encore très noirs, relevés à la chinoise, le nez anguleux sur lequel le binocle d'or avait peine à tenir ; elle n'avait rien de l'Aspasie athénienne mais elle était d'une érudition littéraire étonnante et d'un accueil très bienveillant... Elle m'écouta donc, un peu en pédagogue, lui lire mes vers ; elle voulut bien s'y intéresser ; elle promit de les insérer

et, de fait, elle les inséra ». Lui donnant un souvenir reconnaissant le poète insiste sur l'ample et durable service qu'elle a rendu aux lettres normandes : « grâce à elle qui n'écrivait guère, grâce à son travail patient, à sa méthode scrupuleuse, à ses fastidieuses mais nécessaires compilations, les lettrés normands sont classés, catalogués : on sait où les repérer. Si c'est un herbier, il sauve au moins la forme et même un peu le parfum de beaucoup d'écrivains que l'on ne saurait où aller chercher, sans elle. »

Pour n'avoir pas le prestige du Frère, le Dictionnaire Oursel rend de grands services, que fait plus sensibles l'absence de tout guide bibliographique normand qui lui soit postérieur.

Quelques mois après avoir rencontré l'abbé Colette chez l'abbé Prudent, Edward Montier devait y faire la connaissance d'un autre prêtre éminent déjà célèbre et à qui il dut indirectement son premier prix dans un concours poétique, l'abbé Vacandard.

Le voici tel qu'il l'a vu :

« D'un profil osseux, très caractéristique et fortement accusé, le front bombé, les joues décharnées, les pommettes saillantes, un nez d'aigle, des yeux d'une acuité extraordinaire, une mâchoire qui sans être précisément massive apparaît d'une force et joue sans cesse d'un mouvement à triturer l'objection et que l'on sent décidée à ne jamais lâcher le morceau, la poitrine rentrée et les épaules remontées d'autant, toussant et sans cesse le cou enroulé d'un long cache-nez de laine tricotée, l'abbé Vacandard, maladif et minable d'aspect, jouissait dès lors d'une réputation de batailleur en matière d'érudition ecclésiastique ; on reconnaissait sa science ; on se rattrapait en l'accusant de libéralisme et de vouloir dénicher les légendes et les saints.

« Dans l'appartement presque inaccessible qu'il occupait tout en haut d'in vraisemblables escaliers, dans une annexe du Lycée Corneille, c'était l'entassement ou plutôt l'écroulement de volumes de toutes sortes. C'est là qu'était son arsenal. Beaucoup se scandalisaient de la hardiesse de ses thèses et de l'inattendu de sa documentation ; beaucoup l'attaquaient dans des ripostes indignées au nom de la tradition ; un plus grand nombre travaillaient dans l'ombre à le démolir.

« Pour lui, avec une ténacité de paysan normand, il ne se laissait pas étonner : il avait compulsé les textes et, à l'abri de ces textes, comme d'un bouclier impénétrable, il rendait coup pour coup, ne cédant rien, renforçant plutôt son argumentation, prenant l'offensive avec une allégresse toute juvénile, avançant toujours dans la publicité, tout en demeurant, de corps, calfeutré

dans son bureau aérien comme dans un poste d'observation stratégique, enfoncé dans son fauteuil de valétudinaire, emmitouflé de manteaux, barrette en tête, mais la main libre, il dardait avec une sérénité olympienne, tempérée d'un malicieux sourire cauchois, des traits incessants et drus sur le bataillon disparate de ses contradicteurs. Ces controverses, où il apportait une ardeur inattendue, lui étaient bonnes à la santé. Cela se voyait quand on l'entendait reprendre à tout propos et devant n'importe qui toutes ses thèses et les développer amplement à grand renfort de citations péremptoires.

« Donc ce jour-là, embobiné comme de coutume dans son cache-nez de laine tricotée, la voix un peu rauque d'une bronchite à peu près chronique, M. Vacandard arriva chez l'abbé Prudent au moment que j'allais sortir. Celui-ci, comme toujours, me présenta avec toutes les qualités littéraires qu'il aimait à me prêter. — « Ah ! vous faites de la poésie ! s'exclama M. Vacandard. Avez-vous entendu parler du concours pour le centenaire de Casimir Delavigne, au Havre ? La « Société havraise d'études diverses » a ouvert un concours en l'honneur de Casimir Delavigne qu'on doit fêter à Pâques. Il faut concourir ! J'ai le programme du concours, je vous l'enverrai ! »

« Je n'attendis pas que M. Vacandard m'envoyât le programme. Quelques jours après, je m'orientais, de mon mieux, dans les confluent d'escaliers qui, de la rue du Maulévrier, permettent d'atteindre à son appartement et je faisais plus amplement connaissance avec le vigoureux pourfendeur des théories toutes faites et des traditions ensommeilleuses. »

L'histoire, amusante, du concours en l'honneur de Casimir Delavigne que remporta Montier, lui apportant ses premières couronnes littéraires, serait hors de saison dans cette galerie de portraits que vous m'avez autorisé à vous présenter. Laissons donc ici, pour l'instant, le poète pour accompagner le jeune avocat dans ses visites.

Licencié en droit, Edward Montier s'inscrit au barreau dont le bâtonnier était, en cet automne de 1893, Maître Gosset, le « terrible Gosset » comme on l'appelait au Palais. « C'était un homme imposant, un peu lourd d'allure, demeuré vieux garçon, d'un talent incontestable et d'ailleurs redouté, mais aussi d'un caractère violent et apparemment brutal. Ses coups de boutoir à la barre étaient célèbres. Tout le monde tremblait un peu devant lui ; il s'était ainsi attiré beaucoup d'inimitiés et son élection au bâtonnat s'en était trouvée longtemps retardée. Il souffrait de

cette exclusive et cette souffrance, en l'exaspérant, le rendait quelquefois encore plus intraitable...

... « J'allais donc tomber sous son bâtonnat ; d'aucuns disaient : sous sa fêrule. Je n'étais pas sans inquiétude et déjà je me plaignais du sort, ce qu'il ne faut jamais faire trop vite.

« En effet, Maître Gosset, par une coquetterie inattendue et comme pour souligner malicieusement l'injustice qu'il avait subie, trompa toutes les craintes et, du jour qu'il fut élu bâtonnier, se vengea très adroitement de ses confrères soupçonneux en déroutant tous les soupçons.

« Je dus aller lui faire visite et lui demander de bien vouloir me présenter à la prestation de serment à la barre de la Cour d'Appel. Il m'accueillit avec une bonhomie de grand-père, me promit ses meilleurs conseils, m'accompagna chez le Premier Président Beylot, magistrat d'antique roche, glacial, avec des favoris blancs, pour convenir avec lui du jour de ma présentation et me laissa sur des paroles de confiance. »

Il restait au nouveau stagiaire à rendre visite aux membres du Conseil de l'Ordre.

C'est Maître Blondel qui « avait déjà l'air d'un vieillard : il était un peu voûté, parlait lentement, discrètement, d'une voix un peu basse ; il devait être d'excellent conseil, mais on ne devinait pas en lui l'orateur. Il avait d'ailleurs toujours été trop soucieux, dans son urbanité, de ne blesser personne, pour faire sa place et vraiment percer. Il donnait l'impression du parfait honnête homme. C'est cette honorabilité indiscutée qui l'avait fait élire au Conseil de l'Ordre ; il pouvait y rendre service, il n'y portait point ombrage. La médiocrité noblement acceptée de sa situation professionnelle, résultat sans doute d'une discrétion trop grande, ne le faisait pas très optimiste, mais elle l'avait laissé bienveillant, accueillant, un peu triste... »

« L'aigle » du barreau rouennais était alors Maître Octave Marais. Seul « il pouvait tenir tête au terrible Gosset ; ils joutaient d'ailleurs presque journellement l'un contre l'autre et forçaient l'attention soutenue des magistrats en faisant se grouper autour d'eux les confrères curieux de marquer les points. Si Maître Gosset avait les coups de boutoir du sanglier, Maître Marais avait la souplesse, la dextérité sereine du tendeur de filets à capturer l'animal sauvage. C'était un réseau d'une dialectique très serrée que l'on pouvait peut-être espérer rompre d'un coup brutal, mais qu'il était bien impossible au plus habile de démêler et de dénouer logiquement.

« D'ailleurs, une absolue maîtrise de soi ; aucun éclat de

voix, aucune exagération de geste. Le ton de la conversation, un exposé clair, courtois, d'apparence désintéressée. Aucune annonce d'argument irréfutable, aucun brandissement de document sensationnel, aucun coup de clairon triomphal, la discrétion jusque dans le succès. M^e Gosset tonnait, M^e Marais causait, sans notes, maître de son dossier, de ses références, avec un calme et une sûreté qui donnaient d'abord confiance dans sa cause et l'auraient fait croire sur parole. Son plaidoyer se faisait de lui-même, sans qu'il y parût, au cours de l'exposé. L'exposé fini, l'affaire était débrouillée, retournée, clarifiée et presque chaque coup gagnée. Aussi Maître Octave Marais jouissait-il, auprès des magistrats, d'un prestige inébranlable. Comme il avait réussi et qu'il était assuré de sa situation, il considérait le Palais comme un paradis et sa vie d'avocat comme une fête quotidienne de la pensée et de la parole. Il se mouvait dans les complexités du droit avec un plaisir visible. Il était d'ailleurs de relations très agréables.. Qui-conque l'approchait était séduit par la courtoisie de son accueil cordial sans obséquiosité, digne sans hauteur, par la clarté lumineuse de son regard et la douceur du sourire, un très joli et très chaud sourire. »

Il y avait encore Maître Albert Sarrazin. D'origine modeste, « il avait été élevé au Petit Séminaire du Mont-aux-Malades avec son frère qui devint prêtre. Il occupait à Rouen, dans le barreau et la politique une place à part, très personnelle. Il était lui, lui seul. Très grand, haut sur jambes grêles, maigre, agile, complètement rasé, le masque osseux, le crâne vaste, il ressemblait un peu à Lamartine vers la cinquantaine. Son éloquence avait la souplesse, la dextérité, les volte-face de sa démarche. Son activité était prodigieuse ; on pourrait dire son ubiquité. En effet, au Palais il était partout à la fois, courant de ses longues jambes d'une salle d'audience à une autre, menant de front mainte affaire, allant à travers les salles la robe à peine boutonnée et bouffant derrière lui, le rabat envolé, la toque campée au hasard. Il était sans cesse entouré de clients accrochés après lui comme après un sauveur, la plupart petites gens, campagnards pour qui il était l'oracle de la correctionnelle et de la simple police.

« Il était d'ailleurs d'une faconde intarissable, indémontable, jamais à bout de souffle ni d'arguments, faisant rire et pleurer tour à tour ou même tout à la fois. Le vrai type de l'avocat populaire, étudiant quelquefois une affaire à mesure qu'il la plaidait, dépouillant à l'audience un dossier qu'on lui remettait à la porte, extrêmement maître de soi, semant au moins le doute s'il ne pouvait faire naître la conviction et triomphant dans l'obscurité s'il ne pouvait vaincre dans la lumière. Sa plaidoirie s'allongeait comme son échine, en ondulations, en retours, en

sinuosités et quelquefois en égratignures de chat. Car il avait la griffe. »

Si entendu aux affaires, semblant ne s'occuper que du pratique, Maître Sarrazin suivait aussi tout le mouvement social, intellectuel et artistique de son temps.

De toutes les visites que fit alors le jeune stagiaire, il en est une qui lui laissa l'impression la plus durable, c'est celle qui le conduisit chez Maître Henri Vermont, avocat et président de la société de secours mutuels *l'Émulation chrétienne* :

« C'était le 31 octobre, à la tombée de la nuit. M. Vermont habitait une petite maison haute et très étroite dans la rue Socrate, elle-même étroite et sombre ; c'était tout proche de la masse du Palais, noyée de bruine automnale... M. Vermont qui demeura jeune jusqu'à l'âge de 92 ans — il mourut en 1928 — était alors dans le plein épanouissement de sa vie sociale, on pourrait dire de son apostolat social. Il me reçut dans un très petit cabinet de travail en couloir, où les dossiers, dans un désordre pittoresque, alternaient avec les brochures mutualistes et, toute de suite, avec une ardeur juvénile, une chaleur communicative, une force de conviction qui m'émerveilla tout en m'étonnant, il me fit une profession de foi de catholique militant, il me dénonça le mal que l'irréligion officielle faisait à la France ; il proclama la nécessité, pour la jeunesse, d'entrer dans une sorte de chevalerie moderne pour l'Église et pour Jésus-Christ. Il parlait de Jésus-Christ avec une émotion visible mais naturelle, comme d'un être avec qui il aurait vécu familièrement, comme d'un client divin qui lui aurait confié une part de ses intérêts en ce monde. Il se défendait d'être clérical et de poursuivre un rêve politique mais il se proclamait hardiment chrétien... J'ouvrais les yeux autant que les oreilles car je n'avais jamais entendu un laïc parler de la sorte. Jamais je n'avais même entendu un sermon si naturel, d'un ton si vrai. C'était Montalembert ressuscité, avec une fougue, une fierté, une allégresse dans le combat, une dextérité à la riposte que je n'aurais jamais soupçonnée. Cet homme vivait vraiment sa religion ; il en était possédé. Je l'écoutais avec ravissement, mais tout de même un peu stupéfait.

« Depuis j'ai souvent revu M. Vermont, bien souvent je l'ai entendu. Je l'ai toujours retrouvé aussi ardent, aussi combatif, aussi « remonté » pourrais-je dire et j'ai compris qu'il n'avait pas posé devant moi en orateur de théâtre, lors de la première visite que je lui avais faite.

« J'avais vu un vrai chrétien pour qui le catholicisme est une vérité, une vie, une voie, pour qui l'Évangile est une réalité chaque jour et partout applicable, pour qui les attitudes mondaines sont une convention et une hypocrisie, et qui va droit son chemin, parlant devant tous les aréopages, comme saint Paul « à temps et à contre-temps », jetant carrément la parole de Jésus-Christ au milieu des discussions terrestres, s'appuyant sur la doctrine catholique comme si elle devait vraiment compter pour quelque chose dans les projets et les décisions des hommes. Il paraissait ainsi à beaucoup excessif, impossible : il était simplement rempli de Dieu et logique avec sa foi.

« C'était d'ailleurs un magnifique orateur de réunion publique, capable de soulever les foules qui, plus d'une fois, l'ont porté en triomphe, et d'entraîner les humbles qui croient facilement à la vertu et à la sincérité. Il se trouvait, par ailleurs, en moins bonne posture pour le succès devant les magistrats blasés, les avoués retors et les confrères tendeurs de pièges.

« Pour moi, je n'ai jamais oublié cette première entrevue avec M. Vermont, ses fières et véhémentes professions de foi catholique et mutualiste en cette bruinante veille de la Toussaint, au son simultané de cent cloches carillonnant la grande mutualité mystique de la communion des saints, aux églises de ce Christ qu'il me rendait présent et mêlé à nous, jusqu'à me scandaliser. »

Ces visites marquent le début d'une vie nouvelle. Mais l'étude du droit, le travail du clerc d'avoué n'avaient pas imposé silence au poète.

Si la publication en revue avec un tiré à part de sa « Fontaine d'Aréthuse » avait été sa première consécration, la lecture en public de ses poèmes devait en être une autre. Celle-ci lui fut donnée par la Conférence Ozanam que présidait alors Louis Farcis. C'est pour sa séance annuelle, en 1893, que Montier composa « Le Sonneur de Saint-Ouen » dont le thème lui avait été fourni, sans qu'il s'en doute, par le vieux sonneur de Saint-Ouen. En 1894, il écrivit dans les mêmes circonstances « Le Miracle des Roses » inspiré par l'épisode célèbre de la vie de Sainte Élisabeth de Hongrie et qui fut le point de départ de l'une de ses pièces de théâtre qui devait être créée trente-trois ans plus tard, en 1927, à Paris. Le poème prend la forme d'une saynète en trois tableaux avec « Pippo Buono » destiné au patronage Jeanne-d'Arc et présenté par l'abbé Prudent. L'auteur, grâce à l'abbé Auvray, s'était déjà familiarisé avec Philippe de Néri dont l'inspiration se retrouverait chez les Philippins de Rouen et de Nice.

Dans le même temps s'élabore lentement « L'Idéale Jeunesse » qui paraîtra en 1899 et vaudra à son auteur une jeune et flatteuse notoriété littéraire.

Poèmes et portraits révèlent chez Edward Montier le sens du trait, vif, alerte, parfois piquant. Son « Pé Claudel » et même son « Histoire de la Maison d'Yvetot », parmi tant d'autres ouvrages le confirmeront. Il sait en effet sourire et faire sourire. Les « revues » que composaient chaque année les élèves d'Yvetot avec la collaboration de quelques-uns de leurs professeurs au premier rang desquels se trouvaient l'abbé Julien et l'abbé Lécuyer le lui auraient appris s'il en avait été besoin. Il restera fidèle à cet aspect de son talent même s'il ne le cultive que par manière de détente.

En consultant la bibliographie normande de Mme Oursel, on apprend en effet qu'Edward Montier collabora à des revues rouennaises aujourd'hui oubliées — n'est-ce pas le sort de ces fantaisies spirituelles ? — mais qui connurent à l'époque un succès plus qu'estimable. C'est ainsi qu'il donna avec, pour la musique, la collaboration de Lamy, deux actes intitulés « Les évaporés de 1896 » et qu'il prit part, en 1899, à la rédaction de « Encore une affaire ! », revue en trois actes conçue par Georges Vanier. Je dois — qu'elle en soit remerciée — à la fille de celui-ci, aujourd'hui Mme Quenedey — un nom cher à votre Compagnie — d'avoir pu en prendre connaissance en même temps que de l'extrait des souvenirs dans lesquels Georges Vanier précise : « Je pris à ma charge l'ensemble des couplets à composer, le choix des airs à faire orchestrer... Edward Montier accepta de tourner les vers des passages les plus poétiques. »... Cette revue fut jouée notamment au Pensionnat Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle qui, par la suite, devait accueillir d'autres œuvres de Montier.

Dans les souvenirs inédits d'où sont extraits les portraits qui ont fait revivre un instant devant vous des notabilités rouennaises, j'aurais pu puiser des pages d'histoire et maintes anecdotes qui auraient, elles aussi, ressuscité une époque qui, pour nous paraître lointaine et révolue, n'en garde pas moins une saveur capable d'éveiller en nous une nostalgique émotion.

Quittons le jeune poète et le jeune avocat au moment qu'il compose son « Automne des Lys ». Il est à la veille de vous soumettre ses « Vexillaires » qui ont l'accent d'une proclamation de foi et que vous allez couronner, vous réservant de recevoir leur auteur parmi vous en 1905 et de faire de lui, à trente-cinq ans, votre benjamin. Votre Président d'alors, M. Desbuissons, que

la maladie allait bientôt condamner à un long et douloureux silence, en prenait occasion pour exalter le rôle social du poète.

Il appartiendrait à ce poète, devenu votre Président pour l'année 1911, de recevoir l'abbé Prudent qui avait encouragé ses premiers pas.

Ainsi sa maturité rejoignait-elle les essais de sa jeunesse dans un mouvement souple et continu qui se développait à travers de multiples activités dans lesquelles le goût des traditions à maintenir ou à réveiller — la restauration des antiques Palinods de Rouen avec votre concours en témoigna — s'alliait harmonieusement au sens des adaptations inéluctables comme vous aimez que cela se fasse et comme vous en donnez l'exemple dans les disciplines les plus variées.

la maladie allait bientôt compromettre à un long et douloureux silence ce grand occasion pour exalter le rôle social du poète. Il appartenait à ce poète, devenu votre Président pour l'année 1911 de recevoir l'abbé Prudent qui avait encouragé ses premiers pas. Mais sa mansuétude rejoignant celle des essais de sa jeunesse dans un mouvement souple et copieux qui se développait à travers de multiples activités dans lesquelles le goût des traditions maintient ou à réveiller — la restauration des antiques méthodes de Rouen avec votre concours en témoignage — s'ajoutait harmonieusement au sens des adaptations industrielles comme vous aimez que cela se fasse et comme vous en donnez l'exemple dans les disciplines les plus variées.

En consultant la bibliographie normande de Mme Châtel, on apprend en effet qu'Edward Montier collabora à des revues rouennaises aujourd'hui oubliées — mais qui ne sont pas de ces fantaisies spirituelles ? — mais qui coururent à l'époque un succès plus qu'estimable. C'est ainsi qu'il donna avec, pour le numéro de décembre 1885, la collaboration de Lamy deux articles intitulés « Les épreuves de la vie » et qu'il prit part, en 1893, à la rédaction de « Encore une affaire » revue en trois actes conçue par Georges Vanier. Je suis sûr qu'elle en soit remerciée — à la fille de celui-ci, aujourd'hui Mme Guenodet — au nom cher à votre Compagnie — d'avoir pu prendre connaissance en même temps que de l'extrait des souvenirs dans lesquels Georges Vanier précise : « Je pris à ma charge l'ensemble des couplets à composer, le choix des airs à faire orchestrer... Edward Montier accepta de tourner les vers des passages les plus poétiques... Cette revue fut jouée notamment au Pensionnat Saint-Jean-Baptiste de la Salle qui, par le reste, devait accueillir d'autres œuvres de Montier.

Dans les souvenirs inédits d'où sont extraits les portraits qui ont fait revivre ce talent devant vous des notabilités rouennaises, l'auteur ne puif les pages d'histoire et maintes anecdotes qui auraient, elles aussi, raconté une époque qui, pour nous paraître lointaine et révolue, n'est guère pas morte une œuvre capable d'éveiller en nous une nostalgique émotion.

Qu'on se le tienne poète et le jeune avocat au moment qu'il compte sur « Autour des lys » à la veille de voir son nom inscrit sur le Vexillaire qui est l'acte d'une proclamation de loi et que vous allez consacrer vous réservant de recevoir leur place parmi vous en 1901 et de faire de lui à trente-cinq ans, votre benjamin. Votre Président d'honneur, M. Desbats.

Winston Churchill

200

Une intervention déterminante de Winston Churchill en Juin 1940

par Pierre SEMENT

(Séance du 9 octobre 1971)

LA venue à Rouen de Madame Christopher Soames, fille de Winston Churchill, pour présider les fêtes de Jeanne d'Arc, me fournit l'occasion de rapporter un fait que m'a appris, au début de 1945, un ami anglais, N.G. Whytlaw, agent de l'Intelligence Service, quand il revint dans notre ville après un hiatus de cinq ans, et dont, jusqu'à présent, à ma connaissance, aucun historien n'a parlé.

En 1965, Bjoern Prytz, ambassadeur de Suède à Londres en 1940, décidait de révéler, dans des circonstances qui ont été relatées par Alain Decaux dans son ouvrage *Nouveaux Dossiers secrets*, sous le titre *Une paix anglaise de compromis*, que le 17 juin 1940, le sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères, Austen Butler, l'avait officiellement contacté pour que le gouvernement suédois sonde Hitler en vue d'une paix de compromis avec l'Angleterre.

Au cours de l'entretien des deux diplomates, l'Anglais déclara que la plupart de ses collègues étaient partisans de la paix et qu'il restait à rallier à cet avis Winston Churchill. Très peu de temps après, Austen Butler déclarait à l'ambassadeur suédois « qu'il n'était absolument pas question de négocier avec l'Allemagne tant que la Wehrmacht occuperait un pouce de territoire étranger ».

Que s'était-il passé pour une si rapide volte-face ?

Selon N.G. Whytlaw, devant les événements qui se précipitaient en cette fin de juin 1940, Winston Churchill réunit les ministres anglais pour décider de l'attitude à prendre : continuer la guerre ou faire la paix, n'ignorant pas que beaucoup de ses collègues inclinaient vers cette dernière solution.

Convoqués à Downing Street, tous les ministres se trouvèrent réunis sous la présidence de Churchill. Celui-ci donna la parole à Lord Halifax, ministre des Affaires étrangères, qui exposa que, dans la situation actuelle, l'Angleterre était menacée d'une invasion qu'elle ne pourrait vraisemblablement pas repousser. Il y avait donc lieu de faire la paix avec Hitler. Cette paix ne serait qu'une paix de compromis, à caractère éphémère, conçue sur le même type que la Paix d'Amiens de 1802 entre l'Angleterre et Napoléon. Dès sa conclusion, tous les peuples libres resserraient leurs alliances et s'armeraient pour pouvoir ultérieurement abattre Hitler. Lord Halifax précisa que Roosevelt approuvait cette politique, se déclarant dans l'impossibilité d'entrer actuellement en guerre pour venir au secours de l'Angleterre.

Churchill donna ensuite la parole à Hore Belisha, ministre de la Guerre, pour qu'il expose la situation militaire de la Grande-Bretagne en face d'une invasion envisagée dans un bref délai. Le titulaire du War Office ne cacha pas que la situation était grave par suite du manque d'armes : on ne disposait que d'un fusil type 1918 pour deux soldats combattants. Pour repousser un débarquement il serait nécessaire que, sous deux mois, l'infanterie anglaise dispose de 200.000 fusils mitrailleurs du type de ceux que les États-Unis avaient livrés à la France depuis la fin de l'hiver et qui, utilisés notamment pour la défense de Dunkerque, avaient causé des pertes aux Allemands. Disposant de ce matériel, l'Angleterre pouvait espérer rejeter l'ennemi à la mer.

Ces deux exposés achevés, Churchill questionna chacun des ministres, en commençant par le plus jeune : continuer la guerre ou faire une paix de compromis ? La majorité des ministres fut pour la paix de compromis ; quelques-uns toutefois déclaraient qu'ils n'avaient pas d'opinion. Le dernier ministre interrogé venait d'opter pour la paix quand Churchill frappa trois formidables coups de poing sur la table en accompagnant chacun de ceux-ci d'un *NO* retentissant.

Stupéfaction générale qui n'a pas le temps de se manifester oralement car Churchill immédiatement déclare : « Hore Belisha vient de nous dire que si nous avons dans un court délai 200.000 fusils américains, nous pouvons résister avec succès à l'invasion. Si le gouvernement américain est en mesure de nous fournir ces armes, nous ne ferons pas une paix de compromis ». — Il poursuivit : « Sur l'heure, deux ministres vont partir pour Portsmouth

et s'embarquer sur le navire spécial, toujours prêt à prendre la mer et qui traverse l'Atlantique en quatre jours. Ces ministres demanderont à Roosevelt s'il s'engage à livrer les fusils mitrailleurs dans le délai convenu. S'il ne le peut pas, on fera la paix. Une démarche directe doit être faite, car il serait dangereux de questionner le Président des États-Unis par câble. En effet, il est à craindre que les Allemands connaissent actuellement tous nos codes et, en cas de réponse négative de Roosevelt, nous serions pieds et poings liés pour discuter de la paix avec Hitler ».

La position de Churchill avait été si vigoureuse qu'il y eut un silence approbateur des ministres, bien que Lord Halifax eut reçu à l'instant un télégramme de son ambassadeur à Washington mentionnant que le gouvernement américain insistait à nouveau en faveur d'une paix de compromis.

La délégation ministérielle s'embarqua à Portsmouth et cinq jours plus tard, suivant un code secret établi entre celle-ci et Churchill, Roosevelt faisait savoir qu'il livrerait les armes demandées. Le 9 juillet 1940, les cent premiers mille fusils mitrailleurs arrivaient en Angleterre.

Roosevelt avait été incité à modifier son attitude et à souhaiter que la Grande-Bretagne poursuivit la lutte du fait que, pendant la traversée de l'Atlantique par la délégation anglaise, le général japonais Nishihara, commandant les forces nippones en Chine du Sud, avait adressé, d'ordre de son gouvernement, au général Catroux un ultimatum exigeant l'occupation en Indochine de dix-sept postes français échelonnés le long de la frontière sino-tonkinoise. C'était le prélude à Pearl Harbour. Les États-Unis comprenaient qu'il fallait continuer la guerre.

Comment se fait-il — si ce récit est exact — qu'il n'ait pas été l'objet d'une publication officielle ?

Trois raisons peuvent être mises en avant, se complétant d'ailleurs les unes les autres.

La tradition veut qu'à Downing Street les délibérations du Conseil restent toujours secrètes et les Anglais respectent au maximum les traditions. D'autre part, les collègues de Winston Churchill appartenant au Parti Conservateur étaient pour la paix de compromis et l'Angleterre, selon la volonté impérieuse de Churchill, décidant de résister, il était très délicat pour celui-ci de révéler que ses amis avaient eu une attitude dont l'opinion publique pourrait leur tenir rigueur lors des futures élections. Enfin Churchill, s'il avait fait connaître les détails de la délibération du Conseil tenu à Downing Street en juin 1940, se fût glorifié lui-même — ce qui aurait, sans doute, paru inconvenant.

de s'embarrasser sur le terrain spécial toujours qu'il se présente la
 mettes qu'il traverse l'Atlantique en quatre jours. Ces ministres
 demandent à Roosevelt s'il s'engage à intervenir dans les affaires
 dans le délai convenu. Il ne le peut pas en tant que président
 démarche directe doit être faite. Il serait dangereux de
 questionner le Président des États-Unis par câble. En effet, il est
 à craindre que les Allemands connaissent actuellement tous nos
 codes et en cas de réponse négative de Roosevelt, nous serions
 prêts et prêts à nous discuter de la paix avec Hitler et ses
 y il la position de Churchill: avait été si vigoureux qu'il y eut
 de silence apporté par des ministres britanniques. Halifax est
 reçu à l'instar un représentant de son ambassadeur à Washington
 mentionnant que le gouvernement britannique était prêt à négocier
 en faveur d'une paix de compromis. Les conditions de la paix

La détermination ministérielle s'embarrasse à l'ordonner et cinq
 jours plus tard suivant un code secret établi entre celui-ci et
 Churchill. Roosevelt laisse savoir qu'il livrait les armes de son
 dès le 9 juillet 1940, les cent premiers mille fusils mitrailleurs
 arrivaient en Angleterre et les autres dans les semaines suivantes.

Roosevelt avait été invité à modifier son attitude et à sou-
 haiter que la Grande-Bretagne poursuivît la lutte du fait que
 pendant la traversée de l'Atlantique par la détermination anglaise,
 le général japonais Nishizawa commandant les forces nippones
 en Chine du Sud avait adressé à l'ordre de son gouvernement, au
 général Canoux un ultimatum exigeant l'occupation en Indochine
 de divers ports français (Cholon) le long de la frontière
 sino-toukinoise. C'est le prétexte à Pearl Harbor. Les États
 Unis comprennent qu'il fallait continuer la guerre.

Comment se fait-il — si ce n'est par hasard — qu'il n'ait pas
 été l'objet d'une publication officielle ?

Trois raisons peuvent être mises en avant se complétant
 d'ailleurs les unes les autres. La première est la détermination de
 la tradition venue de Downing Street des délibérations du
 Conseil restent toujours secrètes. Les Anglais respectent au
 maximum les secrets. D'autre part, les collègues de Winston
 Churchill appartenant au Parti Conservateur étaient pour la paix
 de compromis et l'Angleterre, selon la volonté impériale, de
 Churchill, décidant de résister. Il était très difficile pour celui-ci
 de résister que ses amis avaient eu une attitude dans l'opinion
 publique pour leur faire révéler lors des futures élections
 l'avis de Churchill. Il avait fait connaître les détails de la délibé-
 ration du Conseil tenu à Downing Street en juin-juillet 1940. Les
 choses lui-même — ce qui était sans doute par inadvertance
 l'histoire — ne furent pas divulguées.

Les manœuvres de Septembre 1937
en Normandie
et le débarquement de Juin 1944

par R.-G. NOBÉCOURT

(Séance du 23 octobre 1971)

DANS le second tome de ses Mémoires — le « prologue » du drame — le général Gamelin n'accorde pas vingt lignes aux manœuvres qui se déroulèrent en Basse-Normandie du 14 au 18 septembre 1937.

Huit de ces lignes déplorent le mauvais temps : « les pluies persistantes, comme il en tombe parfois aux approches de l'équinoxe, particulièrement en Normandie et en Bretagne » n'ont pas permis, en effet, de donner aux revues finales « tout l'éclat » que Gamelin « avait escompté ».

Dix lignes citent les personnalités françaises et étrangères qui assistaient à ces manœuvres, d'une part M. Daladier, président du Conseil, et M. Pierre Cot, ministre de l'Air, avec des parlementaires nombreux ; d'autre part M. Hore Belisha, ministre de la Guerre britannique, et le maréchal Deverell, chef de l'état-major impérial ; le général Sirovy, inspecteur général de l'armée tchécoslovaque ; le général Guisan, le futur commandant en chef de l'armée helvétique, et « deux officiers généraux représentant les armées polonaise et norvégienne ». Ces derniers ne sont pas nommés ; il s'agissait, pour l'armée polonaise, du général Norwid-Neugebauer et, pour l'armée norvégienne, du général Hang.

Faut-il supposer que c'est par inadvertance que Gamelin omet dans cette liste deux autres militaires étrangers dont la pré-

sence cependant n'était pas de celles qu'on pouvait alors négliger, malgré leurs apartés discrets dans les chemins creux du bocage normand (1) : « le commandant de brigade » Nicolaï Semenov, attaché à l'ambassade soviétique, et le général Kühnental, attaché à l'ambassade du Reich ?

Le général Semenov avait remplacé à Paris, à la fin de 1936, le général Ventzov. Après les entretiens qu'avait eus à Moscou le général Schweisguth, lors des manœuvres de l'armée soviétique — il y dirigeait notre mission militaire — Léon Blum, président du Conseil, prescrivait que des conversations fussent secrètement engagées avec l'attaché militaire de l'U.R.S.S. en France. Elles amorceraient des négociations éventuelles entre les états-majors en vue d'établir les bases d'un accord au cas où l'Allemagne déclarerait la guerre à l'un ou à l'autre pays. Ces conversations commencèrent aussitôt après l'arrivée de Semenov. Elles eurent lieu le 7 janvier et le 2 février 1937. Le 17 février, Semenov apportait la réponse de Moscou — une réponse verbale — aux questions que nous avions posées : comment le gouvernement soviétique concevait-il l'assistance prévue au traité du 2 mai 1935 ? Si la Pologne et la Roumanie, était-il répondu, laissaient passer par leur territoire les forces russes, celles-ci s'engageraient contre les frontières orientales de l'Allemagne. Sinon, Moscou nous enverrait des troupes par la mer. Dans tous les cas, il nous procurerait de l'essence et du matériel et participerait à la lutte navale et aérienne.

Ceci dit, Semenov interrogeait à son tour : quelle assistance la France apporterait-elle à la Russie si l'Allemagne l'attaquait ? Quel matériel de guerre lui fournirait-elle ? Réponse : la France interviendrait avec toutes ses forces ; quel matériel désirait Moscou et par quelle voie l'acheminer ? Puis demande d'éclaircissements à Semenov : quelles forces l'U.R.S.S. engagerait-elle contre le Reich, dans quels délais, par quels transports, comment et avec quelle flotte enverrait-elle en France un corps expéditionnaire ? Semenov déclarait que ces éclaircissements nous seraient donnés si nous ouvrons des conversations officielles d'états-majors. Le 10 mars, Schweisguth remettait sur le tapis les points en suspens, précisés dans un texte que Daladier, ministre de la Guerre, avait approuvé. Semenov partait pour Moscou le lendemain en laissant entendre que le maréchal Iegorov confirmerait que ces points ne seraient éclaircis que si les deux gouvernements déci-

(1) Il existe une photo prise « à la sauvette » d'un de ces apartés.

daient une rencontre des états-majors. Il paraissait y avoir encore trop d'incertitudes, trop de questions suspendues et trop de réponses équivoques pour que Paris acceptât une telle rencontre : elle eût été rapidement connue, eût entraîné peut-être la chute du ministère Blum et donné à l'Allemagne quelque prétexte belliqueux. Son échec, si nous n'acceptons pas les exigences soviétiques, eût fait perdre aussi à notre alliance avec Moscou, l'essentiel de sa raison d'être. L'affaire en était alors restée là malgré, semble-t-il, une tentative du Deuxième Bureau pour la reprendre.

Gamelin était informé de ces contacts et il connaissait le général Semenov.

Il connaissait davantage le général Kuhlental, en poste à Paris depuis avril 1933. Il l'avait rencontré en plusieurs occasions. Il ne devait pas ignorer sa carrière ni son rôle plus particulier dans le cours de celle-ci.

Sorti de l'Académie de Guerre en 1913, attaché au Grand État-Major de 1914 à 1918, représentant la Reichswehr, de 1918 à 1922, auprès du Commissaire du Reich dans les territoires qu'occupaient les alliés, Kuhlental avait dirigé à Berlin le « Service des statistiques », lequel, appelé T. 3., correspondait, sous les camouflages du moment, à notre Deuxième Bureau. Ses qualités intellectuelles, l'orientation de son esprit, sa compétence d'observateur entraîné et, sans doute, la correspondance de ses arrière-pensées avec celles de ses chefs, l'avaient fait désigner pour le poste, demeuré vacant depuis la guerre, d'attaché militaire dans la capitale française.

Jusqu'à son arrivée, c'est l'ambassadeur de la République de Weimar, von Hoesch, qui, entre autres comptes rendus routiniers et sans un goût spécial pour ce genre d'office, rendait compte à Berlin des débats concernant l'armée au Palais Bourbon. En mars 1927, il exprimait un avis personnel quant aux « préparatifs de guerre » du gouvernement français. « Jamais, écrivait-il, aucune nation n'en avait effectué d'aussi puissants ». En février 1930, il transmettait un fascicule secret sur les effectifs de mobilisation. En avril, il envoyait une documentation sur le mortier d'infanterie Brandt qui n'était pas encore en service. En septembre, après les manœuvres de Lorraine — dont le thème était celui d'une contre-attaque de grand style en riposte à une offensive venue de l'Est — il rédigeait une note sur la motorisation et la puissance de feu accrue de certaines unités transformées. Il en était de même après les exercices combinés de 1932, malgré l'absence à ces exercices des journalistes et des attachés militaires étrangers. Comme von Hoesch avait signalé « le progrès marqué dans le domaine de la motorisation quoique le matériel ait procuré

bien des désillusions », Berlin demanda des précisions. Il les reçut avec ce commentaire : « L'avance d'une division transportée sur autos s'est révélée si difficile de jour qu'elle ne peut être entreprise que si les conditions atmosphériques défavorables empêchent l'aviation d'intervenir.. Même sans aviation ennemie, les unités se dispersent, tombent en panne... Une percée de détachements motorisés n'est possible que s'ils sont assez forts pour ouvrir une brèche d'au moins cinq kilomètres dans la position ennemie... Elle peut se produire en n'importe quel point et mettre en danger le train ou un état-major important situé à l'arrière... En dépit de toutes les difficultés, l'état-major général français dispose d'un matériel avec lequel il faudrait sérieusement compter en cas de guerre ».

Lorsqu'en avril 1933 Kühnental arrive à Paris, n'ignorant certainement pas les rapports de von Hoesch et renseigné par ceux que recueillait T. 3., il s'est donc fait déjà une certaine idée de l'armée française. Il va l'observer de plus près, s'informer plus directement de ses transformations et de sa doctrine dans les conjonctures européennes qu'a créées, depuis janvier 1933, la prise du pouvoir par Hitler, suivie, en mai 1935, de la constitution de la Wehrmacht et, en mars 1936, de la militarisation de la Rhénanie. Près de lui, comme adjoint, pendant deux années, un capitaine qui observe aussi et qui pense, sans trop paraître, mais qui, la guerre déclarée, apparaîtra général : Hans Speidel.

Kühnental naturellement rend compte à son tour à l'état-major de la Wehrmacht, avec une autre compétence et d'autres curiosités, plus professionnelles, que celles de von Hoesch. C'est ainsi qu'ayant suivi les débats du Parlement sur la prolongation du service militaire et en donnant des synthèses, il relève au passage telle attitude ou tel propos de tel député ou de tel ministre. Il retient par exemple, sans qu'il faille en surestimer les conséquences, le mot de M. Léon Blum qui voit dans la prolongation du service « des préparatifs pour une offensive au sens napoléonien du terme ». Il signale la définition de l'armée de métier qu'a exprimée M. Jean Le Cour Grandmaison, député de la Loire-Inférieure. Il indiquera brièvement, un peu plus tard, le projet de Paul Reynaud sur la création d'un corps motorisé, projet repoussé par la Commission de l'Armée sans même avoir été imprimé.

Attentif à l'état d'esprit de l'État-major général français, selon les vicissitudes politiques, intérieures et internationales, Kühnental accompagne ses informations de conseils et de mises en garde qui, à la fois, motivent le réarmement de l'Allemagne et poussent à la prudence. Le rapprochement franco-soviétique doit inquiéter Berlin et le détourner de toute provocation — en

Rhénanie ou en Autriche : en englobant la Russie dans le système d'une sécurité collective, ce rapprochement, dont l'intention n'est que défensive, encerclerait l'Allemagne et il créerait, pour elle, en cas d'initiative de force, un danger sérieux. Le commandement français ayant besoin, pour assurer la couverture dans son plan de mobilisation, de ses troupes coloniales, il importerait, dit Kuhlental, de tarir ou de rendre inutilisable cette armée de couleur qui forme « le noyau de l'armée française » et est « la plus forte source de sa puissance ». Lors de l'occupation de la rive gauche du Rhin, Kuhlental croit devoir tempérer l'audace aventureuse de Hitler qu'a justifiée la passivité de Paris et de Londres. « Le ministère de la Guerre français, écrit-il, travaille avec lucidité et méthode à mettre l'armée complètement sur le pied de guerre d'ici l'été ».

L'un de ces jours-là précisément — le 10 mars 1936 — Gamelin recevait Kuhlental à déjeuner avec les autres attachés militaires et c'est Kuhlental qui, au dessert, répondait à son toast. Après le repas, on giberna et Kuhlental se plut à relever l'amabilité sans contrainte des convives français, quoiqu'il ne fallût pas accorder à leur bonne grâce une signification politique. Il avait, de même, en octobre 1935, au retour d'un voyage au Maroc, constaté dans son rapport l'agrément des relations avec les officiers qu'il y avait rencontrés : leur hospitalité lui avait rappelé les bonnes soirées de Postdam.

Informé par lui de ces impressions aimables, sinon familières, Gamelin s'était réjoui que de telles rencontres favorisent concrètement la compréhension mutuelle. On échangeait ainsi de bonnes manières où entrait pour une part cette sorte de camaraderie courtoise, cette sorte de confraternité qui rapproche et fait s'entendre les militaires parlant métier — sans que ces bonnes manières excluent toujours des intentions, ne feurent parfois quelque dessein.

Quand le général Beck, chef de l'état-major allemand, séjourna à Paris en juin 1937, pour y voir son ami Kuhlental — en compagnie de Hans Speidel, devenu commandant et chef du service « armées étrangères ouest » — il ne manqua pas de rendre visite à Gamelin. Les bonnes manières enveloppent des propos où la suggestion de l'un est entendue plus explicitement par l'autre. Gamelin croit comprendre : « Si nos deux armées voulaient s'unir nous serions les maîtres du monde ». « On dirait, écrira Paul Reynaud, que les généraux français et allemands ont signé un pacte de non-agression depuis qu'ils se sont rencontrés ». Le caporal Hitler quant à lui, en se référant au rapport complaisant de Beck sur son voyage à Paris, quelques jours après le suicide de celui-ci au soir du putsch manqué du 24 juillet 1944,

dira que si Gamelin avait eu du génie, il ne serait pas resté planté là à le regarder réarmer.

Est-ce une bonne manière que fit ou ne fit pas le général Gamelin en ne nommant point Kuhlental parmi les officiers étrangers présents aux manœuvres de Basse-Normandie ? Cette omission peut étonner.

*
*
*

Une autre étonne davantage : celle du thème de ces manœuvres — non que tous les exercices de ce genre vailent d'être retenus dans l'histoire militaire ou la biographie des « grands chefs » — mais celui-là préfigurait un « cas concret » qui se réaliserait, quelques années plus tard, et que les augures après coup auraient pu interpréter comme un intersigne : un débarquement sur les plages du Calvados et une bataille de Normandie dans la région de Falaise-Argentan.

Lorsqu'il rédigeait ou corrigeait ses Mémoires, le général Gamelin connaissait la suite. Il lui eût été facile de suggérer que le débarquement de 1944 achevant de s'accomplir dans « la poche de Falaise » esquissait le scénario de celui de 1937. Même sans formuler expressément la référence, il eût laissé entendre que le cours de la bataille imaginée — à une échelle bien plus réduite certes et avec des moyens, qu'on disait « gros » cependant alors, infiniment moindres — manifestait les intuitions d'un général heureux qui s'était flatté précisément d'être un stratège quand, en janvier 1935, il avait remplacé Weygand. Or son silence est total sur l'objet, les nouveautés, l'intérêt et l'enseignement des manœuvres de Basse-Normandie. Il n'en a retenu que les circonstances atmosphériques contrariant les revues finales comme si les revues devaient, plus que les manœuvres elles-mêmes, démontrer le bel état de l'armée française aux militaires étrangers, professionnellement avertis de la valeur d'une telle démonstration.

Il ne semble pas, à vrai dire, que l'inventeur du débarquement de 1937 fût Gamelin. Peut-être, à l'en croire sans qu'il l'affirmât trop, un commandant de l'état-major de la 3^e Région, l'imagina-t-il : il élaborait habituellement les thèmes tactiques pour les garnisons de son ressort ; il avait conçu par exemple des combats défensifs dans la vallée de l'Andelle — où les blindés de Rommel débouleront vers la Seine, à l'est de Rouen, les 7 et 8 juin 1940. En tout cas le régisseur de cette avant-première de la bataille de Normandie, et qui en avait au moins accepté l'hypothèse, est connu : le général Héring, alors gouverneur de Strasbourg et membre du Conseil supérieur de la guerre, allait la diriger.

Le thème des manœuvres était sommairement celui-ci : un parti rouge débarqué à 4 heures du matin sur les plages du Calvados environnant l'embouchure de l'Orne progresse vers Falaise. Un parti bleu forme, dans la région de Charles - Le Mans - Alençon, une armée qui doit le rejeter à la mer ; sa concentration est couverte par un corps qui marche à la rencontre de l'assaillant, en direction de Caen.

La mise en œuvre de ce thème parut considérable. Si la réussite du débarquement même était une donnée conventionnelle, « le parti rouge » n'était pas un simple plastron. Aux ordres du général Herscher, chef du 11^e Corps, il comprenait des forces importantes : les trois régiments normands de la 5^e Division d'infanterie motorisée, les trois régiments bretons de la 21^e. Ces divisions disposaient de deux bataillons de chars Renault, de deux escadrilles d'aviation, de deux motos-ballons, d'éléments d'artillerie, du génie et du train.

Le 4^e Corps, commandé par le général Boris — qui le commandera toujours dans les quatre premiers mois de la guerre — couvrait « le parti bleu » avec la 19^e Division et diverses unités qui la renforçaient : un bataillon de mitrailleuses, un bataillon de chars Renault, un régiment d'artillerie autos, un groupe de D.C.A., une escadrille aérienne.

Au total 50.000 hommes et 3.500 véhicules. Cela faisait pas mal de monde et de matériel de toutes sortes. Le commandement pouvait espérer que ces manœuvres, sur un thème inhabituel, manifesteraient — avec la qualité maintenue des soldats — la rénovation de l'armée française, le nombre et la diversité de ses engins à moteur, l'articulation efficace de tous ses organes, et aussi, cela allait de soi, l'adaptation de ses règles tactiques à la variété, à l'emploi propre et à la puissance accrue des armes. Les signes qu'on en apercevait, à la veille du jour où commencerait l'exploitation du débarquement, le révélaient déjà. Pancartes, flèches, tringlots, jalonnaient une circulation très intense de camions, réglée de telle sorte que les embouteillages ne ralentissaient pas les transports. Autour des dépôts d'essence, la giration était incessante. Celui du parti bleu, camouflé aux vues aériennes, près de Randon, entreposait 25.000 litres dans chacune des alvéoles qui le compartimentaient ; il pouvait en débiter 85.000 litres quotidiennement. On transposait dans la destruction d'un tel dépôt une guerre conjecturale : par bombes, obus ou sabotages incendiaires, on arrêterait aussitôt tous les moteurs de l'armée, avions, chars, tracteurs, chenillettes d'infanterie.

Une autre image impressionnait aussi, qu'on transposait pareillement : celle des liaisons entre les postes de commandement aux divers échelons. Un réseau téléphonique considérable,

doublé par des voitures radio, desservait le P.C. du général Boris, dont onze grandes tentes grises, pourvues d'un matériel confortable, abritaient les bureaux opérationnels, sous les pommiers, à l'orée de la forêt d'Écouves. Il y avait là, à l'évidence, le témoignage d'un effort d'équipement et d'organisation répondant aux nécessités fonctionnelles d'une armée moderne.

Mais cette armée — celle des combattants — témoignerait-elle, autant qu'il était possible dans le cadre de manœuvres tout de même arrangées quant à leurs péripéties et à leur dénouement, qu'elle avait évolué aussi ?

Il était convenu que les troupes rouges débarquées au petit matin avaient le jour même formé une tête de pont profonde de 25 kilomètres qui incluait Bayeux et enveloppait Caen. Les noms des agglomérations qui la piquetaient dans l'hypothèse de 1937 réapparaîtront les uns ou les autres dans le communiqué du 6 juin 1944 — sauf Caen.

Le 8 septembre 1937, le parti rouge occupait Caen sans coup férir, puis il progressait aussitôt vers Falaise et Argentan. Les manœuvres en réalité commençaient le 14 à l'aube quand il entreprenait de franchir l'Orne au sud-est d'Argentan. Il s'y heurtait à la ligne principale de résistance du parti bleu dont la mission était de retarder l'ennemi à travers un pays morcelé et coupé. Ce sera ce même bocage où, au mois d'août 1944, les forces alliées encercleront, au prix fort d'un côté et de l'autre, la VII^e Armée allemande, et où les restes de celle-ci tenteront, le 20, de s'échapper de la poche à peu près bouclée la veille au soir par les Canadiens et les Polonais venant du Nord-Ouest et les Américains venant du Sud-Est.

En septembre 1937, le parti bleu menacé d'un double débordement, abandonnait la rivière. Le parti rouge la franchissait en canots pneumatiques et sur des ponts d'un nouveau modèle, longs de 15, 12 et 9 mètres, puis marchait vers Mortrée qu'il atteignait. Le parti bleu contre-attaquait alors, le 17 septembre au matin, avec deux bataillons et des chars, sous le couvert d'une vingtaine d'avions qui, selon la convention, avaient nettoyé le ciel. Cette contre-attaque était en quelque sorte « le bouquet » des manœuvres : à 10 heures les clairons sonnaient le cessez-le-feu. Un seul prisonnier avait été fait : le juge d'instruction d'Alençon qui pêchait à la ligne sur les bords de l'Orne. Suspecté par les gendarmes, il ne fut relâché que fort tard après maintes interventions. En juin 1940 les blindés de Rommel en ramasseront bien plus dans ces parages.

La revue éclatante sur laquelle comptait le général Gamelin couronna ces quatre journées de service en campagne. Sur la

route de Sées à Argentan la 5^e Division d'infanterie motorisée défila fort bien, malgré le brouillard et la pluie. C'était elle assurément qu'on tenait le plus à montrer : elle représentait exemplairement une grande unité moderne où la mécanique permettait aux fantassins d'aller plus vite et d'être mieux pourvus de moyens de feu. Au mois de septembre 1939, il y aura sept divisions ainsi équipées.

Les généraux qui regardaient défiler ces jeunes soldats en tenue kaki se rajeunissaient eux-mêmes. Ils avaient tous servi, à des échelons moindres, pendant la guerre de 14-18 et la plupart étaient désignés — sauf limite d'âge d'ici là — pour exercer de grands commandements dans la prochaine guerre éventuelle. Reconnaissaient-ils de futurs « poilus » chez ces « petits soldats » qui faisaient si ponctuellement « tête gauche » en passant devant eux ? Retrouvaient-ils dans leur personnage, avec quelque complaisance, le commandant, le colonel, le brigadier qu'ils avaient été au temps de la victoire, en s'assurant d'une autre victoire à laquelle s'attacherait leur nom et qui les illustrerait davantage ? Que ne lisaient-ils dans leurs étoiles !

*
* *

Les manœuvres terminées, avant la dislocation, on échangea de bonnes paroles. Botté et en culotte de cheval, Daladier remercia Gamelin dans lequel, proclamait-il, tous les Français avaient « une confiance inaltérable ». Il se félicitait « de l'état moral et physique des hommes, du matériel nouveau qui s'était parfaitement comporté et dont il fallait rapidement doter toutes nos formations ». — « La France possède les moyens de faire respecter elle-même sa liberté et ses intérêts permanents. Je le dis avec la conviction d'un homme qui, ayant vu les choses de près, peut donner en toute sincérité cette affirmation à sa patrie ».

Le ministre de l'Air, Pierre Cot, croyait pouvoir constater que la collaboration entre l'armée de terre et l'aviation était maintenant mieux assurée.

Le ministre de la Guerre britannique, Hore Belisha, affirmait son admiration pour l'armée française qui exprimait la solidité de la nation : « On ne pouvait la battre ; elle ne sera pas battue ».

Quant au général Kuhlental, il se contentait de marquer du pied la cadence de la musique qui rythmait la marche des troupes, songeant peut-être au rapport qu'il allait adresser à Berlin.

l'ordre de la division de l'infanterie moderne... les divisions ainsi équipées... les moyens de leur action de résistance...

Mais cette armée — celle des combats... les divisions ainsi équipées... les moyens de leur action de résistance... l'ordre de la division de l'infanterie moderne... les divisions ainsi équipées... les moyens de leur action de résistance...

La mission de la guerre... les divisions ainsi équipées... les moyens de leur action de résistance...

Impressions de Pologne

1958 - 1971

par le Professeur Bernard BOULLARD

(Séance publique du 11 mars 1972)

1958 et 1971 sont des années pendant lesquelles m'ont été confiées des missions universitaires en Pologne. Ainsi se justifie la juxtaposition de ces deux dates au thème central de ma communication : la Pologne.

Soucieux d'avertir de l'ampleur limitée et du style de mon propos, j'ai tenu à le qualifier « d'Impressions »... chacun sachant ce qu'en peinture, comme en littérature, l'impressionnisme sous-entend de flou, d'estompé, voire de poétique.

Varsovie à la fin de l'été 1830. L'excitation grandissante des jeunes révolutionnaires, surtout depuis qu'a explosé en France la Révolution de Juillet, l'oppression tzariste s'amplifiant, les espions, les dénonciations, la guerre russo-turque, tout cela incite Nicolas Chopin, le père du prodige, à cesser de retenir son fils sur le sol polonais. Mieux, il l'encourage à partir au plus vite.

Le 1^{er} novembre 1830, un souper d'adieux réunit Frédéric Chopin et ses amis et connaissances. On lui offre une coupe en argent contenant un peu de sa terre natale. Le lendemain une diligence prend la route avec le jeune virtuose à son bord, pour gagner Vienne via Kalisz, Wrocław, Dresde, Prague. A la sortie de la ville, Joseph Elsner, son maître de l'École Centrale de Musique, et tous ses amis, lui font leurs adieux en entonnant une cantate s'achevant par ces mots : « Quoique tu quittes notre pays, ton cœur reste parmi nous ».

Préfiguration de l'avenir ? Oui, sans doute, puisque le 1^{er} mars 1879, un demi-siècle plus tard, l'urne contenant le cœur de Chopin

sera scellée à jamais dans l'un des piliers de l'église Sainte-Croix de Varsovie.

Cet exemple illustre, je ne saurais le suivre à la lettre pour diverses raisons : je ne suis pas né en Pologne, ni musicien, ni prodige en aucune discipline, et puis... les diligences n'existent plus ! Pourtant, où que me portent mes pas, où que la mort vienne me surprendre, un peu de mon cœur, d'ores et déjà, est et restera en quelque coin attachant de ce territoire polonais que j'ai eu le privilège de parcourir à plusieurs reprises.

Orly, la salle des passagers, Tour de Babel des temps modernes ; il est 10 h 50. A 13 h 10 je pose le pied sur le sol de l'aéroport de Varsovie. Me voici déjà au cœur de la Pologne dont je n'ai pu, jusque là, au hasard des mouvements de l'appareil et des caprices des nuages, qu'apercevoir des éléments discontinus de paysage : des routes étroites, tirées au cordeau et presque désertes, des parcelles d'une géométrie polychromie, un petit village près de Łódz, des lacs et des boqueteaux, d'autres lacs et d'autres bois coincés dans le damier de la grande plaine...

La voiture officielle du service forestier m'attend. Nous passons tout près de l'Ambassade de France, laissant sur notre droite le Stade gigantesque et le Jardin des Plantes ; nous franchissons la Vistule sur le Pont Poniatowski et, déjà, la « Warszawa » (c'est la marque de l'automobile) atteint la Place de la Victoire avec son Monument au Soldat Inconnu devant lequel nous faisons une courte halte.

Ô, assurément, nous n'avons point été retardés par une circulation dense ! Je ne pense pas d'ailleurs qu'il y ait des « heures de pointe » dans Varsovie. Les automobiles coûtent fort cher, comparativement aux salaires, et les transports publics, presque exclusivement électriques (ce qui minimise la pollution de l'air au cœur de la ville, souci permanent des responsables de la cité) ont pratiquement l'exclusivité. Cette conception n'offre point que des inconvénients et constituera peut-être la solution à l'un des maux dont souffrent les grandes agglomérations : la circulation.

Quelques heures après avoir quitté l'Esplanade des Invalides, me voici au cœur de la capitale polonaise, dans l'un de ses plus luxueux hôtels, « l'Europejski », de la firme d'État « Orbis », aux prises avec ma première soupe de betteraves et ma première vodka. Deux mots de la langue polonaise deviennent vite familiers : « Na zdrowie » (A votre santé).

Je sais bien qu'il me faudra, au cours de cette nouvelle

mission, entreprendre la redécouverte de ce pays ami, et cela ne sera point aussi facile que vous pourriez le supposer car la Pologne n'est pas de ces pays qui se livrent, sur le champ, au visiteur curieux. Seuls le temps, la patience, l'obstination parfois, vous permettent d'admirer une à une les mille facettes de ce joyau, complexe de rudesse et de sensibilité, de résignation et de résistance, de science et d'arts, de folklore respecté et de manifestations d'avant-garde, de catholicisme solidement implanté et de socialisme.

Continental par son climat mais nettement maritime grâce à sa large fenêtre ouverte sur la Baltique, fondamentalement agricole mais fort industrialisée localement, ancestrale par ses isbas de la région de Białystok s'opposant aux tours de verre et d'acier du grand Poznan, vivant au rythme des lents attelages de chevaux cependant que ses cieux sont sillonnés par des avions nombreux vous conduisant avec facilité (et sans supplément de prix considérable par rapport au train) de Szczecin à Poznan, de Poznan à Łódz, de Łódz à Wrocław, de Wrocław à Gdansk, la Pologne, c'est tout cela, et bien plus encore !

Lorsque, gauchement peut-être, j'aurai achevé d'égrener mes « Impressions de Pologne », je sais que je n'aurai pas tout dit... parce qu'au-delà des mots, des photographies, des citations, il est une foule de sentiments qui remplissent le cœur et que seuls la musique d'un Fryderyk Chopin, la poésie d'un Adam Mickiewicz, le patriotisme d'un Tadeusz Kosciuszko, le génie d'un Nicholas Copernicus, la gloire d'une Maria Skłodowska-Curie, et les six millions de morts de la dernière guerre sauraient exprimer dans leur plénitude.

Dans les moments les plus critiques, aux heures les plus sombres de leur histoire, les Polonais n'ont jamais cherché à fuir en masse par la brèche, longue de 524 kilomètres, ouverte sur la Baltique. Ils n'avaient guère de possibilités de sortir par une autre issue : d'un côté l'Allemagne (qui a toujours, en dehors des affreux conflits, influencé la Pologne dans le sens de l'industrie et du progrès), de l'autre la Russie (responsable de l'introduction d'un certain style oriental).

Vous pensez peut-être qu'au Sud il soit aisé de quitter la Pologne ? Franchir les Monts Sudètes, escalader les Beskides, ne conduirait les fuyards qu'en Tchécoslovaquie, une autre souricière aux heures noires !

Oui, la Pologne est une vaste plaine : 91 % de son territoire se situent à une altitude inférieure à 300 mètres, et 3 % seulement sont à plus de 500 mètres, pour culminer au Mont Rysy, à 2.499 mètres. Vaste plaine, le qualificatif n'est pas tellement surfait puisque la Pologne occupe le septième rang des pays d'Europe par la superficie.

La Pologne *moderne*, née en 1918, à l'issue de la Première Guerre mondiale, a dû remanier ses frontières en 1945, rétrocedant 170.000 km² à la Russie, en récupérant 100.000 sur l'Allemagne, récupération d'importance puisqu'il s'agit surtout de la Silésie minière !

Cette Seconde Guerre a terriblement marqué le pays. Qu'on en juge : alors que la France perdait, de 1939 à 1945, 1,5 % de ses biens nationaux, l'Angleterre seulement 0,8 %, la Pologne martyre allongeait 6 millions de victimes au milieu de 38 % de destructions totales ! Elle en sortait exsangue.

Ses 24 millions d'habitants de 1946 sont redevenus près de 33 millions en 1970. Comme partout en Europe les villes absorbent de plus en plus les populations nationales : Warszawa compte plus d'un million d'habitants, Łódz en a 700.000, Kraków 500.000, Wrocław et Poznan 400.000, Gdansk et Szczecin environ 250.000.

Ces Polonais contemporains, de qui descendent-ils ? Cela est fort difficile à dire. La population polonaise actuelle résulte d'un lent mélange, et rarissimes sont les Polonais encore de race pure. Petits, trapus, les yeux noirs, les cheveux et les cils sombres à l'origine, ils ont tôt fait de subir, dans leur grande majorité, l'envoûtante influence des Vikings, des Turcs, des Italiens, des Suédois, sans parler des traces des passages des armées napoléoniennes.

Puis-je souligner l'existence de termes tels que « pomidory » (phonétiquement « pommes d'or ») pour désigner les tomates, « pomarancza » (phonétiquement « pommes-oranges ») pour désigner les oranges, ou évoquer la survivance de quelques noms de rues sonnait bien français (rue Dubois, rue Verte), dois-je dire qu'une lointaine ascendante d'un collègue, le Professeur Dominik, était une Madame de Bellechasse, cependant que l'un de ses chercheurs actuels s'appelle M. Decondé (en un seul mot naturellement).

Il existe en Pologne une élite intellectuelle de grande qualité. C'est elle qui a ressuscité la patrie en 1918 en ayant, contre vents et marées, entretenu un idéal national. C'est encore elle qui a réalisé le miracle après le chaos de 1939-1945, en continuant, pendant les années de domination nazie, dans la clandestinité, à cultiver ses fils et ses filles, les adultes d'aujourd'hui.

Lycées et collèges avaient été fermés sur l'ordre d'Hitler. Seules les écoles primaires demeurèrent ouvertes, étant entendu que, dans l'optique de leur victoire finale, les Allemands ne demandaient aux jeunes Polonais que de savoir « obéir aux ordres et compter jusqu'à 500 ». Malheur à qui se faisait prendre par l'occupant durant les cours clandestins.

Oui, les Polonais ont souffert tout au long de leur pénible histoire, c'est écrit sur leur visage, dans la paume de leurs mains, et leur dos parfois voûté se redresse avec détermination aux instants les plus périlleux. Combien de fois, au cours des siècles, empruntée par des hordes sanguinaires, des cavaleries rutilantes, des convois interminables, la malheureuse Pologne, au climat rude, a-t-elle servi de corridor entre les protagonistes ? Combien de fois son peuple brutalisé (que ce soit physiquement ou intellectuellement) a-t-il dû s'astreindre au silence... Ô poète, n'est-ce point là que ta muse a pu venir cueillir aux heures tragiques cet alexandrin qui prend périodiquement une bien cruelle signification :

« La grande plaine est blanche, immobile, et sans voix »...

Le soir du 31 mai 1971, au retour d'une tournée forestière en Poméranie, après avoir traversé de petits villages isolés et des villes moyennes qui font pitié, faute de la moindre recherche architecturale, de fleurissement, d'entretien apparent, après avoir été frappé par la médiocrité des magasins (s'il faut les appeler ainsi !), déconcerté par cette impression générale de vie rude et sans joies incrustant ses soucis dans le regard inquiet des paysans, comme les roues de leurs chariots à chevaux burinent sans fin le fond des ornières du chemin monotone, j'ai couché sur le papier quelques impressions vives.

SUR LES CHEMINS DE LA POMÉRANIE

*Maints gracieux Bouleaux faisant la révérence,
Sous leurs robes d'argent zébrées de traits de jais,
Quelques troncs imposants de Tilleuls crevassés,
L'armée des fûts de Pins qui vers les cieux s'élancent,*

*S'embrasant de saumon tout près de leur couronne
C'est tout ce qu'à mes yeux la Puszcza Bukowa
Offrit de poésie de Szczecin à Dobra.
Et ce soir, en mon cœur, rien de gai ne résonne.*

*Pourquoi tant de tristesse, sinon de rêverie ?
 Pourquoi cette langueur ? N'est-il donc point plaisant
 D'entendre les oiseaux, par leurs plus doux accents
 Chanter la Liberté, glorifier la Vie !*

*La Vie, la Liberté, mots qui serrent le cœur,
 Je vous trouve irréels, là, en Poméranie ;
 A Dabié, à Vilna, à Recz ou Pomorski,
 Vous n'avez plus de sens où manque le bonheur.*

*Des maisons misérables et des chemins boueux
 Naissent à tout instant des visages inquiets ;
 Mes habits font envie, les leurs me font pitié ;
 Je suis rempli de honte et je souffre pour eux.*

*Non, je ne rêve point ! Dure réalité
 S'abattant sur les jeunes, ou ceux qui l'ont été,
 Véritable troupeau sans personnalité
 Faisant encore partie de notre Humanité.*

*Confier ces pensées, ô pénible besogne.
 Puissent donc ces images n'être point véridiques !
 Il est tant de noblesse en votre aigle héraldique,
 Valeureux paysans, âme de la Pologne.*

Le Polonais passe aisément, du moins en apparence, de la lassitude à l'action courageuse sans limite, du scepticisme profond à l'espoir très vif en l'avenir, de l'amertume à la générosité.

Ainsi que l'a très clairement souligné Jules Clauwaert dans un récent article de presse, « le spectacle de la rue à Poznan, à Wrocław, à Katowicze, et surtout à Varsovie, incite le visiteur à se poser des questions sans réponses sur le niveau de vie réel des Polonais ».

Or, pour ce peuple, un an après l'avènement d'Edward Gierek, c'est encore l'amélioration des conditions de vie et de travail qui constitue la préoccupation majeure. Ne considérons pourtant pas cet État (le 61^{ème} du Globe par sa superficie) comme un « petit » pays ! Son classement dans le domaine de certaines productions agricoles est enviable : second rang mondial pour les pommes de terre, de même pour le seigle, troisième rang pour la betterave à sucre derrière les U.S.A. et l'U.R.S.S., quatrième rang pour l'avoine, cinquième pour le lait, huitième pour la viande ! Mais, actuellement, exporter est encore un impératif vital.

L'exode rural est un phénomène mondial : les banlieues s'étendent. Tours et grands ensembles fleurissent. Mais les appartements polonais sont réellement exigus. Chez un collègue, père de deux grands enfants, on ne dispose, pour quatre personnes donc, que de 45 m². Il est impossible d'y modifier le savant ordonnancement du mobilier modeste. Semblable situation est fort fréquente.

Malgré ces difficultés matérielles, l'accueil polonais est, tout à la fois, d'une prenante simplicité et d'une extraordinaire délicatesse. Partout, de Szczecin à Poznan, de Wrocław à Krakow, tant l'Assistant de 1958 que le Professeur de 1971, furent accueillis avec magnificence. Et que dire des réceptions officielles ? Je me souviens de la soirée du 6 août 1958 où je fus invité dans l'un des palaces de Zakopane, au pied des Monts Tatras. A peine m'étais-je assis à la place qui m'avait été réservée, bien en face de la piste de danse et de l'orchestre, que les couleurs françaises trônèrent au centre de la table. En un instant tout évolua, comme par enchantement : l'orchestre changea de morceau et accompagna une cantatrice qui interpréta impeccablement quelques-uns de nos airs classiques. Captivé, ému, comblé, je puisai dans ces marques d'attention et dans l'impulsion que me donnèrent quelques rasades de vodka, la force d'avaler un steak tartare digne des plus pures traditions, et qui eut fait le régal du Kirghiz ou du Kalmouk le plus affamé.

J'imagine que quiconque foule le sol polonais se sent happé par la poésie, fasciné par les arts, conquis par la nature. Nombreuses sont les merveilles naturelles s'offrant aux vacanciers et aux touristes étrangers. Puis-je, pour vous, évoquer succinctement la Mer, la Forêt, la Montagne, telles qu'elles me sont apparues ?

En été c'est la foule à Miedzyzdroje, sur le littoral de l'île Wolin. Là-bas se succèdent les groupes en vacances. Les villas des notables de jadis sont devenues le lieu d'hébergement des groupes d'ouvriers qui s'y relaient sans discontinuer. Ces ex-résidences secondaires servent ainsi de villas de détente pour des familles regroupées dont l'une des promenades favorites consiste à arpenter le Môle, généreuse appellation pour une banale jetée de planches. Sur la côte balte les dunes s'étendent à perte de vue et certaines séquences de films, dont l'action est censée se passer dans le désert, ont été tournées là, aux environs de Łeba.

La montagne a des adeptes. Promenades, excursions, escalades ou ski alpin se disputent les faveurs d'un nombre sans cesse croissant de Polonais et de touristes (j'y ai rencontré des groupes de Français en excursions). Dans la région de Zakopane les lacs

d'origine glaciaire, tels ceux de Morskie Oko et du Czarny Staw, donnent un cachet exceptionnel aux Monts Tatras. Dans les vallées sauvages voisines, l'humus s'accumule sur des épaisseurs considérables et les ours bruns trouvent là un refuge, d'où ils sortent parfois pour venir voler quelques myrtilles dans le panier des montagnards, sinon pour se désaltérer avec l'eau de la cascade d'Adam Mickiewicz chuchotant en permanence au bord de la route en lacets. Ces ours jouissent d'une grande considération et l'histoire fait état de leurs éminents et curieux services au palais du Prince Radziwill : là ils servaient à table !

Le nord-est de la Pologne nous réserve la féerie des plans d'eau, le délice des harmonies entre le vert sombre des bois résineux, le vert plus modulé des feuillus et les multiples tons changeants des eaux. Il m'a été possible de survoler cette Mazurie dont les milliers de lacs et le labyrinthe des rivières de toute importance m'ont émerveillé. C'est une région perdue dont les habitants ont, dans certaines zones encore plus déshéritées et isolées que le reste, ignoré la guerre de 1939-1945. Dans sa *Géographie Universelle*, de Martonne attribuait encore à ces paysans, vers 1930, « une vie presque préhistorique ». Je suspecte que les choses n'ont point évolué depuis.

Puis-je enfin attirer particulièrement votre attention sur un massif forestier exceptionnel : Białowieża. Ses 115.000 hectares recèlent une faune extraordinaire sans compter les énormes moustiques agressifs : lynx, chats sauvages, chevaux tarpans... Au cœur de ces bois vierges, sans nous en rendre compte, nous enjambons la frontière polono-russe. L'ambiance est extraordinaire dans ces épais massifs. Le Chêne de Jagellon sous lequel, voilà plus de 800 ans, les rois de Pologne assistaient à la salaison des viandes pour les armées, a toujours fière allure. Białowieża, à elle seule, mériterait une communication. C'est un sanctuaire, un refuge, une merveille, et j'apprécie à sa juste valeur la faveur qui m'a été faite de pouvoir en parcourir quelques parcelles, avant d'aller saluer, dans leur très vaste parc qui leur laisse l'illusion de la réelle liberté, les derniers bisons impressionnants.

On ne peut séjourner en Pologne, ne fut-ce que pendant quelques semaines, sans être frappé par l'ardente foi qui anime au moins 70 % des Polonais, catholiques pratiquants. D'ailleurs, à côté des jours fériés habituels (1^{er} Janvier, 1^{er} Mai, 22 Juillet : fête de l'Indépendance polonaise) figurent le 1^{er} Novembre, le Lundi de Pâques, le jour de Noël et le Jeudi de la Fête-Dieu, journée de cérémonies religieuses dans l'ensemble du pays, toutes les administrations étant fermées. La Constitution polonaise reconnaît la

liberté de confession et la séparation de l'Église et de l'État. Les chefs-d'œuvre de la littérature catholique mondiale sont traduits et édités par des firmes polonaises, cependant qu'il m'a été donné de croiser des religieuses dans les rues et d'apprendre que le nombre des séminaristes s'élevait.

Les cérémonies religieuses, toutes de naturel, accèdent souvent au sublime. S'y confondent, en une touchante harmonie, la grandeur dans la simplicité, la richesse dans la pauvreté, la permanence si chère au peuple polonais dans la spontanéité. Je devais encore percevoir de semblables sensations à Łowicz, lors du pèlerinage national de la Fête-Dieu... mais la fête populaire estompait un peu la rencontre traditionnelle et fervente.

S'il y eut de nombreux compositeurs aux XII^e et XIII^e siècles, la musique polonaise a connu son plein épanouissement avant la fin du XVIII^e siècle. Le XVII^e siècle, en particulier, mérita l'appellation flatteuse « d'âge d'or de la musique polonaise ». C'est pourtant au début du XIX^e siècle, le 22 février 1810, dans la petite maison de Zelazowa Wola, en Mazovie, que naquit la plus grande des gloires musicales de la Pologne : Frédéric Chopin. Je ne pense point qu'il faille insister sur les dons exceptionnels de ce génie ; le monde entier les a reconnus. Par contre, je me dois de souligner ici les propos tenus avec infiniment de fierté et de respect par tous les intellectuels que j'ai pu rencontrer, propos à peine différents de ceux que j'emprunte à Camille-Cyprien Norwid : « Originaire de Varsovie, Polonais de cœur et citoyen du Monde par son talent, Frédéric Chopin savait résoudre les problèmes les plus difficiles de l'art avec une facilité surprenante, car il savait cueillir les fleurs des champs et il savait en faire des étoiles, des météores, pour ne pas dire des comètes, éclairant toute l'Europe. C'est là ce que l'artiste peut accomplir de plus grand, et Chopin l'a accompli. Il a passé presque toute sa vie (car sa partie principale) en dehors du pays et pour le pays. C'est là le but le plus élevé qu'un émigré puisse atteindre, et Chopin l'a atteint ».

Qu'ajouterai-je à ce jugement, tout à la fois poétique et enflammé ? Je dirai que Zelazowa Wola constitue toujours un lieu de culte extraordinairement visité, que chaque dimanche, à la belle saison, quelque pianiste en renom vient prendre place sur le tabouret, face au piano, dans la Salle de Musique et qu'alors, toutes fenêtres ouvertes, il envoûte une assistance muette dispersée, çà et là, sous les frondaisons susurrantes. Je préciserai encore qu'à Varsovie les concerts Chopin attirent toujours la foule dans le Parc Łazienki. Par centaines, par milliers certains

jours, les Varsoviens, les Polonais, les Étrangers aussi, sont là, recueillis, dans l'extase, devant le gigantesque mémorial auquel les préludes, polonaises, sonates, valse et mazurkas redonnent soudain vie.

Et que dire de cette prodigieuse capitale ?

Varsovie, c'est un miracle, c'est une résurrection, une ville que l'on aime pour son héroïsme au travail comme au combat. Plusieurs fois rasée au cours des siècles, et en particulier par les Suédois ou lors du soulèvement fomenté par Kosciuszko en 1794, Varsovie n'a point été épargnée durant les deux cents dernières années : trente ans en état de siège, cent-trente ans d'occupation par des armées étrangères ! Et pourtant elle n'a jamais accepté de mourir et a toujours su conserver ou reconquérir son chic.

La Varsovie moderne est dominée par quelques monuments dont le célèbre « Palac Kultury i Nauki » (le Palais de la Culture et de la Science), mais c'est assurément la « Niké Varsovienne », élevée en 1964 à la gloire des « Héros de Varsovie », œuvre du sculpteur Konieczny, qui rappelle l'événement le plus douloureux de l'Histoire moderne.

Faut-il, très succinctement, rappeler les terribles événements ? Le 1^{er} septembre 1939, 70 divisions allemandes déferlent sur la Pologne et les 46 divisions polonaises, mal équipées, sont impuissantes devant cette agression. Trois semaines plus tard, c'est la capitulation. Aussitôt, sourde aux menaces d'Hitler et de Himmler, la résistance polonaise s'organise. Les Allemands rasant le ghetto juif de la ville, les lycées sont fermés, on interdit tout enseignement de l'histoire et de la littérature polonaises dans les écoles. L'Université est décapitée en perdant 162 enseignants de haut niveau. L'enseignement clandestin prend la relève.

Varsovie comptera, aux plus noires heures de la guerre, encore 5.500 étudiants « hors la loi » passant dans la clandestinité leurs examens, validés par la suite. Dans la capitale meurtrie, les soirées musicales et littéraires continuent, elles aussi en secret. Les otages sont légion, les plaques commémoratives fleuriront plus tard partout dans la ville.

En août et septembre 1944 c'est l'insurrection ; les pertes civiles sont immenses. Malheureusement, elle échouera dans le sang, après deux mois de résistance ouverte héroïque. Des détachements d'éclaireurs étaient des enfants ! Mais, hélas, comme l'écrit si admirablement un historien polonais : « le soleil brille plus joyeusement pour les jeunes, mais il les brûle plus vite ! ». Hitler ordonne de rayer la ville de la carte du globe.

Enfin, le 17 janvier 1945, c'est la libération de Varsovie. Tout est à refaire. La guerre y a tué plus d'un demi-million d'hommes (on a même dit 800.000 !); elle a jeté à terre 87 % des édifices : 658 écoles sont en ruines ! C'est la désolation. Il ne reste plus en juillet 1945 que 162.000 habitants sur près d'un million, dont 45.000 orphelins, vivant au milieu des rats et... de 700.000 tombes !

« Quand Varsovie fut sortie du nouvel enfer, ses habitants rentrèrent aussitôt dans les ruines et les décombres. Ils prirent sciemment la décision de vivre l'existence des cavernes »... « Une nouvelle période d'épreuve était venue pour l'espèce humaine dite *Homo varsoviensis* (in *Les Varsoviens*, par Olgierd Budrewicz).

Chacun se mit à la tâche : ressuscitèrent les monuments historiques, les églises, les larges artères, les riches espaces verts ; resurgit un grandiose monument Chopin au milieu des 73 hectares du Parc Łazienki ; fut reconstituée la vieille ville, jadis fief de la misère, devenue le « Salon de Varsovie » avec ses splendides façades ornées.

Parallèlement à cet effort prodigieux, qui nous confond et nous bouleverse, une vie intellectuelle intense s'est, de nouveau, emparée de la capitale polonaise : 11 facultés, 23 théâtres, 25 musées, un orchestre philharmonique, des clubs, des galeries d'art... Quelle capitale, quelle ville d'un peu plus d'un million d'habitants pourrait rivaliser avec elle ?

Inclinons-nous bien bas et apprécions à leur juste valeur ces propos encore empruntés aux *Varsoviens* de Budrewicz : « Ce qui fait la force, le charme et la beauté de Varsovie, ce ne sont pas les palais, les immeubles et les monuments, ni les artères et les jardins, bien qu'ils ne soient pas non plus de taille inférieure, mais avant tout les hommes... Ce sont eux, les Varsoviens, qui en font un endroit unique sur les cartes de l'Europe ».

Et c'est peut-être en fait bien là le véritable motif de mon admiration pour le peuple polonais tout entier. Dès mes premiers contacts j'ai été frappé par sa sensibilité, son affabilité et les énormes ressources de sa volonté.

Que cela soit dû aux vicissitudes de l'Histoire, aux rigueurs du climat ou au brassage des sangs, qu'importe !

La modeste analyse que je viens de vous proposer n'ira point au-delà de cette réconfortante constatation. Puissé-je seulement avoir atteint mon but : vous donner l'illusion d'être allé là-bas comme moi et vous faire partager mon enthousiasme et mon respect.

Lourdes 1858-1862

par Georges MAC GRATH

Préfet des Hautes-Pyrénées cent ans après

(Séance publique du 21 octobre 1972)

LE 1^{er} février 1959, le Département des Hautes-Pyrénées recevait un nouveau Préfet. Événement discret, qui autrefois comportait d'autres fastes, un cérémonial aujourd'hui périmé.

J'étais, vous le savez peut-être, ce nouvel arrivant. Aussitôt installé dans mes fonctions, je commençais mes visites officielles. L'une des premières fut bien entendu pour l'Évêque de Tarbes et de Lourdes, en l'époque Mgr Théas, prélat d'un grand prestige et d'un grand mérite. M'accueillant avec cette spontanéité si touchante qui le caractérise si bien, Mgr Théas eut d'emblée à mon égard une parole qui dans l'instant m'apparut énigmatique. « Monsieur le Préfet, me dit-il, vous arrivez à Tarbes de justesse sans doute, mais dans les délais quand même, pour prendre part à l'Année du Centenaire ».

L'Année du Centenaire, qu'est-ce que cela pouvait bien vouloir dire ? J'arrivais de Constantine. Depuis quatre ans c'était, comme l'on disait là-bas, « les événements ». Et dans ce climat il arrivait que nous n'apportions pas toujours à certaines nouvelles de France toute l'attention qu'elles méritaient. A mon départ je m'étais documenté évidemment sur mon nouveau département : la haute montagne, le pic du Midi de Bigorre, les profondes vallées aux coutumes ancestrales, la plaine de Tarbes, le plateau de Lanne-mezan, et Lourdes, bien sûr, cette petite ville du Lavedan devenue tout à coup, par le fait d'une enfant inspirée, une capitale mondiale de la prière.

Mon étonnement, aux propos de Mgr Théas, fut vite dissipé. Me revinrent à l'esprit en effet, les paroles de mon Secrétaire-Général à mon arrivée à Tarbes, évoquant les cérémonies du Centenaire des Apparitions, leur éclat, la venue d'un Cardinal Légat, Mgr Roncalli, le futur Jean XXIII.

C'est un siècle plus tôt, en effet, qu'avaient eu lieu les Apparitions de Lourdes qui devaient avoir dans le monde entier un si grand écho. *L'Année du Centenaire*, quel souvenir extraordinaire pour les Lourdais, mes amis, légitimement fiers du prestige de leur ville, la Cité Mariale universellement connue. Et, par ailleurs, pensez donc, plus de 4 millions de pèlerins, un chiffre d'affaires jamais atteint jusqu'alors, jamais dépassé depuis.

Je devais d'ailleurs, quelques jours après mon arrivée, assister à la dernière manifestation du Centenaire, sa clôture en quelque sorte, en présence de M. Edmond Michelet, Ministre d'État, M. Lecourt, Garde des Sceaux, le Nonce Apostolique Mgr Marella, un nombre considérable d'évêques et de prélats. A combien d'autres pèlerinages ne devais-je pas prendre part ensuite : cérémonies grandioses, touchantes, solennelles ou populaires, avec la participation des plus hautes personnalités : Ministres français, MM. Messmer, Fontanet, Triboulet, Georges Bidault, Coste-Floret, les Généraux Zeller, Massu, Olié, la Princesse Grace de Monaco, les Cardinaux Spellmann, König, Richaud, sans oublier bien sûr Mgr Martin, archevêque de Rouen, grand ami de Lourdes, et qui s'y est retiré.

L'une des cérémonies qui sans doute m'aura le plus impressionné, ce fut, en juin 1959, le pèlerinage international des Armées, avec la présence de détachements en uniforme d'une dizaine de pays. Et lorsque, au matin du pèlerinage, j'assistais avec les Autorités officielles à la cérémonie militaire au Monument aux Morts de Lourdes, je passais tout à coup devant une compagnie de la Wehrmacht en tenue « feldgrau », alors mon émotion fut à son comble. Aujourd'hui bien sûr cela n'aurait rien d'extraordinaire : des troupes allemandes, de temps à autres, participent en France à des manœuvres. Mais, en l'époque, c'était exclu. La Guerre n'avait pris fin que quatorze ans plus tôt. L'idée d'une coopération des Alliés avec l'Armée allemande en était à ses premiers balbutiements.

Ce qui en France, en l'époque n'était pas concevable, l'esprit, la spiritualité de Lourdes, le rendaient possible.

Ces faits qui se déroulaient sous mes yeux, ces cérémonies, ces foules innombrables aux Sanctuaires, le nombre de ceux-ci — qui allait encore s'accroître par le plus prestigieux d'entre eux, cette magnifique basilique souterraine Saint-Pie X qui s'achevait — l'espérance, la joie même, décelées sur le visage des malades, des blessés de la guerre d'Algérie, le dévouement inlassable autour d'eux, malades et blessés, des confrères de l'Hospitalité de Lourdes venant de toutes les provinces de France, cette générosité, cette charité, cet esprit d'entraide partout constatés, ces hommes de toutes races, de tous les pays, s'agenouillant avec ferveur, dignité, humilité, aux différentes stations du chemin de croix monumental, ces adversaires d'hier unis dans une prière commune et — il ne faut pas le méconnaître — l'opulence de cette ville qui dispose d'un réseau routier, d'une gare, et d'un aéroport, construits pour le besoin des pèlerinages, les 700 hôtels et pensions de famille, les 350 magasins d'articles de piété... : tout cela dû, en définitive, entrepris, organisé, réalisé, sur les dires d'une pauvre fillette de 14 ans totalement illettrée, parlant à peine le français — mais plutôt le patois bigourdan de son village natal — appartenant à la famille la plus misérable de Lourdes, des meuniers, d'un bon rang, donc, au départ, mais qui n'avaient pas réussi à cause d'une certaine imprévoyance, d'une générosité insouciant, une famille déconsidérée de ce fait, rejetée de tous, mais une fillette obstinée dans ses affirmations, ne variant jamais dans ses déclarations, répondant avec intelligence et finesse, et sans s'émouvoir, aux plus hauts personnages, soucieuse surtout d'être entendue et comprise par ceux de qui dépendrait la réalisation des intentions qu'elle avait reçu mission de faire connaître et aboutir.

Bien sûr, pareils rapprochements ou plutôt pareils contrastes sont faciles ; cependant, il faut les appeler et les faire. Et croyants ou non, il faut nous poser la question qui vient inévitablement à nos lèvres : comment tout cela fut-il possible ?

A cette question on peut répondre avec un septicisme aimable et ironique, comme le fit cette personnalité des Hautes-Pyrénées, ancien ministre, que je saluais dans sa commune à mon arrivée à Tarbes et qui me dit : « Ainsi, M. le Préfet, nous ne pouvons pas compter sur vous dimanche prochain comme nous l'espérons ; vous serez à Lourdes, Lourdes, M. le Préfet, cette capitale de l'enrichissement sans cause ».

De ce jugement, je rapprocherai celui d'une autre personnalité du même département, ancien ministre également, et qui me dit lors de ma visite d'arrivée : « Vous irez souvent à Lourdes, M. le Préfet, des cérémonies officielles s'y déroulent et vous devrez

y participer ; voyez-vous, sans nul doute, il s'est passé quelque chose à Lourdes autrefois ».

Eh bien ! que s'est-il passé, et que faut-il en croire ?

C'est à cette question, qu'avec vous et à la lumière des travaux les plus sérieux et des recherches les plus récentes, je voudrais aujourd'hui m'efforcer de répondre.

Ces travaux, ces recherches, appellent tout de suite à notre mémoire un nom, celui d'un savant professeur, d'un érudit, l'abbé René Laurentin, qui s'est penché avec une totale objectivité sur l'histoire de Lourdes de 1858 à 1862, qui a dépouillé les documents les plus divers, favorables ou non, publics ou privés, se rapportant à l'Époque des Apparitions, aux premières guérisons, à l'enquête épiscopale, et enfin au mandement de Mgr Laurence, évêque de Tarbes, déclarant véritable l'apparition de l'Immaculée Conception à Bernadette Soubirous.

Avant lui, nombreux furent ceux qui s'ingénierent à reconstituer avec beaucoup de conscience les faits survenus à Lourdes, à la Grotte de Massabielle, à les rapporter avec précision.

Le principal ouvrage en ce domaine, publié du vivant de Bernadette et qui obtint un succès retentissant (il devait être honoré d'un bref d'approbation du 4 septembre 1869 du Pape Pie IX), c'est le *Notre-Dame de Lourdes* de Henri Lasserre. Ensuite vinrent nombre de livres édités en France et à l'étranger, publiés dans toutes les langues, et signés de grands noms — les professeurs Bariéty, de l'Académie de Médecine ; Mauriac, de la Faculté de Bordeaux ; François Leuret bien connu à Rouen ; des prélats, tels Mgr Trochu, Mgr Gouyon ; des religieux, les Pères Norbert Calmels, de l'Ordre des Prémontrés, et Émile Gabel, secrétaire général de l'Union Internationale de la Presse Catholique ; des écrivains renommés, tels Gaëtan Bernoville ou Michel de Saint-Pierre — ou, au contraire, émanant d'auteurs très modestes, voire inconnus, comme au tout début J.-B. Estrade, Contrôleur Principal à cheval des Contributions Indirectes à Lourdes, et, de nos jours, Pierre Lafourcade, archiviste de la ville de Lourdes.

Mais n'oublions pas d'ajouter à cette longue liste le *Récit des Apparitions*, très simple, et particulièrement émouvant, établi par Bernadette elle-même, au couvent Saint-Gildard de Nevers après qu'elle eut appris à lire et à écrire. N'oublions pas non plus les films, plus ou moins romancés hélas, tournés à ce sujet, et

les séquences de télévision, dont l'une des plus récentes a présenté, de mon point de vue, un condensé assez exact des choses.

Nous ne parlerons pas aujourd'hui — ce serait un sujet vraiment trop vaste — des guérisons survenues à Lourdes, si ce n'est des toutes premières. Ces guérisons miraculeuses, ou, si l'on préfère inexplicables, ont suscité une floraison considérable d'écrits, le plus étonnant étant le *Voyage à Lourdes*, du Docteur Alexis Carrel, publié en 1949.

Préfet de Tarbes à la fin de l'année du Centenaire, j'ai en cette qualité présidé l'exposition, qu'avec talent, le Directeur des Services d'Archives des Hautes-Pyrénées, M. Mangin, avait en l'époque organisée. J'ai vu dans les vitrines les rapports du Maire, du Commissaire, du Procureur, les lettres du Préfet au Ministre des Cultes, les coupures de presse, pour ou contre, des journaux de l'époque : ceux qui étaient favorables au régime, c'est-à-dire à l'Empereur, à Napoléon III, tels : *l'Ère impériale* (le journal du Préfet), ou *le Lavedan*, étant défavorables aux Apparitions ; les journaux d'opposition, royalistes ou républicains, étant au contraire favorables à Bernadette, tel le premier d'entre eux : *l'Univers* de Louis Veillot.

Aujourd'hui il n'est plus nécessaire de faire d'importantes recherches, de se plonger dans les archives, pour se documenter sur Lourdes. En six volumes, l'abbé Laurentin a publié sous le titre : *Lourdes, Documents Authentiques*, tout ce qui méritait de l'être. Pour tenir ce pari, pour réaliser ce dessein, il a fait preuve d'un grand mérite et d'une grande obstination.

Car si les Archives de la ville de Lourdes, du Département, ou du Diocèse sont assez riches, nombre de pièces manquent encore. Et cette remarque m'amène à parler de l'étonnante aventure des dossiers tenus par les Autorités de l'époque : Commissaire de Police de Lourdes, Procureur Impérial, Préfet, Procureur Général près la Cour de Pau.

Cette histoire ahurissante a fait l'objet d'une conférence pleine d'humour, donnée par l'abbé Laurentin à Tarbes au cours de l'été 1959.

Cette histoire, pour chacune des Autorités ainsi énumérées, a un point de départ commun : ces magistrats de l'ordre Administratif ou Judiciaire, étaient (avec quelques nuances pour le Procureur Général) violemment opposés aux dires de Bernadette et refusaient donc tout caractère d'authenticité aux Apparitions.

La solution qui prévalut fut, vous le savez, totalement différente. Oui, dira-t-on, mais quel rapport avec les dossiers des

magistrats ? Eh bien ! c'est très simple : à leur départ de Lourdes, de Tarbes ou de Pau, ces personnalités éminentes, qui sur Bernadette et les Apparitions avaient des jugements réservés sinon hostiles, n'oublièrent pas, avec leur déménagement d'emmener aussi leurs dossiers. Et de leur vivant ils ne s'en dessaisirent jamais.

Ce n'est qu'après de multiples péripéties que des historiens de Lourdes, des chercheurs, comme le Père Cros, et plus tard René Laurentin, ont réussi à récupérer ces dossiers, en totalité ou en partie, en original ou en copie.

Le Commissaire de Lourdes, M. Jacomet, garda précieusement son dossier par devers lui jusqu'à sa mort. Celle-ci survenue, le Père Cros, dont je viens de parler, s'efforça d'obtenir, de Madame Jacomet, communication des documents pour en prendre copie. Mais Mme Jacomet s'y refusa ; elle refusa aussi dignement une offre de Renan de le lui acheter pour 40.000 F, somme considérable pour l'époque. On se doute, évidemment, de l'usage qu'aurait fait de ce dossier cet écrivain hostile aux Miracles.

Ce n'est qu'en 1957 seulement que l'Évêque de Tarbes et de Lourdes reçut ce dossier d'un prêtre, ami des héritiers du Commissaire et à qui la famille avait confié ces documents.

Le dossier du Préfet, le Baron Massy, connut un périple plus extraordinaire encore. D'ailleurs, on ne le possède toujours pas, mais seulement des copies, qu'après sa mort, sa veuve permit au Père Cros de prendre en 1878.

Mais voici, de la part de Mme Massy, une offre incroyable. En 1886, en effet, elle proposa à Rome la remise du dossier contre le titre de Marquis Pontifical décerné à son fils, Léonce, avec dispense des droits de sceaux, bien entendu, et en reconnaissance des mérites de son père. Du Saint-Siège, Mme Massy ne reçut même pas un accusé de réception.

Sa mère étant morte, Léonce de Massy (il se faisait désormais appeler ainsi) proposa en 1900 à Mgr Schœppfer, évêque de Tarbes, la remise du dossier moyennant 30.000 F. Un moment intéressé, l'Évêque écarta très vite cette suggestion.

Le Procureur, M. Dutour, sollicité par le Père Cros pour prendre copie de son dossier s'y refusa longtemps, opposant à cette demande son honneur de magistrat (on peut se demander pourquoi), puis il finit, devant l'obstination du Père, à s'y résoudre. Quant à l'original lui-même, l'abbé Laurentin réussit, après une longue filière, à en découvrir le gisement. Ce dossier lui fut alors remis en 1957 par le colonel d'aviation Salés, arrière-petit-fils du procureur.

Mais le mystère plane toujours sur le sort du quatrième

dossier, celui du Procureur Général Falconnet, sollicité, allais-je dire, comme les autres, par le Père Cros en 1879, alors qu'il était Conseiller à la Cour de Cassation, afin d'obtenir l'autorisation de prendre copie, M. Falconnet demeura de glace, congédiant poliment mais fermement ce visiteur un peu trop insistant à ses yeux, mais qu'il ne manqua pas de féliciter cependant pour ses recherches historiques.

Quoi qu'il en soit de ces diverses péripéties, nous pouvons dire aujourd'hui, que nous disposons d'informations très précises sur ce qui s'est passé à Lourdes en ces années 1858 et suivantes. Et ces informations sont toutes concordantes ; ce sont les interprétations qui divergent.

Ces faits, tout le monde les connaît ; ils ont été si souvent évoqués, rapportés, commentés, qu'il ne m'apparaît pas utile ici d'en faire l'exposé complet.

Disons simplement qu'au début de l'année 1858, Lourdes, petite cité des Hautes-Pyrénées, de 5.000 habitants, avec sa ville basse sur les bords du Gave, sa ville haute surmontée d'un imposant château fort, garnison de 200 soldats, est un centre commercial assez actif, rivalisant avec Argelès, la sous-préfecture, à 15 km de là. C'est une ville sans histoire, ignorée, qui ne donne aucun souci aux Autorités administratives ou judiciaires ; mais cela n'allait pas durer.

Les autorités locales, ce sont : *le maire* : M. Lacadé, de sa profession notaire, esprit opportuniste et conciliant ; *le commissaire* : M. Jacomet, intelligent, mais intransigeant ; *le curé* : l'abbé Peyramale, homme droit, mais violent et emporté, possédant un cœur d'or ; *le procureur* de Lourdes : M. Dutour, magistrat intègre, strict et consciencieux ; *le Préfet* de Tarbes : le Baron Massy, homme de bonne volonté, très sensible à l'importance de ses fonctions, obstiné, et manquant totalement de souplesse ; *l'évêque* : Mgr Laurence, esprit mesuré, un peu lent, dit l'abbé Laurentin, (Gaëtan Bernoville a écrit un livre très vivant, décrivant l'histoire de ce prélat sorti du peuple, qui débuta dans la vie comme apprenti chirurgien barbier, et dut à son travail, son courage, son sens de l'organisation, sans oublier bien sûr sa spiritualité, d'être élevé à l'épiscopat) ; *le Procureur Général* près la Cour de Pau : M. Falconnet, magistrat de grande valeur, fin et nuancé.

En cette affaire de Lourdes deux ministres jouèrent un rôle important, tout d'abord le ministre de l'Instruction Publique et des Cultes, M. Roulland, un Normand, qui fut Avocat Général, puis Procureur Général près la Cour de Rouen, et plus tard député d'Yvetôt ; ne croyant pas à la réalité des Apparitions, il sut

cependant tirer fort habilement son épingle du jeu. Puis M. Achille Fould, propriétaire à Tarbes dont il était originaire, propriétaire aussi d'un haras à Lourdes, et donc très intéressé par tout ce qui se passait dans cette partie du département.

Or voici que Lourdes, cette ville paisible, va devenir dans le département et bien au-delà, le centre de toutes les conversations. Elle va voir affluer les gens par centaines, par milliers, et bientôt par dizaines de milliers, parce qu'une fillette de quatorze ans, Bernadette Soubirous, affirme que le jeudi 11 février 1858, le dimanche 14 février, puis une troisième fois, le jeudi 18 février, une dame jeune, de 18 à 20 ans, d'une beauté céleste, vêtue d'une tunique blanche avec un long voile bleu sur les épaules, une ceinture bleu ciel, une rose jaune d'or sur chaque pied nu, un chapelet blanc et or entre les mains, lui est apparue, précédée et suivie d'une lumière blanche et vive, dans l'anfractuosité d'un rocher, au-dessus d'un églantier sauvage, à la grotte de Massabielle, un site rocheux isolé et sévère, à 1 km de Lourdes, sur les bords du Gave, et du canal d'un moulin tout proche. La première fois, alors qu'avec deux camarades de son âge, qui, elles n'ont rien vu, elle allait ramasser du bois mort pour ses parents. La deuxième fois, toujours avec les deux petites, parce que, dit-elle, elle se sentait intérieurement pressée d'y aller. La troisième fois, avec de grandes personnes qui n'ont rien vu non plus ; cette fois, la Dame sollicitée par Bernadette de mettre son nom par écrit (elle avait apporté une écritoire prêtée par des amis), s'y refusa en souriant, la priant dans le dialecte bigourdan que seul comprend Bernadette, de revenir à la Grotte pendant quinze jours. Et la Dame d'ajouter : « Je ne vous promets pas de vous rendre heureuse dans ce monde, mais dans l'autre. »

Effectivement, Bernadette revint à la Grotte pendant quinze jours, du vendredi 19 février au jeudi 4 mars. La vision parut tous les jours, à l'exception du lundi 22 et du vendredi 26 février, c'est-à-dire douze Apparitions en sus des trois premières.

Je ne peux faire ici la relation de chacune de ces journées. Rappelons-les brièvement : celles des 19, 20, 21, 23 et 24 février semblent surtout marquées par une vive incitation de la Dame à la pénitence. En même temps trois secrets, qui ne seront jamais dévoilés, sont livrés à Bernadette.

Le jeudi 25, la Source, élément important des futurs pèlerinages, est manifestée. Citons Bernadette elle-même : « Un jour, Elle me dit que je devais aller boire à la fontaine. Ne voyant pas, j'allais au Gave. Elle me dit que ce n'était pas là. Elle me fit signe avec le doigt en me montrant la fontaine. J'y fus. Je ne vis qu'un peu d'eau trouble qui ressemblait à de la boue. J'y portais la main ; je ne pus pas en prendre ; je me mis à gratter ; après,

je pus en prendre ; pendant trois fois je l'ai jetée ; à la quatrième fois, je pus. Elle me fit aussi manger de l'herbe qui se trouvait où je fus boire. »

Vous connaissez les réactions de la foule devant ces gestes incompréhensibles pour elle : Bernadette est folle ; il faut mettre fin à ce scandale.

Le 27 et les jours suivants les exercices de pénitence se poursuivent.

Le 2 mars, la mission de Bernadette se précise, la Dame lui dit : « Allez dire aux prêtres de faire bâtir ici une chapelle. et qu'on y vienne en procession ». C'était une mission bien difficile. L'opinion publique s'emparait du fait de Lourdes. Des foules déjà nombreuses suivaient la voyante. Les Pouvoirs Publics se manifestaient ; le commissaire Jacomet, le juge d'instruction commençaient leurs interrogatoires ; le clergé, l'abbé Peyramale en tête, se tenait volontairement à l'écart de ces faits. Bernadette, malgré sa frayeur, prit sur elle de se rendre au presbytère afin de faire part de la mission dont elle était chargée. Elle fut, vous le savez, éconduite vertement.

Le 3 mars, Bernadette, à l'heure habituelle se rend à la Grotte, pour constater l'absence de la Dame. A l'enfant revenue un peu plus tard sur place, la Dame explique son absence par l'indignité des personnes présentes à la Grotte lors de la précédente venue de la voyante.

Le jeudi 4, dernier jour de la quinzaine, on s'attend à quelque chose de sensationnel. La Dame apparaît à Bernadette, mais demeure silencieuse, à la grande déception des 20.000 personnes présentes.

Mais le 25 mars, jour de la fête de l'Annonciation, nouvelle apparition de la Dame, qui s'exprimant toujours en dialecte bigourdan, dit à la fillette : « Je suis l'Immaculée Conception ».

Maintenant reconnue, elle n'apparaîtra plus que deux fois, tout d'abord, le mercredi de Pâques 7 avril où eut lieu le miracle du cierge. « Dans son extase, écrit Lafourcade, Bernadette, dans un geste de confiante prière croise sa main gauche au-dessus de la droite, qui tient le flambeau ; la main gauche est donc au-dessus de la flamme. Le vent s'est arrêté. Le feu opiniâtrement lèche les doigts unis, force cette barrière insensible. « Elle se brûle », crie la foule. Sur la main de l'enfant nulle trace n'est trouvée. »

Et le 16 juillet, dix-huitième Apparition. C'est la dernière. Les mesures contre les pèlerinages battent leur plein. Une palissade interdit l'accès à la Grotte. De l'autre côté du Gave donc, Bernadette vit la Dame pour la dernière fois. « Elle m'apparut

au lieu ordinaire sans rien me dire. Je ne l'avais jamais vue aussi belle ».

Alors que les Apparitions prenaient fin, les premières guérisons dues à l'eau de Lourdes commençaient ; nous en reparlerons plus loin.

Après ce résumé rapide, mais aussi précis que possible, de l'histoire des Apparitions, que croire, quelle opinion avoir ?

Comment juger, s'il est possible de juger ? Juger de la réalité des Apparitions, tout d'abord, est-ce possible ?

Seule Bernadette vit la Dame et l'entendit. Personne d'autre. A Fatima, des phénomènes atmosphériques extraordinaires se produisirent. A Lourdes, rien de pareil. Mais beaucoup de témoins objectifs, le Docteur Dozous, Estrade dont j'ai déjà parlé, Clarens, directeur de l'école, décrivirent les traits, le comportement de Bernadette, sa pâleur, son attitude quasi surnaturelle, son immobilité, ses gestes de pénitence. Tout cela est très impressionnant.

De toute manière, sur le plan ecclésiastique, le problème a été résolu. En effet, le 28 juillet 1858, l'évêque de Tarbes décidait d'instituer une Commission ayant pour objet de se prononcer sur l'ensemble des faits. Après de longs mois de travaux, après avoir entendu à diverses reprises Bernadette, examiné les malades guéris, recueilli l'avis des témoins connus de ces guérisons, des médecins, des professeurs, des hommes de science, la Commission Canonique, composée de clercs, concluait favorablement.

Mgr Laurence, le 18 janvier 1862, jugeait en conséquence que l'Immaculée Conception a réellement apparue à Bernadette Soubirous, le 11 février 1858 et jours suivants, au nombre de dix-huit fois. Son mandement prescrivait la construction d'un Sanctuaire et sollicitait pour cet objet le concours des diocèses de France et de l'étranger. La publication de ce mandement était également prescrite dans toutes les églises, chapelles et oratoires du diocèse.

Cependant la Hiérarchie considère, toujours aujourd'hui, qu'il ne s'agit que d'une révélation privée, à laquelle un catholique, même très fidèle, n'est pas tenu de croire. C'est affaire de conviction personnelle.

Puisque cette liberté nous est laissée, examinons ensemble, si vous le voulez bien, les arguments pour, les arguments contre.

René Laurentin, dans le tome V de son étude sur Lourdes, pose le problème dans les termes suivants : les faits dont la Grotte a été le théâtre sont-ils ou non authentiques et surnaturels ? A cette question, il répond par la publication intégrale de toutes

les pièces du procès ouvert par l'Évêque de Tarbes, même, précise-t-il, les plus délicates, et par sa conclusion : le mandement épiscopal déclarant les Apparitions authentiques.

Un esprit critique, aujourd'hui encore, peut s'en tenir là. Il y a eu procès, ouvert par un évêque dont la prudence et la modération, en l'époque étaient reconnues de tous. Ce prélat n'a cessé de contrôler attentivement les travaux de la Commission. Les conclusions auxquelles celle-ci est parvenue offrent donc les plus sérieuses garanties. Cependant, il en est toujours ainsi, des objections peuvent être faites. Par exemple, celle que Henri Lasserre n'a pas manqué de soulever, de son vivant, auprès de Mgr Laurence : sur les Apparitions, la Commission n'a entendu que Bernadette, et non les témoins des attitudes de celle-ci ; sans nul doute, ces témoignages avaient leur importance. La Commission aurait pu aussi recueillir les déclarations des Autorités qui avaient interrogé Bernadette, les questionner à leur tour. Elle n'a pas cru devoir le faire, et c'est regrettable.

Pour notre part, nous exposerons à la lumière de l'Histoire, des nombreux documents, pour certains d'entre eux retenus dans le procès, les arguments qui nous paraissent favorables, puis la thèse adverse.

Tout d'abord les arguments favorables. Citons en premier lieu les faits survenus au cours des trois journées : celles des 25 février, 25 mars et 3 avril 1858, qui nous paraissent particulièrement importantes.

Le 25 février, c'est la naissance de la Source : nous avons tout à l'heure lu la relation de Bernadette. On peut cependant se poser la question : n'y avait-il pas déjà une source ? Réellement, et bien que l'endroit fut isolé, et peu fréquenté, on l'aurait su ; y avait-il au moins un suintement ? Personne ne peut répondre. Mais à la vérité, rien en tout cas qui ressemble à la source au débit de 5.000 litres/heure qui a été effectivement découverte par la voyante, sur les dires de la Dame, et qui depuis a toujours conservé ce débit.

Le 25 mars, la Dame se fait connaître : *Que Soy Era Immaculada Counceptiou*. Il est vraiment inimaginable que Bernadette Soubirous, dans son ignorance, ait pu jamais entendre parler avant le 25 mars du Dogme de l'Immaculée Conception, défini quatre ans plus tôt par le Pape Pie IX. D'ailleurs, elle rapporte elle-même qu'elle répéta sans cesse ces mots extraordinaires pour elle jusqu'à son arrivée au presbytère, où elle venait informer l'abbé Peyramale. A ces mots, celui-ci ne s'y trompa point ; et

c'est de cet instant que date son ralliement à la thèse de la réalité des apparitions et ses efforts pour persuader son évêque et son entourage.

Le 7 avril 1858, c'est le miracle du cierge. Je l'ai rapporté déjà. Mais j'ajouterai que l'extase de Bernadette ayant pris fin, le Docteur Dozous qui était présent tenta sur la voyante une contre-expérience : il approcha de sa main la flamme du cierge et l'enfant se tournant vivement vers le docteur lui dit : « mais vous me brûlez ». On pourra peut-être dire que ce prétendu miracle est sans doute peu probant. Ayant atteint un certain degré d'hypnose ou de catalepsie, des sujets en effet demeurent insensibles à la douleur. Y eut-il quelque chose d'homologue pour Bernadette ?

Venant ajouter au mystère de l'apparition soudaine de la source, il y eut très vite des guérisons inexplicables dues à l'eau de cette source. La première fut celle du carrier Louis Bourriette qui, vingt ans plus tôt, avait perdu l'usage de l'œil droit à la suite d'un accident de mine. Et baissait gravement aussi la vue qu'il gardait encore de l'œil gauche. Se baignant les yeux avec de l'eau de la grotte, il recouvre pleinement la vue. Le bébé Justin Bouhouhorts est mourant, sa mère le plonge dans l'eau glacée de la grotte, il revient à la vie.

Ces deux guérisons furent l'objet de constatations officielles : les deux premières jamais faites — par les Docteurs Peyrus et Dozous et le Professeur Vergés.

Dans les années suivantes, vous le savez, les prodiges dus à l'eau de Lourdes se sont multipliés. L'un des plus récents, sans doute le dernier en date, fut rapporté par la presse française du 10 septembre 1972 reproduisant un article paru la veille dans le journal italien *Le Corriere Della Serra*, racontant la guérison, quelques jours plus tôt, d'une jeune italienne de 32 ans, Juliana Romani, originaire de Côme, paralysée depuis seize ans, et qui rentrant de son septième pèlerinage à Lourdes, retrouva en gare de Côme, où l'attendait son père, l'usage de ses jambes.

Il y a eu jusqu'à 40 guérisons par an, soit près de 4.000 en un siècle.

Mais ce n'est pas notre sujet d'aujourd'hui. Les sceptiques, d'ailleurs, sont toujours nombreux. Ils disent : guérisons inexplicables, oui, en l'état actuel de la science. Mais un jour viendra où une explication sera apportée ; et d'évoquer les progrès de la médecine psycho-somatique. En tout cas les contrôles très exigeants du Bureau médical, depuis qu'il existe, n'ont jamais apporté aucun commencement d'explication.

Mais les malades ne viennent pas seulement à Lourdes pour

implorer leur guérison. Avec tous les pèlerins ils viennent aussi chercher dans la cité mariale un apaisement moral à leurs angoisses, à leurs incertitudes. Et ainsi que me le disait un jour Mgr Viscaros, recteur des Sanctuaires, ces guérisons-là, celles des âmes, aucune statistique jamais n'en a été dressée. Mais sans doute pouvons-nous l'affirmer sans crainte, le bilan en est sûrement positif.

Un point important également, à l'appui de la thèse de la réalité des Apparitions, c'est le calme, le sang-froid, la présence d'esprit, l'humour même parfois, dont fait preuve Bernadette lors des interrogatoires dont elle fut l'objet, et ceci malgré les menaces des Autorités qui lui sont de plus en plus hostiles.

Il faut aussi noter la permanence de ses propos. Elle ne varie jamais dans ses déclarations. Le commissaire, le juge d'instruction, essayent bien de l'embrouiller, de l'amener à se contredire. Cela n'arrive pas. Elle rectifie l'erreur que délibérément on lui demande de commettre. Elle évite les pièges qui lui sont tendus. Elle ose même « en faire l'observation au juge et au commissaire », ce qui est proprement incroyable dans son cas, comme l'écrit Laurentin, car ces personnages sont pour Bernadette triplement redoutables : parce qu'elle est une enfant, qu'elle est pauvre, et que sa famille vient de connaître la honte et la faim, lors de l'emprisonnement récent — et injustifié — de son père François Soubirous. En effet, quelque temps auparavant, quand il avait fallu trouver l'auteur présumé d'un vol de farine, les recherches s'orientèrent sur cette famille misérable, et son chef fut arrêté. Assez vite cependant un non-lieu intervint.

Il faudrait citer longuement les réponses de Bernadette aux Autorités, par exemple à M. Jacomet au Commissariat, le 21 février 1858 : « Tout le monde rit de toi, dit le commissaire, beaucoup croient que tu es folle. Ton imagination s'est montée ; cette Dame que tu as cru voir n'existait pas réellement ». — Bernadette : « Mais, Monsieur, je l'ai vue plusieurs fois, je ne peux pas toujours me tromper ». A différentes reprises, le commissaire et le juge d'instruction essayèrent de lui faire dire que l'apparition qu'elle relatait n'était autre, en vérité, que l'une des dames appartenant à la bourgeoisie de la ville, aperçue par l'enfant sur les bords du Gave. On peut se demander comment elle aurait pu se hucher sur le rocher. Mais la réponse de Bernadette est négative : « il ne s'agit pas d'elles ». Et d'ajouter, non sans malice : « elles ne peuvent pas y faire ».

L'affaire de Lourdes est bientôt connue de tout le pays. Et de toutes les provinces arrivent des enquêteurs, des journalistes, de simples curieux, qui veulent rencontrer la voyante et l'interroger. Bernadette, malgré l'asthme rebelle qui souvent la fait

terriblement souffrir, se prête avec bonne volonté à ces interviews. Ses réponses aux questions posées sont toujours empreintes d'un grand bon sens.

L'abbé Bernadou, professeur au Collège de Bétharam tout proche, veut prendre une photo de Bernadette en extase. Il lui dit de prendre l'attitude qu'elle avait lors des Apparitions; il ajoute: « tu n'y mets pas de bonne volonté; voyons, ce n'était pas cette tête-là que tu faisais quand la Vierge était là ». — « Mais aussi, Monsieur, c'est qu'elle n'y est pas », répond Bernadette.

N'est-il pas possible de dire que ces réponses, par leur naturel, leur finesse, voire même leur ironie ou leur malice, se rapprochent dans une certaine mesure des réparties de Jeanne d'Arc à ses juges ?

Enfin il faut citer comme argument d'une particulière importance, la scrupuleuse probité de cette enfant et de ses parents, leur désintéressement total. Alors qu'ils vivaient dans la plus extrême misère, Bernadette, soudain célèbre, se voit offrir des tirelires, des sommes d'argent, des chapelets d'or. Par exemple, Mgr Thibault, évêque de Montpellier, donne à Bernadette un chapelet de corail, monté sur or et indulgencié par Pie IX. « Merci, j'en ai déjà un », répond l'enfant.

Ajoutons pour achever l'image édifiante que cette petite nous donne d'elle, son courage et son humilité, au couvent des religieuses de Nevers, où n'ayant ni dot, ni instruction, elle fut admise par protection. Son sort fut très rigoureux. La maîtresse des novices, Mère Marie-Thérèse Vauzou, qui ne semble pas avoir compris son âme enfantine, fut très dure avec elle, précisément pensait-elle, parce qu'il n'y avait aucune raison de traiter mieux que d'autres une fille qui sur cette terre avait été déjà tellement favorisée par le ciel.

Bernadette mourut à l'âge de 36 ans, après de cruelles souffrances, le 16 avril 1879, au couvent Saint-Gildard de Nevers, où repose son corps demeuré intact.

Le 13 août 1913, le Pape Pie X la déclara vénérable. Le 14 juin 1925, elle fut déclarée bienheureuse. Elle fut canonisée le 8 décembre 1933 par le Pape Pie XI.

Après ces développements, l'exposé de ces témoignages, de ces arguments favorables à la thèse de l'authenticité des Apparitions, et qui ne laissent pas d'être troublants, persuasifs, probants, du moins de mon point de vue, voyons quels sont les arguments contraires.

A la vérité, ils se résument à un seul : rien de surnaturel n'a

eu lieu à Lourdes. Bernadette, peut-être sincère (on n'en sait rien), a en tout cas, sans aucun doute, été victime d'une hallucination. Certains ajoutent, allant jusqu'à suspecter sa bonne foi : « si même il n'y a eu affabulation, ou supercherie ».

Il est assez étonnant de constater (mais nous le savons déjà) que cette thèse fut d'emblée et durant toute leur vie, celle des représentants de l'Autorité administrative et judiciaire, à Lourdes, à Tarbes, à Pau et à Paris.

Le plus intraitable opposant fut mon lointain prédécesseur, il y a plus de cent ans de cela, à la Préfecture de Tarbes : le Baron Massy, préfet des Hautes-Pyrénées.

Dès les premières Apparitions, le Baron est tenu au courant de tout ce qui se passe à la Grotte de Massabielle par le Commissaire de Lourdes, M. Jacomet. Ces foules de plus en plus nombreuses qui accompagnent en procession cette pauvre à la Grotte, cela indispose grandement le représentant de l'ordre. Et cette opinion est partagée par le chef du département. Bientôt, celui-ci semble vouloir faire des *Événements de Lourdes* presque une affaire personnelle. C'est pourtant un catholique sincère, pratiquant. Précisément, peut-être est-ce à cause de cela ?

Il s'en tient à sa croyance, écarte tout fait nouveau, et en conséquence, se refuse à tout examen.

Alors interviennent les mesures successives que son esprit inventif l'amènent à prendre contre Bernadette, et contre la Grotte. Le procureur déjà fait surveiller le site de Massabielle. De nombreuses offrandes sont déposées à la Grotte. Bernadette pourrait en profiter. L'Administration le suggère. L'on s'aperçoit du contraire. Donc pas de poursuites possibles de ce côté.

Des malades viennent à la Grotte. N'y aurait-il pas exercice illégal de la médecine ? Mais Bernadette l'affirme elle-même : elle n'a jamais guéri personne. On ne peut davantage retenir ce motif.

Cette voyante, en définitive, n'est-ce pas tout simplement une hallucinée ? Pourquoi ne pas le dire, une folle ? Une ligne d'un rapport médical le laisse peut-être supposer. Et le préfet de songer à l'internement de cet enfant à l'hospice de Tarbes. Cette nouvelle parvient aux oreilles de l'abbé Peyramale maintenant rallié à la thèse de l'authenticité. Il tempête tellement que l'Administration doit renoncer à son projet.

Entre-temps le préfet qui a rendu compte de la situation à Paris, va faire visite à M. Roulland, ministre des Cultes. Celui-ci lui donne la recette, en vain cherchée par le Baron, pour mettre fin à tout ce bruit. Nous sommes en régime concordataire : pour créer un lieu de culte, il faut une autorisation administrative s'ajoutant à la décision ecclésiastique. Or la Grotte, dit le ministre,

est devenue un oratoire. Il faut donc user de ce texte pour mettre fin avec discernement à la situation et détourner ainsi l'attention du public de la Grotte de Massabielle.

Avec discernement... le préfet, quant à lui, n'y va pas par quatre chemins. Il donne l'ordre au maire de Lourdes de prendre un arrêté interdisant l'accès à la Grotte, et il fait clôturer celle-ci. Le procureur donne toutes directives pour faire respecter cet arrêté. Et le juge de paix de Lourdes y veille de manière exemplaire en sanctionnant (il fallait y penser) les procès-verbaux, d'une amende collective et solidaire, s'appliquant à l'ensemble des contrevenants d'une même journée — ce qui pouvait amener l'un d'entre eux, choisi au hasard, à payer une somme considérable.

Mais voici qu'une nouvelle idée germe tout à coup dans l'esprit de notre préfet. N'y aurait-il pas de la part de Bernadette et surtout de ses partisans — qui parlent beaucoup, enjolivent les propos de la fillette, inventent et rapportent sur les Autorités toutes sortes de faits péjoratifs — n'y aurait-il pas délit de propagation de fausses nouvelles ?

Il faut dire ici qu'après les révélations de Bernadette, il se produisit à Lourdes et dans la région une véritable épidémie de fausses visionnaires, fausses, sans aucun doute, car leurs dires ne résistèrent pas aux premiers interrogatoires.

De sa trouvaille, le préfet informe le procureur général qui saisit aussitôt le procureur impérial à Lourdes. Et peu après on tient une bonne douzaine de coupables déférés aussitôt devant le tribunal correctionnel. Celui-ci, présidé par un magistrat libéral et débonnaire, prononce des condamnations dérisoires. Le procureur porte appel devant la Cour de Pau. L'audience, dont il faudrait lire le compte rendu complet, riche en couleurs, en propos typiquement méridionaux, aboutit à un acquittement général.

Cette fois, c'est fini, l'Autorité judiciaire n'interviendra plus dans l'*Affaire de Lourdes*.

Restent le préfet et le commissaire. Malgré ce démenti de la Justice, ils continuent à maintenir leur position tout de même assez indéfendable. Mais le dénouement approche. Des directives assez contradictoires de M. Delangle, ministre de l'Intérieur, arrivent au préfet ; puis un beau jour, le 18 septembre 1858, lui parvient une dépêche électrique expédiée par l'Empereur, prescrivant la réouverture de la Grotte et demandant à l'Administration de ne plus tracasser Bernadette.

Napoléon III avait été alerté, tout d'abord par son chef de cabinet, M. Mocquard, saisi depuis longtemps d'un grand nombre

de rapports ; par le ministre d'État Achille Fould, comme vous le savez propriétaire à Tarbes et à Lourdes, et très attentif à sa popularité dans cette partie du département, se faisant en la circonstance l'interprète de l'opinion publique ; peut-être aussi par l'Impératrice, à la demande de l'Amirale Bruhat, gouvernante du Prince Impérial, qui s'était rendue à la Grotte et contre laquelle on s'était bien gardé de verbaliser ; et enfin par Mgr de Salinis, archevêque d'Auch, venu saluer l'Empereur lors de son séjour pour les bains de mer à Biarritz.

Comme le préfet ne tient pas compte assez rapidement de cette dépêche, un second télégramme plus impératif lui parvient.

Disons ici que cette thèse des deux télégrammes de l'Empereur est discutée tant par le Père Cros que par l'abbé Laurentin. Nous ne saurions débattre de ce problème. Ce qui n'est pas contesté, en tout cas, c'est la prise de position de l'Empereur en faveur du retour à la liberté d'accès à la Grotte. S'il n'a pas rédigé de télégramme, il est certain qu'il a donné des consignes et en informa la Nonciature.

Quoi qu'il en soit, pour sauver la face, M. Massy envoya copie du message reçu au sous-préfet d'Argelès, un fonctionnaire discret, qui apparaît fort peu en cette affaire, si ce n'est dans le rôle de libérateur de la Grotte.

Avisé par le sous-préfet, le maire rapporte son arrêté ; on enlève les barrières. *L'Affaire de Lourdes* prend fin.

Et peu après prend fin également le séjour du Baron Massy dans les Hautes-Pyrénées. Il est en effet muté d'office à Grenoble. Cette décision de l'Empereur n'allait pas sans malice, La Sallette se trouvant en effet, ne l'oublions pas, dans le département de l'Isère, et en raison des opposants, sa reconnaissance avait donné, quelque temps auparavant, du souci à l'Administration.

Au sujet de cette carrière préfectorale, je conclurai par le jugement que porte sur M. Massy le procureur général près la Cour de Pau, M. Falconnet, dans son rapport trimestriel au Garde des Sceaux du 6 avril 1859 : « M. Massy a eu le tort de s'engager trop vivement dès le début et de ne pas imiter l'attitude plus réservée du clergé ». Or, dans un rapport de l'année précédente du 20 avril 1858, toujours au Garde des Sceaux, ce même haut magistrat écrivait : « Le Préfet a agi trop tard, à l'égard d'un mouvement dont il aurait été facilement le maître à son origine ». De la relativité des jugements des hommes !

En cette agréable préfecture de Tarbes, qui pendant dix années, sauf une brève interruption, abrita le Baron Massy, préfet des Apparitions, et tous les siens, et où cent ans plus tard ma famille et moi-même vécurent six années heureuses, il m'est arrivé, au cours de quelques soirées paisibles, en ces salons très officiels, au charme un peu désuet, laissant librement ma pensée s'évader vers le Passé, de me poser la question de savoir, ce que j'aurais fait, si j'avais dû vivre, aux lieu et place de mon prédécesseur, les *Événements de Lourdes*.

Ma réponse est simple, trop simple sans doute : j'aurais tendance à dire que je n'aurais rien fait, estimant qu'il n'y avait pas matière à intervenir ; que cela concernait l'Église, le pouvoir spirituel, et non pas les pouvoirs établis.

Réponse facile en vérité et qui ne tient pas compte sans doute du contexte dans lequel on vivait alors.

Posons-nous en effet la question :

Pourquoi cette obstination, cette intransigeance du Préfet ? Pourquoi cet acharnement du Baron Massy paraissant vouloir effacer, gommer, anéantir le fait de Lourdes ? On pouvait, si on le jugeait ainsi, ne donner aucun crédit aux propos de Bernadette, mais non point la menacer, la poursuivre, comme cela eut lieu.

Quant aux foules qui la suivaient, elles étaient parfaitement calmes et inoffensives. Alors pourquoi cet arrêté d'interdiction, ces barrières, ces poursuites, ces condamnations, ces peines d'amende ?

Cela tient sans nul doute au caractère de l'homme. M. Massy, je l'ai déjà souligné, manquait totalement de souplesse, sinon vis-à-vis de Paris, du moins dans son département. Il commit une erreur initiale et ensuite eut le tort de s'obstiner, de s'enfermer.

Mais peut-être au problème posé y a-t-il une solution d'un autre ordre, d'un domaine tout différent ? Cette question appelle aussitôt une réponse : celle du régime, l'Empire autoritaire, qui allait d'ailleurs bientôt prendre fin et devenir plus libéral. Pour ma part, cette réponse ne me satisfait que médiocrement.

Certes, comme l'écrit Gaëtan Bernoville, les fonctionnaires de l'Empire redoutent que l'ordre ne soit troublé — et l'Empire ne badine pas là-dessus.

Mais l'ordre n'était pas troublé. Et l'on se doit de constater que l'Empereur, esprit fin et nuancé, n'est intervenu en définitive dans l'affaire de Lourdes que pour mettre un terme aux abus de l'Administration.

Il faut connaître sa réponse à l'Impératrice, personne pieuse et bien informée, qui le pria de lever l'interdit pesant sur la

Grotte. « Ou les faits de la Grotte sont faux, ou ils sont vrais, répond Napoléon III. S'ils sont faux, ils tomberont d'eux-mêmes. L'erreur ne dure pas. S'ils sont vrais, rien n'arrêtera le cours des événements. Dans l'un et l'autre cas l'arrêté qui frappe les lieux d'interdiction est parfaitement inutile ; il doit être annulé ». Ce propos de l'Empereur, qui, quant à lui, ne se prononce pas, est cependant très net. Il s'en rapporte au jugement de l'Histoire. N'est-ce pas encore aujourd'hui la meilleure réponse à donner aux négateurs et aux sceptiques ?

Mais il y a peut-être dans l'obstination du préfet Massy l'incidence d'une institution d'alors : le Concordat.

Conclu au cours de l'été 1801 entre l'Empereur Napoléon I^{er} et le Pape Pie VII, le Concordat français servit d'exemple à un grand nombre d'accords de même nature intervenant entre Rome et plusieurs autres pays — jusques et y compris la nouvelle République des États-Unis d'Amérique.

Quelque odieuse que devait être l'attitude de Napoléon I^{er} envers le Pape Pie VII, le Concordat fut sans nul doute, en l'époque, une institution utile pour l'Église, qui contribua à réduire cette fâcheuse tendance au gallicanisme rencontrée de ci de là en Europe. Mais hélas ! l'Empereur, en signant le 8 septembre 1801 le texte officiel du Concordat avait insidieusement tendu à Rome un piège qui échappa à l'attention pourtant vigilante du Cardinal Caprara, Légat pontifical, chargé par le Pape de le représenter aux négociations. Ce piège, c'étaient les articles organiques. Ceux-ci, bien que ne devant jamais être ratifiés par le Saint-Siège, permirent en fait à l'Empereur de contrôler de manière très étroite l'activité épiscopale, voire même celle des curés sur le territoire national. En dépit d'une tentative faite plus tard sous la Restauration par Louis XVIII, en vue de substituer un nouveau concordat à celui de 1801, celui-ci survécut. Il constituait donc, en 1858, lors des Apparitions à Lourdes, la charte réglant les rapports entre l'Église et l'État.

Dans les départements, en vertu de cet acte et des Lois Organiques, le préfet se trouvait détenir, en commun avec l'évêque, certaines attributions d'ordre ecclésiastique. Cela allait « de la manière d'appeler les fidèles au service divin par les cloches à l'approbation des fondations ».

Comme l'écrit Laurentin, le préfet était un peu, à cette époque, comme un collègue civil de l'évêque. Or, dans l'*Affaire de Lourdes*, l'évêque, Mgr Laurence, demeure tout au début dans une certaine expectative, qui pourrait être aussi qualifiée de réserve intentionnelle. Plusieurs mois s'écoulèrent avant qu'il prit position

et le préfet put croire pendant un temps que l'évêque partageait son avis. Sa déception, par la suite, n'en fut que plus grande.

Et ce, d'autant plus, qu'en l'époque, un conflit l'opposait à Mgr Laurence, et surtout à son chapitre.

La préfecture de Tarbes, l'ancien évêché, est limitrophe de la cathédrale Notre-Dame de la Sède. Entre ces deux édifices se trouve un modeste terrain, un ancien cimetière, où, à leur décès, étaient inhumés les chanoines. Le préfet avait jeté son dévolu sur ce terrain pour y construire des écuries pour ses chevaux.

Le Conseil Général l'avait suivi, à l'exception de son Président, le Comte de Ségur d'Aguesseau, qui démissionna. Il y eut scandale à l'évêché, on le comprend.

Le ministre des Cultes fut saisi par l'évêque d'une lettre de protestation. Or, en même temps, ce même ministre était saisi par le préfet de l'*Affaire de la Grotte*.

On peut se poser la question : de la part du ministre comme du préfet, n'y eut-il pas interférence d'une affaire sur l'autre ? L'un et l'autre de ces personnages tenaient du Concordat, des compétences communes avec l'Autorité ecclésiastique.

Si le préfet, par crainte de Paris, interdit l'accès des foules à la Grotte, ces considérations sont-elles les seules raisons de son comportement ?

Devant la longue abstention de l'évêque, puis son revirement, devant son opposition aux projets de construction du préfet, n'y eut-il pas de la part de ce dernier le désir secret de jouer un rôle, d'exercer des attributions qui, certes, ne lui appartenaient pas, mais que le Concordat, ou en tout cas les Lois Organiques semblaient pouvoir justifier ?

Cette tournure d'esprit ne fut-elle pas également pour partie celle du ministre des Cultes, notre compatriote M. Roulland, à l'occasion du jugement qu'il fut appelé à rendre dans les deux affaires dont il était saisi : soutenant le préfet en ce qui concerne la Grotte, lui donnant tort dans son projet de constructions.

Le projet dont il s'agit, l'affaire des écuries, pour l'appeler par son nom, n'était pas défendable ; le Ministre proposa donc à l'Empereur d'y mettre un terme.

Mais dans l'*Affaire de la Grotte*, le Ministre, suivant en cela le Préfet, manifeste une certaine intransigeance, voire même une certaine rigueur.

En définitive, dans une certaine mesure, ils décident l'un et l'autre de se substituer à un clergé, qu'ils estiment mal informé, pour ne pas dire défaillant.

En guise de conclusion à cette analyse délicate, et peut-être risquée, on peut affirmer ici sans hésiter, que, sans nul doute, il n'est plus concevable que, dans un pays moderne, il puisse y avoir le moindre risque de confusion entre les pouvoirs de l'Autorité spirituelle et ceux de l'Administration de l'État.

Leurs domaines respectifs doivent être clairement séparés.

C'est ce qui fut réalisé en France par la loi du 9 décembre 1905, hélas intervenue dans un climat de lutte anti-religieuse.

Aujourd'hui, en tout cas, cette loi rendrait impossible la situation que nous venons d'évoquer, si toutefois pareil problème venait jamais à se poser.

Pour achever cette relation de l'attitude des Autorités à l'occasion du fait de Lourdes, je voudrais évoquer un instant la personnalité du maire, en cette époque : M. Lacadé. Homme souple et habile, exécutant strictement les instructions du préfet, mais sans omettre chaque fois d'invoquer leur caractère impératif, tournant d'ailleurs en dérision ce que les ordres donnés pouvaient avoir d'excessif ou de grotesque. L'intérêt de Lourdes, telle était sa foi et sa loi : après les premières guérisons, il fit analyser l'eau de la source découverte par Bernadette. Cette analyse, confiée à un pharmacien du département, s'avéra très intéressante. C'était, paraît-il, une eau thermale. Et M. Lacadé de bénir « cette petite », et sa découverte qui ainsi ferait de Lourdes la rivale de Bagnères ou de Cauterets, stations toutes proches, en plein essor.

Hélas ! il devait rapidement déchanter. Le préfet s'emparant à son tour de cette idée, qui après tout, se disait-il, pourrait expliquer les guérisons survenues, fit procéder à une contre-expertise par un laboratoire de Toulouse. Le résultat fut très différent. L'eau de Lourdes est très pure, mais elle ne renferme aucun principe actif ou curatif.

Parlons un instant de cette eau : on peut en boire aux fontaines aménagées pour cet objet ; s'y baigner dans les piscines prévues pour cela.

L'eau des piscines est très vite polluée. Elle s'infecte dans la proportion où les malades y sont baignés. Un cobaye à qui est injecté de l'eau des piscines est plus ou moins malade. Selon des expériences faites à l'Institut Pasteur à Paris le 10 octobre 1948 par le professeur Prévost, il meurt si on lui inocule la culture totale des bactéries prélevées dans l'eau.

Et pourtant pendant plus de cent ans, des millions de malades ont été plongés dans l'eau polluée de la Grotte et pas la moindre contamination, jamais, n'a été signalée.

*
**

Voici donc exposés à la lumière de l'Histoire, et même par moments de la petite histoire, les arguments pour, les arguments contre, les Apparitions de Lourdes. Ces faits, qui relèvent du surnaturel, n'ont pas échappé cependant, lorsqu'ils sont survenus, aux lois de la vie et aux passions des hommes. Comparons, à un siècle d'intervalle, deux époques :

— celle des Apparitions, février à juillet 1858, une foule forcément modeste, mais sans cesse grandissante, une grande piété ; mais aussi des sceptiques, des opposants violents, et surtout l'interdit des Autorités, suivi de procès sordides ;

— et l'année du Centenaire, février 1958, février 1959, des foules innombrables, venant du monde entier, une immense ferveur, et toujours la participation des Autorités — voire même les plus hautes — du moins dans les pèlerinages officiels.

L'Histoire s'est prononcée et c'est irréversible.

Cependant le problème de l'authenticité, de la réalité des faits de Lourdes, ne cessera jamais de préoccuper les chercheurs et les mouvements les plus divers, catholiques ou laïques. Et il est bien qu'il en soit ainsi. L'illustration de cette vérité nous est une fois de plus apportée par le colloque qui, en Août dernier, s'est tenu à Lourdes, sous l'égide de l'Association nationale de la Libre Pensée, en la présence de son président, M. Labrégère, mais aussi avec la participation (si l'on peut dire) de Dom Bernard Billet, moine bénédictin de Tournay, rédacteur en chef de la revue *Recherches sur Lourdes*, auteur également de plusieurs ouvrages sur la cité mariale.

Ce colloque, en vérité, ne nous a rien appris de nouveau, chacun demeurant sur ses positions : les rationalistes sur leur thèse négative et selon laquelle Bernadette suggestionnée par les Autorités religieuse et civile fit des révélations propres à détourner l'attention du public des problèmes graves qui se posaient alors à l'Église et à l'Empire. Thèse, nous venons de le voir, peu conforme au déroulement des faits, tels que nous les avons objectivement relatés.

Quant à Dom Bernard, il reconnaît que les déclarations de Bernadette ne permettent sans doute pas d'affirmer rigoureusement que les Apparitions aient eu lieu ; mais il souligna que le déroulement de toute son existence fut une longue et exemplaire fidélité au message qu'elle avait reçu.

Dès la publication de son mandement, Mgr Laurence entreprit de mettre à exécution les demandes faites aux prêtres par l'intermédiaire de Bernadette. Il adressa son mandement à ses collègues de l'Épiscopat en même temps qu'un appel leur demandant de prévoir des collectes de fonds pour la construction d'un sanctuaire.

Il envoya aussi ce mandement au ministre des Cultes (dont on sait combien il avait été réservé), sollicitant l'autorisation de construire une chapelle, à laquelle il rattachait assez maladroitement (mais là encore il faut voir l'influence du Concordat) une maison de campagne (qui existe actuellement, c'est le Chalet épiscopal). Enfin, ce mandement fut également envoyé à Napoléon III et à l'Impératrice.

Sur quatre-vingts évêques sollicités, il y eut vingt réponses personnelles auxquelles il faut ajouter celles de quelques secrétaires et vicaires généraux.

En définitive, vingt diocèses envoyèrent des dons ; le plus actif étant celui d'Évreux, le plus réservé, le moins enthousiaste, étant l'Archevêché de Paris, dont le titulaire, le Cardinal Morlot, déclara qu'il ne lui paraissait nullement nécessaire de donner la moindre publicité au mandement de l'évêque de Tarbes.

L'ensemble, dit René Laurentin, n'a rien de décevant ; car devant le surnaturel, il y a toujours, même de la part de l'Église, une grande méfiance.

Ensuite, le grand public intervint. Les fonds nécessaires affluèrent. Les constructions débutent, mais non sans qu'à nouveau l'évêque n'ait à batailler avec l'Administration, et non sans se décourager parfois, pour obtenir les autorisations nécessaires. Mais cela nous mènerait trop loin d'en évoquer ici les épisodes ou les péripéties.

Mesdames, Messieurs, notre réunion d'aujourd'hui se tient, vous le savez, sous l'égide de l'Académie de Rouen. Et précisément, je voudrais maintenant, très brièvement, dire quelle fut, au lendemain des événements de Lourdes, leur incidence dans le diocèse de Rouen.

Il est une source précieuse de renseignements sur la vie religieuse, à Rouen, dans le passé : c'est la *Semaine Religieuse*, (remplacée aujourd'hui par *Église de Rouen*), dont la publication a commencé en 1867. Les Archives départementales en possèdent la collection complète. Les volumes des années 1870 et 1871

contiennent de place en place des comptes rendus de pèlerinages à Lourdes de paroisses ou de diocèses méridionaux. Le numéro du 11 janvier 1873 s'élève contre les délibérations du Conseil général du Var et du Conseil municipal de Draguignan d'assujettir l'eau de Lourdes aux droits d'octroi, et rend hommage au Conseil d'État annulant ces décisions.

Mais il faut attendre l'année 1874 pour voir dans le numéro 30 du 25 juillet, l'annonce pour la première fois de l'organisation d'un pèlerinage du diocèse, à Lourdes. On sollicite des adhésions : absence de 5 à 6 jours ; prix du transport : 55 F en 3^{ème} classe, 80 F en 2^{ème} classe, 130 F en 1^{ère} classe. Le 1^{er} août, l'on rappelle cette proposition. Mais le numéro du 15 août contient un constat d'échec. Il n'y a pas assez d'adhésions et l'on conseille à ceux qui se sont inscrits de se joindre aux pèlerins du diocèse de Bayeux. Il n'en coûtera en sus, précise-t-on, que le prix d'un billet Rouen-Mézidon.

C'est alors que se produit un revirement extraordinaire. Un afflux d'adhésions a lieu ; le pèlerinage est maintenu, avec un retard de quelques jours seulement. Il commencera le 25 septembre. On souhaite que sa réussite soit aussi grande que celui du Mont-Saint-Michel ; on prendra même l'excédent du diocèse de Bayeux. Et la *Semaine Religieuse* du 3 octobre 1874 contient un compte rendu impressionnant des cérémonies présidées, en l'absence du Cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen, en voyage à Rome, par M. Isaac, vicaire général. Par dépêche télégraphique parvenait aux pèlerins la bénédiction du Saint-Père envoyée par son Eminence. Le sermon à la Grotte fut prononcé par le curé de Saint-Gervais.

En 1898 prend naissance le petit groupe de Rouennais (qui par la suite devaient devenir si nombreux et si efficaces) apportant son aide au transport et aux soins à donner aux malades, et contribuant aussi, tout autant, à leur réconfort moral.

Il faudrait lire ici (mais évidemment nous ne pouvons l'envisager) l'évocation des heures exaltantes ainsi vécues à Lourdes (ou à l'occasion de rencontres en Normandie, à leur retour) par ces Cadets Normands, dans leur bulletin trimestriel, au style enthousiaste et chaleureux. Je remercie très sincèrement Messieurs Marc et Bruno Lanfry de m'en avoir communiqué la si intéressante collection.

La *Semaine Religieuse* du 8 juin 1898 souligne déjà le mérite de cette entreprise et remercie « cette phalange rouennaise de jeunes chrétiens venus à Lourdes pour la première fois sous la direction d'un prêtre qui depuis longtemps s'est fait leur ami ; par leur activité, ils ont montré les services que l'on peut attendre

d'eux dans l'avenir ». Ce prêtre, c'est, nous semble-t-il, l'abbé Marie-Edmond Auvray, qui avec le Docteur Jules Tinel, Edward Montier et Gaston Ruffy furent les pionniers, les créateurs, de cette branche rouennaise de l'Hospitalité de Lourdes. Ce même bulletin de la *Semaine Religieuse* remercie également « les Dames Hospitalières, que l'Abri du Pèlerin, transformé en hôpital, a vu à l'œuvre auprès des malades ».

Le 4 août 1908 a lieu le pèlerinage du Cinquantenaire. C'était le vingt-septième du diocèse de Rouen. Le Combisme battait alors son plein en France. Sur place, à Lourdes, l'archevêque de Rouen, Mgr Fuzet, prononça une très remarquable allocution qui « évoque la tristesse patriotique de la condition qui nous est faite dans notre propre pays, notre exclusion de toutes nos institutions officielles ». Et l'archevêque termine sur des paroles d'invocation, d'espérance, et de certitude même d'un retour à la justice et à la raison.

Du 4 au 9 septembre dernier ont eu lieu, vous le savez, les pèlerinages groupés des diocèses normands de Rouen, Évreux et Bayeux, au total près de 7.000 pèlerins, dont 700 malades, le diocèse de Rouen venant en tête avec 3.660 pèlerins, 370 malades et 390 Hospitaliers. La cérémonie d'ouverture fut présidée par le Cardinal Martin, avec à ses côtés NN.SS. Paillet et Badré.

Je me suis efforcé de faire une relation aussi objective que possible des faits de Lourdes de 1858 à 1862, et de leur incidence au cours des années qui ont suivi.

Devant le surnaturel, les hommes sont et demeureront toujours déroutés. Le peuple, dans sa simplicité, son besoin de merveilleux, se rallie toujours, lui, spontanément. Pour les responsables, c'est différent, mais n'y revenons pas.

Pour ma part, au cours des longues années vécues dans les Hautes-Pyrénées, je n'ai cessé d'être impressionné, lors des cérémonies de Lourdes auxquelles je participais si souvent, par l'atmosphère de ferveur, d'entraide et de charité émanant des foules au sein desquelles nous nous trouvions.

Parfois, trop souvent même, ces manifestations religieuses s'accompagnaient d'un certain faste, que pour ma part je n'estime nullement nécessaire ni souhaitable.

Il y a aussi, bien sûr, le problème si souvent évoqué de la commercialisation. Mais en définitive est-ce tellement critiquable ? En vérité, je ne le pense pas. C'est inévitable, dès lors que de grandes foules sont rassemblées. Ce qu'il faut, c'est lutter contre les abus s'il y en a. Et par ailleurs on a pu éviter que cette activité

ne s'étende au domaine de la Grotte ; et cela est méritoire. De toute manière ces deux aspects des choses ne sont pas l'essentiel.

Ce qui est saisissant à Lourdes, à la Grotte, sur l'esplanade du Rosaire, en cette immense nef qu'est la basilique Saint-Pie X, c'est la simplicité et la sincérité de tout un peuple rassemblé pour proclamer sa foi.

Le symbole de Lourdes, n'est-ce pas l'image, comme l'écrit Laurentin, d'un retour aux sources ? L'histoire de Bernadette, le courage de cette enfant si frêle, sa logique déconcertante, en même temps que sa naïveté si touchante en sont l'évidente illustration.

Les progrès de la Science, l'expansion de la Culture, les sommets élevés atteints par le génie de l'homme, les découvertes nouvelles transformant ses conditions de vie, n'apaiseront jamais (car c'est bien autre chose) ce besoin de pureté, d'humaine solidarité inscrit au cœur de chacun d'entre nous.

L'esprit de Lourdes, si l'on sait comprendre la voix secrète qui, sur les bords du Gave, au pied du rocher de Massabielle inspirait Bernadette, peut nous apporter cette paix intérieure.

Et, en définitive, n'est-ce pas sur cette terre, hélas ! aujourd'hui marquée, sous le faux prétexte de libération de l'homme, par le déchaînement de toutes les passions, quelles qu'elles soient, même les plus dégradantes, n'est-ce pas en vérité, cette paix intérieure, cette quête de fraîcheur et de pureté, la seule, la vraie ressource et l'unique richesse, que, sur cette terre, il importe avant tout de détenir et de posséder.

1072 : LES NORMANDS À PALERME

225

Il existe une riche littérature gallo-romaine, française, byzantine et arabe décrivant les épouvantables ravages de ces brutaux sarrasins et pillards. Saint-Wandrille, Jumièges, Saint-Germain-des-Près et autres lieux sont ravagés et les échos de tous ces malheurs, des bords de la Seine comme des bords de la Loire, de la Garonne, s'unissent en une immense clameur :

Un neuvième centenaire

1072 : Les Normands à Palerme

par Chantal LEMERCIER-QUELQUEJAY

(Séance publique du 27 mars 1972)

IL y avait une fois, oh ! il y a bien longtemps, plus de 900 ans, un modeste seigneur du Cotentin qui avait douze fils et les envoya courir l'aventure. Ces jeunes normands conquièrent une île lointaine pleine de richesses. Ils devinrent rois et les égaux des plus puissants du monde.

Pour narrer ce joli conte, les poètes ont chanté sur le mode épique ou merveilleux, la geste des Normands de Sicile.

Les propos de l'historien paraîtront sans doute bien austères, lorsqu'ils retraceront successivement :

- Le monde normand et la situation de l'Italie au temps de notre belle histoire,
- Les circonstances et les stades de la conquête de la Sicile,
- Les conséquences de la présence normande en Sicile au XII^e siècle.

Il faut replacer l'épopée normande de Sicile dans le cadre des conquêtes normandes dans le monde. Il est intéressant à ce sujet de distinguer deux périodes :

Une première période qui correspond aux IX^e et X^e siècles.

Les Vikings, partant de Scandinavie sur leurs drakkars, sillonnent les mers et viennent essaimer dans toutes les directions : à l'Ouest vers l'Islande et l'Amérique, à l'Est vers la Russie, au Sud vers la France, l'Espagne et la Méditerranée. A cette période, les Normands sont surtout d'intrépides marins et des soldats conquérants, hardis et courageux, mais « barbares » et redoutés.

Il existe une riche littérature gallo-romaine, franque, byzantine et arabe décrivant les épouvantables ravages de ces brutes sanguinaires et pillardes. Saint-Wandrille, Jumièges, Saint-Germain-des-Prés et combien d'autres lieux sont ravagés et les échos de tous ces malheurs, des bords de la Seine comme des bords de la Loire, de la Garonne comme du Guadalquivir, s'unissent en une immense clameur :

*A Furore Normannorum
Libera nos domine !*

De la fureur des Normands
Délivrez-nous, Seigneur !

Cette invocation figure de nos jours encore dans les litanies des Saints de certains diocèses. Comme l'hymne *Placare christe servulis* de l'office de la Toussaint qui lance un appel à tous les saints du Paradis pour la protection des croyants contre la *gens perfida* — le peuple perfide —, elle témoigne de la terreur suscitée par les Normands de ce temps.

Une deuxième période correspond au XI^e siècle.

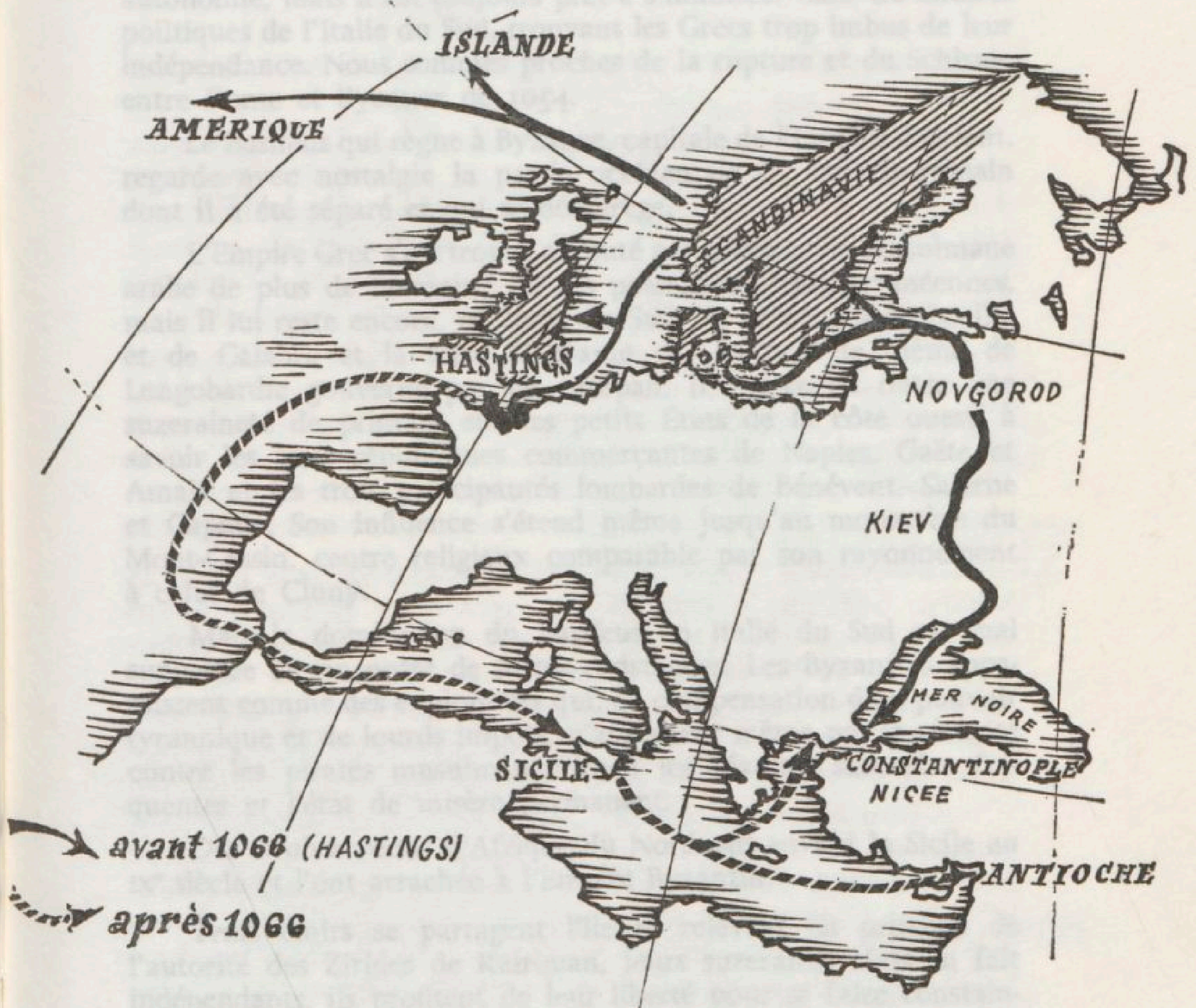
Au contact de la culture chrétienne, les Normands se sont transformés. Et sur les bords de la Seine s'est opérée une mutation : les Vikings, s'ils restent aventureux, sont devenus des organisateurs. Au lieu de la désolation, ils apportent l'ordre. Lorsqu'ils vont essaimer en Angleterre, en Italie, en Sicile, en Orient, ce sera pour apporter dans leurs nouvelles conquêtes, l'administration et la civilisation dont on n'aurait pas cru capables les « barbares » Vikings.

Le XI^e siècle, c'est le temps de l'apogée des Normands qui ont créé de par le monde un véritable « empire des mers », une « thalassocratie ».

Au temps de notre joli conte, l'Italie se présente comme une mosaïque, sans aucune unité politique : c'est une proie tentante pour les grandes puissances qui s'y affrontent dans la course à l'hégémonie.

L'Empereur germanique s'arroge encore les prétentions d'un héritier de Charlemagne, et, plus puissant dans l'Italie du Nord, a des visées vers le Sud. Ces ambitions remontent au temps où Othon I^{er} le Grand, le fondateur du Saint-Empire Romain Germanique, appelé par les Italiens pour arbitrer leurs querelles, est venu en 962, à Rome, se faire couronner et s'est déclaré souverain de toute l'Italie.

Le Pape dont l'autorité spirituelle sur tout le monde chrétien est encore incoustante, est en même temps chef temporel à Rome. Le centre de la Péninsule est devenu, contra vents et marées, domaine de la Papauté. Son énorme prestige lui assure une certaine autonomie, mais il est toujours prêt à s'immiscer dans les affaires politiques de l'Italie.

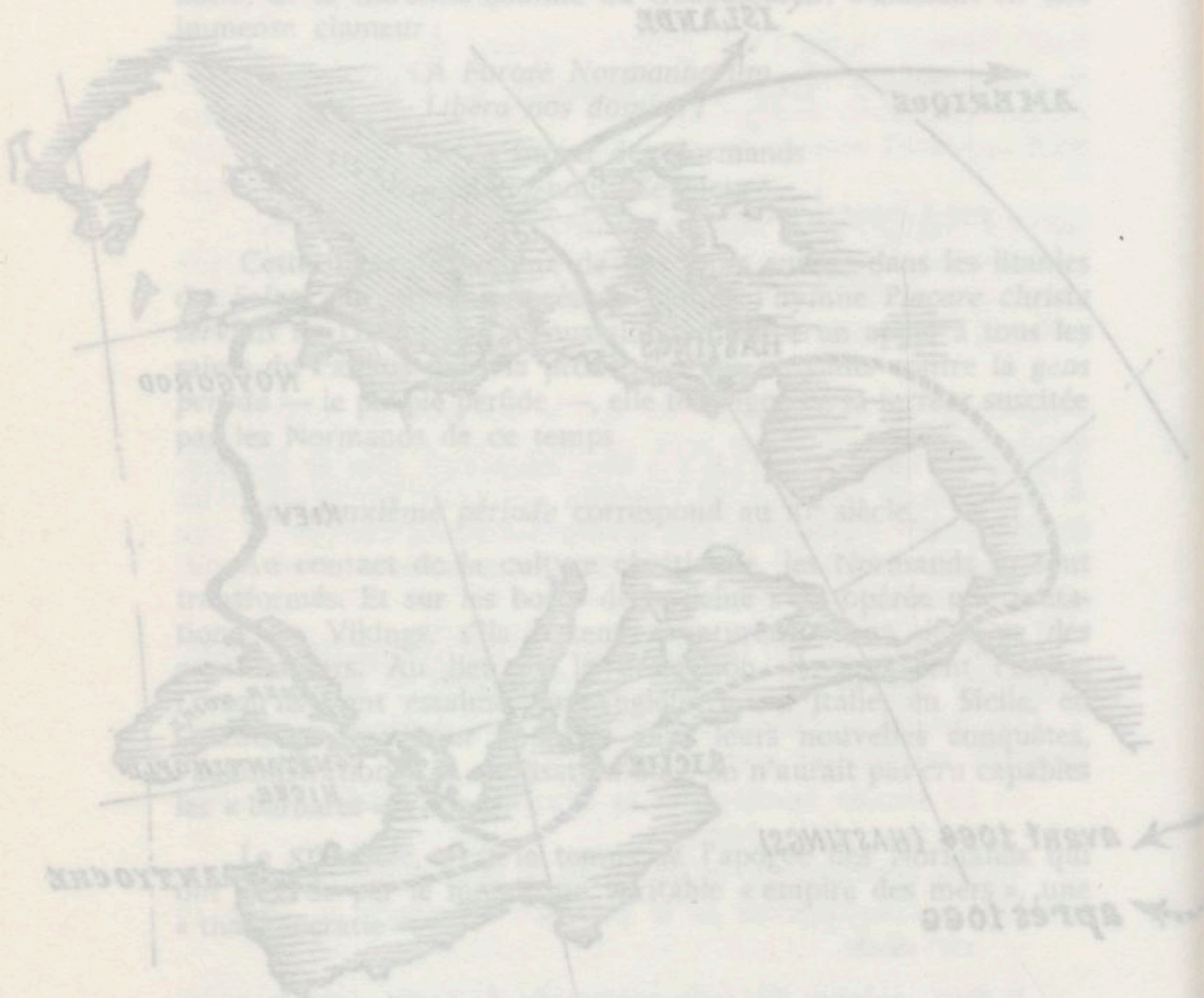


L'EMPIRE NORMAND

De cette base, les croisés normands atteignent les navires marchands des Grecs et, plus encore, les dépôts de leurs vivres sur les côtes de l'Italie, de Sicile, de la Turquie, de la Grèce et jusqu'aux abords même de Constantinople.

Avec ses souverains maîtres, la Sicile a échappé au monde chrétien pour devenir terre musulmane.

Il existe une riche littérature gallo-romaine, franque, byzantine et arabe décrivant les épouvantables ravages de ces brutes sanguinaires et pillardes. Saint-Wandrille, Jumièges, Saint-Germain-des-Prés et combien d'autres lieux sont ravagés et les échos de tous ces malheurs, des bords de la Seine comme des bords de la Loire, de la Garonne comme du Guadalquivir, s'unissent en une lamentable clameur :



— le monde perdu —, elle l'est devenue par les Normands de ce temps

Après 1066, l'Italie se présente comme une mosaïque, sans aucune unité politique : c'est une proie tentante pour les grandes puissances qui s'affrontent sous la coupe à l'hégémonie.

L'Empereur germanique s'oppose encore les prétentions d'un héritier de Charlemagne, et, plus puissant dans l'Italie du Nord, a des visées vers le Sud. Ces ambitions remontent au temps de Otton IV le Grand, le fondateur du Saint-Empire Romain Germanique, appelé par les Italiens pour arbitrer leurs querelles, est venu en 961, à Rome, se faire couronner et s'est déclaré souverain de toute l'Italie.

Le Pape dont l'autorité spirituelle sur tout le monde chrétien est encore incontestée, est en même temps chef temporel à Rome. Le centre de la Péninsule est demeuré, contre vents et marées, domaine de la Papauté. Son énorme prestige lui assure une certaine autonomie, mais il est toujours prêt à s'immiscer dans les affaires politiques de l'Italie du Sud, trouvant les Grecs trop imbus de leur indépendance. Nous sommes proches de la rupture et du Schisme entre Rome et Byzance de 1054.

Le Basileus qui règne à Byzance, capitale de l'Empire d'Orient, regarde avec nostalgie la partie occidentale du monde romain dont il a été séparé et qui se désagrège.

L'Empire Grec s'est trouvé amputé par la conquête musulmane arabe de plus de la moitié de ses possessions méditerranéennes, mais il lui reste encore, en Italie du Sud, les provinces de Pouille et de Calabre et la terre d'Otrante qui forment le thème de Longobardie gouverné par un catépan. Il exerce en outre une suzeraineté de principe sur les petits États de la côte ouest, à savoir les trois républiques commerçantes de Naples, Gaëte et Amalfi et les trois principautés lombardes de Bénévent, Salerne et Capoue. Son influence s'étend même jusqu'au monastère du Mont-Cassin, centre religieux comparable par son rayonnement à celui de Cluny.

Mais la domination du Basileus en Italie du Sud est mal supportée et rencontre de fortes résistances. Les Byzantins apparaissent comme des exploiters qui, en compensation d'un pouvoir tyrannique et de lourds impôts, n'apportent même pas la sécurité contre les pirates musulmans. Aussi les révoltes sont-elles fréquentes et l'état de misère permanent.

Des Arabes venus d'Afrique du Nord ont envahi la Sicile au IX^e siècle et l'ont arrachée à l'Empire Byzantin.

Trois émirs se partagent l'île et relèvent en principe de l'autorité des Zirides de Kairouan, leurs suzerains. Mais en fait indépendants, ils profitent de leur liberté pour se faire constamment la guerre.

La perte de cette colonie a été durement ressentie par les Grecs, car elle est d'une importance stratégique de premier ordre pour le contrôle du commerce en Méditerranée.

De cette base, les corsaires sarrasins harcèlent les navires marchands des Grecs et, plus encore, ils viennent faire des ravages sur les côtes de l'Italie du Sud, de la Dalmatie, de la Grèce et jusqu'aux abords même de Constantinople.

Avec ses nouveaux maîtres, la Sicile a échappé au monde chrétien pour devenir terre musulmane.

LES NORMANDS EN ITALIE DU SUD

LE PRÉTEXTE

Comment les Normands de ce temps ont-ils été attirés vers l'Italie ?

Il advint, en 1016, que quarante Normands, après avoir visité les Lieux-Saints, firent escale en Italie pour aller prier dans les monastères les plus réputés, celui du « Monte-Cassino », près de Rome, où étaient vénérées les reliques de saint Benoît, et celui du « Monte-Gargano », proche de Bari, dédié à l'archange Saint Michel, l'un des saints protecteurs de la Normandie.

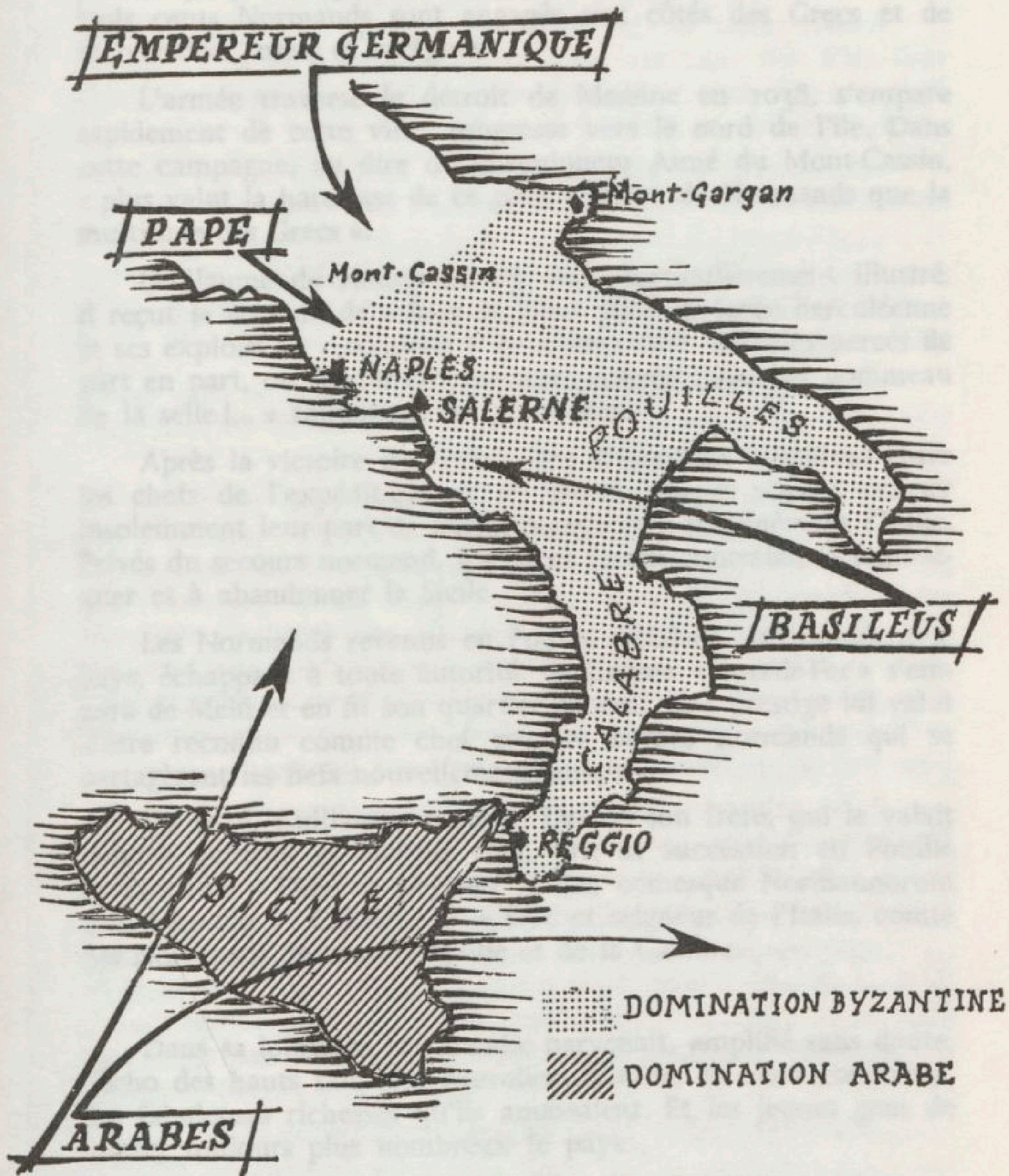
Nos quarante chevaliers débarquent à Salerne avec cette intention pieuse et trouve la ville assiégée par une flotte sarrasine. Spontanément, ils volent au secours des chrétiens de Salerne et leur vaillance compensant leur nombre, ils refoulent les pirates infidèles remplis d'effroi et surpris d'une pareille résistance. Les assaillants se rembarquent au plus vite et disparaissent à l'horizon.

Le succès de l'intervention des Normands incite le prince de Salerne, Guaimar, à solliciter leur protection et leur concours contre les incursions à venir ; mais nos vaillants pèlerins, comblés de cadeaux et de bienfaits, retournent en Normandie. Des émissaires les accompagnent pour recruter sur place d'éventuels défenseurs de Salerne... Leur appel retentit dans toute la Normandie et les échos en parvinrent jusqu'à Coutances.

A trois lieues de cette cité, au détour d'un chemin rocailleux serpentant à travers prairies verdoyantes et bois touffus, vivait dans une solide demeure fortifiée, le seigneur Tancrède de Hauteville. Son bisaïeul Ialt, compagnon de Rollon, s'était fixé dans cette région du Cotentin. Lui-même avait été remarqué pour son habileté à la chasse par Richard II, duc de Normandie, et avait reçu en récompense le commandement de dix hommes d'armes. Son service auprès du duc achevé, il avait regagné sa terre de Hauteville.

Entouré d'une nombreuse famille, le seigneur Tancrède rêvait pour ses fils d'une destinée aux horizons plus larges que les coteaux du Cotentin. Aussi ne pouvait-il que favoriser le départ de trois de ses aînés, Guillaume, Onfroy et Dreux, vers les cieux d'Italie pleins de promesses.

A peine arrivés, les trois frères Hauteville retrouvent des Normands partis avant eux et participent à une action punitive



L'ITALIE DU SUD ET LA SICILE AVANT LA CONQUÊTE NORMANDE

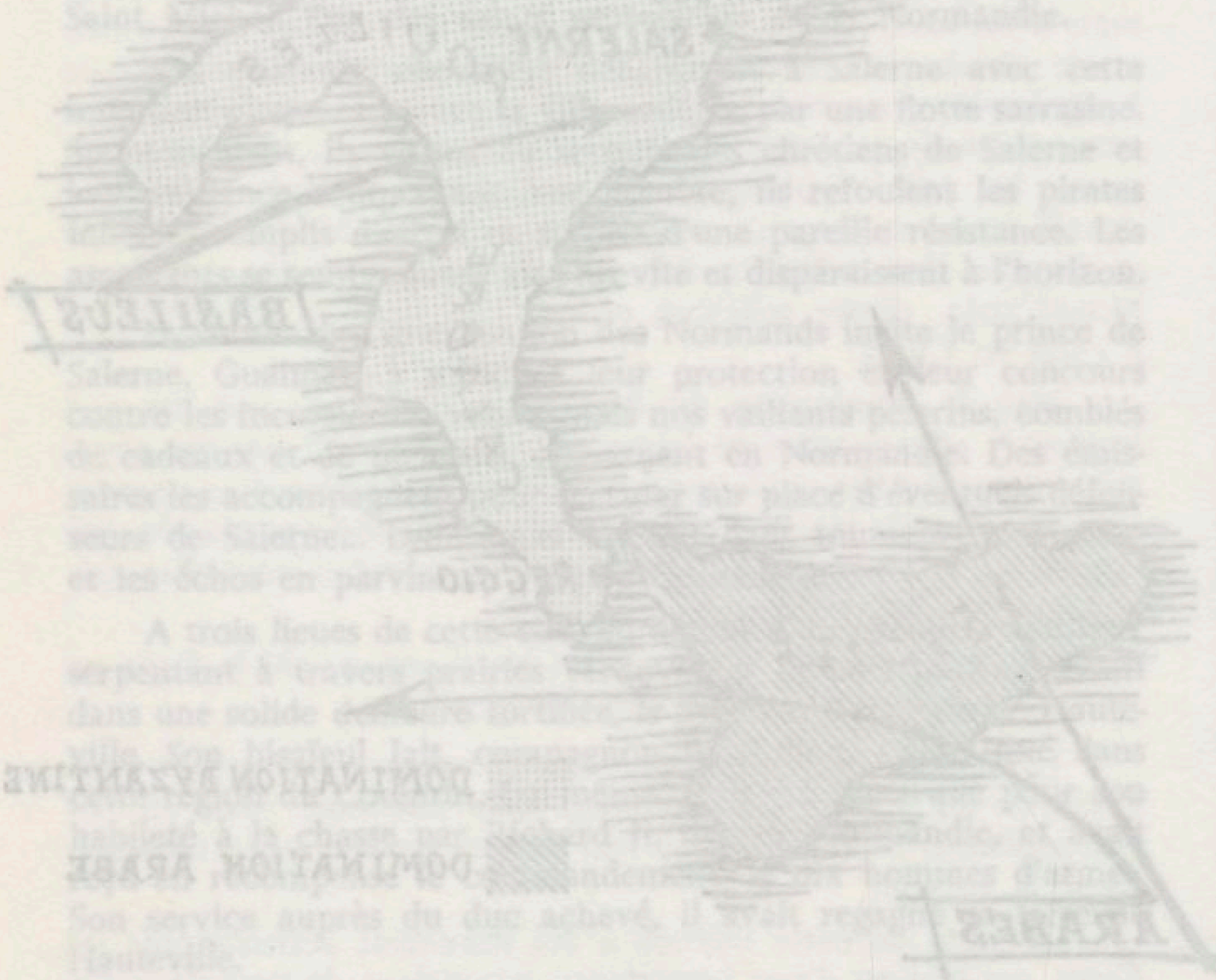
LES NORMANDS EN ITALIE DU SUD

EMPEREUR GERMANIQUE

LE PRÉTEXTE

Comment les Normands ont-ils pu aller en Italie ?

Il advint en 1061 un certain Normand, nommé Robert Guiscard, qui visita les lieux saints dans les monastères de Rome et de Saint-Benoît, et fut reçu avec honneur par le pape Benoît, et celui-ci le nomma à l'archevêché de Salerno.



Salerno, Guiscard, archevêque, envoya des lettres aux princes de Sicile et de Calabre, les exhortant à se joindre à lui. Ils refusèrent, mais les pirates normands continuèrent à piller les côtes. Les Byzantins résistèrent avec une telle vigueur que les Normands furent obligés de se retirer.

Le prince de Salerne, Guiscard, leur offrit sa protection et leur concéda les îles de Sicile et de Malte. Des milliers de Normands se dirigèrent vers ces îles et s'y établirent.

A trois lieues de cette île se trouvait une ville fortifiée dans une solide roche.

Les Arabes, qui dominaient dans ces régions, furent vaincus par les Normands. Les Byzantins, qui dominaient dans le sud, furent également vaincus.

En 1072, les Normands s'emparèrent de Palerme. Ils furent accueillis par les habitants qui les regardèrent comme des libérateurs. Les Arabes furent chassés de la ville.

A peine arrivés, les trois frères Hauteville retrouvèrent les Normands partis avant eux et participèrent à une action punitive.

que le Basileus a montée contre les Sarrasins de Sicile venus pirater jusqu'aux portes de Constantinople. Les Hauteville et trois cents Normands sont engagés aux côtés des Grecs et de mercenaires russes et varègues.

L'armée traverse le détroit de Messine en 1078, s'empare rapidement de cette ville, progresse vers le nord de l'île. Dans cette campagne, au dire du chroniqueur Aimé du Mont-Cassin, « plus valut la hardiesse de ce petit nombre de Normands que la multitude des Grecs ».

Guillaume de Hauteville s'y était particulièrement illustré, il reçut le surnom de « Bras de Fer » pour sa force herculéenne et ses exploits : « ...combats à un contre cent, infidèles percés de part en part, ou fendus comme une pastèque jusqu'au pommeau de la selle !... » rapportent les chroniques.

Après la victoire de Troïna, des dissensions éclatèrent entre les chefs de l'expédition, et les Normands se voyant refuser insolemment leur part de butin, regagnèrent inopinément l'Italie. Privés du secours normand, les Grecs furent contraints à rembarquer et à abandonner la Sicile.

Les Normands revenus en Pouille pillaient, rançonnaient le pays, échappant à toute autorité. Guillaume « Bras de Fer » s'empara de Melfi et en fit son quartier général. Son prestige lui valut d'être reconnu comme chef par les barons normands qui se partagèrent les fiefs nouvellement conquis.

En 1046, Guillaume mourut. Dreux, son frère, qui le valait comme guerrier et comme chef, prit sa succession en Pouille et s'intitula « Dux et magister Italiæ, comesque Normannorum totius Apuliæ et Calabriae » — Duc et seigneur de l'Italie, comte des Normands de toute l'Apulie et de la Calabre.

Dans sa lointaine Normandie parvenait, amplifié sans doute, l'écho des hauts faits des chevaliers d'Italie, de leurs conquêtes, des fabuleuses richesses qu'ils amassaient. Et les jeunes gens de quitter toujours plus nombreux le pays...

Combien émigrèrent vers l'Italie ? On ne le sait exactement. Sans doute furent-ils quelques milliers... Étrange exode que celui de ces soldats de fortune, issus de milieux très divers, qui ne vivaient que pour se battre ! Ils parcouraient une route de près de 2.000 km, les uns à cheval, les plus pauvres à pied, couchant sur la dure, dans les bois ou dans les corps de garde des châteaux, quand on voulait bien recevoir ces inquiétants voyageurs...

Chez le seigneur Tancrède, les fils cadets, vibrant d'enthou-

siasme et d'impatience devant le succès de leurs aînés, prirent la route à leur tour.

Robert laissa le Cotentin vers 1046 ou 1047. La tradition veut qu'il soit venu seul, déguisé en pèlerin. Il se rendit auprès de Dreux qui, pour se débarrasser de ce frère ambitieux et encombrant, lui confia en Calabre la garde d'une petite forteresse.

Rencontrant un jour un chevalier normand de ses cousins, un certain Girard, Robert fut salué par celui-ci en ces termes :

« Oh, Guiscard ! Pourquoi t'agites-tu tant, sans arriver à rien ? Épouse ma tante Aubrée ; je me déclarerai ton homme lige et j'irai avec toi conquérir la Calabre avec deux cents chevaliers de mes amis ! ».

Le surnom de « Guiscard », le rusé, le malin, le sage, depuis lors lui resta. Il épousa dame Aubrée et sa bonne fortune commença.

Un portrait de ce personnage hors-série nous est donné par Anne Commène dans son *Alexiade* : « Ce Robert... joignait à une grande ambition, une finesse extrême. Sa force était remarquable, sa haute stature dépassait celle des plus grands guerriers ; son teint était coloré, sa chevelure blonde, ses épaules larges ; ses yeux lançaient des éclairs... Homère dit d'Achille que lorsqu'on entendait sa voix, on croyait entendre le bruit d'une multitude entière, mais on racontait de Robert que ses clameurs suffisaient pour mettre en fuite une armée de 60.000 hommes... »

A la suite de Robert Guiscard arrivèrent de Hauteville, Geoffroy, Mauger, un second Guillaume et, vers 1057, le plus jeune frère, Roger, qui pour être le benjamin de la tribu, n'en était pas le moins doué, ni le moins ambitieux.

Les Normands sont donc maintenant nombreux et puissants dans le sud de l'Italie. Leur nouveau chef Robert Guiscard, au Concile de Melfi de 1059, se fait reconnaître par le Pape duc de Pouille et de Calabre et se donne, par avance, le titre de duc de Sicile.

La conquête de la Sicile devenait imminente.

LA CONQUÊTE DE LA SICILE

AVANT PALERME

Nous sommes en 1060.

Les Normands sont à Reggio de Calabre, prêts à embarquer. Ils sont encouragés par le Pape, avec lequel ils se trouvent à ce moment en bonnes relations, à entreprendre une véritable croisade pour chasser de Sicile les musulmans qui s'y montrent oppresseurs des chrétiens et demeurent des voisins menaçants pour l'Italie.

Le prétexte leur en est fourni par l'émir de Syracuse, Ibn At Timnah, qui en guerre avec celui d'Agrigente, est venu demander à Roger de Hauteville son aide contre cette promesse : « Je ferai de toi le seigneur de l'île ! ».

De Reggio, contemplant les horizons montagneux de la Sicile, Roger se souvient de l'aventure de ses frères. Et son biographe Malaterra de rapporter : « Il se fit apporter un manteau sur lequel il avait ordonné qu'une croix fût placée, et précédé de ce signe auguste qu'il fût porter en guise d'étendard, il s'embarqua avec soixante chevaliers pour prendre terre non loin de Messine ».

Il s'agissait d'une simple opération de reconnaissance, une de ces expéditions de petite envergure lancées à plusieurs reprises vers Messine en 1060, puis en février 1061, ne rapportant rien de plus qu'un précieux butin.

Entre-temps, Robert Guiscard avait mis sur pied une armée de 2.000 hommes et, accompagné de Roger, passa le détroit au mois de mai. La flotte musulmane, surprise par le mauvais temps, resta inopérante et Messine fût enlevée. Les troupes normandes entraînées par la fougue et la témérité de Roger parvinrent à s'avancer jusqu'au centre de l'île et Troïna fût occupée.

Là commencèrent les difficultés : la résistance s'organisait, les villes étaient bien défendues. Roger dut se contenter de garder les positions acquises, sans poursuivre plus avant sa marche. Mais en trois mois de campagne, les Normands avaient pris pied en Sicile et pouvaient s'y maintenir.

Les choses en restèrent là.

Robert Guiscard revint en Pouille et Roger en Calabre, tout en maintenant de fréquents contacts avec l'île.

Le mariage de Roger avec Judith, fille du Comte d'Évreux, tout juste arrivée de Normandie, vint quelque temps troubler la bonne entente des deux frères et freiner leur entreprise commune. Roger reprochait à son aîné de n'avoir pas tenu sa promesse au sujet du partage de la Calabre et de n'avoir pour tout douaire à offrir à Judith que la seule petite ville de Melito. Leur mésentente les entraîna jusqu'à la guerre.

Mais ces règlements de compte personnels nuisant aux deux parties, les frères se réconcilièrent.

Roger repartit aussitôt pour la Sicile où leur allié, l'émir de Syracuse, venait d'être tué dans une embuscade et, en 1062, les opérations reprirent.

C'était une guerre de harcèlement menée avec de très faibles moyens, quelques centaines d'hommes seulement, à partir de la citadelle de Troïna.

Un jour, pendant le combat, les soldats de Roger virent un chevalier blanc au fanion orné d'une croix les entraîner à la victoire : c'était Saint George qui luttait à leurs côtés. L'ennemi fut écrasé, le butin magnifique, il s'y trouvait des chameaux qui firent la joie des Normands !

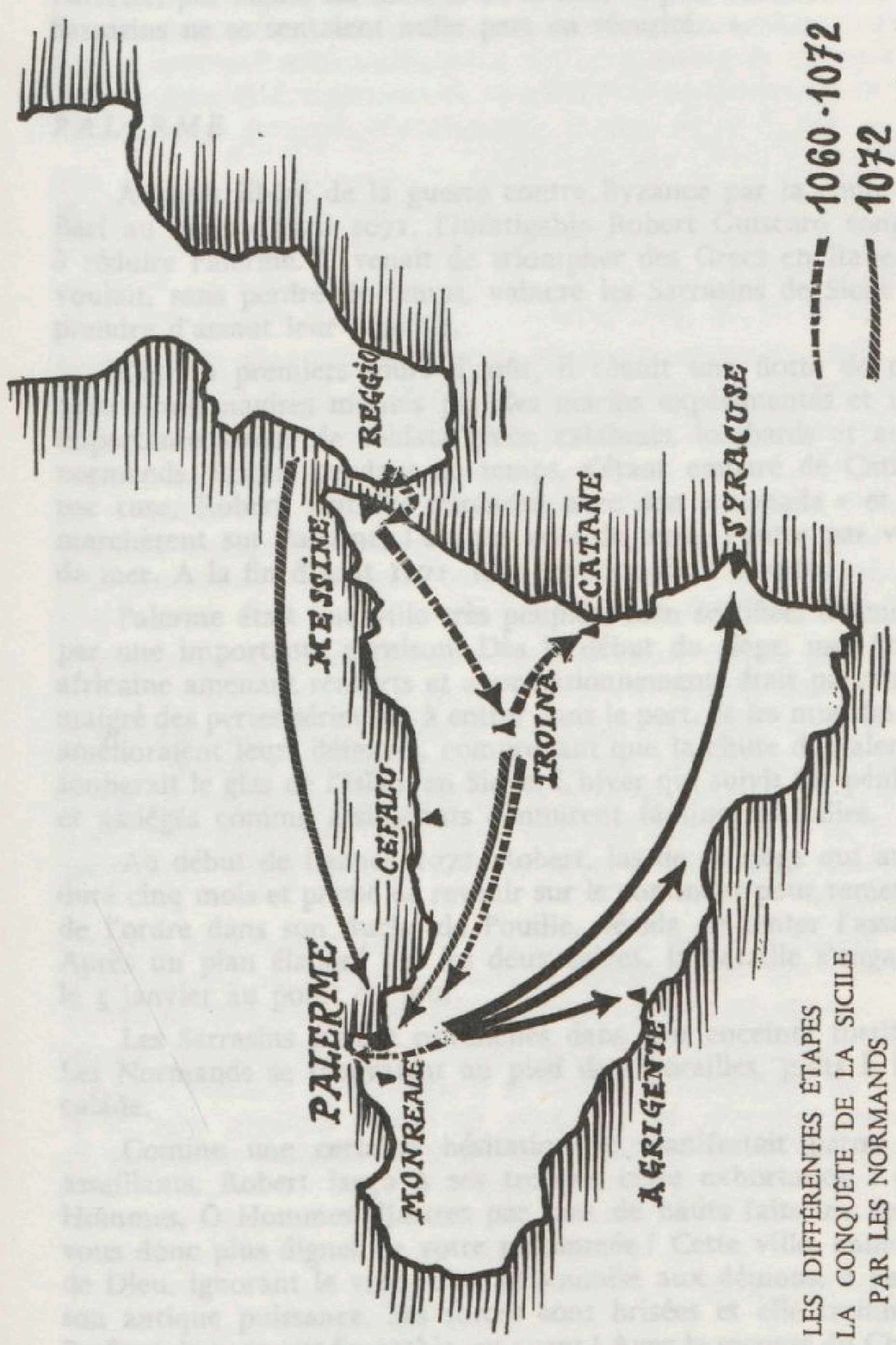
Au début de 1064, Robert Guiscard et Roger réunirent leurs troupes à Cosenza pour tenter une opération sur Palerme. Ils mirent le siège devant ce grand port, mais furent contraints de l'abandonner après trois mois de vains efforts.

Robert repartit en Pouille, non sans avoir tiré un précieux enseignement stratégique de cette campagne aux piètres résultats : d'après le chroniqueur Aimé, Robert attribua son infortune à l'insuffisance de la flotte dont il disposait. Il comprenait, mais un peu tard, que pour prendre Palerme, il fallait la cerner par terre et par mer. Car les assiégés continuaient à recevoir par navire des renforts de leurs coreligionnaires d'Afrique.

Robert se préoccupa donc immédiatement, avec l'aide des Grecs de Pouille et de Calabre, de recruter des marins et d'organiser une flotte.

Jusqu'alors, ces Normands n'avaient guère songé à la mer. C'est par les voies de terre que la plupart d'entre eux avaient gagné l'Italie, et jusque vers 1060 les annales ne font mention ni de marine, ni de combat en mer. Mais lorsque le moment fut venu, pour eux, d'apprendre une nouvelle tactique, ils se montrèrent les dignes descendants des Vikings.

« Pendant ce temps, écrit Malaterra, Roger ne pouvait se tenir en repos. Il était devenu l'effroi du pays, faisant en tous sens, lui et les siens, de continuelles chevauchées. Rien ne pouvait



- - - - - 1060-1072
 // // // 1072
 ———— 1072-1091

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES
 DE LA CONQUÊTE DE LA SICILE
 PAR LES NORMANDS

Le mariage de Roger avec Judith, fille du Comte d'Evreux, ne fut pas sans avoir été précédé de l'arrivée de Normandie, vint quelque temps troubler l'union des deux frères et freiner leur entreprise commune. Roger se rapprocha à son aise de n'avoir pas tenu sa promesse de mariage de la Calabre et de n'avoir pour tout domaine à lui légué que la seule petite ville de Melino dans la Haute Italie jusqu'à la guerre.

Après ces réglemens de compte personnels, les deux frères se réconcilièrent.

Roger repartit aussitôt pour la Sicile où leur aïeul, l'évêque de Syracuse, avait d'être au commandement des opérations militaires.

C'était en 1072 que Roger se mit à la tête de ses troupes et se dirigea vers la Sicile. Il avait avec lui un certain nombre de chevaliers normands.

Il commença par s'emparer de la ville de Melino, qui appartenait à un prince arabe. Roger vint un jour devant cette ville, et après l'avoir investie, il se mit à la tête de ses troupes et se dirigea vers la Sicile. Il avait avec lui un certain nombre de chevaliers normands.

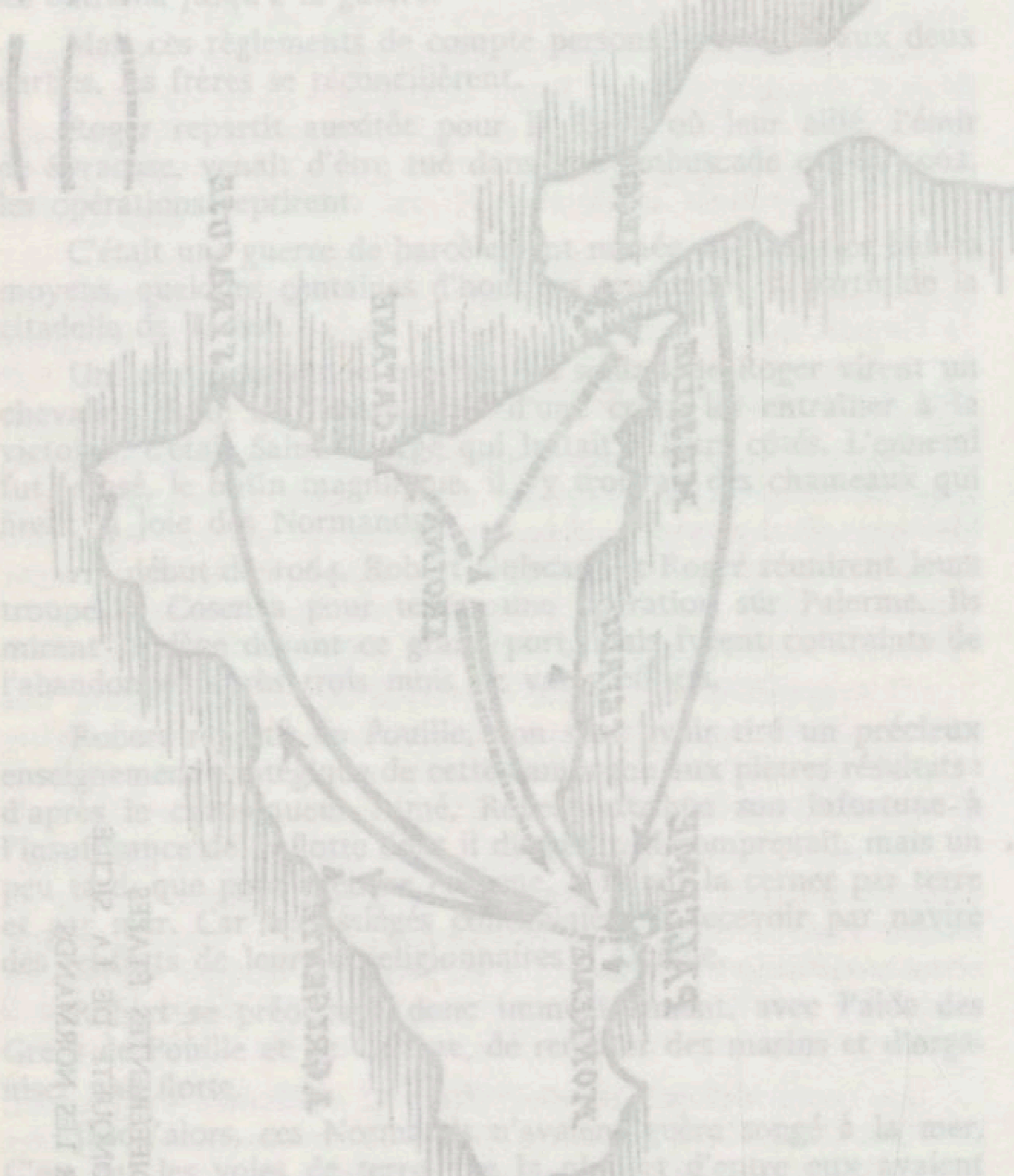
Il commença par s'emparer de la ville de Melino, qui appartenait à un prince arabe. Roger vint un jour devant cette ville, et après l'avoir investie, il se mit à la tête de ses troupes et se dirigea vers la Sicile. Il avait avec lui un certain nombre de chevaliers normands.

Il commença par s'emparer de la ville de Melino, qui appartenait à un prince arabe. Roger vint un jour devant cette ville, et après l'avoir investie, il se mit à la tête de ses troupes et se dirigea vers la Sicile. Il avait avec lui un certain nombre de chevaliers normands.

Il commença par s'emparer de la ville de Melino, qui appartenait à un prince arabe. Roger vint un jour devant cette ville, et après l'avoir investie, il se mit à la tête de ses troupes et se dirigea vers la Sicile. Il avait avec lui un certain nombre de chevaliers normands.

Il commença par s'emparer de la ville de Melino, qui appartenait à un prince arabe. Roger vint un jour devant cette ville, et après l'avoir investie, il se mit à la tête de ses troupes et se dirigea vers la Sicile. Il avait avec lui un certain nombre de chevaliers normands.

Pendant ce temps, écrit Malaterra, Roger ne pouvait se tenir en repos. Il était devenu l'effroi du pays, faisant en tout sens, lui et les siens, de continuelles chevauchées. Rien ne pouvait



l'arrêter, pas même les ombres de la nuit la plus sombre... Et les Sarrasins ne se sentaient nulle part en sécurité... ».

PALERME

Aussitôt libéré de la guerre contre Byzance par la chute de Bari au mois d'avril 1071, l'infatigable Robert Guiscard songea à réduire Palerme. Il venait de triompher des Grecs en Italie et voulait, sans perdre de temps, vaincre les Sarrasins de Sicile et prendre d'assaut leur capitale.

Dès les premiers jours d'août, il réunit une flotte de cinquante-huit navires montés par des marins expérimentés et une importante armée de soldats grecs, calabrais, lombards et aussi normands. Roger, pendant ce temps, s'étant emparé de Catane par ruse, Robert vint l'y rejoindre avec son « armada » et ils marchèrent sur Palerme, l'un par voie de terre, l'autre par voie de mer. A la fin d'août 1071, leur jonction était opérée.

Palerme était une ville très peuplée, bien fortifiée, défendue par une importante garnison. Dès le début du siège, une flotte africaine amenant renforts et approvisionnements était parvenue, malgré des pertes sérieuses, à entrer dans le port. Et les musulmans amélioraient leurs défenses, comprenant que la chute de Palerme sonnerait le glas de l'Islam en Sicile. L'hiver qui suivit fut pénible et assiégés comme assiégeants connurent famine, maladies.

Au début de l'année 1072, Robert, las de ce siège qui avait duré cinq mois et pressé de revenir sur le continent pour remettre de l'ordre dans son duché de Pouille, décida de tenter l'assaut. Après un plan élaboré par les deux frères, la bataille s'engagea le 5 janvier au point du jour.

Les Sarrasins étaient retranchés dans leur enceinte fortifiée. Les Normands se trouvaient au pied des murailles, prêts à l'escalade.

Comme une certaine hésitation se manifestait parmi les assaillants, Robert lança à ses troupes cette exhortation : « Ô Hommes, Ô Hommes illustres par tant de hauts faits, ne serez-vous donc plus dignes de votre renommée ? Cette ville, ennemie de Dieu, ignorant le vrai culte, et soumise aux démons, a perdu son antique puissance. Ses forces sont brisées et elle tremble... Profitez du moment favorable, en avant ! Avec le secours du Christ ces murailles qui paraissent si difficiles à escalader tomberont en notre pouvoir ! ».

Entendant ces paroles, un soldat du nom d'Archifrède fit un grand signe de croix et se lança par l'échelle à l'assaut des rem-

parts, bientôt suivi de plusieurs autres. La tentative se répéta, mais presque tous les Sarrasins massés sur les remparts de la vieille ville empêchaient toute pénétration dans Palerme. Robert le comprit et demandant à Roger de continuer à feindre l'assaut de ce côté, il partit dans la ville nouvelle dégarnie de ses défenseurs, pour tenter une diversion.

La manœuvre réussit au prix d'une lutte terrible entre Sarrasins et Chrétiens dans les rues étroites qui reliaient les deux enceintes.

Et la fin du jour arriva...

Dans le camp musulman, la nuit se passa en délibérations tumultueuses, les uns voulant continuer la lutte, les autres préférant capituler afin d'obtenir des vainqueurs des conditions plus modérées.

Le parti de la paix l'emporta.

A l'aube, deux caïds accompagnés de plusieurs notables vinrent trouver Robert Guiscard et Roger, et discutèrent avec eux des conditions de la capitulation...

Le 10 janvier 1072, les Normands faisaient leur entrée solennelle dans Palerme.

« Mille chevaliers formaient la haie le long des rues que le cortège devait suivre. En tête, marchait Robert Guiscard... suivi de son frère Roger, et de tous les princes... Et tous se rendirent à l'église Sainte-Marie (laquelle avait servi de temple aux Sarrasins) pour y entendre la messe et rendre grâce à Dieu... », rapporte Malaterra.

Robert et Roger se partagèrent le pays. Robert était suzerain de toute l'île et conservait Palerme, la moitié de Messine et le Val Demone. Le reste fut laissé à Roger qui prit le titre de comte.

A la fin de l'année 1072, Robert Guiscard regagnait l'Italie muni de magnifiques présents et d'importantes sommes d'argent. Il emmenait avec lui une suite de jeunes siciliens, gage de la soumission et de la fidélité des grandes familles sarrasines de Palerme.

APRÈS PALERME

La Sicile, en fait, était loin d'être conquise. Les Normands ne tenaient que des points d'appui : Catane, Messine, Palerme et des citadelles isolées en pays insoumis. Le comte Roger allait donc poursuivre seul, pendant vingt ans encore, la lutte pour gagner la totalité de l'île.

Les moyens dont il disposait étaient précaires. Il manquait de troupes et d'argent : quelques centaines de chevaliers composaient tout son effectif. Aussi en était-il réduit à la tactique de la guérilla à partir de centres bien fortifiés et défendus.

Appelé par son frère à maintenir l'ordre en Calabre, Roger dut abandonner un temps la Sicile. Aussitôt les musulmans qui continuaient à recevoir des renforts d'Afrique reprirent l'offensive, certains barons siciliens se soulevèrent et la position normande devenait critique. Roger revint en hâte rétablir l'ordre et le fit avec une grande rigueur.

En 1085 survenait la mort de Robert Guiscard.

La disparition de ce frère aîné, qui, de plus, était son suzerain, donnait à Roger les coudées plus franches. Les chevaliers normands d'Italie vinrent en nombre s'enrôler sous sa bannière. Cette même année 1085, Syracuse était prise. Agrigente tombait en 1086. Deux campagnes menées en 1089 et 1091 avaient raison des dernières résistances et, à la fin de 1091, le comte Roger était maître de toute la Sicile. La conquête était terminée.

Une pacification difficile s'imposait, étant donné la configuration montagneuse d'une partie du pays, et des groupes d'arabes musulmans prirent le « maquis », organisant la résistance contre les conquérants chrétiens. Certains auteurs contemporains prétendent que cette lutte clandestine, inaugurée à cette époque, s'est prolongée au cours des siècles jusqu'à nos jours et qu'elle peut être à l'origine de la Mafia.

L'ORGANISATION DE LA SICILE

La dynastie des Hauteville

Après la prise de Palerme, les Normands régnèrent sur la Sicile de 1072 à 1194. Cette période d'un peu plus d'un siècle est relativement courte, mais elle a marqué très profondément et pour toujours la Sicile de son influence.

Le comte Roger (1072-1101)

La dynastie des Hauteville commence avec le comte Roger qui gouverna pratiquement la Sicile dès la prise de Palerme et réellement en titre, après la mort de son frère Robert Guiscard, de 1085 à 1101.

Comme son frère, Roger était excellent homme de guerre, audacieux et retors, d'une ambition forcenée, mais peut-être se montrait-il plus nuancé, plus civilisé aussi. Ses conceptions n'avaient pas l'envergure de celles de Guiscard, elles n'en avaient pas non plus la démesure.

Humilité et philosophie le caractérisaient encore puisque c'est lui qui obligea son biographe Malaterra à relater les faiblesses comme les grandeurs de sa vie.

Il se consacra à la réorganisation de l'île et prit en 1096 le titre de Grand Comte de Sicile.

En 1098, la qualité de légat apostolique lui fut conférée par le pape, soucieux de se conserver un allié aussi fidèle que puissant. En effet, Roger I^{er} restaura l'autorité de l'Église Romaine et favorisa la construction des premières cathédrales dans les villes de Messine, Catane, Troïna, Agrigente. Ainsi, grâce à lui, la civilisation chrétienne renaissait dans le pays.

Après avoir passé quarante-quatre ans en Italie, dont près de quarante en Sicile, le Grand Comte Roger mourut à Melito, dans son fief de Calabre, le 22 juin 1101.

« ...Il avait commencé en bandit de grand chemin et finissait en souverain de haute allure... »

A sa mort, le Grand Comte Roger laissait deux fils trop jeunes pour régner et la régence fut exercée de 1101 à 1112 par sa femme Adélaïde de Montferrat. Le pays prospère et bien organisé ne souffrit nullement de cet interrègne. C'est la régente qui transporta la capitale de Melito à Palerme.

Simon, l'héritier du trône, mourut en 1105.

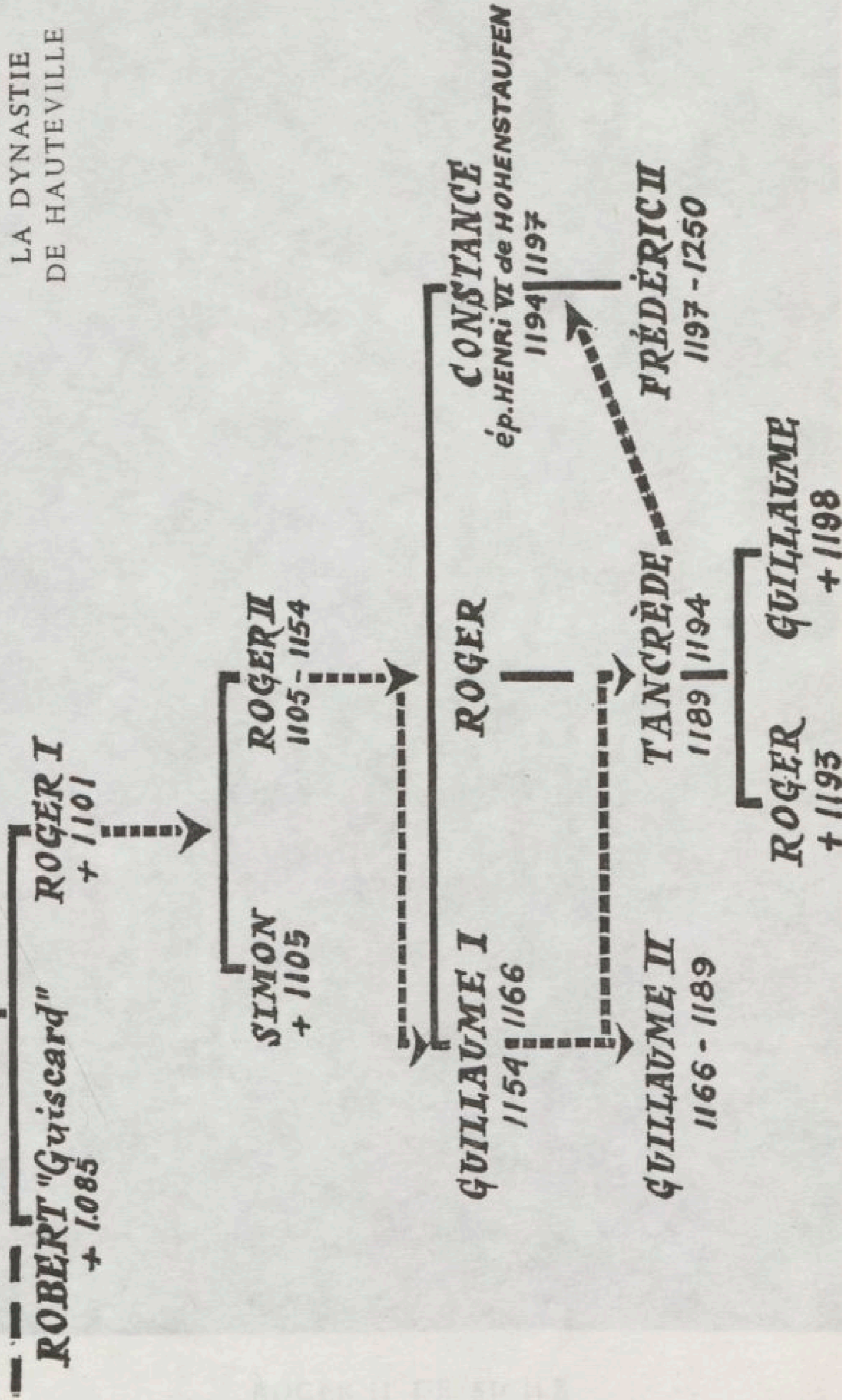
Son frère Roger lui succéda. Armé chevalier en 1112, à l'âge de dix-sept ans, il allait régner sur la Sicile jusqu'en 1154, c'est-à-dire pendant un demi-siècle.

Roger II (1105-1154)

Né dans un palais, bercé dans la richesse et les égards, il avait ignoré toutes les difficultés d'une jeunesse incertaine et rude, comme les avaient vécues son père Roger et son oncle Robert Guiscard. Ses contemporains décrivent le nouveau comte comme étant grand, fort et beau, un vrai « Hauteville » ! Il avait le visage dur, la voix puissante, se livrait peu, glaçant tous ceux qui l'approchaient par sa sévérité, son silence, sa maîtrise de soi. Bref, il possédait toutes les qualités d'un grand chef.

Tancrede de HAUTEVILLE

LA DYNASTIE
DE HAUTEVILLE



Comme son frère, Roger était excellent homme de guerre, audacieux et retors, d'une ambition féroce; mais plus que son frère se montrait-il plus doux, plus civilisé aussi. Ses coutumes n'avaient pas l'envergure de celles de Guiscard, elles n'avaient pas non plus la démesure.

Humilité et philosophie le caractérisaient aussi. C'est lui qui engagea son géographe Malaterra à relater les détails de sa vie.

Il se consacra à la civilisation de l'île et jeta le titre de Grand Prince.

Le pape Innocent III, le pape apostolique lui fut conféré par le pape, son oncle, un allié aussi noble que puissant. En cela, Roger mérita l'approbation de l'Eglise Romaine et favorisa la construction des premières cathédrales dans les villes de Messine, Catane, Trévisa, Agrigente. Ainsi grâce à lui, la civilisation chrétienne venait dans le pays.

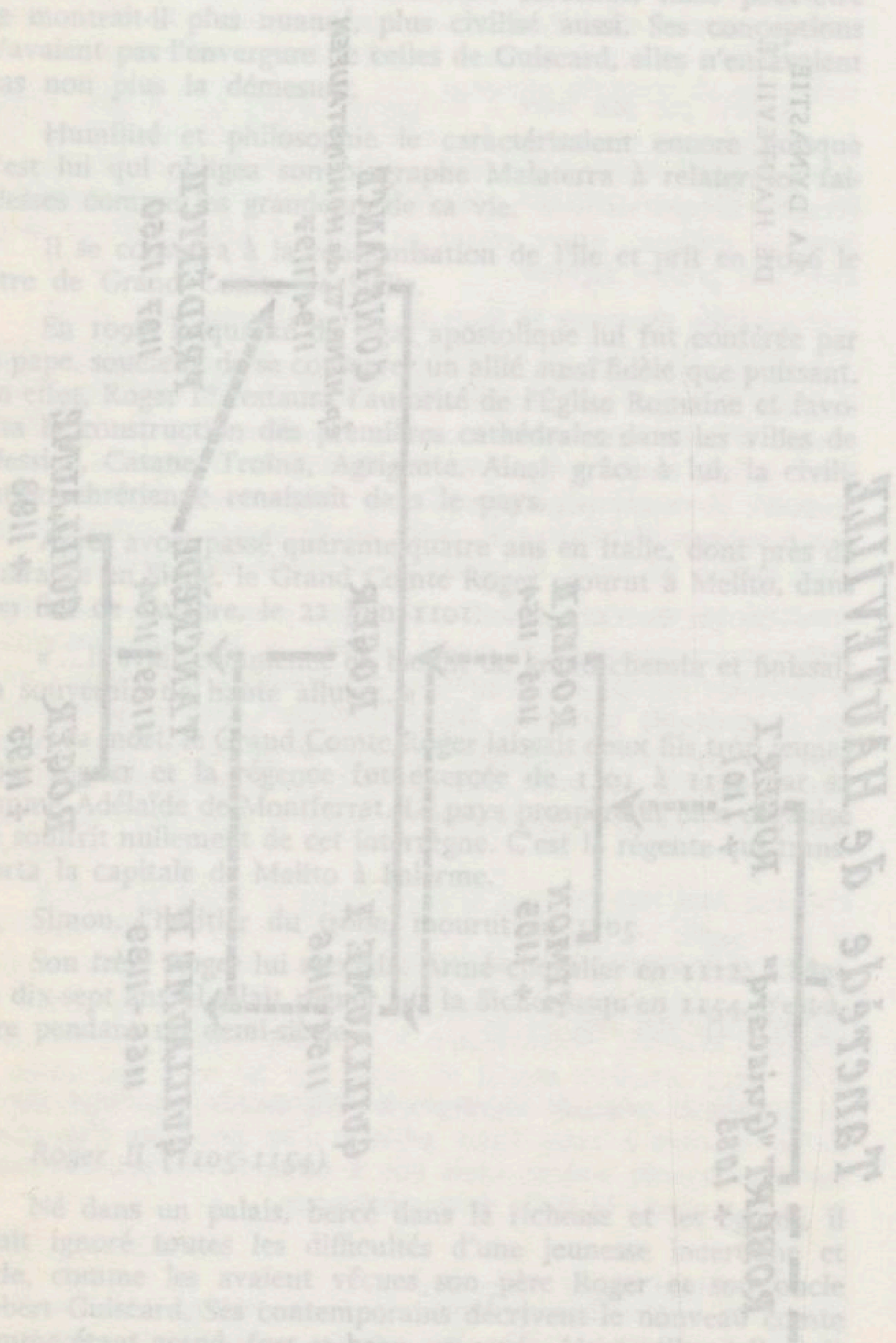
Il avait passé quarante-quatre ans en Italie, dont près de dix ans en Sicile. Le Grand Prince Roger mourut à Melito, dans le pays de Lucanie, le 22 mai 1101.

Il fut enterré dans la basilique de Sainte Agathe et fut couronné par le Grand Concile. Roger laissa deux fils, Roger et Simon, et la couronne fut échoisie de 1101 à 1112 par son fils aîné, Adalalde de Montferret. Le pays prospéra pendant son règne. Le pays prospéra pendant son règne. Ce fut la reine qui porta la capitale de Melito à Palerme.

Simon, d'origine du comté de Sicile, mourut en 1105. Son frère Roger lui succéda. Roger mourut en 1112 de dix-sept ans. Il était grand et fort, et la Sicile prospéra pendant son règne.

Roger II (1105-1154)

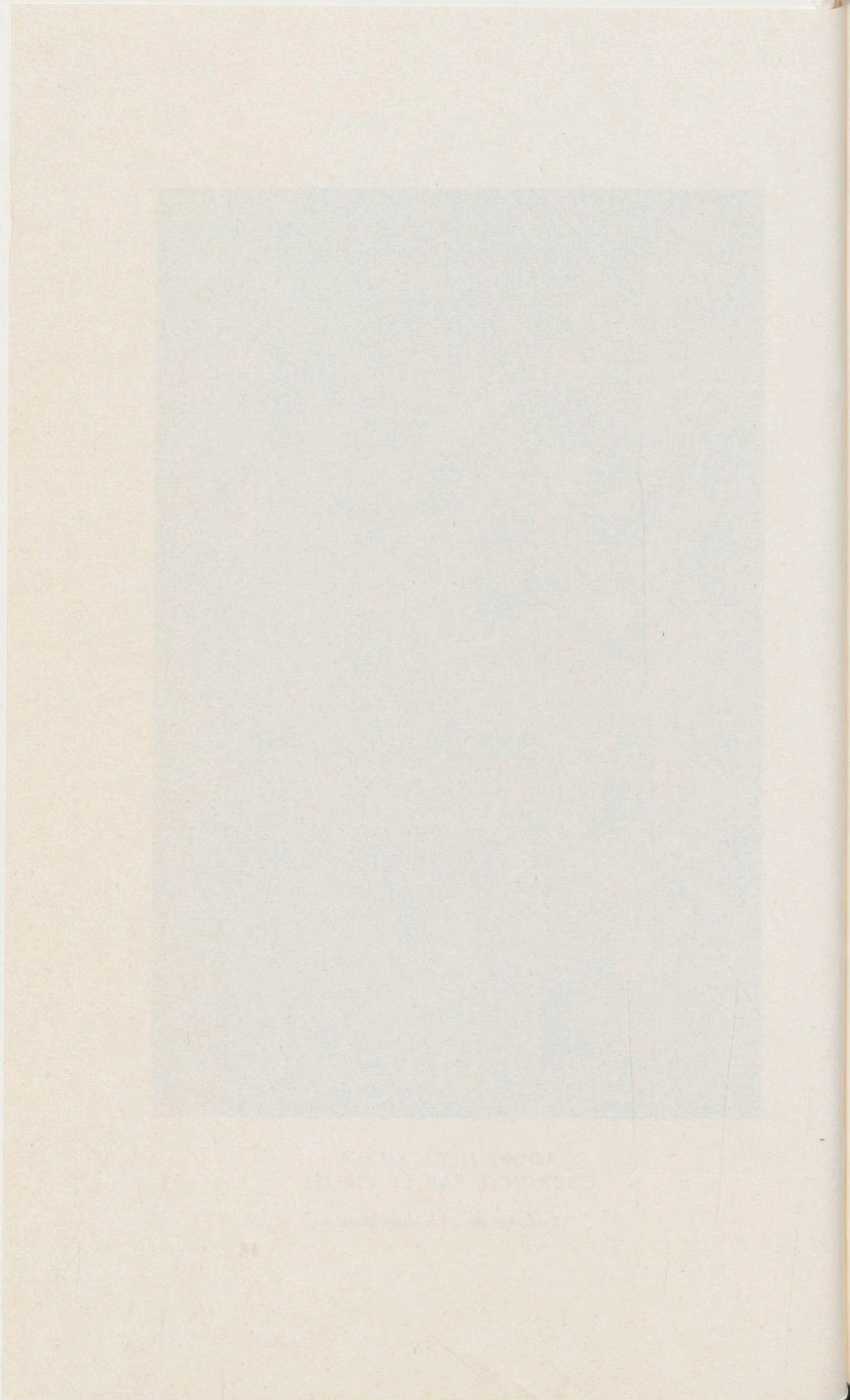
Né dans un palais, bercé dans la richesse et les honneurs, il avait ignoré toutes les difficultés d'une jeunesse pauvre et rude, comme les avaient vécues son père Roger et son oncle Robert Guiscard. Ses contemporains décrivent le nouveau prince comme étant grand, fort et beau, un vrai « Hautexille » et il avait le visage dur, la voix puissante, se livrait peu, plaçant sous ce masque l'approchait par sa sévérité, son silence, sa maîtrise de soi-même. Il possédait toutes les qualités d'un grand chef.





ROGER II DE SICILE
COURONNÉ PAR LE CHRIST

Mosaïque de « La Martorana »



Roger avait reçu de son père la Sicile et la Calabre. Des circonstances favorables lui permirent de recueillir encore la succession sur le duché de Pouille. Et, en 1127, il était couronné duc de Pouille à Salerne en grande solennité. Devenu l'égal des princes les plus puissants de la chrétienté, Roger rêvait d'un titre plus glorieux que celui de « Comte de Sicile » ou de « Duc de Pouille ». Il rêvait d'être roi !

Le pape Anaclet, l'antipape dont Roger avait favorisé l'élection, ne pouvait résister aux désirs d'un allié aussi influent : par une bulle fulminée de Bénévent, le 27 septembre 1130, il investissait Roger II « de la couronne du royaume de Sicile, de la Calabre et de la Pouille, du Principat de Capoue avec l'hommage de Naples et le secours des hommes de Bénévent ».

Et le 23 décembre de cette même année, le couronnement de Roger se déroulait à Palerme dans un déploiement de faste et de luxe dépassant les imaginations d'occidentaux : « Palerme toute entière ruisselait d'étoffes précieuses, une foule énorme s'écrasait dans les rues pour suivre les défilés d'éblouissants cortèges, harnachements couverts de métaux précieux, armes niellées d'or... Le roi marcha du palais à la cathédrale en un arroi de basileus... »

Cette « ascension » foudroyante de Roger, cette gloire étalée avec une pareille insolence ne tardèrent pas à provoquer de vives inquiétudes chez ses voisins : l'empereur d'Allemagne, le Basileus, le Pape et les grandes républiques marchandes de Pise, Gênes et Venise se sentaient menacées.

Toutes ces puissances formèrent une coalition qui aboutit, en 1137, à l'excommunication du roi de Sicile et au démantèlement des places fortes de Pouille. Mais Roger réussit à retourner la situation par ses talents militaires et son habile diplomatie.

Les relations avec la papauté se rétablirent très favorablement. C'était la paix avec Rome. Mieux encore, le roi normand devenait le protecteur officiel du pape.

Et, en 1140, Roger II promulga les Assises, véritable code des lois régissant ses possessions.

La paix assurée et l'ordre rétabli dans son royaume, Roger pouvait songer à une politique de prestige et d'expansion qu'il allait mener sur deux fronts, vers Byzance et vers l'Afrique.

Reprenant à son compte les ambitions de Robert Guiscard et du fils de celui-ci Bohémond, Roger organisa en 1147 une expédition contre Byzance menée par l'amiral Georges d'Antioche. Celle-ci débuta par la prise de Corfou, ravagea les côtes du Péloponèse, rançonna Athènes, tenta même un débarquement à Constantinople. Mais Roger comprenant que cette entreprise n'était pas à sa mesure, se contenta d'en tirer un énorme butin.

Il reporta ses efforts du côté de l'Afrique. Au début de son règne, il avait déjà tenté l'aventure vers la Tunisie, prolongement de son domaine et plus à sa portée.

En 1148, grâce à Georges d'Antioche encore une fois, Roger II tenait toute la côte barbaresque de Tripoli à Tunis et contrôlait Kairouan et son centre caravanier.

La puissance de Roger se confirmait non seulement en politique mais encore dans le domaine des arts et des sciences. Le pays vit s'édifier églises, cathédrales. Le Palais des Normands de Palerme, transformé et embelli, avec la Chapelle Palatine et les appartements du roi, la Cathédrale de Cefalù, sont de très éloquents témoignages de la splendeur de ce règne.

Roger II mourut paisiblement à Palerme en 1154. Il laissait un royaume en pleine prospérité.

Guillaume I^{er} (1154-1166)

Le successeur d'un grand souverain a une tâche bien difficile : maintenir le prestige.

Au fils de Roger II, qui allait régner douze ans, échouait un pareil héritage. Grand, corpulent, brun de cheveux et de visage, Guillaume I^{er} possédait la beauté célèbre de sa famille. Mais de caractère taciturne, orgueilleux et froid, il aimait à vivre dans la retraite de son palais.

Dès son accession au trône, cet homme nonchalant, moins ardent aux affaires, se reposa sur quelques conseillers, notamment un certain Maïon de Bari. Et il connut des difficultés à l'intérieur, comme à l'extérieur.

Des révoltes éclatèrent dès 1154, en Italie, soutenues par Frédéric Barberousse, le Basileus et le Pape. Le mouvement s'étendit à la Sicile en 1155 et Palerme même fut agitée par des émeutes populaires.

C'est seulement un an plus tard que Guillaume se décida à agir. La répression fut effroyable et tandis que l'ordre se rétablissait dans le royaume, la bourrasque gagnait la Tunisie.

Pendant que prenait fin la colonisation africaine, une expédition vers les îles grecques amenait les Siciliens jusque sous les murs de Constantinople : ce coup d'audace impressionna le Basileus Manuel Commène qui accepta de négocier. En 1158, une paix de trente ans était conclue reconnaissant la suzeraineté normande sur la Sicile et l'Italie.

Les difficultés intérieures recommencèrent. L'assassinat de Maïon déclencha un complot contre le roi. Le 9 mars 1161, le palais royal était envahi, pillé. Dans Palerme, ce fut le déchaînement le plus sauvage. L'excès même des désordres entraîna une réaction dans tout le pays et on accourut pour secourir Guillaume. L'ordre fut rétabli grâce à deux ministres énergiques, Richard Palmer et Mathieu d'Ajello, et la Sicile redevint calme et prospère.

Guillaume s'en retourna à sa vie à l'orientale, dans ses palais de Palerme ou de la Conca d'Oro. Son harem, la philosophie, l'astrologie occupaient tout son temps.

Il mourut en 1166 à l'âge de quarante-six ans.

Il est entré dans l'Histoire sous le nom de Guillaume « le mauvais », et cependant Hugues Falcand, un contemporain comptant parmi ses détracteurs, lui rendit cet hommage en citant ces deux vers de Luçain : « Le voici mort cet homme qui, bien inférieur à ses aïeux dans le domaine de la justice, fut cependant utile à son époque ».

*...Civis obis inquit, multum majoribus impar,
Nosse modum juris, sed in hoc tamen utilis aevo...*

Guillaume II (1166-1189)

A Guillaume I^{er} succéda son fils. C'était un adolescent extrêmement séduisant, doué en toutes choses, mais, en 1166, il n'avait que treize ans, et la régence du royaume fut assurée par sa mère, Marguerite de Navarre, jusqu'en 1171 : ce furent cinq années d'intrigues et de complots.

De Guillaume II, il faut retenir qu'à la suite d'un mariage manqué avec la fille du Basileus, il organisa en 1185 une expédition contre Byzance qui se termina par un échec. Il participa à la troisième croisade et facilita le rapatriement des Français et des Anglais par la Sicile.

Durant son règne, la Sicile s'embellit de nombreux monuments ; les plus fameux sont la cathédrale et le cloître de Monreale, à quelques kilomètres de Palerme.

Si Guillaume II connut quelques revers militaires et diplomatiques, il laissa le souvenir d'un monarque juste et bon et fut nommé « Guillaume le Bon ».

Guillaume II avait conclu, en 1184, avec l'empereur d'Allemagne, Frédéric Barberousse, un traité d'alliance aux termes duquel il donnait en mariage sa tante Constance, fille posthume de Roger II, à Henri, héritier de Barberousse et roi des Romains.

Mais ce pacte contenait une clause redoutable : il était stipulé que si Guillaume mourait sans enfant, Constance devenait héritière du royaume de Sicile qui entrait ainsi dans le patrimoine des Hohenstaufen. Aussi lorsque Guillaume mourut prématurément et sans enfant en 1189, Henri VI était-il habilité à recueillir l'héritage des Hauteville.

Les Normands de Sicile refusant de passer aux mains de l'empereur germanique, se choisirent un nouveau chef en la personne de Tancrède de Lecce, petit-fils de Roger II.

Tancrede (1189-1194)

Il gouverna le royaume pendant quatre ans et à sa mort en 1194, les Allemands qui avaient envahi l'Italie, débarquaient à Messine. Le jour de Noël, Henri VI de Hohenstaufen était couronné roi de Sicile.

Ainsi la belle épopée des Hauteville commencée avec un Tancrede prenait fin avec un Tancrede.

L'ADMINISTRATION

La dynastie normande apporta en Sicile une civilisation remarquable qui contribue encore, neuf cents plus tard, au prestige de l'île.

En Sicile, comme en Angleterre, les Normands de cette époque surent se montrer de bons administrateurs et des mécènes avisés. Et dans ces domaines, des rapprochements semblent intéressants entre les Hauteville et les Normands de Guillaume le Conquérant.

Le rapprochement vaut déjà pour l'administration. Ainsi, de même que les Normands de Guillaume trouvaient sur le sol anglais des populations de Saxons, de Celtes, avec leurs institutions et leurs coutumes, de même les Hauteville vont trouver en Sicile différentes communautés qui ont leur organisation, leur religion, leur civilisation propres. Il s'agit principalement des Grecs arrivés depuis longtemps dans l'île, parlant le grec, de religion chrétienne, mais d'obédience byzantine depuis le Schisme, et des Arabes installés depuis deux siècles en Sicile, parlant l'arabe, de religion musulmane et régis par la loi coranique.

De même que les descendants de Guillaume le Conquérant surent respecter, en Angleterre, les institutions saxonnes en imposant seulement une administration centralisée et une législation qui tenait compte des particularismes locaux, de même on retrouve en Sicile entre les mains du souverain normand et de ses fonctionnaires une forte centralisation du pouvoir obtenue sans bouleverser l'ordre existant avant la conquête, mais en lui superposant des éléments nouveaux. Et ici comme là, les Normands ont fait preuve d'une remarquable faculté d'adaptation et d'assimilation.

A la cour du roi, véritable organe du gouvernement central, de grands officiers entouraient et assistaient le souverain. C'était tout d'abord le premier ministre qui portait le titre arabe d'émir, puis devint l'émir des émirs et qui dirigeait aussi les forces armées dont la principale était la flotte (amiral). Puis venaient le protonotaire, chef des bureaux, et le logothète, porte-parole du roi (ces deux offices étant d'origine byzantine), le sénéchal, le chancelier, le chambrier (ces titres-là d'origine normande) et encore le maréchal, l'échanson, le chapelain.

L'attribution des différentes charges était faite selon les aptitudes diverses des races soumises. Si les finances étaient généralement confiées à des musulmans, la flotte l'était souvent à d'anciens corsaires arabes ou syriens très expérimentés. Les Grecs, en revanche, ne semblent pas avoir joué un grand rôle dans l'administration.

Les diplômes royaux, selon la nationalité à laquelle ils étaient délivrés, étaient rédigés en grec ou en latin. La langue arabe était également employée en chancellerie et la datation musulmane de l'hégire souvent utilisée. Mais la langue adoptée à la cour était le français. Cette diversité de langues, ce « polyglottisme », est un signe matériel très frappant de l'esprit qui animait les rois normands.

Les trois anciens émirats devinrent onze provinces commandées par des justiciers et des chambriers relevant directement de l'autorité du roi. Les villes eurent à leur tête des fonctionnaires royaux chargés d'assurer l'ordre et la justice et qui portaient, selon le lieu de leur affectation le titre « d'émir » d'origine arabe ou de « stratège » ou « catépan » d'origine grecque, ou de « bailli » ou « vicomte » d'origine normande.

Comme en Angleterre, la législation tenait compte des particularismes locaux et chaque sujet était régi par sa propre coutume. Un diplôme délivré à la ville de Catane précise en effet : « Les Latins, les Grecs, les Juifs, les Sarrasins seront jugés chacun suivant sa loi ».

Et ce principe est clairement énoncé par Roger II dans le

préambule des Assises : « Les lois nouvellement promulguées obligent tout le monde... Mais il n'est porté aucune atteinte aux mœurs, coutumes et lois des peuples soumis à notre pouvoir, chacun en son particulier... A moins que l'une de ces lois et coutumes ne s'opposent manifestement à nos prescriptions ».

On voit avec quelle sagesse et quel éclectisme les rois normands surent respecter les coutumes les plus diverses.

LA RELIGION

Restait le problème de la religion. La conquête avait été motivée par le souci de rendre la Sicile à la chrétienté et la population de l'île avait tout à craindre de ces nouveaux maîtres catholiques à une époque où le fanatisme religieux était exacerbé par l'esprit de croisade.

Officiellement, le roi était avant tout un souverain chrétien, *Adjutor christiannorum et clipeus — Nasir en Nasraniah*, selon les documents arabes — c'est-à-dire « Défenseur et bouclier des chrétiens ». Or les Normands, aussi respectueux des droits de chacun que soucieux du maintien de l'ordre, ne commirent pas l'erreur d'imposer la religion par la force aux peuples vaincus. Bien au contraire, ils adoptèrent une politique de grande tolérance envers les Grecs orthodoxes et les Arabes musulmans et l'égalité fut établie entre les confessions et les cultes. Pour mener cette politique hardie, les rois normands réussirent, au prix de luttes acharnées et de grandes difficultés, à obtenir de la Papauté la délégation apostolique, ce qui leur accordait dans leurs états une liberté d'action sans contrôle en matière religieuse.

L'œuvre de restauration de l'Église fut entreprise : des évêchés latins furent créés, pourvus d'évêques nommés par le roi, venus de Normandie, d'Angleterre, de Provence. Les souverains enrichirent avec une égale libéralité les églises et abbayes latines comme les églises et monastères byzantins. Les musulmans n'étaient pas moins bien traités : leurs mosquées restèrent ouvertes et furent largement dotées. Les Juifs eux-mêmes obtinrent des privilèges et pouvaient dans leurs synagogues observer leur culte sans être inquiétés.

Ces méthodes à la fois fermes et libérales conquièrent la population qui avait été opprimée par les précédents occupants et rallièrent très vite les musulmans. Et nombreux furent-ils à apporter leur concours au rayonnement du royaume et au prestige de leurs souverains.

La politique habile des rois normands permit de réaliser l'unité de la « nation » sicilienne et d'envisager alors des actions extérieures.

La puissance et l'expansion du royaume de Sicile reposaient sur une condition primordiale, l'existence d'une flotte : « Fortune court sur mer » disait-on.

Les Normands le comprirent qui créèrent une marine incomparable tant par le nombre de ses navires que par la qualité de ses marins et de ses chefs. Le plus célèbre d'entre eux, Georges d'Antioche, était originaire d'Orient. Après avoir servi un certain nombre d'émirs africains, il était passé au service de Roger II qui en fit son « amiral » et fut le premier à porter ce titre francisé de l'arabe « émir al bahr », qui signifie commandant de la mer.

Avec un capitaine aussi expérimenté, la maîtrise de la mer fut acquise et les Normands engagèrent de vastes expéditions dans toutes les directions pour favoriser leur commerce. Ils établirent des comptoirs aux Baléares, s'installèrent en Afrique, relièrent Alexandrie, Antioche. Ils acquirent alors, en face des concurrentes Venise, Gênes et Byzance, une place prépondérante dans le trafic méditerranéen.

Vis-à-vis de Byzance, la rivalité commerciale se doublait d'une rivalité politique. Tous les princes normands depuis Robert Guiscard, les Roger, les Guillaume, étaient fascinés par le prestige du Basileus et la gloire de sa capitale, et rêvaient de s'asseoir sur le trône de Byzance. Ainsi se lancèrent-ils, l'un après l'autre, dans des expéditions audacieuses, mais en vain. Les murailles de Constantinople tenaient encore bon et les assauts du « dragon de l'occident », ainsi le Basileus désignait-il le roi de Sicile, ne purent rien contre elles !

L'ART

Mais c'est peut-être dans le domaine des arts que l'empreinte des Normands a été la plus marquée et la plus durable et les œuvres d'art dues à cette dynastie font encore la richesse de la Sicile.

Là encore le rapprochement avec les Normands d'Angleterre est intéressant. Les uns comme les autres surent encourager un heureux mariage entre l'art qu'ils trouvaient sur place et les tendances artistiques qu'ils importaient de France ou qui prévalaient à l'époque dans le monde chrétien au point de créer quelque chose de nouveau et tout à fait original.

Selon une tradition solidement ancrée chez ces fils de Vikings convertis, des églises étaient bâties sur les lieux même de leurs victoires. Ainsi, « pendant les trente années que dura la conquête de la Sicile, le vacarme des chantiers dura autant que le fracas des armes », est-il rapporté.

Tout le pays se couvrit d'églises. Les moines bénédictins appelés de France par les Hauteville appliquèrent le style de Cluny, puis de Cîteaux, dans la construction des premiers édifices, et l'évolution se fit rapidement vers le style latin plus fastueux venu du Mont-Cassin. Les concessions faites aux chrétiens orthodoxes entraînèrent la reconstruction d'églises basilicennes supprimées pendant la domination musulmane et bientôt les influences byzantines se conjugèrent au style roman. Si les monuments de l'époque normande portent bien la marque personnelle du prince qui en a ordonné l'exécution, ils offrent tous une combinaison harmonieuse des différentes civilisations réunies sur le sol sicilien, normande et latine, byzantine et arabe, alliant l'austérité du style roman aux splendeurs de l'Orient. Des architectes et des artistes venus de toutes les directions du monde chrétien, de Normandie, de Rome, de Venise, de Byzance, unirent leurs talents et leurs efforts aux artistes et artisans locaux grecs et arabes pour coopérer à cet essor artistique.

Nous nous limiterons à Palerme et ses environs (Cefalù et Monreale), puisque c'est Palerme que nous honorons aujourd'hui.

C'est à Robert Guiscard et Roger I^{er} que, selon la tradition, nous devons la plus ancienne église de Palerme. San Giovanni dei Lebbrosi (Saint-Jean-des-Lépreux). Elle aurait été fondée dans le faubourg de la ville pendant le siège, vers 1071 : de plan basilical latin, elle présente la particularité d'être surmontée d'une coupole de style arabe.

Mais c'est à partir du règne de Roger II que Palerme s'agrandit et s'embellit.

L'ancien Palais des Émirs devient le Palais des Normands. Roger II le transforme complètement. Il y fait construire des tours, notamment la Tour Pisane, et de nos jours encore on y admire la chambre du Trésor et les appartements du Roi, mais surtout « ce bijou religieux le plus surprenant rêvé par la pensée humaine », selon Guy de Maupassant, la Chapelle Palatine. Cette chapelle témoigne de la collaboration très intime des artistes latins quant à la conception architecturale, et byzantins et arabes quant à l'extraordinaire qualité des éléments décoratifs.

L'église San Giovanni degli Eremeti (Saint-Jean-des-Ermites) commencée par Robert Guiscard aussitôt après la prise de Palerme, est achevée sous Roger II. Bâtie suivant un plan de croix latine,

elle est surmontée de cinq petites coupoles roses de style arabe et agrémentée d'un charmant cloître roman. Cette curieuse harmonie est d'un effet très pittoresque.

Roger II, à la suite d'un vœu, fait édifier en 1131 à Cefalù, petit port sur la côte à 70 km de Palerme, une cathédrale dont il confie la construction à des moines clunisiens.

De tous les monuments de Sicile, la cathédrale de Cefalù offre l'exemple le plus proche du style roman tel qu'il était appliqué en Normandie et plus spécialement celui de Caen. Et l'on retrouve dans la décoration intérieure de l'église l'œuvre d'artistes byzantins et arabes dont l'inspiration rappelle bien celle de la Chapelle Palatine, sa contemporaine.

Les rois normands aimaient à retrouver la fraîcheur de l'été dans la Conca d'Oro, aux environs de Palerme. A chacun de s'y faire construire des palais où le style arabe prédomine. La Favarah de Roger I^{er}, la Ziza de Guillaume I^{er}, la Cuba, la Cubula de Guillaume II, s'élèvent au milieu de « jardins délicieux », dit Aimé, « pleins de fruits et d'eau où les chevaliers ont chose royale et paradis terrestre... »

Mais pendant ce même temps, Guillaume II ne manquait pas de favoriser la construction de la cathédrale de Palerme sous la direction de son archevêque Gauthier Ophamil. Et c'est à lui que nous devons encore un monument dont il voulait faire le panthéon de ses ancêtres, la cathédrale de Monreale. Commencée en 1174, elle fut construite d'un seul élan sur la colline à quelques kilomètres de Palerme, flanquée d'un cloître considéré comme l'un des plus beaux du monde. Si les architectes ont respecté les règles classiques du style roman, les artistes byzantins et arabes ont apporté leur majestueuse part d'embellissement qui font de cet ensemble une admirable synthèse de l'Occident et de l'Orient.

La cathédrale de Monreale est le « chant du cygne » de l'art normand de Sicile, elle en est aussi le couronnement.

Palerme, au dire du voyageur arabe Ibn Djobaïr, est « la plus vaste et la plus belle métropole du monde, la cité de toutes les élégances dont on ne finirait jamais de vanter les charmes... »

« Voici triomphant le palais du Roi », s'émerveille Ibn Omar. « C'est là que la joie descend de cheval pour se faire héberger. Admire ce séjour auquel Dieu a accordé la beauté la plus parfaite. Regarde ses jardins inviolés où sont rassemblées toutes les délices de la terre... La beauté du printemps enveloppe les parcs du Roi d'éclatants manteaux... et parfume la brise du matin et le souffle du soir... »

Dans ce palais digne de sa grandeur, le roi Roger vit en authentique Basileus, mais peut-être à ses heures coiffe-t-il le turban comme ses cousins Bohémond et les princes d'Antioche ? Pour le protéger et lui faire honneur, il est entouré d'une garde nègre, d'une cohorte de jeunes pages siciliens et d'un corps d'archers normands, fiers et braves comme les léopards qui figurent sur leur bannière.

« Roger, roi des Césars », confie le Persan Imad-ad-Din, « est sans cesse occupé à des grands projets parmi les délices d'une vie que je prie le ciel de lui conserver et dans la compagnie qui lui est chère des savants... »

La cour de Palerme est devenue le lieu de rencontre de toutes les grandes intelligences du temps. On y entend parler le français, le latin, le grec, l'arabe. L'émir Eugène traduit en latin l'Optique de Ptolémée et d'autres lettrés grecs interprètent Platon, Aristote, Euclide. C'est là que Ibn Idris, connu de tout le monde arabe, a été appelé par le roi Roger pour composer son très célèbre traité de géographie. Intitulée « Divertissement pour celui qui aime à parcourir le monde », cette œuvre est passée à la postérité sous le nom de « Kitab-al Rugiari » — le livre de Roger. Le roi émerveillé par tant de science voulut, en récompense, offrir au savant une boule d'argent sur laquelle il pût figurer tous les pays connus depuis l'Inde et la Chine, jusqu'au détroit de Gibraltar... Nous sommes en 1154 !

Et Ibn Idris de rendre ce bel hommage à son souverain :

« On ne pourrait dire tout son savoir en matière de mathématiques comme en fait de politique, ni marquer la limite de ses connaissances en ces sciences. Il leur a apporté des innovations singulières telles qu'un prince n'en réalisa jamais ».

La faveur dont Roger entourait les savants s'étendait aux poètes, et nombreux furent-ils, Abu Daw, Ibn Omar, Ibn Basroum, Abd-ar-Rahman, à chanter les louanges de leur souverain tout comme les merveilleuses beautés de l'île.

L'influence de l'Orient s'exerça rapidement et très profondément sur la mentalité et le mode de vie des Normands. Les sérails se répandirent dans la noblesse, et si Roger II ne semble pas s'y être laissé aller, il permit à ses fils et à ses barons d'avoir des harems gardés par des eunuques aux noms de parfums et de fleurs.

L'exotisme des mœurs adoptées à la cour fut imité par tous ceux qui, même de loin, entendaient vanter ce luxe et ces merveilles. Écoutons encore Ibn Djobair : « Les dames chrétiennes de Palerme suivent tout à fait les modes des femmes musulmanes. A l'occasion de Noël, elles sortent habillées de robes de soies

de couleur d'or, chaussées de brodequins dorés et se pavanent dans les églises, surchargées de colliers, de fards et d'odeurs !... »

Guillaume I^{er} déjà, Guillaume II moins encore, ne sut résister aux philtres enivrants que distillait le paradis sicilien.

Le Rouennais Charles Nicolle, esprit délicat et cultivé autant que célèbre savant et médecin, nous décrit de façon fort vivante dans le conte *Marsa et Tiffah* tiré de son livre *Les feuilles de la Sagittaire*, la cour des derniers rois normands :

« Tel un calife aux jardins d'Espagne, le roi Guillaume tient dans son château de la Ziza sa cour de savants, de poètes et d'astrologues...

« Une fraîche fontaine jaillit sous les voûtes ajourées et coule en ruisselets chantants sur le pavé doré des mosaïques. Des pages agitent de longs éventails de plumes ; des eunuques gardent les portes et l'âme passionnée du souverain se détend au son des lyres et des voix.

« Il donne un ordre. Chacun se tait. On apporte les grandes sphères d'argent ouvragé sur lesquelles Edrisi grava la figure des royaumes de ce monde... Il fait un signe. La musique renaît. De nouveau le vin rosé circule. Voilées comme des houris, surchargées de bijoux, imprégnées de parfums pénétrants, les dames chrétiennes se glissent...

« Guillaume s'est levé. Son corps d'athlète indolent emplit l'aube de soie blanche brodée de pourpre et d'or. D'un pas harmonieux, récitant des vers alternés en dialecte arabe et dans la vieille langue franque, il guide les visiteurs à travers les mûriers et les orangers du jardin... »

Madame Lemerrier commente ici les projections sur l'écran des monuments normands de Sicile, de ceux du moins dont les restaurations et les remaniements n'ont pas trop endommagé l'aspect original. Puis elle reprend :

900 ANS PLUS TARD

Neuf cents ans après la prise de Palerme par les Normands du Cotentin, les Siciliens gardent le souvenir de la civilisation brillante que les Hauteville y créèrent. Ils sont fiers de leurs anciens rois, comme nous sommes fiers de nos ancêtres. Et ce sentiment inspira le rapprochement sicilo-normand.

Du 24 au 28 mars 1972, Palerme commémorait le neuvième centenaire de l'arrivée des Normands. Mgr Pailler, archevêque de Rouen, primat de Normandie ; M. l'abbé Fouré, président de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen ; M. le chanoine Mouchel, représentant l'Évêque de Coutances ; le Marquis de Malherbe, président du Souvenir Normand ; M. Yon, maire de Hauteville-la-Guiscard, et toute une délégation de parlementaires normands y étaient invités.

Mais à Rouen, dans cette Académie même, un poète délicat, M. René Herval, a chanté les Normands et la Sicile. Il est bien émouvant de penser que sa disparition, le 11 février 1972, ne lui permit pas de connaître ces manifestations du neuvième centenaire. C'est lui qui devait lire aujourd'hui ces vers extraits de son recueil *Les Siciliennes* et qui sont ma conclusion :

*...Plus loin, plus loin toujours, leur glaive scintilla
Sur la Calabre et sur les roches de Scylla,
D'où, portés par l'élan de leur âme indocile,
Ils ont, avec les Grecs, envahi la Sicile...*

*...Et nous
Enivrés de cette harmonie
Nous mêlons aux vents d'Ionie
Si doux
Les rauques chansons scandinaves
Des vieux normands sculpteurs d'étraves,
Ces fous
Que l'orgueil de leur force blonde
Un jour a dressés sur le monde
Jaloux.*

un spectacle folklorique de qualité exceptionnelle : si celui-ci semblait un viking débarqué d'un drakkar, celle-ci paraissait avoir été pour quelques instants le harem des sultanes de Roger ou de Guillaume.

Alors que les hommes de notre temps cherchent à construire l'Europe.

En remerciant Madame Lemercier-Quelquejay, le président de l'Académie, M. l'abbé André Fouré, évoqua ainsi la présence d'une délégation normande, conduite par Mgr Paillet, archevêque de Rouen, au neuvième centenaire, célébré à Palerme, de l'arrivée des Normands en Sicile.

Madame,

Demeurée sous le charme du récit de la geste des Normands en Russie et à Byzance dont vous lui fîtes hommage lors de votre réception, l'Académie ne pouvait mieux faire que de vous inviter à prendre la parole en cette année qui voit l'attention portée sur cette autre geste des mêmes Normands en Italie du Sud et à Palerme.

Le deuxième volet du diptyque n'est pas inférieur au premier : avec la science de l'historien, la délicatesse de l'arabisante très à son aise pour décrire cette cour étonnante des rois Roger ou Guillaume, avec la simplicité d'une Normande qui ne veut — surtout pas — jouer les *Femmes Savantes*, vous nous avez aidés à saisir pourquoi les Siciliens ont voulu commémorer les événements qui se déroulèrent en leur île, voici 900 ans.

Cette commémoration aurait pu paraître un défi à l'opinion publique contemporaine éprise de liberté des peuples et qui applaudit davantage un acte de décolonisation que le souvenir d'une conquête : c'est pourtant sans arrière-pensée que nos amis siciliens ont voulu marquer ce jubilé. Les membres de la délégation normande peuvent témoigner de la chaleur de l'accueil de leurs hôtes multipliant leurs prévenances et ne laissant rien à l'improviste pour rendre le séjour enrichissant sur le plan de l'esprit et de l'amitié...

Au cours de l'inoubliable célébration liturgique présidée par le Primat de Normandie en la chapelle palatine, l'archevêque de Palerme, s'exprimant en français, justifiait le sentiment commun de ses compatriotes en rappelant que la « Conquête » par les Normands avait été saluée par la population comme la libération d'une domination étrangère. Vous nous avez redit, Madame, avec quelle hauteur de vue, quel esprit de tolérance exceptionnel en cette époque, les princes issus des « gentillâtres » venus du Cotentin, surent amalgamer des hommes de races, de langues, de religions différentes qui continuaient, hélas, à batailler entre eux sur d'autres terres, tout en respectant, dans l'unité d'un État, les coutumes de communautés si diverses, communautés dont on devine encore de nos jours la lointaine origine comme en ce groupe d'acteurs qui nous donnèrent

un spectacle folklorique de qualité exceptionnelle : si celui-ci semblait un viking débarqué d'un drakkar, celle-là paraissait avoir fui pour quelques instants le harem des sultanes de Roger ou de Guillaume.

Alors que les hommes de notre temps cherchent à construire l'Europe, ils peuvent s'inspirer de la réussite exemplaire que fut celle de nos ancêtres en Sicile, mais pour ce faire, il faudrait des chefs de génie : ainsi furent providentiellement ceux qui firent flotter sur Palerme l'étendard de gueules aux léopards d'or dont la geste, moins qu'un acte historique, prend la valeur de symbole pour les hommes de bonne volonté.

« En cette année du IX^e centenaire, affirmait pour la Télévision italienne, Mgr Pailler, archevêque de Rouen, nous avons voulu, sur la base d'un passé commun, jeter un pont entre deux provinces de l'Europe, refaire le tissu vivant d'une Europe qui se cherche en utilisant tout ce que l'Histoire, l'Art et la Foi offrent de réalité vivante, et, en définitive, renouer ou développer une solide amitié ».

Pour votre part, Madame, après René Herval, dont le souvenir est resté bien vivant à Palerme, vous avez apporté une pierre précieuse à cette amitié en évoquant un grand passé dont la Normandie reste fière. Vous avez répondu à notre vœu : soyez remerciée au nom de notre Compagnie et de l'assistance attentive qui a répondu à notre invitation.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- ANDRIEU-GUITRANCOURT (Mgr P.) : *Histoire de l'Empire Normand et de sa civilisation*. Paris, Payot, 1952.
- BAZONCOURT : *Histoire de la Sicile sous la domination des Normands depuis la conquête de L'île jusqu'à l'établissement de la monarchie*. Paris, 1846.
- BERAUD-VILLARS (Jean) : *Les Normands en Méditerranée*. Paris, Albin Michel, 1951.
- CHALANDON (Ferdinand) : *Histoire de la domination normande en Italie et en Sicile*. Paris, Picard, 1907. Nouv. éd. : New-York, Burt Franklin, 1960.
- DELARC (O.) : *Les Normands en Italie depuis les premières invasions jusqu'à l'avènement de Saint Grégoire VII*. Paris, E. Leroux, 1883.
- GROUSSET (René) : *Histoire des Croisades*. Paris, Plon, 1934.
- HERVAL (René) : *Eclectisme intellectuel à la Cour de Roger II de Sicile*. Palerme, 1955. (Extr. de « Atti del Convegno intern. di Studi Ruggeriani »).
- *La Geste de Normandie. Les Siciliennes...* Rouen, Ed. de la Vicomté, 1941.
- *Monuments normands de Sicile*, in *Revue des Stés Sav. de Hte-Norm.*, 1956, Oct., N° 4.
- *Rois normands et lettrés byzantins*. Avranches, Impr. de l'Opinion de la Manche, 1942. (Sté d'Archéol. d'Avranches).
- *Rois normands et poètes arabes*, in *Revue de l'Avranchin*, Mortain, 1939.
- MALOISEL (Fernand A.P.) : *La souveraineté normande en Méditerranée. XI^e et XII^e siècles*, in *Revue du Département de la Manche, Saint-Lô*, avril 1971, T. XIII, fasc. 50. (Sté d'Archéol. et d'Hist. de la Manche).
- PETIT DE BARONCOURT : *De la politique des Normands pendant la conquête des deux Siciles*. Paris, Chamerot, 1846.
- SEBILLEAU (Pierre) : *La Sicile*. Grenoble, Arthaud, 1966.

en dehors de ceux-ci : elle nous apprend que les Normands ont toujours été en possession de la Sicile, et que les Arabes ne l'ont jamais eue.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Les Normands en Sicile. — Histoire de la Sicile sous la domination des Normands depuis la conquête de l'île jusqu'à l'établissement de la monarchie. Paris, 1852.

Baron de Ségur (G.) : Histoire de la Sicile sous la domination des Normands depuis la conquête de l'île jusqu'à l'établissement de la monarchie. Paris, 1852.

Baron de Ségur (G.) : Les Normands en Méditerranée. Paris, 1852.

Baron de Ségur (G.) : Histoire de la domination normande en Italie et en Sicile. Paris, 1852.

Baron de Ségur (G.) : Histoire des Croisades. Paris, 1852.

Baron de Ségur (G.) : Histoire intellectuelle de la Cour de Roger II de Sicile. Paris, 1852.

Baron de Ségur (G.) : Les Normands en Sicile. Paris, 1852.

Baron de Ségur (G.) : Les Normands en Sicile. Paris, 1852.

Baron de Ségur (G.) : Les Normands en Sicile. Paris, 1852.

Baron de Ségur (G.) : Les Normands en Sicile. Paris, 1852.

Baron de Ségur (G.) : Les Normands en Sicile. Paris, 1852.

Baron de Ségur (G.) : Les Normands en Sicile. Paris, 1852.

Baron de Ségur (G.) : Les Normands en Sicile. Paris, 1852.

Baron de Ségur (G.) : Les Normands en Sicile. Paris, 1852.

Baron de Ségur (G.) : Les Normands en Sicile. Paris, 1852.

Baron de Ségur (G.) : Les Normands en Sicile. Paris, 1852.

Baron de Ségur (G.) : Les Normands en Sicile. Paris, 1852.

Baron de Ségur (G.) : Les Normands en Sicile. Paris, 1852.

La Représentation des Vertus au tombeau des cardinaux d'Amboise

par l'abbé André FOURÉ

Séance publique des Prix
(12 décembre 1971)

DANS l'un des *Cahiers de Notre-Dame* publié sous la direction de Georges Lanfry, Mlle Élisabeth Chirol et M. Jean Bailly, membres de notre Compagnie, ont savamment disserté sur le somptueux tombeau élevé dans la chapelle de la Vierge en notre cathédrale, à la gloire des cardinaux d'Amboise (1).

Ils ont fait l'historique du monument, rendu hommage à l'architecte Roullant Le Roux et aux sculpteurs qui œuvrèrent à l'édification de ce chef-d'œuvre de la Renaissance, mais ils ont tenu à mettre en lumière l'ordonnance spirituelle et théologique tracée aux artistes par le chanoine Artus Fillon, curé de Saint-Maclou, futur évêque de Senlis, vicaire général et exécuteur testamentaire de Georges I^{er} « monseigneur le Légat ».

Ce plan est indispensable à connaître et permet de justifier la profusion de statues autour des deux princes de l'Église, drapés dans leur éclatante *cappa magna*, agenouillés devant la célèbre Nativité de Philippe de Champaigne qui décore, invitation à la pauvreté et à l'humilité, le retable de l'autel de la Vierge, titulaire de notre primatiale.

Il n'est pas dans notre propos de faire un exposé sur l'iconographie complète du monument, mais de nous arrêter un instant au décor du soubassement.

Qu'y voyons-nous ? Entre les « ymages » discrètes des familiers de Georges I^{er} d'Amboise, représentés dans leur costume de deuil, en prière auprès du corps de leur « père et pasteur », un groupe de huit statues fixées dans une attitude quelque peu conventionnelle qui personnifient pour la postérité les vertus pra-

tiquées par le défunt et dont il pourra se recommander au Tribunal de Dieu.

Voici les trois Théologales, « fondements solides de toute vie chrétienne :

— *la Foi*, portant l'Écriture Sainte d'une main, le Calice et l'Hostie de l'autre...

— *l'Espérance*, tenant l'ancre symbolique sur laquelle on se fixe pour affronter remous et tempêtes de l'océan de la vie...

— *la Charité*, armée de la croix rédemptrice et d'un cœur qui ne cessera jamais de battre pour l'amour de Dieu et des hommes éprouvés...

Voilà les autres Vertus, dites Cardinales « armature de toute vie morale » :

— *la Prudence* au miroir qui reflète la vérité, au compas, signe de mesure, au serpent riche de sens symbolique en toutes les religions, mais dont la présence ici met en garde contre les périls du chemin...

— *la Tempérance* tient le frein qui modère toutes les ardeurs et l'horloge qui compte le temps, dit à l'homme de ne point prolonger plus que de raison le séjour dans son lit ou devant une table trop richement garnie...

— *la Force*, casquée comme l'un des gardes du palais, étrangle un dragon qui se croyait à jamais maître et seigneur dans la tour fortifiée toute proche...

— *la Justice* dispose, à la façon du saint Michel des Jugements derniers, de la balance qui pèse, en toute équité et précision, les mérites des comparants ainsi que du glaive pour défendre l'innocent et châtier le coupable...

Dans un souci dicté par la symétrie du décor, le maître d'œuvre a donné une huitième compagne à la famille traditionnelle des sept vertus : *la Virginité* qui n'a d'autre attribut que la limpidité de son regard et sa grande beauté...

Dans la disposition générale, il convient de remarquer, comme le fit Émile Mâle à la cathédrale d'Amiens ou à Notre-Dame de Paris, que ces vertus ne siègent pas vers des hauteurs inaccessibles, dans un paradis de rêve, mais qu'elles sont proches du visiteur, à sa portée, afin qu'il apprenne à mieux reconnaître ces compagnes de la vie quotidienne et s'entraîne, dans leur contemplation, à la lutte contre les vices qui le poussent au mal⁽²⁾. Elles sont paisibles et assurées de leur triomphe peut-être à la suite de rudes combats...

Triomphe des Vertus sur les Vices : c'est la source constante

d'inspiration pour les artistes depuis l'Antiquité chrétienne, depuis le temps où les théologiens de la nouvelle Religion insistèrent sur le fait que pour eux, le combat de l'homme pour la victoire du Bien réside en lui-même et non pas seulement la lutte contre le *Fatum*, cette fatalité extérieure... combat quotidien où l'intéressé est amené, hélas, à faire le mal qu'il ne veut pas en dépit de sa conscience qui lui commande de faire le bien.

Dès les origines du Christianisme, l'imagination des écrivains et des artistes donne aux Vertus une forme concrète et vivante sous les traits de « chastes jeunes femmes belles, simples, héroïques ». Au v^e siècle, le poète latin Prudence profite d'illustres devanciers tels que Tertullien et compose un poème épique où peintres et sculpteurs découvriront des thèmes plastiques pour compléter dans les lieux saints l'imagerie destinée à l'instruction de tout un peuple de fidèles en majorité illettrés... catéchisme de pierres, de fresques ou de vitraux dont François Villon fixe le souvenir en nous parlant de sa maman :

*Femme je suis pauvrete et ancienne,
Qui rien ne sais ; oncques lettre ne lus.
Au moutier vois, dont je suis paroissienne,
Paradis peint, où sont harpes et luths,
Et un enfer où damnés sont boullus :
L'un me fait peur, l'autre joie et liesse...
La joie avoir me fais, haute Déesse,
A qui pécheurs doivent tous recourir,
Comblés de foi, sans feinte ne paresse :
En cette foi je veuil vivre et mourir. (3)*

Pour sa part, comment le chantre latin nous a-t-il présenté l'ardent combat spirituel qu'il intitule la « Psychomachie » ?

Il montre à ses lecteurs l'armée des Vices et des Vertus rangée en bataille. De leurs rangs s'avancent des champions qui se défient en combats singuliers. Le choc est brutal et les hérauts du Bien vacillent sous les coups.

Intrépide, voire imprudente, *Foi* s'élançe sans bouclier ni cuirasse, reçoit cruelles blessures, mais finit par renverser *Idolâtrie*.

Injuriée et meurtrie par *Luxure* qui brandit une torche fumeuse, *Virginité* vient à bout de son adversaire dont elle insulte le cadavre à la façon des combattants victorieux d'Homère.

Patience attend de pied ferme le choc de *Colère* qui la frappe rageusement à la tête... le casque tient bon... l'épée vole en éclats. Hors d'elle-même, *Colère* enfonce dans sa propre poitrine un

javelot sous le regard impassible de son adversaire qui n'a même pas dégainé ses armes.

Orgueil prend la relève et caracole sur le front des Vertus qu'elle accuse de lâcheté : victime de ses propres stratagèmes, elle s'écrase soudain dans une chausse-trappe méchamment creusée sur ses ordres par dame *Fraude*. *Humilité* s'élançe alors, saisit le glaive que lui tend *Espérance*, décapite sa rivale comme Judith le fit à Holopherne et s'élançe vers les splendeurs du ciel.

Toujours à l'affût de quelque bonne aubaine comme les détrousseurs de cadavres au soir d'une sanglante mêlée, *Avarice* s'est précipitée sur les richesses de *Luxure* et enfouit dans son sac colliers ou bracelets précieux : horrifiée, *Raison* tente en vain de repousser l'infâme voleuse, mais *Charité* intervient, écrase *Avarice* et distribue aux pauvres le butin mal acquis.

Tout semble terminé et *Concorde* commande le retour au camp des guerrières chargées des dépouilles opimes. Trop tôt : son discours n'est pas achevé qu'une flèche lancée par un irréductible franc-tireur l'atteint au flanc. Une nouvelle fois, *Discorde* a jeté le trouble, mais *Foi* a le dernier mot et assure la déroute de la dernière ennemie dont la langue est enclouée d'un coup de lance. Les Vertus peuvent alors entonner leur chant de victoire et entrer dans une paix chèrement méritée, sous les voûtes d'un temple qui fait songer à la nouvelle Jérusalem de l'Apocalypse.

Le drame spirituel alertement enlevé par le poète et repris à leur manière par les sculpteurs et verriers de notre cathédrale, de Saint-Maclou ou de Saint-Nicaise, n'est-il pas celui de tout homme tiraillé entre le Bien et le Mal ? Drame quotidien qui s'achève par de sombres défaites dont les moyens modernes d'information rendent compte avec trop de complaisance, hélas ! Combat journalier mené avec succès, dans la discrétion, dans l'obscurité, qui ne s'étale pas en première page des journaux, mais demeure l'honneur de tant d'hommes et de femmes de toutes conditions... n'est-ce pas le propos de notre Compagnie que de magnifier à travers quelques exemples, tous ceux et toutes celles dont le courage dans l'adversité, le sens du devoir poussé jusqu'à l'oubli de soi, sont des réalités et une source de confiance pour qui douterait des possibilités du cœur humain ou serait tenté de se replier en un égoïsme desséchant ?

Admirons encore une fois les statues de la tombe de nos fameux cardinaux : qu'elles nous conduisent, selon le mot de l'abbé Suger, le génial constructeur de Saint-Denis, « par le moyen des choses matérielles jusqu'aux réalités immatérielles ».

Souvenons-nous que ces Vertus auront le dernier mot par-dessus l'ouragan destructeur que déchaînent les Vices.

Ainsi que l'affirme l'építaphe de Georges I^{er} d'Amboise, comblé d'honneur et de fortune :

« Les honneurs s'anéantissent dans la mort,

Mais dans la mort même fleurit la Vertu qui ne connaît pas
[la Mort. »

par le Général Jean VERON

Séance publique des Prins de Vertu
(16 décembre 1972)

C'est une belle tradition de notre Académie, que la tenue, lors de la séance solennelle de décembre, des sommes d'argent déposées en faveur de personnes particulièrement méritantes qui ont été signalées.

Ces libéralités qu'elle fait sous le nom de Prix de Vertu, elle les doit à des Fondations (une dizaine) dont les donateurs ont agi — très libéralement d'ailleurs — l'empêché qu'elle devait en faire chaque année.

Mon devoir sera donc d'abord d'adresser très respectueusement et à travers le temps — car certaines Fondations sont très anciennes — nos remerciements à ces personnes généreuses qui ont voulu, avant tout, récompenser le Mérite.

Qu'il me soit permis d'inviter à suivre leur exemple, nos amis qui disposent de quelque fortune et sans nuire à leurs libéralités envers, comprennent à la fois l'histoire et la poésie de ce geste.

C'est une tradition aussi de notre Académie que, lors de nos réunions, un siège soit fait de cette Vertu au nom de laquelle les Prix ont été institués, et c'est cette de tradition rétrospective que l'Académie incarne, ou plutôt incarne, et nous revivons à son tour, d'est-à-dire, pour ainsi dire, à récombiner.

NOTES

- (1) Georges LANFRY, Elisabeth CHIROL, Jean BAILLY : *Le Tombeau des cardinaux d'Amboise*, in *Les Cahiers de Notre-Dame de Rouen*, Rouen, Lecerf, 1959.
- (2) Émile MALE : *L'art religieux de la fin du Moyen Age en France*, Paris, A. Colin, 1922.
- (3) François VILLON : *Poésies* (Ballade pour prier Notre-Dame). édit. de Robert Guiette. Paris « Le livre de poche », chez Gallimard et Librairie Générale Française, 1964.

... nous nous sommes vus dans les yeux de ces hommes
 devant l'ouragan destructeur que déclenchent les Visceras
 ... l'épave de l'épave de Georges le Grand, l'épave de
 l'épave de l'épave de l'épave de l'épave de l'épave de l'épave
 ... l'épave de l'épave de l'épave de l'épave de l'épave de l'épave
 ... l'épave de l'épave de l'épave de l'épave de l'épave de l'épave
 ... l'épave de l'épave de l'épave de l'épave de l'épave de l'épave

Toujours à l'effort de quelque longue année comme les
 débris de cadavres au sein d'une sanglante mêlée. Avarice
 nous nous précipitons sur les richesses de la terre et nous nous
 sur colliers ou bracelets précieux : horribles. Nous nous en vain
 de repousser l'instinct de la mort, mais l'instinct de la mort
 nous nous distribue aux pauvres le butin mal acquis.

Tout semble terminé et Concordie commande le retour au
 camp des guerriers chargés des dépouilles opimes. Trop vite
 son discours n'est pas achevé qu'une flèche lancée par un irré-
 ductible franc-tireur l'atteint au flanc. Une nouvelle fois, Discorde
 a jeté le trouble, mais foi à la dernière fois et essai la déroute
 de la dernière armée dont la langue est enroulée d'un coup de
 lance. Les Vertus peuvent alors annoncer leur chef de victoire
 et entrer dans une paix chèrement méritée, sous les voûtes d'un
 temple qui fait songer à la nouvelle Jérusalem de l'Apocalypse.

Le drame spirituel ainsi enlevé par le poète et repris
 à leur manière par les sculpteurs et verriers de notre cathédrale,
 de Saint-Michel de Saint-Nicolas, n'est-il pas celui de tout
 homme qui se débat entre le Bien et le Mal? Drame quotidien qui
 nous nous débattons entre les deux forces opposées de la vie et de la mort
 formation rendant compte avec trop de complaisance, à la
 Combat journalier mené avec nous dans la discrète, que
 l'obscurité de nos vies nous nous débattons entre le Bien et le Mal
 mais demeure l'honneur de tout d'homme et de femme de toute
 conditions, à la fois par le poète et par le sculpteur, que
 celles de nos vies nous nous débattons entre le Bien et le Mal
 dont le combat nous nous débattons entre le Bien et le Mal
 ... l'épave de l'épave de l'épave de l'épave de l'épave de l'épave
 ... l'épave de l'épave de l'épave de l'épave de l'épave de l'épave
 ... l'épave de l'épave de l'épave de l'épave de l'épave de l'épave
 ... l'épave de l'épave de l'épave de l'épave de l'épave de l'épave
 ... l'épave de l'épave de l'épave de l'épave de l'épave de l'épave

La Vertu courageuse

par le Général Jean VÉRON

Séance publique des Prix
(16 décembre 1972)

C'EST une belle tradition de notre Académie, que la remise, lors de la séance solennelle de décembre, des sommes dont elle dispose en faveur de personnes particulièrement méritantes qui lui ont été signalées.

Ces libéralités qu'elle fait sous le nom de *Prix de Vertu*, elle les doit à des Fondations (une dizaine) dont les donateurs ont spécifié — très libéralement d'ailleurs — l'emploi qu'elle devait en faire chaque année.

Mon devoir sera donc d'abord d'adresser très respectueusement et à travers le temps — car certaines Fondations sont très anciennes — nos remerciements à ces personnes généreuses qui ont voulu, avant tout, récompenser *le Mérite*.

Qu'il me soit permis d'inviter à suivre leur exemple, tous ceux qui, disposant de quelque fortune et sans nuire à leurs héritiers naturels, comprendront à la fois l'intérêt et la noblesse de ce geste.

C'est une tradition aussi de notre Académie que, lors de cette séance, un *Éloge* soit fait de cette *Vertu* au nom de laquelle les Prix ont été institués, et c'est enfin de tradition récente, que cette tâche incombe, ou plutôt que cet honneur revienne à son vice-président, c'est-à-dire, cette année, à moi-même.

★★

La Vertu, qu'est-ce à dire ? Depuis qu'il y a des Académies, les esprits se sont toujours efforcés de la définir. Comme mes prédécesseurs, j'ai fait le tour de la question et j'ai été surpris des sens *divers* que l'usage a fait de ce mot.

Certains, autrefois, ont été plus sensibles au sens moral et je dirai même religieux que, dès la plus haute antiquité, de grands moralistes comme Socrate, Platon, Epictète, avaient accordé à la Vertu et que, plus tard, l'Église chrétienne confère à l'ensemble des qualités qui caractérise « l'homme vertueux » tel qu'on le comprenait au temps où se bâtissaient les cathédrales, c'est-à-dire « le preux », l'homme sans peur et sans reproche, aimant Dieu et le prochain, respectant la foi-jurée, prêt à mourir avec intranquillité pour son idéal mais sachant pardonner.

La Vertu, conception théologique, rayonne alors accompagnée de ses satellites ou de ses composantes et vous avez, comme moi, gardé le souvenir de la promenade archéologique que nous fit faire, l'an dernier, M. l'abbé Fouré autour du tombeau des cardinaux d'Amboise. Nous avons admiré avec lui la représentation sculpturale — un peu conventionnelle peut-être mais pleine de charme et de délicatesse — des sept Vertus théologiques, morales et cardinales : Foi, Espérance, Charité, Prudence, Tempérance, Force et Justice.

C'est un aspect aimable des Vertus qui se transmettra de siècle en siècle, de la Renaissance aux temps modernes. Elles sont en effet, au xv^e siècle, pour l'auteur de *L'Imitation*, « des délices spirituelles douces et chastes, répandues par Dieu dans les cœurs purs ». Et cette pensée trouvera son écho jusqu'à ces jours troubles et graves, où Péguy se révélera le chantre, inspiré et opportun, de la « Petite Espérance ».

Mais, en dépit d'une contradiction apparente, et loin des rêves archéologiques ou poétiques, il me faut, pour en donner une plus complète définition, prendre le mot *Vertu* dans son sens le plus primitif, le plus brutal peut-être, mais le plus conforme à son étymologie, c'est-à-dire le mot latin *Virtus* qui doit se traduire par « Force, Vaillance, Courage ».

C'est bien dans cette acception que nous le trouvons chez tous les auteurs latins : Cicéron, César, Salluste...

C'est encore avec le même sens chargé d'ardeur guerrière qu'on retrouve le mot *Vertu* dans nos grands classiques du xvii^e siècle : Bossuet l'emploie dans ses oraisons funèbres, La Fontaine dans ses fables, et Corneille met le mot dans la bouche du Cid quand ce dernier parlant de son vieux père, s'attaque au comte dans sa célèbre provocation meurtrière :

*Sais-tu que ce vieillard fut la même Vertu,
La vaillance et l'honneur de son temps, le sais-tu ?*

Ainsi *Vertu*, synonyme de vaillance et d'honneur, donne la définition du *Courage*. C'est bien en effet du courage qu'il s'agit

ici. Dès le début de la scène précédente n'avons-nous pas vu le père outragé faisant appel au courage de son fils :

Rodrigue as-tu du cœur?...

Qu'est-ce donc que le Courage? J'ai eu l'occasion — il y a quelques années — de traiter cette question d'ordre philosophique dans l'enceinte même de notre Académie en rendant hommage à nos Anciens Combattants. Je disais alors que, dans l'acception générale, le courage du combattant, c'était *l'idée de devoir* et *l'esprit de discipline* poussés jusqu'à l'acceptation du sacrifice.

Mais cette notion est insuffisante pour expliquer le *ressort psychologique* qui détermine l'homme à faire l'acte grave et parfois héroïque qu'il a décidé de faire.

Au point de vue psychologique, le courage, c'est un *dépassement* : un dépassement de la Volonté contre des instincts naturels et quelquefois raisonnables, l'instinct de conservation, par exemple.

Nous sommes très loin de la conception moyennageuse des vertus considérées simplement comme opposées aux vices dont elles peuvent triompher au nom de la morale. Nous sommes à un échelon très élevé de l'*Esprit* et il faudra parfois au héros toute la force d'âme d'une nature d'élite pour lui faire accomplir ce qu'il considère comme son *devoir* au seuil, souvent, de circonstances dramatiques pénibles.

Je fais appel, une fois encore, à Corneille dont le jeune Horace parlant du sort cruel qui lui est dévolu, déclare :

Et comme il voit en nous des âmes peu communes

Hors de l'ordre commun il nous fait des fortunes...

Voilà bien ce dépassement de la volonté pour créer l'acte héroïque.

★★

Je ne voudrais pas me laisser entraîner par cette démonstration d'ordre philosophique hors du sujet qui nous occupe, car je ne suis pas chargé de couronner des guerriers mais de rendre hommage aux récipiendaires de nos Prix de Vertu dont la plupart sont d'humbles dames.

Je n'aurai garde de le méconnaître et les dames ne sauraient être absentes quand il s'agit de célébrer le courage.

Il faudrait oublier que notre sainte nationale c'est Jeanne d'Arc et que l'humble bergère de Domrémy sut être une fière guerrière.

Combien de femmes françaises, s'inspirant d'un si haut exemple, n'ont-elles pas montré au monde les plus hautes vertus militaires en combattant ouvertement ou dans la Résistance ?

Mais l'acte guerrier n'est même pas nécessaire pour faire état du courage et, en particulier, du courage féminin. Il suffit de puiser dans notre florilège académique, car :

— Le Courage, c'est quelquefois simplement accepter la vie telle qu'un cruel destin l'impose à certains ou certaines d'entre nous.

— Le Courage, c'est savoir supporter d'une âme élevée et solitaire les épreuves, les sacrifices, les deuils, les tribulations qu'apporte l'existence, sans en faire supporter le poids à quiconque.

— Le Courage, c'est persévérer dans ce que l'on a entrepris de bien faire, malgré les obstacles, la maladie, l'infirmité, les échecs.

— Le Courage, pour une femme seule, mère de famille nombreuse, c'est jour après jour, pendant de longues années, d'élever ses enfants et de pourvoir à leurs besoins matériels et moraux.

— Le Courage, c'est le dévouement filial de cette jeune femme qui, pourvue cependant d'une situation enviable, sacrifie tout pour soigner sa vieille mère malade.

— Le Courage, pour des jeunes, des jeunes artistes en particulier, amoureux de leur art, mais sans argent, c'est de se dévouer à cet Art avant de savoir s'ils auront le moyen de manger à leur faim.

— Le Courage, pour de très vieilles personnes de 90 ans sans ressources, c'est... simplement de vivre... mais de vivre encore avec le sourire...

Sans doute, il y a loin de la farouche ardeur qui anime les héros de Corneille, ou plus près de nous le soldat de 14-18 ou ceux de la Résistance et l'humble dévouement familial de la mère responsable, seule, de la santé et de l'avenir des siens face aux drames de la vie.

Mais ne nous y trompons pas, ces attitudes, pour profondément différentes qu'elles paraissent, sont de la même essence, partent du même principe : *le courage dans l'adversité* contre le malheur qui sévit sous une forme ou sous une autre.

Et au fond, pour résumer tout mon propos, il n'y a pas non plus tellement de contradiction ou d'opposition entre les deux termes si différents de la douce Vertu idéale et mystique pour laquelle *la Foi, l'Espérance*, nous commandent de regarder vers le Ciel, et ce sentiment plus près des contingences terrestres, plus près du réel et de l'immédiat qui nous fait puiser en nous-même, par un effort de volonté, ce supplément de force nécessaire pour lutter — dans un Idéal encore — mais cette fois de *Charité* pour les autres.

Et au fond, pour résoudre tout mon propos, il n'y a pas non plus tellement de contradictions ou d'opposition entre les deux termes si différents de la douce Vertu idéale et impalpable pour laquelle la Foi, l'Espérance, nous commandent de regarder vers le Ciel, et ce sentiment plus près des contingences terrestres, plus près du réel et de l'immanente qui nous fait passer en nous-même, par un effort de volonté, ce supplément de force nécessaire pour lutter — dans un idéal encore — mais cette fois de

— Le Courage, c'est résister à certains de nos instincts, à certains de nos besoins, à certains de nos goûts.

— Le Courage, c'est savoir supporter d'une âme élevée et solitaire les épreuves, les sacrifices, les deuils, les tribulations qu'apporte l'existence, sans en faire supporter le poids à qui que ce soit.

— Le Courage, c'est persévérer dans ce que l'on a entrepris de bien faire, malgré les obstacles, le malin, l'insuccès, les échecs.

— Le Courage, pour une femme seule, mère de famille nombreuse, c'est jour après jour, pendant de longues années, d'élever ses enfants et de pourvoir à leurs besoins matériels et moraux.

— Le Courage, c'est le dévouement filial de cette jeune femme qui, pourvue cependant d'une situation enviable, sacrifie tout pour soigner sa vieille mère malade.

— Le Courage, pour des jeunes, des jeunes artistes en particulier, amoureux de leur art, mais sans argent, c'est de se dévouer à cet Art avant de savoir s'ils auront le moyen de manger à leur faim.

— Le Courage, pour de très vieilles personnes de 90 ans sans ressources, c'est... simplement de vivre... mais de vivre encore avec le sourire.

Sans doute, il y a loin de la franchise ardente qui anime les héros de Corneille, ou plus près de nous le soldat de 14-18 ou ceux de la Résistance et l'humble dévouement familial de la mère responsable, seule, de la santé et de l'avenir des siens liés aux drames de la vie.

Mais ne nous y trompons pas, ces attitudes, pour profondément différentes qu'elles paraissent, sont de la même essence, partent du même principe : le courage dans l'adversité contre le malheur qui sévit sous une forme ou sous une autre.

HOMMAGE DE LA COMPAGNIE A SES MEMBRES DÉCÉDÉS

Marcel DUPRÉ
(1886-1971)

Marcel Dupré a succombé brusquement, chez lui, dans sa maison de Meudon, le 30 mai 1971, à la fin de l'après-midi. C'était dimanche de Pentecôte. Il avait, le matin même, au cours de deux messes consécutives, touché — de son admirable doigté — le grand Cavaillé-Coll de Saint-Sulpice à Paris. Il en était l'organiste titulaire depuis le 1^{er} janvier 1934, ayant succédé à Charles-Marie-Widor, mais il était l'assistant de celui-ci depuis l'année 1906, quand il avait vingt ans. Il a donc assumé pendant soixante-cinq années un service d'église — et quel service! — qui aurait suffi à lui valoir par le monde une énorme notoriété.

Ce n'était cependant que l'un des aspects de son talent. En réalité, à cette date, il y avait déjà huit ans que le jeune Marcel — encore en culottes courtes — avait été nommé organiste de l'église Saint-Vivien de Rouen le 15 juin 1898 (1).

C'est dire que l'éducation musicale fort stricte reçue chez ses parents, dans la maison natale, 12, rue du Vert-Buisson, à Rouen, avait commencé dès l'âge le plus tendre. Et qu'elle avait été complète dans l'atmosphère de travail et d'exaltation artistique du foyer familial, sous l'influence constante d'Albert Dupré, son père (notre ancien confrère), professeur de musique au Lycée Corneille, lui-même organiste, et de Mme Albert Dupré, née Alice Chauvière, professeur de piano et de violoncelle, elle-même douée d'une mémoire musicale très surprenante (2).

Avec l'aide de leurs amis et de leur chorale « l'Accord Parfait », ils avaient réussi à éveiller parfois la curiosité artistique de la bonne Société de Rouen (3).

Le résultat en fut un premier Grand Prix de Rome (1914). Après les premiers prix remportés au Conservatoire national de Paris dans les classes Louis Diemer, Alexandre Guilmant et Charles-Marie Widor, Marcel Dupré devint un disciple si parfait du second — son voisin à Meudon — qu'il recueillit à Meudon dans une salle de musique spécialement construite sur l'emplacement de son jardin, 40, boulevard Anatole-France, l'orgue personnel de Guilmant. Il poussa l'art de l'émulation jusqu'à imiter (au début) l'exemple du troisième.

Charles-Marie Widor avait contribué pour beaucoup à répandre l'œuvre de Jean-Sébastien Bach au cours de concerts organisés, dès 1878, dans l'ancienne salle du Trocadéro. Aussi, en 1919, dans la salle du Conservatoire, rue de Madrid (pour se faire la main), puis, en dix récitals dans la même salle du Trocadéro (à partir du 23 janvier 1920), le jeune Prix de Rome devait-il réaliser « le tour de force » (4) à la suite duquel il fut tenu pour un virtuose extraordinaire. C'en était un que d'avoir interprété, de mémoire, l'œuvre entier de Jean-Sébastien Bach. En dix récitals. A la cadence étourdissante d'un concert tous les cinq jours. A peu de chose près, la cinquième séance étant, par exemple, consacrée aux quarante-cinq chorals de l'année liturgique !

Marcel Dupré n'avait pas encore trente-quatre ans (étant né à Rouen le 3 mai 1886). L'escalade fut triomphale dans la carrière intercontinentale de ce virtuose. En 1921, dix tournées aux États-Unis d'Amérique, au Canada et dans onze autres pays. Dix-huit ans plus tard, en 1939, quarante récitals en Australie. On peut évaluer à près de deux milliers le nombre de concerts donnés à cette époque (5).

Dès 1923, il était nommé professeur de la classe d'orgue au Conservatoire de Paris. Il y demeura jusqu'en 1954, formant plusieurs générations d'élèves qui devaient bientôt tenir, pour la plupart, les grandes orgues du monde. L'un d'entre eux, Olivier Messiaen, devenu à son tour chef d'école, devait dire de lui avec admiration qu'il était le « Liszt moderne » ! Appréciation de haute valeur, souvent citée, et que nous recueillons avec piété, bien que Marcel Dupré l'eut certainement rectifiée. Pour sa part, il considérait Liszt comme « un grand génie entouré d'ingratitude ». Ce qui n'était pas son cas.

Une telle renommée d'enseignant, obtenue d'ailleurs au prix d'un total dévouement à ses élèves (voyez Bernard Havel, Denise Raffy, Odile Pierre, pour ceux de Rouen parmi les derniers venus) devait conduire Marcel Dupré à la promotion suprême, le poste de directeur du Conservatoire national (6). Il y intervint de manière utile et efficace, rien qu'en se souvenant de l'exemple reçu au Vert-Buisson.

Au moment où il prenait ses fonctions, il fut surpris de constater, en parcourant les couloirs de la grande maison, que l'on n'entendait guère les élèves faire des gammes. Il se souvenait peut-être de la joie (la fausse joie) éprouvée à l'âge de dix ans. Ce jour-là, un petit orgue Cavaillé-Coll de dix jeux avait été livré à Rouen et installé au domicile de ses parents (7). Le garçon s'était promis du bon temps en estimant qu'il n'avait plus besoin de piano. « Détrompe-toi, lui avait dit son père, ton talent d'organiste dépend de ton talent de pianiste ! » (8).

On se doute que les élèves du Conservatoire national furent restitués à la discipline des gammes que les habitudes, nées de la guerre, avaient passablement compromise.

Marcel Dupré compositeur ? Il le fût et le reste pour un ensemble de grande envergure. Gravé et édité (9). Aussi pour de nombreux disques, encore à paraître, à la suite d'enregistrements opérés pendant la durée de l'année précédente le dimanche matin — et au début à son insu — pendant les improvisations à la tribune de Saint-Sulpice.

A Rouen, dans la période 1930, on avait dit un peu hâtivement en parlant des premiers ouvrages, et notamment de la *Symphonie-Passion* (créée en 1924, opus 21, à la cathédrale de Westminster à Londres) que c'était de « l'algèbre en musique »... Assurément la valeur des qualités originales du compositeur ne s'était pas encore imposée, dans sa ville natale tout au moins. Peut-être à cause de l'une de ses caractéristiques qui se situait dans « l'instantanéité de l'échange entre deux notes » telle qu'il en révéla la confiance au chanoine Delestre (10). Peut-être aussi l'auditeur fut-il, à l'époque, quelque peu surpris par « les chaînes d'accords dissonants » (*Ibidem*). Depuis ? cet auditeur a bien dû être familiarisé (au moins malgré lui) par de nombreuses autres variations... Il est vrai que l'on saisit mieux aujourd'hui la beauté grave et pure des nouvelles polyphonies qui, chez Marcel Dupré, ne sont pas seulement extatiques. Et dont les thèmes ont un caractère rythmique d'une grande modernité. En dépit de l'abondance des grands et larges accords par lesquels le tempérament du Maître s'exprime de la manière la plus large qui soit.

En effet, le compositeur était, de par sa formation, un libéral et un éclectique. S'il avait subi avec quelle allégresse ! l'influence wagnérienne (11), la robuste culture classique dont il avait été imprégné au Vert-Buisson le mettait à l'abri de toute altération essentielle. Toutefois il transposait avec une facilité apparente les sentiments simples et directs qu'il éprouvait. Il les transposa dans la langue plus complexe des claviers et du pédalier en y ajoutant la modulation des mixtures. Les « rencontres contrapuntiques » en résultaient de la manière la plus naturelle. Elles étaient d'autant plus « nouvelles » que le compositeur prenait bien garde à se préserver des dangers attachés au procédé de la symétrie (sauf pour les inversements). Il utilisait les résonances d'une technique qui lui était imposée (et où il était passé maître) par la structure même de l'orgue. S'il devait y avoir quelqu'un pour en connaître les extrêmes possibilités, à l'époque, c'était bien lui. Il savait que le roi des instruments n'avait pas dit sa dernière note. Il en expérimentait les extensions sur le vieil orgue rajeuni de Guilman, à Meudon. Il en avait l'expérience déjà depuis sa *Deuxième symphonie en ut dièse mineur* (1924) créée à New-York.

Il n'avait jamais cessé ses recherches. C'est pourquoi Rouen lui doit d'avoir doté de véritables perfectionnements évolutifs le projet de grand-orgue à Notre-Dame de Rouen. Instrument inauguré en juin 1956 pour la réouverture de la Cathédrale rénovée. La mise en service de ce Jacquot-Lavergne de soixante jeux réels, avec pédalier de trente-deux notes, et autant de combinaisons fixes ou ajustables, permet de penser que ce grand-orgue sera à la hauteur des progrès de la technologie. N'est-ce pas de quoi justifier un très grand hommage à la mémoire de celui qui l'a conçu pour en doter sa ville. Pour l'amour de celle-ci. Et par respect pour lui-même.

En l'année 1946, le compositeur avait réalisé quarante-deux opus. Pour nous en laisser à présent soixante-cinq. Le dernier venu était ce *Vitrail* écrit en 1969, interprété à Saint-Ouen par Maurice Gouellin, en première audition le 15 août 1971. Ce morceau, connu à titre posthume, est consacré à une évocation musicale de cette rosace-nord de Saint-Ouen qui donne sur l'Hôtel de Ville, son voisin, avec tout ce que la vue sur ce rayonnement mystique du vitrail représentait pour l'auteur.

Mais l'œuvre ne saurait s'en tenir là. Il convient d'y ajouter la

transcription pour orgue des seize concertos de Haendel (1937-1938). Des ouvrages pour violon et piano, violoncelle et piano, musique vocale et mélodies orchestrées. Des motets. Des ouvrages d'enseignement, en dix volumes. Douze autres pour le seul Jean-Sébastien Bach, les cinquante-deux chorals du grand cantor assurant par exemple la matière des tomes onze et douze. Avec douze chorals supplémentaires. On demeure confondu par la capacité de travail dont fit preuve un artiste si complet qu'il fut capable de réaliser pleinement à lui seul l'équivalent de quatre carrières pour d'autres ! N'est-ce pas le moment de noter qu'un tel talent porté à la puissance quatrième se rapproche de la notion attachée au génie ?

Mais si ardents que nous soyions à l'espérer, ceci demeure, par suite des contingences extérieures, du domaine de l'avenir. Sans cependant douter en aucune manière que Marcel Dupré ne fût parmi les plus grands de l'orgue.

En effet, outre par exemple les trois tomes pour Haendel, il y en eut un pour chacun des trois Maîtres : Mendelssohn, Schumann, Liszt ; quatre pour le seul César Franck. Au total vingt-deux volumes.

De quoi remonter à la cause d'une enfance studieuse, d'une maturité créatrice et d'une vieillesse de « vert-Dupré » qui n'en fut pas moins laborieuse.

Cet homme excellent, discret en sa mise, était sans détours. On lisait sur lui ce qu'il avait en lui et qu'il exprimait le plus souvent dans un sourire élargi jusqu'aux joues. Car il avait le sens de l'humain.

Justement parce qu'il n'avait jamais cherché à supplanter personne. Il avait le respect, mais aussi le souci profond, des siens, celui de la mémoire de ses parents. A chaque anniversaire, à chacune des grandes cérémonies du souvenir, il accourait à Rouen, parfois avec un léger décalage quand il venait de très loin, pour fleurir la tombe de famille au long de l'allée supérieure transversale du cimetière monumental. Il avait cependant au cœur, et Mme Dupré avec lui, un chagrin persistant depuis le décès de leur fille Marguerite (Mme Emmanuel Tollet), décès survenu à Meudon le 26 octobre 1963. Elle était son élève, 1^{er} prix de Conservatoire national. Virtuose elle-même du piano qui avait arrêté sa carrière pour se marier. Son père avait pris des dispositions pour qu'elle pût l'accompagner dans une tournée à l'étranger. Tout fut changé. Il ne s'insurgea pas contre ce coup affreux. Mais il souffrit et demeura douloureusement affecté, malgré la résignation dont il avait témoigné par la première phrase du faire-part funèbre : « Il a plu au Seigneur de rappeler à lui... »

Marcel Dupré avait déjà 77 ans. Il était membre de l'Académie des Beaux-Arts, Commandeur de la Légion d'honneur. Il ne voulut cependant pas faiblir, se devant plus encore que son gendre, déjà malade lui aussi, à la cause de ses « trois petits », comme il disait en parlant « des jumelles » Alice et Jeanne, et de leur frère, Dominique. Il a tenu parole, avec l'aide toujours attentive et efficace de Mme Marcel Dupré, née Jeanne Pascouau, infatigable organisatrice et de surcroît polyglotte.

Huit ans plus tard, le Maître s'est éteint, de la manière que l'on sait. On notera que ce fut après trois manifestations significatives. La première ayant eu lieu à l'Albert-Hall de Londres où il avait fait ses débuts à

l'étranger cinquante ans auparavant. Ce fut une participation de principe pendant une durée de sept minutes dans un programme général.

Les deux autres organisées à Saint-Sulpice par les élèves sous la forme d'un hommage de reconnaissance à l'occasion de son 85^{ème} anniversaire. Ce fut une véritable « consécration » à laquelle le hasard se chargea de conférer dans un bref avenir le caractère d'un adieu.

En effet, le choix s'était porté sur l'opus 17 composé en 1916, dédié aux soldats morts pour la Patrie, soit le *De profundis*.

Soulignons donc qu'après le septième chœur à quatre voix en ut majeur de la Miséricorde sur fond d'altos, de clarinettes et de harpes, le neuvième et dernier, pour trio et chœur, « en extrême douceur », s'achève au grand-orgue « sur une modulation qui semble ouvrir les portes de l'infini... » (Cf. le commentaire de l'abbé Delestre).

En pareille circonstance, Marcel Dupré avait reçu un très grand nombre de félicitations et messages venus de tous les points du monde, notamment celui de notre Compagnie (15 mai 1971).

Aussi avait-il tenu à répondre personnellement à chacun d'eux. Le témoignage de haute courtoisie qu'ils reçurent, pour la plupart, ne précéda que de peu l'annonce du décès.

Fallut-il pour autant qu'il eut voulu n'être en reste avec personne ? Plus encore que l'on ne serait tenté de le croire.

Dans le même temps, il effectuait « un saut » à Rouen pour accomplir l'équivalence d'un pèlerinage au Vert-Buisson, bien sûr, tout au moins devant les deux chères vieilles entrées situées l'une à côté de l'autre, au « Monumental », à la Cathédrale du côté de l'abbé Delestre, chez Marcel Lanquetuit qu'il considérait à l'égal de son frère. Terminant par la console de Saint-Ouen ; pour s'asseoir aux claviers où son père avait pris place pendant tant d'années, regardant alors vers l'autel dans un jeu de glace, à l'autre extrémité de la vaste nef. L'illustre visiteur n'était pas parti sans jeter un dernier regard à la rosace nord, comme s'il avait été attiré, une fois de plus, par sa transparence mystérieuse...

Ainsi, comme s'il eut senti sa fin prochaine, après avoir mis ses affaires en ordre, était-il rentré à Meudon...

« Ce fut un choc terrible », devait écrire plus tard Mme Dupré à notre confrère M. Victor Boutrolle, mais, ajouta-t-elle, « j'ai remercié Dieu de sa fin si douce, pareille à un sommeil... le vide qu'il a laissé est si dur à supporter après nos longues années d'union si intime. C'était un compagnon merveilleux, si grand mais si simple, si humain, si bon, si aimant, tel que vous l'avez connu... »

Bref, en paix avec lui-même. Dans la grande paix du devoir accompli et de l'ouvrage achevé. N'avait-il pas fait ajouter en 1963 au bas du faire-part de deuil cette petite phrase *in fine* qu'il avait faite sienne : « Mourir, c'est entrer dans la lumière ».

Ce Maître d'orgue, comme nous nous plaisons à le définir, n'a pu manquer d'y entrer.

Par Maître d'orgue, nous entendons tout à la fois organiste et quasi organier, compositeur de musique, harmoniste de l'instrument, inventeur

complet et virtuose, maître d'un art supérieur... N'avait-on pas dit de lui avec justesse qu'il avait agrandi le domaine de l'orgue!

Il avait été élu membre associé de notre Compagnie le 29 décembre 1938 et reçu au cours d'une séance musicale avec audition de ses œuvres.

André RENAUDIN.

NOTES

- (1) Le cinquantenaire de cette nomination fut commémoré à Rouen par le Comité normand du récital d'orgue les 25 mai et 29 juin 1948.
- (2) Albert Dupré, membre de notre Académie, 15 novembre 1918. Fut Président l'an 1925. Décédé le 6 juillet 1940.
- (3) Cf. *Le Salon des Dupré*, « Paris-Normandie », 22 mai 1948.
- (4) Appréciation de Maurice Emmanuel (plaquette *Journal de Rouen*).
- (5) Chevalier de la Légion d'honneur dès 1923, à 37 ans.
- (6) De 1954 à 1956, succédant à J.-Claude Delvincourt.
- (7) Octobre 1896. Il s'agit de l'instrument transféré après la deuxième guerre à la cathédrale de Rouen et devenu orgue de chœur.
- (8) DELESTRE (Abbé R.): *L'œuvre de Marcel Dupré*, Édit. de musique sacrée, 1952.
- (9) En général éditeurs Leclerc ou Bornemann, aussi Gray à New-York, Hérelle, et bientôt pour les disques par l'association des Amis de l'art de Marcel Dupré, 12, place Saint-Sulpice, Paris.
- (10) DELESTRE (Abbé R.).
- (11) Cf. *Le théâtre de marionnettes de Marcel Dupré*, « Paris-Normandie », mai 1948.
- (12) Le 80^e anniversaire a été commémoré à Rouen à l'Hôtel de Ville par M. le maire Lecanuet et la municipalité, le 85^e anniversaire à Paris, par le cardinal Felin, 7 mai, Hôtel Lutetia.
- (13) Mai 1971 à Saint-Sulpice, en deux cérémonies, les 7 et 13 mai 1971.
- (14) Cf., d'autre part, *Albert Dupré*, par Emmanuel Bondeville, dans *Rouen-Gazette* du 3 janvier 1931; *Hommage à Marguerite Dupré*, dans *Liberté-Dimanche*, octobre 1963; *Hommage au grand musicien*, par Marcel Boltz, *Tout Rouen*, 12 juin 1971.

Nota. — Le grand-père Dupré, qui demeurait à Rouen rue de la Pomme-d'Or, fut l'organiste de Saint-Maclou et de Saint-Nicaise.

Robert OLIVIER

(1897-1971)

Nous avons le devoir de présenter à notre confrère Maître Gabriel Olivier, membre correspondant de notre Compagnie, les sentiments de condoléances que nous éprouvons en apprenant le décès de l'un de ses frères, Robert Olivier, le 26 juin 1971.

Robert Olivier, né à Elbeuf-sur-Seine, le 3 février 1897, l'un des frères de Georges Olivier qui fut notre président, très regretté, ne se consacrait pas comme celui-ci au monde des oiseaux mais à celui des lépidoptères. Cet entomologiste avait été élu membre correspondant de notre Compagnie le 27 février 1954.

« De sa naissance jusqu'à sa mort, nous a dit son frère Gabriel, il avait été dominé par un culte fervent de la nature ». Au point que dès son jeune âge ses camarades avaient pris l'habitude de l'appeler « papillon ». En effet, muni de son filet et de ses bocaux, il enfourchait volontiers sa bicyclette et partait sur les routes, à la recherche des papillons, mais aussi de la chenille et de la chrysalide. Il pratiquait aussi l'élevage des lépidoptères pendant tout le temps des loisirs que lui laissait son emploi dans l'industrie textile, chez son père, à Elbeuf.

Le Docteur Lainé, médecin à La Haye-Malherbe (Eure), qui, sur sa demande, lui a succédé à la présidence de la Société d'études des Sciences naturelles d'Elbeuf, a bien voulu nous communiquer une liste des travaux publiés depuis 1921 dûs à Robert Olivier : ce sont des notes ou des études parues soit dans le Bulletin de cette société, soit dans la revue des Sociétés savantes de Haute-Normandie (sciences), dans le bulletin de la Société entomologiste de Mulhouse, dans la publication ayant pour titre « L'Amateur de papillons », dans la revue française de Lépidoptérologie, ou dans le tome II fascicule 8, tome III fascicule 3, tome V fascicule 2 et tome VI fascicule 4 de l'*Alexanor*. Plus de trente communications par lesquelles Robert Olivier prouve son esprit de patience et d'observation.

Je joins le détail de cette énumération avec les références précises. De la lettre écrite le 1^{er} octobre par le Docteur Lainé, nous tenons à extraire le passage suivant consacré à notre confrère disparu :

« Sa contribution à l'étude de la faune normande des lépidoptères a été considérable.

« Il a découvert plusieurs espèces totalement inconnues de Normandie et, en pratiquant des élevages systématiques, a permis de connaître les premiers états et la biologie de plusieurs espèces peu connues. Enfin, on peut le considérer comme un des pionniers de l'écologie. Car, dès 1932, il publiait une faune comparée des terrains crétacés et du diluvium, étude complétée en 1959 par celle des marais et tourbières de Haute-Normandie ».

Ajoutons qu'en 1965 il avait rédigé un mémoire sur la présence en Normandie de deux lycaenidae et sur les gentianes qui les nourrissent. Ce qui donne la mesure de ses qualités d'observation scientifique et des liaisons qu'il savait établir entre elles.

André RENAUDIN.

TRAVAUX DE M. ROBERT OLIVIER

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDES DES SCIENCES NATURELLES D'ELBEUF

- 1921 *Captures lépidoptériques.*
 1924 *Nouvelle liste des lépidoptères rares de la faune normande.*
 1925 *Matériel d'élevage des lépidoptères (avec figures).*
 1927 *Bombyx populi L. (Biologie et attirance sexuelle de la femelle).*
 1929 *Nouvelle liste des lépidoptères de la région normande.*
 (138 espèces ou variétés).
 1932 *Note sur les lépidoptères normands : Faune comparée des terrains crétacés et du diluvium.*
 1937 *Nouvelle contribution à la faune normande des lépidoptères.*
 1957 *Lampides boeticus L. en Normandie et sa biologie.*
 1959 *Marais et tourbières de Haute-Normandie.*
 1960 *Aspects de la flore et de la faune entomologique de certains d'entre eux.*
 1961 *Deux plantes rares à Elbeuf :*
Xanthius spinosum L. et Lamium maculatum L.
 1965 *A propos de l'attirance sexuelle à distance chez les lépidoptères.*
 1966 *Note sur Ascalaphus longicornis L. dans le département de l'Eure.*
 1967 *Nymphalis antiopa L. en Normandie. Sa biologie.*
 1969 *Abraxas sylvata Scopoli en Haute-Normandie.*

REVUE DES SOCIÉTÉS SAVANTES DE HAUTE-NORMANDIE (Sciences)

- 1957 *Nouvelle contribution à l'étude de la faune normande des lépidoptères.*
 1960 *Notes et faits divers : une Noctuelle nouvelle.*
Pour la faune normande : Hypena obsitalis HB.
 1965 *Sur la présence en Normandie de deux lycaenidae et sur les gentianes qui les nourrissent.*

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE MULHOUSE

- 1948 *Maculineaalcon* Schiff. et *M. rebeli* Hirschk en Normandie.
 1950 A propos de *Zygènes* qui apparaissent à des époques différentes.
 Sur l'hivernage et l'élevage de deux chenilles de *Gastropacha populifolia* Esp.
 1953 *Proserpinus proserpina* (Pallas). Recherche et élevage de sa chenille.
 1960 A propos de *Zygaena ephialtes* L. sub sp. *parisica* Reisse.

L'AMATEUR DE PAPILLONS

- 1923 A propos de *Pterogon proserpina* Pallas.
 1926 *Lemonia dumi* en Normandie.
 1927 *Heodes amphidamas* Esp. dans le Doubs.
 1929 Note sur la puissance attractive de *Lemonia dumi* L. (femelle).
 1949 *Gortyna leucostigma* Hb. en Basse-Normandie.

REVUE FRANÇAISE DE LÉPIDOPTÉROLOGIE

- 1952 *Orthonama obstipata* Fab. et ses premiers états.
 1955 Observations sur *Heteropterus morpheus* Pallas et ses premiers états
 Note sur *Pamphila palaemon* Pallas.
Chloroclystis chloerata Malille et ses premiers états.

ALEXANOR

- 1961 Tome II fasc. 8.
Heteropterus morpheus Pallas dans le Calvados.
 1963 Tome III fasc. 3.
Gnophos furvata Schiff. en Basse-Seine.
 1967 Tome V fasc. 2.
Eupilecta linogrisea Schiff. en Normandie.
 Sa chasse de jour, son élevage ab ovo.
 1969 Tome VI fasc. 4.
Eupithecia actacata Wald. dans l'Eure.

René HERVAL

(1890-1972)

Bien que né à Lille, le 11 avril 1890, M. René Herval était de souche essentiellement normande. Il se plaisait à rappeler que ses ancêtres avaient labouré le sol de Saint-Thomas-la-Chaussée (paroisse aujourd'hui rattachée à Roumare) sous Henri II, puis de La Vaupalière sous la Régence, essarté en forêt de Roumare au début de la tourmente révolutionnaire, que son trisaïeul avait été sous-directeur du moulin à poudre de Maromme sous les ordres du père du Maréchal Pélissier, et que, finalement, sa famille était venue habiter rue Damiette, en la paroisse Saint-Maclou de Rouen.

*Huit générations avaient à ce moment,
Riches d'un long mirage et d'espérances bleues,
Cheminé trois cents ans pour couvrir quatre lieues.
Mais Rouen était nôtre indissolublement. (1)*

C'est rue Damiette que naquit, sous le Directoire, un arrière-grand-oncle de M. Herval, l'abbé Louis-François-Noël Herval, qui fut vicaire à Saint-Vivien avant de l'être à Notre-Dame du Havre où, pendant près d'un demi-siècle, il se distingua par sa charité envers les pauvres et par son dévouement au cours de deux épidémies de choléra. Sa popularité était très grande. Membre de la Société havraise d'études diverses, il fut l'un des fondateurs du Musée local des antiquités. Une rue du Havre perpétue son nom et sa famille garde précieusement la médaille qui fut remise, en témoignage de reconnaissance à celui que l'on a appelé le Saint Vincent de Paul havrais.

L'abbé Herval fut aussi la Providence de sa famille. C'est lui qui éleva le fils et la fille de son frère aîné, mort jeune. Il maria le garçon à une jeune fille havraise, originaire de Caen ; c'est pourquoi le père de M. Herval vit le jour au Havre et non pas à Rouen. Le bon abbé, au dévouement inépuisable, devint également le tuteur des deux enfants issus de ce mariage, après le décès des parents survenu prématurément.

Le père de M. Herval fit ses études à Rouen, au Petit Séminaire du Mont-aux-Malades, où il fut le condisciple du chanoine Bourdon et de Mgr Prudent qui furent, l'un et l'autre, des membres éminents de notre Compagnie et qui eurent sur la carrière littéraire de M. Herval une heureuse influence.

C'est au hasard d'une cure à Saint-Amand-les-Eaux que M. Herval père rencontra sa future épouse. Elle était la fille d'un industriel qui exploitait à Fives une fabrique de lingerie de table. Elle n'avait aucune attache normande, mais elle était excellente musicienne ; lui-même aimait la musique

(1) Ces vers sont tirés de *l'Histoire de Rouen*, de René Herval.

et chantait fort bien, ceci compensait cela... C'est la seule « horsaine » qui, jusqu'ici, est entrée dans la famille Herval tout au long d'une filiation qui remonte maintenant à plus de quatre siècles.

Cette union eut pour conséquence de transférer dans les Flandres les activités paternelles qui, jusqu'alors, s'étaient exercées au Havre dans l'importation du café. M. Herval père devait garder toute sa vie la nostalgie de sa province natale. A la naissance de son fils, en hommage à Corneille et suivant en cela la tradition familiale, il ne manqua pas de lui donner, à côté de prénoms plus usuels, celui de Cinna. Plus tard, il saura faire passer chez l'adolescent son amour de la Normandie et faire naître en lui le désir d'y vivre un jour, et ceci plus intensément peut-être que s'il n'y avait pas eu cet hiatus de présence sur la terre ancestrale.

Si j'ai insisté sur les origines normandes de M. Herval, c'est qu'il ne manquait pas de le faire lui-même chaque fois que l'occasion lui en était donnée et que je suis certain de répondre ainsi à l'un de ses désirs les plus chers. Il disait volontiers être né en exil et considérait sa naissance hors de la Province comme le tour le plus amer qu'ait pu lui jouer la destinée. Dans une lettre adressée le 14 novembre 1956 au chanoine Letellier, il demandait à celui-ci d'intervenir pour qu'il n'y soit pas fait allusion au cours d'une cérémonie familiale qui devait avoir lieu quelques jours plus tard. « Je compte sur vous — écrivait-il — pour que le calice lillois et son amertume soient éloignés de mes lèvres en ce jour de fête ».

Après une enfance que l'on a dit turbulente, M. Herval eut une adolescence studieuse. Il fit à Lille de très brillantes études, chez les Jésuites d'abord — au collège Saint-Joseph — puis à la Faculté Catholique. Il obtint la même année, à vingt ans, une licence ès lettres et une licence en droit. Il se proposait alors de poursuivre ses études jusqu'au double doctorat, mais trois années de service militaire au 4^e régiment de cuirassiers retardèrent l'exécution de ce projet. Puis ce fut la première guerre mondiale. Comme tant d'autres, le sous-officier René Herval dut tout quitter pour rejoindre, dès le premier jour de la mobilisation, le 103^e régiment d'artillerie. Il fit campagne avec cette unité en Artois, dans la Somme et à Verdun, avant d'être nommé officier en 1917, après un stage à l'École d'artillerie de Fontainebleau. Il fut alors affecté à la Mission française en Russie, placée sous les ordres du général Niessel. Il put ainsi vivre sur place les événements qui amenèrent l'écroulement du régime tsariste. Il prit beaucoup de notes, avec un remarquable esprit d'observation et d'objectivité qui révélait déjà une prédisposition et des dons pour les récits historiques et qu'il publia à son retour en France sous le titre « Huit mois de Révolution russe ». Ce fut son premier livre, ce fut aussi son seul reportage.

Ne pouvant rejoindre sa mère à Lille occupée par les Allemands, il vint passer sa première permission dans cette Normandie dont son père lui avait tant parlé. Deux vieilles cousines l'y accueillirent. Elles avaient une jeune amie, de pure souche normande comme le lieutenant Herval, comme lui née en exil, à Gien, au hasard de la carrière de son père, fonctionnaire des contributions directes. On devine la suite, les jeunes gens se plurent, ils se fiancèrent le 2 juin 1918 et treize mois plus tard, le 2 juillet 1919, le chanoine Bourdon célébrait leur union en l'église

Saint-Romain de Rouen. Un mariage avait éloigné la famille Herval de la Normandie, un autre l'y ramenait. Le vœu de M. Herval père était exaucé.

La guerre terminée, René Herval, qui avait naguère été inscrit au barreau, renonçait à faire carrière dans cette voie. Il était bien tard pour reprendre des études universitaires. Sur les conseils du chanoine Bourdon, il entra alors dans un établissement bancaire rouennais dont il devint le directeur. Par la suite, il s'occupa, pendant quelques années de problèmes juridiques à la Direction du port de Rouen. Mais c'est aux Lettres qu'il donna, tout au long de sa vie, le meilleur de lui-même.

Qu'elle soit en prose ou en vers, presque toute son œuvre célèbre la gloire de la Normandie. Une Normandie sans division arbitraire, celle des frontières duciales, elles-mêmes calquées sur les limites de la Seconde Lyonnaise gallo-romaine. Il ne manquait jamais de hausser les épaules et de murmurer « ça n'existe pas » quand on parlait devant lui de Haute ou de Basse-Normandie.

Il a écrit de nombreux ouvrages descriptifs sur la Province, ses vieilles cités, ses monuments. Il a exalté son histoire, chanté ses légendes, magnifié l'épopée de sa race : la conquête de la Normandie par les Vikings, celle de l'Angleterre par Guillaume, la geste des fils de Tancrède de Hauteville, conquérants d'un royaume, qui, pour quelque temps, fit de la Méditerranée une mer normande.

Mgr Prudent avait demandé à M. Herval de « ne jamais faire d'adieux à la poésie ». Jusqu'à ses dernières semaines il a suivi ce conseil, et son dernier ouvrage est un recueil de vers qu'il se proposait de faire paraître sous le titre de « Livre de la Licorne ». Son adieu à la poésie aura été aussi son adieu à ce monde.

M. Herval a apporté son concours à de nombreux périodiques français et étrangers, ainsi qu'aux bulletins des sociétés auxquelles il appartenait. Sa documentation écrite, aidée d'une remarquable mémoire, une faculté à bien cerner les problèmes, une plume facile, lui permettaient d'appréhender et de traiter un large éventail de sujets. Il était d'une exquise amabilité pour tous ceux qui faisaient appel à son immense savoir, ce qui ne l'empêchait pas de défendre ses opinions avec fermeté et, au besoin, de rompre des lances, mais il le faisait toujours avec beaucoup de courtoisie.

M. Herval était président d'honneur de la Société des Écrivains normands, après en avoir été le président actif pendant plusieurs années, membre de l'Académie des Provinces françaises, membre correspondant des Académies de Caen et de Palerme, membre de la Société des Gens de Lettres, de la Société des Poètes Français, de l'Association Normande, de la Société des Antiquaires de Normandie, de la Société de l'Histoire de Normandie, de l'Association des Écrivains Combattants, et de bien d'autres encore. Il appartenait aussi à la Commission départementale des antiquités de la Seine-Maritime.

Passionné par l'épopée des Normands d'Italie, parlant couramment l'italien, il avait créé et présidé un Cercle rouennais d'études italiennes.

Ses travaux lui avaient valu de nombreuses distinctions et récompenses. Il était chevalier de la Légion d'honneur, chevalier dans l'Ordre National du Mérite, chevalier des Arts et des Lettres, titulaire de la Médaille de

Verdun et d'autres décorations. Pour l'ensemble de son œuvre, l'Académie française lui a décerné le Grand Prix Le Métails-Larivière et la Société des Gens de Lettres le Grand Prix de Littérature régionaliste. Plusieurs de ses ouvrages ont été couronnés par l'Académie française et par diverses sociétés savantes.

Il était très sensible à ces honneurs, mais il appréciait autant le rameau d'oléandre que la brillante couronne, et l'une de ses plus grandes satisfactions, celle qui a le plus réjoui son âme de poète et de chrétien, est peut-être d'avoir été appelé à participer à la cérémonie de réouverture de notre Cathédrale meurtrie et ressuscitée en écrivant le livret de l'oratorio « La France au Calvaire », du Maître Marcel Dupré.

Jeune encore, le 4 novembre 1927 — il avait alors 37 ans — M. Herval a été invité à prendre place dans notre Compagnie. Reçu le 20 décembre de l'année suivante, il a prononcé à cette occasion un discours intitulé « Esquisse d'une renaissance normande » qui se terminait par un plaidoyer en faveur de l'unité de la Province et de ce que nous appelons aujourd'hui la régionalisation. Dans son discours en réponse, Mgr Prudent a rappelé que le récipiendaire avait naguère aidé l'Académie à fêter le centenaire de Dante, en écrivant les paroles d'une cantate dont le chanoine Bourdon avait composé la musique, et que c'était là ses premiers vers connus.

L'année précédente, M. Herval avait déjà eu les honneurs d'une séance solennelle de l'Académie. Il y avait reçu le prix Bouctot qui lui avait été décerné sous l'anonymat de la devise *Fidenti sperata cedunt*, en même temps que l'on annonçait — fait peut-être unique dans nos annales — son élection comme membre résidant.

M. Herval a présidé notre Compagnie en 1936 — l'année du tricentenaire du *Cid* — et il en a été le trésorier pendant vingt-huit ans, de 1937 à 1964. Il laissait volontiers paraître sa fierté d'appartenir à l'Académie de Rouen. Il a pris une part importante à ses travaux et fréquenté assidûment ses séances. Ses derniers mois ont été attristés d'en être tenu éloigné.

M. René Herval laisse une œuvre considérable et de haute qualité qui le place au premier plan des auteurs normands. Nous garderons de lui le souvenir d'un écrivain et d'un poète d'une expression de pensée empreinte de grande probité intellectuelle et qui, toute sa vie, inlassablement, de toute son âme et avec toute sa foi, a travaillé à exalter les traditions et l'histoire de sa Province. Et qu'il me soit permis de terminer sur une citation de Joubert — que Mgr Prudent avait rappelée dans son rapport d'attribution du prix Bouctot à M. Herval — « *Plus une parole ressemble à une pensée, plus une pensée ressemble à une âme, plus une âme ressemble à Dieu, plus cela est beau* ».

Charles SCHNEIDER.

Pierre-René WOLF

(1899-1972)

Né en 1899 à Rouen où sa famille, d'origine alsacienne, avait trouvé refuge après 1870, P.-R. Wolf avait été élève du lycée Corneille. Tenté par la médecine, il s'était inscrit à la Faculté de Paris, tout en suivant les cours de l'École des Beaux-Arts.

Le drame de 1914 interrompait ses projets : mobilisé dans le service de Santé, son expérience devait alors s'enrichir de visions inattendues dans les hôpitaux de Paris ou de Pologne. La guerre devait prendre son frère, et, par là, changer son destin. Il serait amené à se former au métier d'imprimeur dans l'atelier familial de la rue de la Pie, auprès d'un père qui, selon son propre jugement, serait pour lui « un incomparable maître en la matière » et auquel il ne tarderait pas à succéder.

Tout en menant une activité professionnelle marquée d'un sens artistique certain, il mûrit ses talents, collabore à des revues littéraires dont le « Mercure de France » et publie chez Albin Michel plusieurs romans : *Vous qui l'avez connue*, signé d'une grande pitié humaine, *L'homme au bois dormant*, où il réunit dans le même héros le double portrait d'un homme de lettres et d'un industriel, *Marfa*, analyse de l'âme polonaise conduite avec un art poignant et une science de l'émotion qui feront la fortune du livre, *Le sac d'or*, un Zola modernisé, *Martin Roumagnac*, inspiré d'une retentissante affaire judiciaire locale, « roman le plus accompli de l'écrivain » et qui sera adapté pour le cinéma où Marlène Diétrich et Jean Gabin interpréteront les deux principaux rôles...

Le renom de P.-R. Wolf dans le monde des Lettres devait attirer l'attention de notre Académie qui lui ouvrait ses portes le 2 décembre 1938. Sous la présidence de M. Robert Régnier, il était reçu par Mme Colette Yver dont la famille était liée à celle du récipiendaire par l'amitié d'un demi-siècle.

De cette séance, M. Rouault de la Vigne donna un compte rendu détaillé dans le « Journal de Rouen » qui ouvrait alors largement ses colonnes aux manifestations culturelles de notre Cité. « Romancier de vocation, P.-R. Wolf devait livrer à son auditoire ses « Réflexions sur *Le Roman dans la vie contemporaine* » : après avoir cité Balzac et Flaubert, il analyse l'apport de Proust, Gide, Maurois, Mauriac, Giono, Kessel et nombre d'autres. « Que sera, dit-il en conclusion, la littérature de demain ? ». Il envisage le renouveau du genre épique, mais sous quelle forme... sociale, religieuse, nationale, européenne ? « Souhaitons, ajoute-t-il, que des écrivains français la pressentent, la coordonnent, lui donnent une direction humaine. Souhaitons qu'en notre pays, nous trouvions la force de la concevoir en nous pour ne pas subir des épopées farouches qui, ailleurs, ont déjà commencé leur terrible « geste ».

A ce discours remarquable devait se borner l'activité académique de P.-R. Wolf qui ne siégea que très rarement parmi nous. Dix mois seulement après sa réception, la guerre, cette nouvelle « geste » sanglante qu'il pressentait, serait pour lui une décisive intervention du Destin.

Proscrit, il devait chercher un jour refuge en zone alors non occupée et vivre avec la hantise de ne plus revoir ce Rouen meurtri dont il se sentait si profondément l'un des enfants. On a l'écho de sa souffrance dans l'un de ses *Poèmes d'exil* :

*Moi qui jamais ne me soucie / du corps / des morts,
J'ai peur du froid qu'aura la terre
Si l'on m'exile encore au fond d'un cimetière
Loin de chez moi,
De ma grande ville et de mes bois au bord de Seine...*

Il rentrerait pourtant dans sa ville pour prendre, en mars 1945, la direction du futur quotidien « Paris-Normandie » qui absorbera tout son temps et auquel il donnera, jusqu'à ses dernières semaines, un éditorial où s'exprimera avec talent l'âme complexe de cet homme devenu observateur et critique des événements quotidiens. Cette tâche amène celui qui la remplit à devenir parfois « signe de contradiction » parmi ses lecteurs. P.-R. Wolf ne put échapper à ce risque, mais la Mort, qui reste pour tant d'hommes la « cruelle énigme » et introduit chacun de nous devant Celui « qui sonde les reins et les cœurs » en toute équité, nous invite aujourd'hui, en présence d'une tombe fraîchement comblée, à méditer sur le destin de nos confrères disparus comme sur notre propre au-delà, dans la sérénité et dans le recueillement...

André FOURÉ.

Jacques NICOLLE

(1901-1972)

Un stupide accident de la circulation routière, survenu près de Coullommiers, a mis fin prématurément aux jours de notre savant confrère, le Professeur Jacques Nicolle.

Né à Rouen le 19 décembre 1901, Jacques Nicolle était le fils du docteur Maurice Nicolle, microbiologiste éminent; le neveu de Charles Nicolle, prix Nobel de Médecine, et de Marcel Nicolle, critique d'art réputé, tous Rouennais illustres.

Il avait fait ses études secondaires au Collège de Normandie et ses études supérieures à Paris. Diplômé d'études supérieures de Sciences physiques, puis Docteur ès Sciences, il devint le collaborateur de deux célèbres physiciens français, Paul Langevin et Maurice de Broglie. Il se consacra alors à des recherches de polarimétrie et de spectroscopie et fut un pionnier dans la réalisation des spectres d'émission moléculaire (1943).

Mais, bientôt, il devait s'attacher à l'étude de la symétrie dans ses applications, notamment en biologie. Nous rappellerons quelques notions permettant de situer l'œuvre scientifique de notre regretté confrère.

On appelle *isomères* des corps qui ont la même composition chimique (la même formule brute) tout en ayant des propriétés différentes. Mais parfois ces différences de propriétés sont faibles. C'est notamment le cas pour l'acide tartrique et l'acide paratartrique que l'on extrait de la lie de vin. Pasteur a montré, au début de sa carrière, que l'on devait distinguer deux isomères de l'acide tartrique. L'un est constitué de cristaux dissymétriques qui dévient le plan de la lumière polarisée vers la droite: c'est l'acide tartrique droit (dextrogyre); l'autre dévie ce plan vers la gauche, c'est l'acide tartrique gauche (levrogyre). On dit que ces deux isomères, optiquement actifs, sont des antipodes optiques. Les cristaux de l'acide gauche sont identiques à ceux de l'acide droit, mais symétriquement opposés et non superposables. L'acide paratartrique appelé aussi acide racémique, est un mélange de ces deux isomères en parties égales et ses dissolutions sont sans action sur la lumière polarisée; il est optiquement inactif. Ces propriétés optiques, et d'autres, trouvent leur origine dans une dissymétrie de l'échafaudage des atomes à l'intérieur de la molécule. Par ailleurs, Pasteur avait remarqué que chacun de ces antipodes optiques exerçait, tant sur les végétaux que sur les animaux, une action souvent différente.

Fils et neveu de pastoriens illustres, Jacques Nicolle allait trouver dans ce domaine de l'action biologique des isomères optiques un champ de recherches lui permettant de maintenir le contact avec la biologie, selon la tradition familiale, tout en restant attaché aux questions de

symétrie et aux sciences physiques auxquelles il s'était plus spécialement préparé.

Depuis l'époque pastorienne, des progrès avaient été réalisés et le nombre des composés isomères connus s'était considérablement accru. On avait remarqué que la nature ne produisait souvent que l'un des isomères, le droit ou le gauche, l'autre devant être préparé artificiellement et cette dernière possibilité a permis aux recherches de se développer.

C'est ainsi que notre confrère, étudiant l'utilisation de certains sucres par les microbes comme source de carbone pour effectuer leur croissance, a montré que, dans de nombreux cas, l'isomère naturel, droit, était largement favorable à une bonne croissance, alors que l'isomère gauche, artificiel, a une action beaucoup plus lente.

Étudiant ensuite les acides aminés, il observa que si les isomères naturels pouvaient convenir aux microbes comme sources de carbone et d'azote, les isomères artificiels n'étaient pas acceptés. Il montra, fait important, que dans de nombreux cas, les antipodes artificiels peuvent ralentir la croissance des organismes et même l'arrêter, alors que les antipodes naturels sont sans influence. Il établit que lorsque l'on habitue un microorganisme à utiliser un antipode artificiel, puis que l'on utilise ensuite un antipode naturel, ce dernier exerce une action inhibitrice de croissance ; l'utilisation de ce phénomène pourrait peut-être permettre de lutter contre l'accoutumance à certains médicaments.

Des constatations analogues peuvent être faites sur les êtres vivants supérieurs, animaux ou végétaux. Les résultats de ces recherches, effectuées avec la collaboration de ses élèves, sont exposés dans près de quarante communications à l'Académie des Sciences, dont l'une avec notre confrère L. Hédin. Ces travaux lui valurent d'être nommé Assistant puis Directeur à l'École pratique des Hautes Études et il dirigeait, au Collège de France, le Laboratoire de biochimie des isomères.

Jacques Nicolle s'intéressait aussi aux applications des principes de la symétrie dans divers domaines de la physique, des arts, de l'architecture. Sa curiosité toujours très vive manifeste « son goût de rejoindre et d'analyser les structures profondes de l'Art ». Rien n'est plus significatif à cet égard que les notes publiées par lui dans la Revue des Sociétés savantes de Haute-Normandie, telles que *Bénitiers et symbolisme dans les églises de Rouen*, *Les Croix de dédicace dans les églises de Rouen*, etc... et que son ouvrage *La symétrie dans la nature et les travaux des hommes*, préfacé par Louis de Broglie et couronné par l'Académie des sciences, où il présente des idées souvent originales en divers domaines. Signalons aussi l'excellent précis, *La Symétrie*, qu'il a écrit pour la collection « Que sais-je ? ».

Sa curiosité le conduit à s'intéresser à l'histoire des sciences. Il se penche d'abord sur la vie de Pasteur, un maître en symétrie cristalline comme nous l'avons vu. Il publie un *Louis Pasteur* qui, couronné par l'Académie française, l'Académie des sciences et l'Académie d'agriculture de France, sera traduit en anglais, allemand, roumain, espagnol et japonais. Puis c'est, avec Pierre Lépine, la vie du génial Cavendish, chimiste anglais, né à Nice, de lointaine ascendance normande, qui vécut dévoré par la curiosité scientifique. C'est aussi Röntgen, Bernard Palissy, Léonard de Vinci qu'il étudie. C'est enfin, en hommage à son père, un *Maurice*

Nicolle, un homme de la Renaissance à notre époque, couronné par l'Académie française. Ces publications lui valurent d'être chargé d'un cours d'Histoire de la Chimie à la Faculté des Sciences d'Orsay.

Toute cette érudition, il aimait la mettre au service du public afin de faire mieux connaître la valeur et l'œuvre des savants dont il avait relaté la vie et les travaux dans ses ouvrages. La clarté, la simplicité de ses exposés les rendait accessibles à tous et ils étaient toujours fort appréciés. Il en organisa plusieurs à Rouen sous les auspices de notre Compagnie ou de diverses sociétés locales. Sa connaissance des langues vivantes lui permettait de se rendre à l'étranger où il fit de nombreuses conférences en Grande-Bretagne, Irlande, Allemagne, Hollande, Scandinavie. A l'étranger, il observait beaucoup et en rapportait des impressions et notes touchant notamment à la sociologie et à l'économie. A plusieurs reprises, il nous fit le récit de ses impressions de voyage en Allemagne où il comptait de fidèles amis. A la façon de son père, il aimait l'Allemagne, mais il détestait les régimes autoritaires que s'était donnés ce pays ; d'ailleurs, pendant la guerre, il fut volontaire dans la Résistance.

Hélas ! nous ne le verrons plus.

Il entra chez moi encadrant dans la porte sa svelte et haute silhouette et son visage toujours illuminé d'un sourire ; c'était une joie de le voir arriver ! Car il était foncièrement optimiste et pensait toujours à l'avenir. Il aimait ses semblables et était rempli de mansuétude envers eux. Esprit précis, pointilleux même, leurs manquements à l'exactitude l'irritait parfois, mais bien vite, sa bonté naturelle lui faisait tout oublier. Il aimait la Normandie, Haute ou Basse, et les Normands dont il ne manquait pas de vanter les mérites. Il aimait Rouen, ses monuments, ses vieilles écoles, les vieilles demeures où vécurent les siens, il aimait notre Académie envers laquelle il s'est montré fort généreux.

Nous perdons en lui un confrère éminent et bon qui laisse une œuvre importante. Son souvenir n'est assurément pas près de s'effacer de nos mémoires.

Jacques LIGER.

CONFÉRENCES PUBLIQUES ET COMMUNICATIONS

Table des Matières

	Pages
TABLEAU DE L'ACADÉMIE AU 31 DÉCEMBRE 1972	9
CHRONIQUE DES SÉANCES DE L'ACADÉMIE :	
— ANNÉE 1971	17
— ANNÉE 1972	20
PRIX DE L'ACADÉMIE	23
DISCOURS DE RÉCEPTION	
Discours de M. Georges MAC GRATH (13 février 1971) :	
<i>Pierre Teilhard de Chardin</i>	27
Réponse de M. l'abbé André FOURÉ :	
<i>Un prophète en procès</i>	57
Discours de Mme Ch. LEMERCIER-QUELQUEJAY (27 mars 1971) :	
<i>Turcs et Normands conquérants et bâtisseurs d'empires</i> ..	63
Réponse de Mlle Elisabeth CHIROL :	
<i>L'Orientalisme à Rouen</i>	81
Discours de M. Bernard COURMONTAGNE (24 avril 1971) :	
<i>Agriculteurs d'aujourd'hui</i>	95
Réponse de M. l'abbé André FOURÉ :	
<i>Les clochers dans la plaine</i>	107
Discours de M. le chanoine Robert DELESTRE (6 nov. 1971) :	
<i>Trois musiciens rouennais :</i>	
<i>Paul Paray, Marcel Dupré, Emmanuel Bondeville</i>	119
Réponse de M. André RENAUDIN :	
<i>Magnificat pour un Requiem</i>	135
Discours du R ^{me} Dom Paul GRAMMONT, abbé du Bec, (12 février 1972) :	
<i>Le Croyant devant l'Histoire</i>	145
Réponse de M. Victor BOUTROLLE :	
<i>Les grandes heures de l'Abbaye du Bec</i>	161

CONFÉRENCES PUBLIQUES ET COMMUNICATIONS

- Le Grand Séminaire de Rouen en 1825* 175
par M. l'abbé André FOURÉ.
- Les débuts rouennais d'Edward Montier* 183
par M. Maurice CARITÉ.
- Une intervention déterminante de W. Churchill
en juin 1940* 199
par M. Pierre SEMENT.
- Les manœuvres de septembre 1937 en Normandie
et le débarquement de juin 1944* 203
par M. R.-G. NOBÉCOURT.
- Impressions de Pologne 1958-1971* 213
par le Professeur Bernard BOULLARD.
- Lourdes 1858-1862* 225
par M. Georges MAC GRATH.
- Les Normands à Palerme (1072)* 251
par M^{me} Chantal LEMERCIER-QUELQUEJAY.
- La représentation des Vertus
au tombeau des cardinaux d'Amboise* 287
par M. l'abbé André FOURÉ.
- La vertu courageuse* 293
par le Général Jean VÉRON.

HOMMAGE DE LA COMPAGNIE A SES MEMBRES DÉCÉDÉS

- MARCEL DUPRÉ 299
- ROBERT OLIVIER 305
- RENÉ HERVAL 308
- PIERRE-RENÉ WOLF 312
- JACQUES NICOLLE 314



Dépôt légal 3^e Tr. 1974





